n° 4 – 2007

Melvan
La Revue des deux îles

Marthe et St-Just Péquart

archéologues des îles

De Houat à Hoedic, 1923-1934

melvan@melvan.org
www.melvan.org
56170 Île-d'Hoedic

Photo de couverture

MARTHE ET SAINT-JUST PÉQUART.
(*Circa* 1935)

Marthe et Saint-Just Péquart

archéologues des îles

De Houat à Hoedic, 1923-1934

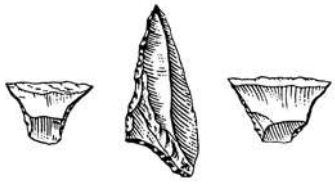

MELVAN
patrimoine historique et naturel
des îles d'Hoedic et de Houat

La Revue des deux îles

Rompant avec la diversité de nos premières parutions, ce quatrième volume de La Revue des deux îles est entièrement dédié à Marthe et Saint-Just Péquart et à leurs travaux insulaires. Ces archéologues s'intéressèrent à Hoedic et Houat dans les années 1920 et 1930 et y firent des découvertes exceptionnelles.

La richesse des documents rassemblés, suite à un important travail de collecte et de synthèse, nous permet de vous présenter le couple et leurs études, d'un point de vue aussi bien humain que scientifique, dans une approche fidèle à l'esprit qui anime notre revue.

En complément de cette publication, une exposition sur la période insulaire des Péquart sera successivement montrée au Fort d'Hoedic puis au Musée de Préhistoire de Carnac.

Nous espérons conserver votre intérêt et votre soutien, ainsi que votre aide et vos suggestions. Nous pourrons ainsi continuer à vous proposer, dans les années qui viennent, une revue couvrant de nouveaux aspects du patrimoine naturel et culturel des deux îles.

La Revue des deux îles est votre revue. Partageons notre passion !...

Le Comité éditorial
MELVAN

Avant propos

C'était il y a une bonne trentaine d'années. Ayant entendu dire qu'il y avait sur l'île d'Hoedic deux monuments classés historiques depuis 1926, je cherchai à savoir qui avait pu s'intéresser à un menhir et à un dolmen perdus sur cette île. Un dossier poussiéreux m'apprenait alors qu'un certain Zacharie Le Rouzic avait assumé la responsabilité de ce classement. En visitant le Musée de Préhistoire à Carnac, je découvris que Zacharie Le Rouzic avait été une illustre personnalité du terroir. Il était décédé depuis plusieurs années, mais son gendre, Maurice Jacq, me reçut fort aimablement et eut l'obligeance de me confier les notes de son beau-père, datant d'une mission effectuée sur Hoedic en 1924 en compagnie de Marthe et de Saint-Just Péquart.

C'est ainsi que, pour la première fois, j'entendis parler des deux Lorrains. Mon interlocuteur se montra d'ailleurs très discret à leur égard. J'appris par la suite que de nombreuses années de collaboration entre l'autodidacte breton de Carnac, personnage haut en couleur, et le couple de grands bourgeois de Nancy s'étaient embourbées dans des conflits de chercheurs. M. Jacq me suggéra cependant de prendre contact avec le plus jeune fils des Péquart qui résidait alors à Carnac. Je trouvai chez Claude Péquart un très bon accueil et j'allai souvent le revoir car bientôt naquit entre nous une sincère et profonde amitié.

Peu à peu, je découvris les personnalités de Marthe et Saint-Just Péquart. Par passion pour l'archéologie, ce couple de commerçants de Nancy avait occupé ses loisirs à des travaux de fouilles, sur leur seule fortune et sans ambition personnelle. À la pointe des méthodes de recherches archéologiques de l'époque, ils avaient su cependant demeurer des amateurs, au sens noble du mot. Leurs caractères tranchés et énergiques donnèrent à leurs aventures une originalité fascinante.

Claude Péquart me mit sur la piste de l'Institut de paléontologie humaine où il avait confié au Professeur Denis Vialou la remarquable documentation iconographique accumulée par ses parents. Denis Vialou l'a toujours aimablement tenue à ma disposition, tout en me prodiguant généreusement les conseils d'un grand expert. Mais je dois aussi à Claude Péquart toute une documentation sur les travaux de ses parents auxquels, jeune, il avait lui-même participé. Ce numéro de La Revue des deux îles doit beaucoup à l'un comme à l'autre.

Je ne saurais, cependant, terminer sans évoquer la personnalité très attachante de Claude Péquart. Lorsque je l'ai connu, il était déjà retraité mais vivait toujours intensément les années passées en fouilles avec ses parents. Il avait pour eux une admiration qu'il ne dissimulait pas, mais qui demeurait assombrie par la tragédie de la mort de son père à la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Saint-Just Péquart était de ces français qui ne pardonnaient pas aux communistes leur responsabilité dans la débâcle de 1940, ce qui l'avait conduit, bien imprudemment reconnaissait son fils, à endosser l'uniforme de la milice. Alors qu'il n'avait jamais été mêlé à aucune des activités réprouvables de cette formation, il avait été une des premières victimes de la justice expéditive qui sévit au moment de la Libération.

Claude ne s'était jamais complètement remis de cette épreuve. Les efforts de Melvan pour honorer les travaux de ses parents sont le meilleur témoignage qui puisse être rendu à sa mémoire : l'œuvre de reconnaissance filiale qu'il aurait toujours voulu pouvoir réaliser.

Henri Buttin
Président de Melvan

« Je vous narrais avec enthousiasme ma joie d'avoir retrouvé cette île enchanteresse, le campement, les insulaires qui sont le charme de ces lieux, le presbytère et son austère recteur, le vieux moulin, le vieux four et les troupeaux errants…

Avec quel bonheur aussi ai-je repris contact avec ce vieux gisement, en sommeil depuis un an ! Depuis huit jours, je vous prie de croire que nous lui avons tricoté les côtes, d'abord pour lui enlever cette masse considérable de sable qui le recouvre et pour lui ouvrir le ventre ensuite.

Hélas, malgré tous ces chocs opératoires, il ne réagit, pour l'instant, que bien faiblement. Comme monceaux de coquilles, nous sommes servis à souhaits… Quant à l'argenterie de nos mésolithiques, elle est d'une rareté décevante. Jusqu'à présent, très peu de silex, quelques pièces retouchées au nombre desquelles, cependant, "un triangle-pointe de flèche" remarquable comme travail. Il est probable que nous ne sommes pas tombés sur le bon filon, mais nous ne désespérons pas d'y parvenir si tant est que la patience et la ténacité trouvent parfois leur récompense. »

Marthe Péquart
Lettre à René Hirbec
Hoedic, 1er août 1932

Hélène Claude Marthe Saint-Just Marc

Famille Péquart

(*Circa* 1935)

MARTHE (1884-1963)
SAINT-JUST (1881-1944)

Marc (1907-1979)
Hélène (1908-1975)
Claude (1916-1994)

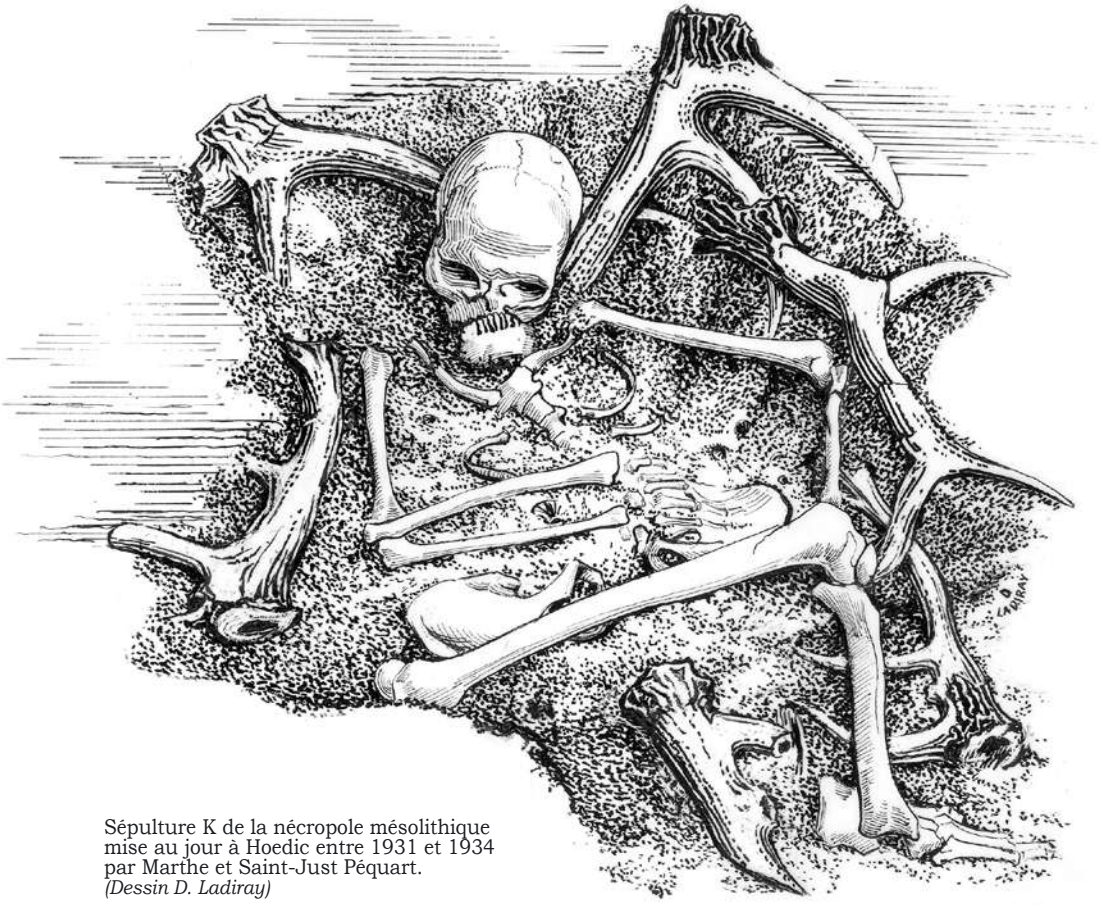

Sépulture K de la nécropole mésolithique mise au jour à Hoedic entre 1931 et 1934 par Marthe et Saint-Just Péquart.
(Dessin D. Ladiray)

Sommaire

■ Introduction 13
Denis Vialou

■ Marthe et Saint-Just Péquart racontés par leur plus jeune fils 17
Claude Péquart

■ Des crânes sous la tempête, 7 ans de fouilles dans les îles bretonnes 61
Claude Péquart

■ La décadence économique d'une île 149
Saint-Just Péquart

■ Marthe et Saint-Just Péquart : un couple d'archéologues dans les îles du sud de la Bretagne (1923-1934) 173
Jean-Marc Large

■ Et maintenant qu'est-ce qu'on fait ? Le Mésolithique de l'Ouest, 80 ans après M. et St-J. Péquart 213
Grégor Marchand

■ Installations néolithique et gauloise à Er Yoc'h (Houat, Morbihan) : état de la question 229
Jean-Noël Guyodo

■ Les amas coquilliers mésolithiques de Téviec et d'Hoedic et le dépôt coquillier néolithique d'Er Yoc'h : de la ressource alimentaire à l'utilisation des coquilles vides 251
Catherine Dupont

■ Le phoque dans les eaux néolithiques de Bretagne 265
Katie Boyle

■ L'apport des Péquart au musée de Carnac - De la dispersion du matériel de Téviec et d'Hoedic 275
Emmanuelle Vigier

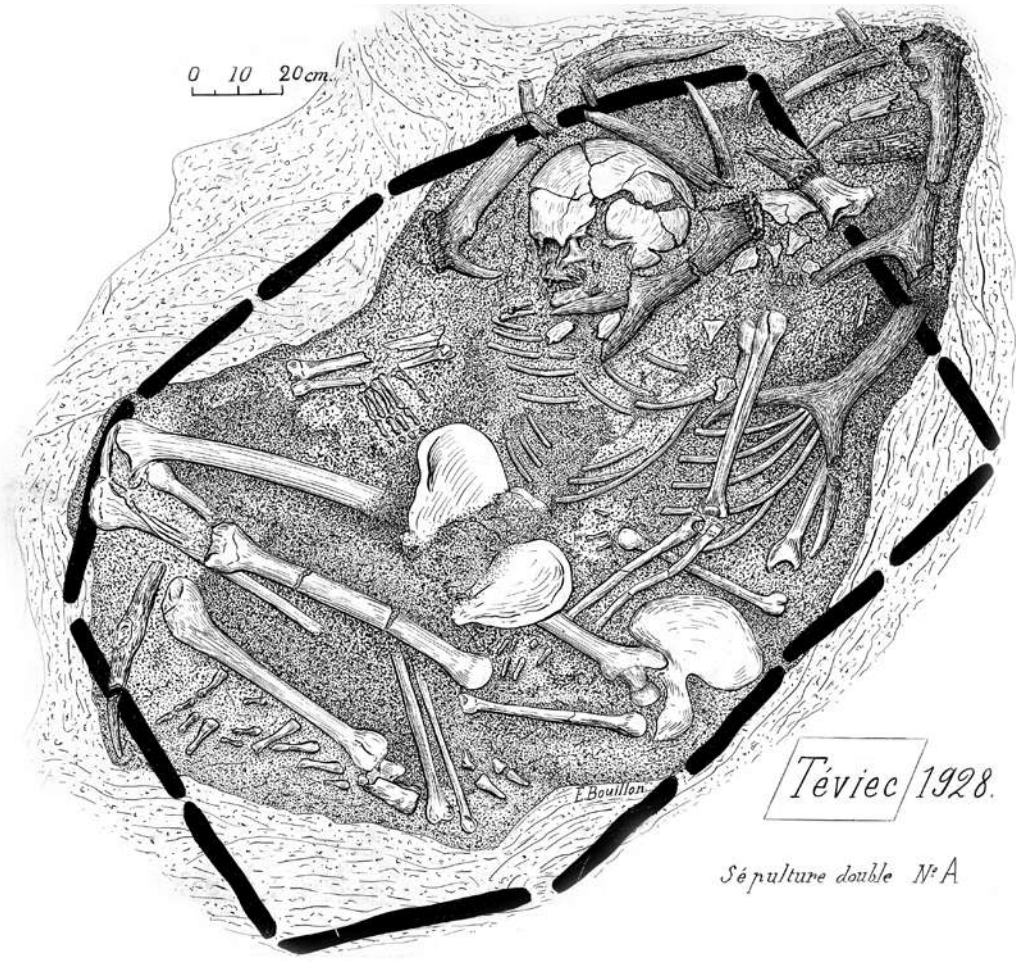

Sépulture A de la nécropole mésolithique mise au jour à Téviec entre 1927 et 1930 par Marthe et Saint-Just Péquart.
(Dessin É. Bouillon)

Introduction

Fantastique découverte progressive des espèces humaines et de leur évolution, connaissance de plus en plus sophistiquée des climats et des milieux dans leur cadre géologique et dans leur chronologie quaternaire scandée par de multiples datations radio-atomiques, interprétation toujours plus précise et réflexive des cultures et des sociétés de ces hommes d'un passé irrémédiablement révolu, la Préhistoire ne cesse de nous renvoyer aux confrontations du présent, climatiques ou métaphysiques selon les sautes d'humeur ou les violences de la nature.

Cette vertigineuse rencontre avec nous-mêmes, dans notre banal et stimulant quotidien, d'une science à la fois naturelle, biologique, humaine dans toute sa complexité, est un privilège de la Préhistoire dont on sondera la profondeur dans cet ouvrage, admirablement composé et très bellement illustré.

Il pourrait n'être que la narration, d'ailleurs plaisamment menée et touchante, d'une histoire familiale coincée dans son étroit périmètre régional et enfermée dans des modes de vie surannés. Non ! L'histoire, petite et grande étroitement enchevêtrées, de ces archéologues pionniers des années trente, l'histoire de l'archéologie et de l'ethnographie bretonnes, de la géographie du littoral morbihannais ballotté par de puissants mouvements marins, plongent dans l'actualité de la recherche et de la compréhension des sociétés passées et modernes, de leurs économies et de leurs croyances.

Les cartes données par Grégor Marchand dans sa contribution clairement nommée *Et maintenant qu'est-ce qu'on fait ?*, complémentaires de celles données dans une perspective historique également ouverte sur les recherches actuelles par l'archéologue Jean-Marc Large sont à déchiffrer en premier pour comprendre d'une part la dynamique des fluctuations des niveaux marins, d'autre part la modernité des travaux du « *couple d'archéologues dans les îles du sud de la Bretagne (1923-1934)* » et leur prorogation par les recherches qu'eux-mêmes sont en train de conduire.

Comme le rappelle G. Marchand « *Nous peinons encore à comprendre les véritables interactions entre les hommes et l'environnement, même lorsque les mutations naturelles ont été majeures. Ainsi, la remontée des eaux après la glaciation est évaluée à une soixantaine de mètres pour les cinq millénaires du Mésolithique, avec une nette inflexion de la courbe au début du VI^e^ millénaire et une remontée* ». Les débats médiatisés de nos jours sur les climats lourdement bariolés de prédictions catastrophiques pourraient trouver dans ces données paléoclimatiques propres à notre période géologique, l'Holocène, des arguments moins gratuitement spéculatifs. Le milieu insulaire dans lequel le couple pionnier, Saint-Just et Marthe Péquart a fait des fouilles avec ses trois enfants dont Claude le plus jeune, n'était pas celui des hommes mésolithiques qui ont peuplé cette région bretonne principalement entre les VIII–VII^e^ et VI^e^-V^e^ millénaires avant notre ère, pas plus qu'il n'était celui des peuples chasseurs de la fin de la période glaciaire précédente, le Pléistocène, quelques millénaires auparavant. « *Mais comment les hommes ont-ils réagi lorsque leurs villages côtiers furent rongés par l'océan ? Comment ont-ils organisé leurs déplacements lorsque certains espaces se sont transformés en îles ? (…)*

La conscience du changement, poursuit G. Marchand*, a dû pourtant être vive, notamment entre 10 000 et 6 000 : quels mythes furent alors élaborés pour expliquer le monde ?* ». On mesure bien ici comment les paysages façonnent nos représentations du monde et modèlent, favorisent, menacent et détruisent nos implantations. Aigues-Mortes verra-t-elle bientôt la mer lécher ses remparts ? Dans combien de temps la Grande Bretagne cessera-t-elle à nouveau de se détacher de l'Europe par *channel* interposé ? Et en effet, le paysage de Téviec, la fameuse nécropole mésolithique mise au jour, étudiée et publiée par les Péquart, n'était pas exactement le même que de nos jours, avec sa mer alors plus basse d'une dizaine de mètres.

Dans ces changements prononcés des milieux naturels maritimes, là où les plate-formes continentales sont peu profondes, les activités économiques des habitants sont elles aussi modifiées, parfois maintenues ou renouvelées. On en trouve d'excellents exemples dans deux des recherches actuelles recueillies dans l'ouvrage. Catherine Dupont analyse les comportements alimentaires et symboliques des Mésolithiques à partir des amas coquilliers de Téviec et de l'île d'Hoedic, ainsi que de celui des occupants néolithiques d'Er Yoc'h, sur un îlot également fouillé par St-J. et M. Péquart. Elle montre combien la pêche-récolte des coquillages est intimement liée aux variations du niveau de la mer. Mais elle montre aussi que les comportements des populations peuvent répondre à d'autres choix que ceux imposés par les modifications ambientales. Ainsi, des analyses isotopiques, mises au point ces toutes dernières années et qui permettent de caractériser les constituants biochimiques des ossements humains ou animaux, fossiles ou actuels selon les cas étudiés, appliqués aux squelettes exhumés par les Péquart, « *… montrent la domination des ressources marines vis-à-vis de celles d'origine terrestre dans les régimes alimentaires des populations humaines de Téviec et Hoedic.* ». Cependant, la finesse de ces analyses conduit parfois à des constatations plus inattendues. Ainsi, des squelettes de jeunes femmes de cette population mésolithique tévie-cienne, pour reprendre le vocable utilisé de nos jours, se différencient-ils de ceux d'hommes par une faible teneur en protéines d'origine marine… Comme si ces femmes avaient été « enlevées » par les « marins » dans des populations peut-être déjà sédentarisées vivant dans les terres, sans lien économico-alimentaire notable avec le littoral et les îles.

Par ailleurs, la collecte à fin alimentaire des coquillages par les Tévieciens des îles ne se confond pas avec la collecte des coquilles destinées à leurs parures corporelles, si précieuses pour les défunts enterrés selon des rites élaborés, parfaitement révélés par les fouilles Péquart des nécropoles de Téviec et Hoedic. Pour leurs parures, ils ont préférentiellement pêché des espèces constamment immergées, ont également ramassé des coquilles rejetées sur la côte.

La fouille des occupations néolithiques d'Er Yoc'h a donné des restes bien conservés (ce qui est rare sinon exceptionnel dans ces régions bretonnes aux sols trop acides) de poissons, en particulier de daurade, mais aussi de phoque gris, dont Katie Boyle rappelle qu'il s'agit du plus grand carnivore du Morbihan au Néolithique et encore de nos jours. Son étude détaillée de l'animal, de ses comportements actuels et passés, en partie modifiés par les variations des niveaux marins et de leurs températures, révèle encore davantage les liens étroits que les hommes ont entretenus et entretiennent avec la faune locale-

régionale dans la dépendance directe des fluctuations environnementales et climatiques.

Les relations des îliens néolithiques (puis gaulois) d'Er Yoc'h avec le continent sont confirmées par d'autres contraintes économiques, celles de l'exploitation de roches continentales. Dans sa recherche consacrée à Er Yoc'h et au matériel archéologique qui y fut mis au jour, industrie lithique, céramique, ossements fauniques, malacofaune, et aux structures mises en évidence notamment, Jean-Noël Guyodo dégage les caractères originaux, mixtes en quelque sorte dans leurs enracinements simultanés marins et terrestres, des peuplements successifs de la minuscule plate-forme isolée aujourd'hui de la voisine île de Houat à laquelle elle était rattachée au temps néolithique (niveau marin plus bas de quelque cinq mètres).

Les conclusions générales données par Jean-Marc Large et par Grégor Marchand soulignent à l'évidence la valeur archéologique toujours vive des travaux faits par les Péquart : « *Depuis 70 ans,* précise G. Marchand*, personne n'a fouillé en France de sites mésolithiques aussi importants que Téviec et Hoedic !* ». Jean-Marc Large n'est pas moins convaincant dans son témoignage scientifique : « *(…), les découvertes des Péquart, notamment celles de Téviec et d'Hoedic mais aussi dans une mesure différente celles d'Er Yoc'h (et de l'Île aux Moutons), n'ont pas fini d'alimenter le débat actuel en archéologie de la Préhistoire récente. Quelle magnifique consécration posthume : Péquart 1934 et Péquart 1954 sont toujours et encore des références incontournables, actuelles, suscitant énormément d'interrogations, permettant de revisiter leurs fouilles, ce qui situe leur travail, avec l'excellence de la documentation pour l'époque* ».

Voici presque vingt ans, je reçus dans mon laboratoire parisien du Muséum, installé dans le superbe Institut de paléontologie humaine, un monsieur qui m'était apparu d'une timide humilité et animé d'une superbe passion, éclairée, pour la Préhistoire à travers ce que ses parents en avaient connu et ce qu'ils en avaient fait. C'était Claude Péquart, le seul survivant du « clan », selon son propre mot, avec son épouse Odette.

Une dizaine d'années auparavant, un heureux concours de circonstance m'avait conduit à appuyer le projet municipal de réalisation d'un musée « Péquart » au Mas-d'Azil , en Ariège, et de participer activement à son montage. Là furent rassemblées et fort habilement mises en valeur les collections magdaléniennes de très haut intérêt scientifique et muséographique (en raison de certains outils et armes en pierre et os remarquables) provenant des fouilles très bien conduites que le couple Péquart avaient faites dans la fameuse immense grotte du Mas-d'Azil, à l'invitation de l'abbé Breuil lui-même.

Ce musée du Mas-d'Azil concrétisait les résultats d'admirables recherches et mettait heureusement et courageusement un terme public aux convulsions politiques d'un autre temps, à mes yeux, qui avaient mis à l'écart la mémoire des Péquart malgré l'excellence de leurs recherches et celle de leurs publications, parfaitement reconnues sur le plan scientifique. C'est ce rapport positif établi avec l'œuvre scientifique de ses parents qui avait poussé Claude Péquart à me rencontrer.

Les liens qui se sont établis entre nous, encore prolongés par Madame O. Péquart, se sont rapidement concrétisés par le don qu'il tenait à faire au Muséum des documents scientifiques qu'il avait précieusement conservés, en

particulier des séries uniques de négatifs originaux faits par ses parents pendant leurs fouilles, ainsi que les films passionnants qu'ils avaient tournés, consacrés à leurs recherches mais aussi aux populations et aux paysages qui les entouraient.

Une partie des clichés, de haute valeur historique par leur appartenance à une tranche particulièrement féconde des recherches en Bretagne et de grand intérêt archéologique, est ici publiée. Ces documents donnent toute leur actualité scientifique aux résultats des fouilles. Un certain parallélisme se dégage avec ce qui advint des collections archéologiques et anthropologiques elles-mêmes. Comme le montre clairement dans sa présentation Emmanuelle Vigier, directrice du musée de Carnac, Saint-Just et Marthe Péquart avaient fait don, en leur temps qui précédait les lois patrimoniales sur l'archéologie, de leurs collections à divers musées et institutions, dont précisément Carnac et l'Institut de paléontologie Humaine.

Les responsables à l'origine du recueil et de l'exposition rendant hommage au clan Péquart, en particulier Monsieur Henri Buttin et Monsieur Pierre Buttin, ont justement fait précéder les contributions scientifiques par trois textes inédits des Péquart. Celui de Saint-Just Péquart reproduit une conférence qu'il avait faite en 1938 sur la vie à Hoedic. Les analyses quelque peu négatives qu'il porte sur la population de l'île et son économie assoupie placée sous l'autorité de son recteur sont à propos tempérées par H. Buttin, auteur récent d'une prenante histoire d'Hoedic.

Les deux premiers textes que rencontreront les lecteurs sont du fils, Claude, rédigés en 1980 et 1990 avec le recul bénéfique du temps. Ils y trouveront des témoignages vivants, émouvants, parfois dramatiques sur leur histoire, vraiment pas banale, et éclairants pour l'histoire des recherches préhistoriques à un moment où, hormis celles des Péquart et de rares autres, elles n'avaient pas atteint un haut niveau d'analyse ni de description des données. Comment ne pas apprécier dans toute sa substance humaine et scientifique sa filiale conclusion, quand on sait et mesure les apports de Saint-Just et Marthe Péquart à la Préhistoire, à la connaissance des Mésolithiques, à la compréhension de leurs rites funéraires d'une richesse inégalée dans ces nécropoles marines et grandioses de Téviec et Hoedic ? : « *Il m'est toutefois impossible de terminer sans renouveler l'admiration sans borne que j'ai pour mon père et ma mère. Sentiments dictés non seulement par un amour filial bien naturel mais aussi par la conviction d'avoir eu pour parents des êtres tout à fait exceptionnels* ».

Denis Vialou

Professeur au Muséum national d'histoire naturelle,
Institut de paléontologie humaine.

Marthe et Saint-Just Péquart racontés par leur plus jeune fils

Claude Péquart

Fils de Marthe et Saint-Just Péquart (1916-1994) [1].

Claude Péquart (1953).

Avant-propos

Mes parents ont commencé leurs activités archéologiques trois ou quatre ans avant ma naissance. Ce que je vais en dire résulte, dans une large mesure, de ce que j'ai retenu des propos échangés devant moi. La mise à sac de notre maison de Nancy, en 1945, s'accompagna de la destruction de toutes nos archives familiales, ou peu s'en faut, ainsi que des documents concernant la Préhistoire, en particulier le dossier contenant l'échange de correspondance avec les confrères préhistoriens de Marthe et Saint-Just Péquart. J'ai toutefois des souvenirs très vivaces, quelquefois brefs, d'épisodes vécus que j'ai enregistrés bien avant que je n'atteigne l'âge de raison.

Dans ce qui suit, quand je dis « nous », je parle bien entendu du « clan Péquart ». Cependant, pas plus mon frère que ma sœur ou moi-même n'eurent de rôle important dans les activités de Marthe et Saint-Just. Ce qu'ont accompli mes parents, ils auraient pu le faire sans leurs enfants. Il aurait cependant fallu qu'ils nous remplacent pour coltiner les brouettées de sable et de cailloux, manier le crayon ou la plume, illustrer une grande partie de leurs publications. Ils n'auraient pas eu non plus, avec des tierces personnes, l'autorité et la rigueur qu'ils ont manifestées vis-à-vis de leurs enfants. Pour nous trois, ce fut toujours une joie de partager leur vie et de jouir de leur présence. Nous avons hérité d'eux le goût de fréquenter qui nous voulions, sans toujours tenir compte de la plus élémentaire correction inhérente au milieu dont nous étions issus, la souplesse de l'échine n'étant pas du tout une caractéristique familiale.

Je n'ai pas besoin d'insister sur mon état d'âme quand j'ai écrit les quinze dernières pages de ce récit. Ce furent les plus pénibles et la plaie n'est toujours pas refermée malgré mes 74 ans.

1. Manuscrit achevé en février 1990, adapté pour cette publication par Pierre Buttin, avec l'accord et les corrections d'Odette Péquart, épouse de l'auteur.

Une origine lorraine

Je ne connais presque rien sur l'origine de notre famille. Mon père fut appelé Saint-Just car, depuis des générations, tous les mâles de la famille étaient ainsi prénommés, moi y compris. L'origine de cette coutume résulte de ce que l'un de mes ancêtres, fervent partisan des idées du conventionnel Saint-Just [2], prénomma son fils « Saint-Just » et ses deux filles « Victoire » et « Fraternité ». Je puis donc dire, sans trop me tromper, que cette famille remonte au moins à la Révolution.

Plus près de nous, un déserteur polonais de la Grande Armée qui se cacha au milieu de la forêt vosgienne lors de la campagne de France, fut secouru par l'une de mes ancêtres qui, tout un hiver, affronta les tempêtes de neige pour lui porter de quoi subsister dans une hutte qu'il s'était construite en plein milieu des bois. Ce cher homme ne trouva rien de mieux pour la remercier que de lui faire un enfant. Je suis convaincu de la véracité de cet épisode de l'histoire familiale, l'ayant entendu raconter par mon père, par l'une de ses sœurs et par mon grand-oncle Victor Péquart.

Il est enfin certain que mon trisaïeul Péquart fut compagnon dans la corporation des « charpentiers », non seulement charpentier du bâtiment mais aussi charpentier de marine. Il participa lors de son « Tour de France » à l'édification du viaduc de Morlaix, sans doute en mettant en œuvre la charpente étayant la maçonnerie et retirée à la fin des travaux.

Voilà en peu de mots une généalogie succincte de mes ancêtres paternels, encore faut-il la prendre au conditionnel. Quant à mes ancêtres maternels, je ne sais absolument rien.

Plus près de nous, Saint-Just Péquart père, bien connu à Épinal, avait son entreprise à Saint-Laurent, faubourg de cette ville. De son mariage avec Adélaïde Richier, naquirent trois enfants : ma tante Marie l'aînée, Saint-Just mon père et ma tante Marguerite que je n'ai jamais connue. Mon grand-père mourut jeune, à l'âge de 53 ans. Il avait un frère, Victor Saint-Just (il y eut beaucoup de Saint-Just dans la famille), pharmacien à Verdun dont sa femme était originaire.

À sa naissance, en 1881 [3], mon père Saint-Just était affligé d'un pied bot mais la déformation était bien plus légère que celle qu'il me donna à ma naissance. Il fut soigné par une vieille montagnarde qui lui imposa, alors qu'il marchait à peine, de porter un appareil de sa fabrication dont elle resserrait les liens périodiquement. C'était un remède de rebouteux qui eut pourtant une efficacité évidente. La déformation était invisible, sauf pour ceux qui en étaient avertis. Ce procédé est repris de nos jours avec des appareils plus sophistiqués mais basés

2. Louis Antoine Léon de Saint-Just (1767-1794) : révolutionnaire exalté, tenant d'une démocratie égalitaire sans pauvres ni riches ; il fut l'un des principaux orateurs de la Montagne auprès de Robespierre qu'il accompagna dans sa politique... jusqu'à la guillotine. (Note de Melvan)

3. L'acte de mariage de Saint-Just Péquart donne comme date de naissance le 15 mars 1880 et non 1881. (Note de Melvan)

sur le même principe, à savoir forcer les jeunes os à se replacer normalement.

Sa grand-mère maternelle vivait à Nancy mais, trop prise par son métier (j'en parlerai plus loin), elle n'aurait pas pu s'occuper de son petit-fils. C'est pourquoi ce fut à Verdun et non pas à Nancy que, sous l'autorité de son oncle Victor, mon père passa ses années de collège. Il en conserva du reste un piètre souvenir. Puis il obtint sa licence en droit à la faculté de Nancy.

« *Il eut pu faire carrière de magistrat, par exemple, tout comme un autre. Mais l'amour de son indépendance, le besoin de jouir de la libre expression de ses idées, l'horreur d'un ligotage quotidien dans les lisières d'une hiérarchie à gravir degré par degré, à condition d'être bien en cour, la médiocrité d'un traitement de fonctionnaire qui l'eût contraint à de modestes moyens financiers, tout cela devait le déterminer à opter pour le négoce.* » (Marthe Péquart)

J'ajoute à ces propos que Saint-Just disait bien souvent qu'il n'avait aucun goût pour défendre des crapules, ni celui de condamner un homme, fût-il coupable.

Saint-Just rencontre Marthe

Ses études terminées, ce fut à l'occasion d'un mariage qu'il rencontra pour la première fois celle qui allait être sa compagne durant quarante années. Du côté de ma mère, le tout premier contact fut assez décevant. Par contre, ce fut pour Saint-Just l'illumination, la révélation, la découverte de la femme de sa vie ! Ma mère m'a parlé plus d'une fois de cette première impression : l'ensemble du personnage, son aspect bourru, sa petite taille, ses yeux de myope derrière des

Marthe et Saint-Just Péquart (circa 1930).

lorgnons tels qu'on les portait en ce temps-là, ses moustaches en croc et l'incapacité qu'il avait de rester en place plus d'un quart d'heure sans rien faire ou sans manifester ouvertement sa pensée. Pour lui, une réception était une corvée, une perte de temps qu'il estimait pouvoir consacrer à quelque chose de plus intéressant. Les mondanités n'étaient pas du tout son genre… Pourtant ce fut ainsi qu'il rencontra l'élue de son cœur ! Malgré cette première impression défavorable, ma mère comprit vite que Saint-Just pouvait être le compagnon idéal. De toute la soirée, ils ne se quittèrent plus, négligeant leur entourage. À partir de ce jour, ils n'eurent de cesse de se revoir, le coup de foudre était devenu réciproque.

En ce temps-là, dans la société bourgeoise, l'infériorité des femmes était fort ancrée dans l'esprit des hommes y compris, il faut le dire, dans celui de mon père pour qui, jusqu'alors, le sexe faible n'était bon qu'à faire le ménage, à s'occuper des enfants et à recevoir « ces dames au thé de cinq heures ». Aussi ce fut une révélation pour Saint-Just de s'apercevoir, au bout de quelques minutes, qu'il avait en face de lui une femme pas comme les autres. Non seulement elle était jolie, mais il en émanait une intelligence, un sens de l'à-propos et une façon de penser totalement différente des dames de leur entourage. Bien en chair, comme on appréciait alors les femmes, comme Renoir savait les peindre, Marthe avait le teint mat, des cheveux châtains, soyeux et aussi fins que des fils d'araignée, à tel point qu'elle était rarement bien coiffée. Une denture éclatante contrastait avec la matité de sa peau au bout de quelques jours passés sous le soleil d'été. Ses yeux marron, d'une infinie douceur, lançaient des éclairs dans ses rares moments de colère. Elle fusillait alors du regard ses adversaires, surtout quand on s'avisait de toucher à son époux. Les qualités que Saint-Just avait décelées en elle étaient bien ancrées dans sa personnalité. Ce qu'elle pensait, sa façon de s'exprimer, son opinion sur ce qui l'entourait lui étaient propres et c'est ce qui subjugua mon père *ipso facto*.

Née le 18 juillet 1884, Marthe (Lucie, Nestorine) César était la troisième enfant d'un architecte autodidacte. Son père, aîné de quatre enfants, avait quitté sa Belgique natale pour venir à pied, par petites étapes, se fixer à Nancy. Il commença par être le « grouillot » d'un architecte pour, peu à peu, monter dans le métier jusqu'à ce qu'il crée son propre cabinet. Marié à Marie-Aline Mallien, il eut quatre enfants, Fernand, Berthe, Marthe et André. Les deux garçons suivirent les traces de leur père en faisant l'école des Beaux-Arts de Paris et devinrent architectes à leur tour.

Dès son plus jeune âge, Marthe se passionna pour la musique et suivit les cours du conservatoire de Nancy, tant dans la classe de piano que dans celle de chant. Saint-Just, lui aussi bon musicien, jouait du violoncelle et du basson. La musique fut un élément très important contribuant à rapprocher mes parents.

Cette rencontre fut le début d'une brouille tenace entre Saint-Just et sa mère soutenue par ses deux sœurs, brouille qui devint définitive à partir de la disparition de mon grand-père. En effet, ma grand-mère, estimant que Marthe n'apporterait rien au futur ménage, se retran-

chant derrière la loi, refusa son consentement, alléguant que son fils était trop jeune pour se marier dans de telles conditions. Saint-Just fut donc obligé d'attendre ses vingt-cinq ans révolus pour adresser à sa mère, conformément à la loi, « ses sommations respectueuses » pour pouvoir passer devant monsieur le Maire, ce qui se fit un mois, jour pour jour, après le vingt-cinquième anniversaire de Saint-Just, le 18 avril 1906 [4].

La quincaillerie nancéienne

Après sa licence de droit, Saint-Just dut décider de son avenir. En raison de la mésentente avec sa mère et ses sœurs, il n'était pas question de reprendre l'affaire de son père. Son désir d'indépendance l'encouragea à aller trouver sa grand-mère Richier pour lui demander de collaborer avec elle dans son commerce.

Madame Richier-Raison dirigeait alors la plus importante quincaillerie de Nancy, créée en 1845 par son beau-père. Du décès de son époux, en 1887, jusqu'à sa mort à l'âge de quatre-vingt-trois ans, elle s'employa à développer son entreprise. Je ne puis m'empêcher de citer des extraits de journaux parus après sa mort :

« *… Mme Richier-Raison, la négociante connue vingt lieues à la ronde dans le monde du bâtiment, depuis la mort de son mari, était restée à la tête du vaste commerce de métaux de la rue St Georges… C'est à la force du poignet que le couple avait conquis la fortune. La prospérité ne les avait pas changés, leur train de vie restait le même… Il y a une trentaine d'années, les chefs des principaux commerces de fer et métaux étaient secondés par des femmes réputées pour la solidité de leurs jugements et leur activité… Mme Richier-Raison aura été la dernière survivante de cette époque déjà éloignée…* »

On peut aussi lire ailleurs : « *… deux ans avant sa mort, son petit-fils, M. Saint-Just Péquart, ayant terminé ses études de droit, elle l'appela auprès d'elle afin de lui donner les notions commerciales et la suite de sa maison qu'elle lui destinait…* » [5]

Cette dernière affirmation n'est pas tout à fait exacte. Si Saint-Just commença bien en 1903 ses premières armes dans la quincaillerie, ce fût à son initiative. Au fond d'elle-même, Grand-mère Richier songeait à lui pour lui succéder mais elle accepta sous certaines conditions. Saint-Just se plia à toutes ses exigences. C'est ainsi qu'abandonnant le col dur de l'étudiant, il endossa la blouse grise des employés et débuta dans le métier en poussant une charrette à bras pour livrer des clients. Ses anciens copains de faculté et leurs parents dont la plupart étaient avocats, magistrats, médecins et autres professions libérales, le regardaient d'un œil plutôt narquois et désapprobateur. Sachant ce qu'il voulait, mon père faisait semblant de ne rien voir, s'efforçant de ne pas réagir devant les réflexions ironiques dont il était l'objet, ron-

4. Alors, la date de naissance de Saint-Just Péquart serait le 18 mars 1881. (Note de Melvan)

5. Cf. article de la *Revue internationale* reproduit en encart. (Note de Melvan)

Une maison modèle, ancienne maison Richier-Raison

Saint-Just Péquart, petit-fils et successeur

Nancy, rue Saint-Georges

Cette importante Maison fut fondée vers 1820 par M. François Richier. Après des débuts pénibles, il put acquérir une clientèle importante dans les salines de la région, pour lesquelles il fabriquait de grandes quantités de rivets nécessaires à l'entretien des poêles d'évaporation. En 1845, sur les conseils de sa femme, il s'adjoignit un commerce de quincaillerie qui fut dirigé par Mme Richier-Raison. Lorsque la fabrication mécanique menaça de remplacer brusquement la clouterie à la main, il développa la vente des fers. Il mourut en 1887 et sa veuve lui succéda. Deux ans avant sa mort, en 1905, elle appela auprès d'elle son petit-fils M. Saint-Just Péquart, afin de lui donner les notions commerciales nécessaires pour reprendre la suite de sa maison qu'elle lui destinait. Depuis, M. Saint-Just Péquart n'a fait que moderniser l'organisation de la Maison, modifier et transformer les locaux devenus insuffisants vu l'essor acquis.

La quincaillerie tient la place des n° 81 et 83, rue Saint Georges, dispose de trois monte-charges qui permettent de communiquer et transporter les marchandises des sous-sols aux étages supérieurs. Les sous-sols contiennent une réserve d'environ 100 tonnes de boulons, 50 tonnes de pointes et rivets, et un stock considérable de grosse ferronnerie, de crémones de bâtiments et garnitures, de cuivre rouge et jaune en barres.

Au rez-de-chaussée sont les magasins de vente, le dépôt des fers et articles courants.

Au premier, dans deux vastes pièces bien ménagées et très claires sont les bureaux et archives ; viennent ensuite dans les pièces voisines, et soigneusement disposés dans des casiers et compartiments, des serrures et verrous de sûreté, des ferme-impostes, ferme-portes, des paumelles, des séries de timbres de tous modèles et un assortiment des mieux complets d'outillages et pièces détachées françaises et étrangères pour mécaniciens : étaux, vilebrequins, machines à percer et clefs de tous modèles. À proximité se trouve un vaste dépôt de tous calorifères et fourneaux grands et petits, en fonte émaillée de tous genres et fabrications, françaises et étrangères. L'assortiment des fournitures intéressant les diverses corporations du bâtiment, la maçonnerie, la menuiserie, la ferblanterie et la plomberie, y est des mieux représenté. S'y trouvent également des aciers de ressorts, aciers laminés, des scies circulaires, des passe-partout à bois et à pierre et un assortiment complet de scies à ruban.

Au deuxième étage se trouvent les articles de ménage, en suffisance pour garnir une ville entière et faire des milliers de ménagères heureuses. L'énumération en serait trop longue, je cite simplement au hasard du crayon : des séries de casseroles de toutes formes et de toutes dimensions en fonte brute, oxydée, étamée et émaillée, des cafetières, des réchauds potagers, des grilloirs à café, des moules à glace et à gaufres de formes amusantes, des baquets et seaux de zinc et récipients de toutes dimensions en tôle galvanisée.

Au troisième étage sont renfermés et classés divers articles pour caves, des réchauds à pétrole ou alcool, des balances, des lessiveuses, des arrosoirs, des pressoirs pour fruits, de nombreux articles de lampisterie, tout le petit outillage agricole et de culture, et un assortiment complet de tout ce qui touche à la robinetterie en bois et cuivre.

À l'étage supérieur nous trouvons toujours rangés avec ordre et soin, des articles et accessoires de jardinage, chaises et tables de jardin, et de nombreux articles intéressant la construction.

Dans les dépendances qui donnent sur une vaste cour sont contenus une quantité de tous types et modèles de fourneaux en fonte brute et articles de foyer et chauffage ordinaire. Une partie de ces dépendances est réservée aux articles relatifs à la construction et au bâtiment, je dis : accessoires de rampe, appuis pour balcons de croisées, châssis de toiture, regards et tuyaux de descente en fonte, tous divers articles intéressant les entrepreneurs.

Vu le besoin toujours plus grands d'obtenir des articles parfaits en serrurerie, M. Saint-Just Péquart possède une manufacture de serrurerie à la Croix-au-Bailly (Somme), en vue de satisfaire à la fabrication de la marque RR, si réputée. Depuis il s'est vu dans l'obligation de lancer la marque S.J.P. pour divers articles nouveaux.

Le chantier extérieur à la ville est relié à la gare de Nancy-St-Georges par une voie de raccordement qui permet d'avoir constamment en stock 600 tonnes de poutrelles double T et 100 tonnes de gros ronds et carrés, ce dont la maison Saint-Just Péquart s'est fait une spécialité, évitant ainsi de graves ennuis résultant de l'attente de livraisons parfois longues et toujours ennuyeuses. C'est un des grands avantages dont profite la nombreuse clientèle de la maison.

Quincaillerie des Péquart à Nancy.

Extrait d'un numéro spécial de la Revue internationale, *à l'occasion d'une exposition à Nancy, non daté.*

geant son frein, maîtrisant son caractère. Il savait où il voulait aller et avait la ferme intention d'y parvenir.

Il apprit, sous la direction des employés du magasin, à reconnaître les différents clous, rivets, écrous et boulons, limes ou râpes à bois, fers ronds, profilés et autres poutrelles, bref tout ce que contenait la maison. Presque chaque soir, sa grand-mère, à la manière du jeu de Kim [6], l'obligeait à répéter sa leçon journalière. Tout cela ne dura que très peu de temps car Saint-Just avait une excellente mémoire. Il subit finalement, face à la « mère Richier », toutes les épreuves avec succès.

Je dois dire ici que ça n'était nullement par familiarité qu'on appelait madame Richier-Raison « la mère Richier », loin de là. C'était un titre qu'elle revendiquait car, dans la corporation, elle était à Nancy la « mère » des compagnons du fer qui, en faisant leur Tour de France, étaient hébergés par elle jusqu'à ce qu'elle leur trouve du travail.

Après cette première initiation, il fallut passer à l'apprentissage des travaux de bureau : comment rédiger les lettres aux clients, comment établir les factures, comment tenir le service du contentieux, bref, tout le travail d'écriture, pour cela comme pour le reste, sous la direction d'employés experts dans leur branche et supervisé par sa grand-mère. Il s'astreignit à apprendre à taper à la machine quand celle-ci fit son apparition. Il put rapidement devenir compétent dans tous les services, sauf celui des achats, trop délicat aux yeux de son aïeule. Il dut cependant s'y mettre dès son décès. Il eut alors la sagesse de se confier et d'écouter les avis des vieux employés de la maison dont pas un seul ne fût remercié lorsqu'il reprit l'affaire. J'en ai connu quelques-uns que mon père continuait à vouvoyer tandis qu'eux continuaient à le tutoyer comme à ses débuts. Bien qu'il soit devenu le patron, ils l'avaient surnommé « le petit patron » non seulement en raison de sa petite taille mais aussi en opposition avec la patronne qu'avait été la « mère Richier ».

Il dirigea ainsi la maison de 1905 à 1914, arrivant le premier au bureau et repartant le dernier. Pendant ces neuf années, la maison « Richier-Raison, Saint-Just Péquart successeur » prit de plus en plus d'importance. Les constructions modernes étant à leurs débuts, Saint-Just misa beaucoup sur le commerce des fers à béton et bien lui en prit.

Ses occupations ne l'empêchèrent pas de s'intéresser aux arts, aux artisans et aux sciences. C'est ainsi qu'au cours de sa vie, il sauva une entreprise de broderie (Les Broderies lorraines). Il mit le pied à l'étrier à Jean Prouvé (fils de Victor [7], chef de l'École de Nancy) qui s'était lancé avec beaucoup de talent dans la ferronnerie d'art mais qui bifurqua vers la construction métallique industrielle. Ce fut une grande déception pour mon père de voir cet artiste se déconsidérer en empruntant une autre voie, bien plus lucrative il est vrai. Il aida plusieurs artisans

6. Le jeu de Kim a pour principe de proposer une série, puis de la modifier sans que l'autre regarde et de demander ce qui a été modifié. (Note de Melvan)

7. Victor Prouvé fut mon tout premier professeur de dessin. Il fut avec sa femme et ses cinq ou six enfants hébergé chez mes parents pendant quelques mois à Champigneulles car Nancy était souvent bombardée par l'artillerie et l'aviation allemande.

à tenir le coup (je pense à un plombier et à un garagiste) et, pendant l'Occupation, il soutint un jeune préhistorien victime de nombreux ennuis familiaux et pécuniaires [8].

Vie sociale et familiale

Jeunes mariés, Marthe et Saint-Just s'installèrent dans un petit appartement, rue Sigisbert-Adam, où naquirent mon frère en 1907 et ma sœur en 1908 [9]. Se trouvant alors trop à l'étroit, ils transportèrent leurs pénates dans une maison entourée d'un grand parc, juste en face de la gare de Champigneulles, propriété qui était cernée par le haut mur de la brasserie Trampitsch, la Meurthe et le chemin de fer. Le bruit du rail devint si familier à nos oreilles qu'un train n'ayant qu'une minute de retard réveillait toute la maison. C'est là que je suis né, à la cave, sous un bombardement. Notre famille y vécut jusqu'en 1924, puis mon père acquit une vaste maison à Laxou, faubourg de Nancy [10].

Saint-Just recevait très souvent des amis mais n'aimait pas aller chez les autres. Il se fit une réputation d'homme bourru, presque sauvage, bref invivable. Dans un sens, c'était la réalité car il aimait s'entourer d'un très petit nombre de gens qu'il choisissait soigneusement, sans tenir compte des contingences mondaines auxquelles tout le monde s'astreignait par convenance. Il recevait soit monsieur, soit madame, sans juger bon d'inviter son conjoint ! Inutile de dire que cet état d'esprit le mit au ban de la *gentry* nancéienne. Ceux qui faisaient fi de cet ostracisme prenaient un réel plaisir à fréquenter sa maison qui leur était largement ouverte.

Mes parents s'occupaient à jouer de la musique, à monter des pièces d'amateurs ou encore en d'interminables discussions jusqu'à des heures fort avancées de la nuit. Leurs principaux partenaires étaient le bijoutier Rongat au violon, l'ébéniste Cayette à la flûte traversière, madame Prouvé et ma mère aux deux pianos et Saint-Just au violoncelle ou au basson. Au cours de ces concerts, Victor Prouvé faisait croquis sur croquis, au fusain ou au pastel. J'ai encore en ma possession deux gros albums dans lesquels sont réunis bon nombre de ces croquis qui datent d'avant ma venue au monde.

C'était, Saint-Just ne s'en cachait pas, mener une vie de bourgeois mais il n'en faisait pas étalage par des excentricités inutiles. Deux voitures, des engins de modèle courant, pas de grands couturiers parisiens, une couturière de la ville pour habiller ma mère, pas de grands

8. Il s'agit de Jean-Jacques Hatt cité dans un autre texte inédit de Claude Péquart : « *(…) venu faire ses premières armes sur nos fouilles du Mas-d'Azil* ». Hatt (1913-1997) est ensuite devenu professeur à l'université de Strasbourg et spécialiste de l'archéologie gauloise et gallo-romaine. (Note de Melvan)

9. Les Péquart ont eu trois enfants : Marc né à Nancy le 16-02-1907 et décédé à Carnac le 25-08-1979 ; Hélène née à Nancy le 30 août 1908 et décédée le 2 février 1975 ; Claude né le 18-08-1916 à Champigneulles et décédé à Carnac le 16-06-1994. (Note de Melvan)

10. Devenue depuis la mairie de cette commune.

faiseurs pour vêtir son mari. Il y avait des domestiques : cuisinière, femme de chambre pour l'entretien des pièces, jardinier pour le parc et le potager, chauffeur pour ma mère qui n'avait pas son permis (ce qui était le cas pour la majorité des femmes à cette époque). Une femme de lessive venait aussi une fois par quinzaine laver le gros linge.

Marthe et Saint-Just à Laxou (1925).

Je me souviens d'elle car elle était affligée d'un énorme goître frémissant sous son menton. Pour le gosse que j'étais, il attirait mon regard et m'intriguait fortement. Pauvre femme. Les mains toutes gercées, elle ne voulait pas qu'on lui donne un sou de plus que ce qu'elle demandait. Si parfois ma mère lui donnait plus que son dû, nous pouvions être certains que sa visite suivante était accompagnée soit d'un panier de champignons, soit d'une pleine boîte de noisettes ou de tout autre produit que la nature fournissait aux différentes saisons et qu'elle allait chercher dans la forêt voisine. Elle fréquenta la maison jusqu'au jour où on la trouva morte en plein bois, son corps déjà à moitié décomposé. J'étais alors âgé de sept ans et je ne l'ai connue que sous le nom de « Mère Agathe ».

Marthe et Saint-Just Péquart par Victor Prouvé.

Maison des Péquart à partir de 1924, devenue la mairie de Laxou.

Pour un homme de constitution normale, la vie que menait mon père aurait été déjà fatigante. Or il était plutôt sans grande défense, petit, sec comme un sarment de vigne. Beau garçon tout de même, quand il le voulait il pouvait avoir beaucoup de prestige. Il ne vivait que sur ses nerfs et devait périodiquement recharger ses « accus ». Tous les deux mois environ, il cessait toutes activités pendant soixante heures d'affilée. Le vendredi soir, il se couchait à sept heures, une énorme cruche de lait à portée de sa main, et dormait, ouvrant de temps en temps un œil pour absorber une grande tasse de lait et se replonger aussitôt dans les bras de Morphée. Malheur à celui ou celle qui faisait du bruit dans la maison. Le lundi matin, il reprenait ses activités, frais comme un gardon.

Cette vie dura, à peu de chose près, jusqu'à la guerre de 1914.

La guerre de 1914-1918

Lorsqu'il s'était agi pour mon père de faire son service militaire qui durait trois ans à l'époque, il en fut exempté. Malgré cela, il jugea de son devoir de s'engager au début de la guerre et fut incorporé comme simple soldat dans le train des équipages. Saint-Just revêtit l'uniforme de deuxième classe, laissant à sa femme et à ses employés non mobilisés la direction de la maison de commerce.

Puis ce fut l'avance foudroyante des Allemands, la bataille de Grand-Couronné, l'échec de Morhange et la résistance française devant Nancy et Charmes. Les uhlans, coiffés de leur chapka et brandissant leurs lances étaient allés, à leur extrême avance, jusqu'au village de Cercueil, le bien nommé. La retraite française s'arrêta à cet endroit, à la première bataille de la Marne, les Allemands ayant été contraints de faire face au général Gallieni et ses fameux taxis.

Ce fut alors, en octobre 1914, la « course à la mer » [11] : cette opération empêcha l'adversaire de déborder l'armée française qui put faire sa jonction avec le contingent britannique. Saint-Just faillit perdre le peu de vie qui lui restait, non en raison d'une blessure mais de l'épuisement physique qui le terrassa après avoir conduit son camion 53 heures d'affilée, au bout desquelles il tomba sans pouvoir se relever. Il s'effondra sur son volant et ne reprit connaissance que deux jours plus tard, mais resta épuisé durant de longs mois [12]. Saint-Just fut alors envoyé dans le midi, dans un centre de « repos » où il s'ennuya à mourir et dut faire face aux tracasseries militaires. Il fit alors des pieds et des mains pour se faire démobiliser. Réformé définitivement en novembre 1915, il fut reconnu inapte à toute fonction dans l'armée, aussi minime fût-elle.

Rejoignant alors Nancy, il y retrouva les siens mais fut contraint de laisser marcher son commerce presque sans lui. Sa faiblesse était trop grande pour qu'il puisse reprendre son travail à plein temps. Sa femme, efficacement aidée par un fidèle employé, prit pour un temps la direction. Saint-Just venait cependant périodiquement se tenir au courant et donner les instructions nécessaires à la bonne marche de la maison dont l'activité était fort ralentie du fait de la guerre. [13]

Marthe et Saint-Just

Contrairement à l'éducation que toute jeune fille de la bourgeoisie recevait à l'époque, Marthe se cultiva par elle-même, lisant en cachette des livres « à ne pas mettre entre toutes les mains ». Cette soif de lecture, due au peu d'instruction que l'on donnait alors aux femmes, ancra dans son esprit des idées bien arrêtées et souvent des plus intransigeantes. Le moindre mensonge, la moindre incorrection vis-à-vis de ses proches, venant d'un quelconque personnage, fût-il le président de la République, valait à son auteur un camouflet dont chaque mot était pesé avec soin pour porter jusqu'au tréfonds de son interlocuteur. Elle détestait l'injustice, pardonnait très vite une faute avouée mais ne pouvait supporter l'hypocrisie. Quand elle « piquait une rogne », il valait mieux rester à distance et surtout ne pas lui répondre pour ne pas envenimer les choses. Mais je ne l'ai pas vue plus de trois ou quatre fois dans cet état.

Saint-Just était, quant à lui, un véritable paquet de nerfs. Il avait une répartie immédiate, employant bien souvent des mots dépassant sa pensée. S'il écoutait avec attention ce qu'on lui disait, il aimait à émettre ses idées en s'accompagnant de grands gestes. Il se fit très mal voir par bon nombre de personnes pour un mot prononcé trop rapide-

11. Série d'opérations qui firent suite à la bataille de la Marne et aboutirent à la stabilisation du front et à l'enfouissement des armées adverses en deux réseaux de tranchées. Une lutte de vitesse étira une ligne de feu ininterrompue jusqu'à la mer du Nord. (Note de Melvan)

12. Au cours de la dernière guerre, on dénomma cet état : « misère physiologique ».

13. Quand il avait fini ce qu'il avait à faire à Nancy, il revenait rapidement à Carnac pour se consacrer à sa passion toute neuve pour l'archéologie.

ment. Ses sautes d'humeur disparaissaient aussi vite qu'elles étaient apparues. Bien souvent, s'apercevant qu'il avait dépassé les limites de la bienséance, il n'hésitait pas à s'excuser des termes employés tout en maintenant son point de vue sur les idées émises. Cependant, ceux qui le connaissaient réellement ne s'en offusquaient pas pour autant. S'il employait des images exagérées, il les accompagnait presque toujours de l'adage « *mutatis, mutandis* » pour atténuer l'outrance de ses propos. Il faisait partie de ces personnes ayant une somme de connaissances très étendue. Il lisait et enregistrait une moyenne d'un livre tous les deux jours. Bien qu'il affirmât n'avoir aucune mémoire, il pouvait aller dans sa bibliothèque, en tirer un ouvrage et y trouver, presque immédiatement, la citation à laquelle il faisait allusion au cours d'une conversation.

Je ne dirai jamais assez combien était immense l'amour et l'estime que se portaient mutuellement mes parents. Ils avaient une telle similitude de pensée que, lorsqu'ils devaient répondre à l'un de leurs correspondants et qu'ils le faisaient chacun de leur côté, il n'y avait à changer ni un mot ni une virgule dans leurs réponses respectives. Cette union se traduisait parfois par une sorte de négligence à l'égard de leurs enfants. Mais aucun de nous, que ce soit mon frère, ma sœur ou moi-même, ne s'en plaignit vraiment bien que parfois un geste, une attitude affectueuse envers nous, nous aurait mis un peu de baume au cœur. Cela changea cependant du tout au tout à partir du moment où ils ne nous considérèrent plus comme des enfants mais comme des êtres avec qui ils pouvaient converser. Et encore, moi, le benjamin, je fus le plus favorisé car, venu au monde avec les deux pieds bots, un strabisme effrayant et une santé plus que fragile dans mes toutes premières années, je fus bien mieux entouré que mes aînés et même gâté par ma mère, si bien que les corrections paternelles n'avaient que très peu d'effet sur moi.

La vie de Marthe s'est arrêtée le jour de la disparition de son mari. Elle ne lui survécut que pour terminer, en collaboration avec sa fille Hélène, la publication des résultats des travaux faits en commun. Elle disparut trois ans après la parution du dernier ouvrage sur les fouilles du Mas-d'Azil faites, comme toutes les précédentes, en commun avec son mari.

La Préhistoire révélée aux Péquart

C'est en 1912 que les Péquart commencèrent à s'intéresser à la Préhistoire, intérêt qui se transforma rapidement en passion. Comme beaucoup d'événements dans la vie de chacun, le hasard fut l'artisan de cet engouement.

Voulant découvrir les provinces françaises, leur ami peintre Victor Prouvé leur demanda s'ils connaissaient Carnac et sa région. Sans évoquer particulièrement les dolmens et les menhirs, il leur vanta les charmes du pays, sa lumière, les fontaines et les chapelles, la côte aux faciès si différents à quelques kilomètres de distance. Il leur décrivit les costumes, les coiffes, leur parla des cérémonies traditionnelles, des

pardons autour des lieux saints qui se rencontrent un peu partout, du mélange de gentillesse et de rudesse des habitants, d'un langage guttural parlé avec bien plus d'aisance que le français.

Mes parents avaient déjà parcouru la Bretagne, depuis le Mont Saint-Michel jusqu'à la Pointe du Raz, mais ne connaissaient pas la région d'Auray. Ils n'avaient donc jamais vu la perspective des alignements qui, en ce temps-là, étaient bien dégagés par l'exploitation de la lande. Elle servait en effet de nourriture aux petites bretonnes pie-noires. Ces vaches qui produisaient un lait riche en crème pour bien peu de pitance, ont pour ainsi dire disparu de nos jours.

Arrivés à Carnac, ils logèrent dans ce qui était alors l'unique hôtel du bourg, situé place de l'église. Chaque matin, ils étaient réveillés par les cloches appelant les fidèles à la prière et par le criaillement des choucas effarouchés. Ils découvrirent dans ce joli bourg le porche de l'église Saint-Cornely, la chapelle Saint-Colomban, les fontaines et les « douets », autrement dit les lavoirs. Ils parcoururent la plage de sable fin bordée de dunes plantées de pins quelque trente ou quarante ans auparavant. Ils virent les marais salants en pleine exploitation, apprirent, tant au Pô qu'à la Trinité, comment on élevait les huîtres, goûtèrent au « far » et au gâteau breton transpirant le beurre, bien souvent rance. Ils virent le sabotier et le charron en plein travail et apprécièrent les crabes et les homards provenant des casiers mouillés dans la baie par les pêcheurs des environs. En somme, ils virent tout de Carnac, donc inévitablement ses mégalithes et le petit musée créé par James Miln, gentleman écossais, qui avait fait des recherches archéologiques dans la région (villa romaine, alignement, tumulus Saint-Michel).

Ce fut là qu'ils firent la connaissance de Zacharie Le Rouzic.

Rencontre avec Zacharie Le Rouzic

Je ne pense pas qu'il faille m'attarder sur cette personne connue dans le pays carnacois ! C'est le grand préhistorien qui avait donné ses collections au musée à la condition que son propre nom soit associé à celui de Miln. Le pays regorge de ses portraits et photos, soit en « pékin » soit, le plus souvent, vêtu de son costume régional. Une fresque, d'un goût douteux, le représente sur les murs de la sacristie de la chapelle Saint-Michel, glorifié et couronné par quelque divinité.

Haut en couleur, très enjôleur, il savait, sans qu'il y paraisse, dire les mots appropriés pour séduire ses interlocuteurs. Il le faisait avec d'autant plus de facilité que, s'exprimant en breton bien mieux qu'en français, il avait soin de faire croire que la traduction de sa pensée bretonne pouvait avoir été mal interprétée. À l'époque où les Péquart firent sa connaissance, sa réputation était déjà établie. Il s'était passionné pour les menhirs et les dolmens en suivant les traces de James Miln, et avait créé le musée qui portait son nom. À l'âge de onze ans, Zacharie Le Rouzic avait commencé au service de l'Écossais par porter les bagages et autres instruments nécessaires à ses recherches. Des années plus tard, il œuvra personnellement pour la sauvegarde des

mégalithes carnacois. Sa valeur en ce domaine a été, et est encore, reconnue de tous.

J'ai le souvenir d'un bel homme, le visage buriné par l'air de la campagne bretonne qu'il parcourait quotidiennement. Comme tant d'autres, il a cherché la signification des alignements et, comme tant d'autres, n'est jamais parvenu à une solution étayée par l'ombre d'une preuve. Je crains qu'il n'en soit ainsi encore longtemps.

Zacharie Le Rouzic
en costume traditionnel (circa 1930).

Doué d'une très forte personnalité, Z. Le Rouzic savait être affable et courtois quand il y trouvait son compte. Il impressionna très fortement Marthe et Saint-Just Péquart. Il sut les intéresser à ses travaux et les guida dans le pays, alors quadrillé par des chemins de terre caillouteux, bordés d'ajoncs poussant sur les murets de pierre sèche qui clôturaient les champs. Les grandes routes n'étaient pas aménagées comme aujourd'hui. Ils étaient contraints, bien souvent, de circuler à bicyclette et je me souviens avoir été transporté dans un panier fixé au guidon de l'engin paternel. C'est dire si j'ai respiré de bonne heure l'air carnacois !

L'un de mes parents fit un jour la découverte, soi-disant fortuite, d'une très belle pointe de flèche à ailerons et pédoncule. Les Péquart supposèrent par la suite que le hasard avait été « encouragé » afin de stimuler leur passion naissante pour les antiquités de la région. Toujours est-il que ce fut bien cette pointe de flèche qui mit le « feu aux poudres » et amena mes parents à une activité de plus en plus grande dans ce domaine inconnu d'eux jusqu'alors, au point d'abandonner toute autre occupation.

Ils accompagnèrent Z. Le Rouzic dans des prospections en 1912 et 1913, sans vraiment y contribuer. Ils le suivaient et observaient comment il procédait tout en constatant les résultats. Une fois rentrés chez eux, à Nancy, ils approfondissaient la question en se constituant une documentation la plus complète possible. Péquart lisait l'anglais à livre ouvert et les ouvrages sur le sujet dans cette langue étaient déjà fort nombreux à l'époque. Chaque livre qu'ils estimaient avoir quelque intérêt pour Carnac était adressé à Z. Le Rouzic pour enrichir le musée. Ils se mirent aussi, peu à peu, en rapport avec les compétences de l'époque.

Fouilles dans la région de Carnac

À la fin de la guerre de 1914, les Péquart avaient ainsi acquis des connaissances, livresques sinon pratiques, sur la Préhistoire en général et non uniquement sur ce qu'ils avaient vu dans la région de Carnac. Forts de leurs connaissances et du rétablissement de mon père suite aux conséquences de son passage aux armées, vint le moment où ils estimèrent pouvoir collaborer avec Z. Le Rouzic et améliorer les techniques de fouilles. Ils apportèrent de solides moyens financiers et du matériel. Ils apportèrent aussi des méthodes plus rationnelles pour faire les relèvements nécessaires de couches archéologiques qui devaient disparaître du fait de la continuation des travaux.

Ils collaboraient ainsi depuis déjà quelques années avec Z. Le Rouzic quand le congrès de Liège, en 1921, permit aux Péquart de faire la connaissance du professeur Eugène Pittard [14], anthropologue de la faculté de Genève, de réputation mondiale. E. Pittard et sa femme se prirent d'amitié pour mes parents, amitié solide, inébranlable, qui ne cessera qu'à la mort de E. Pittard. Il eut le courage et la loyauté, dans les moments les plus tragiques de 1944, de ne jamais douter des Péquart.

Connaissant les travaux effectués avec Z. Le Rouzic, E. Pittard incita vivement mes parents à publier quelques résultats de leurs recherches. C'est ainsi que, fin 1922, parut leur première publication intitulée : « *Carnac, fouilles faites dans la région* ». Bien que rédigée et financée par les Péquart, cette première publication fut signée en premier par Z. Le Rouzic, par déférence envers lui (il avait seize ou dix-sept ans de plus que Saint-Just). Les travaux avaient été faits d'égal à égal, en parfaite collaboration. L'année suivante, une deuxième publication parut dans les mêmes conditions. Ces écrits, comme tous ceux qui suivirent, furent rédigés par ma mère, rectifiés par mon père, puis soumis à l'approbation de Z. Le Rouzic. Il y apportait les remarques et rectifications qu'il jugeait nécessaires. Les trois, s'étant mis d'accord, donnaient alors le « bon à tirer » [15].

Bien que n'étant âgé à cette époque que de cinq ou six ans, certains faits me sont restés en mémoire, comme cet incident dont je fus l'acteur principal et bien involontaire. Dans la publication concernant le tertre du Manio, on peut voir sur une photo la grande dalle n° 3 soulevée par deux crics afin d'explorer ce qu'il y avait dessous. Les crics étaient puissants et bien ancrés, capables de soutenir le poids du bloc. La dalle soulevée d'une quarantaine de centimètres, mon père me demanda de m'y faufiler et de lui rendre compte de ce que je voyais. La moitié de mon corps étant à peine engagée dans le trou, j'entendis des éclats de voix qui me firent ressortir. Ma mère était en train de pousser l'une de ses très rares crises de fureur. Elle qui, d'ordinaire, avait une voix si douce et mélodieuse, poussait des cris qui s'entendirent,

14. Anthropologue très connu dans le monde scientifique, sa femme, écrivain, signait ses œuvres sous le nom de Noëlle Roger. Ce couple genevois eut à l'égard de ma mère et de nous tous une attitude pleine de bonté.

15. On trouvera en annexe une liste des publications de Marthe et St-Just Péquart.

j'en suis certain, jusqu'à la ferme du Manio. Elle reprochait à mon père de m'avoir demandé de me glisser dans le trou, arguant d'une possible défaillance de l'un des crics, ce à quoi mon père répondait qu'il était sûr de son matériel et qu'il savait s'en servir... Je me glissai entre eux deux, les tirant l'un et l'autre par leurs basques, tellement j'étais surpris de les voir s'entre-déchirer. Jamais je ne les avais vus se comporter d'une telle manière, eux qui étaient toujours si unis et si posés, même au cours de discussions les plus vives comme il arrive souvent entre personnes qui sont constamment ensemble. Enfin, tout se calma. Après plus de soixante ans, ce souvenir m'est resté ancré dans la mémoire.

En raison de leur destruction, les documents écrits manquent pour faire une liste précise des travaux de Marthe et Saint-Just Péquart en collaboration avec Z. Le Rouzic, il ne reste que des albums de photos. L'« *Inventaire des monuments mégalithiques de la région de Carnac* », signé Z. Le Rouzic mais édité en 1965 par son gendre, M. Jacq, comporte des omissions quant à ceux qui ont contribué aux découvertes. C'est par exemple le cas de la fouille sur l'île Thinic en 1916 : Saint-Just en était, ainsi que le montre une photo de cette fouille où il figure en bonne place.

Tout le produit des fouilles faites en commun avec Z. Le Rouzic fut laissé à ce dernier pour le musée de Carnac. La collection dite « Le Rouzic » comporte aussi tout ce que Marthe et Saint-Just Péquart ont trouvé avec lui. Il est juste que le nom des Péquart soit gravé sur la plaque de marbre énumérant les bienfaiteurs du musée. Z. Le Rouzic n'aurait pu faire des recherches importantes à l'époque sans le concours des Péquart. La modeste subvention qu'il avait obtenue pour la restauration du cromlech d'Er Lannic, grâce à l'intervention des Péquart auprès du Dr Capitan [16], n'aurait pas été suffisante.

Après la rupture avec Z. Le Rouzic, on n'a plus fait allusion à la participation du couple lorrain, à quelques rares exceptions près. On ne les connaît plus que par les découvertes de Téviec et d'Hoedic, ce qui est pour le moins réducteur. Je n'ai nullement la volonté de minimiser la valeur de Z. Le Rouzic mais je tiens à rappeler le rôle important que les Péquart ont eu dans les recherches préhistoriques dans la région de Carnac.

La rupture avec Z. Le Rouzic

Les racines de cette rupture remontent au jour où le docteur Capitan est venu sur les chantiers de fouilles du Breton et des Lorrains. Jusqu'alors, le travail en commun s'était révélé très efficace, Z. Le

16. Joseph-Louis Capitan (1854-1929) mena une double carrière de médecin et de préhistorien. Spécialiste de la Préhistoire des Amériques, il fut nommé professeur au Collège de France en 1907 à la chaire d'américanisme. Il occupa aussi, jusqu'à la fin de sa vie, un poste clé au ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts dans le cadre de la commission des monuments préhistoriques. (http://www.pole-prehistoire.com). (Note de Melvan)

Rouzic apportant sa parfaite connaissance des lieux, les Péquart y adjoignant leurs connaissances plus livresques, leurs relations avec d'autres archéologues et leurs analyses. C'est alors qu'apparut ce quatrième personnage au sein du trio. Z. Le Rouzic connaissait J.-L. Capitan de longue date mais ce furent les Péquart qui resserrèrent les liens entre eux.

Je me souviens fort bien du docteur Capitan, homme de Faculté, certainement très érudit. J'ai encore du personnage une image très nette. Il était barbu, dans les soixante-cinq ans et déjà l'allure d'un vieillard à la silhouette fortement voûtée. M. Franchet, l'archéologue réputé pour sa causticité et ses réflexions insolentes, disait qu'il avait « *un compteur à gaz dans le dos* ». D'une élocution saccadée et heurtée, il avait du mal à prononcer une phrase d'un seul coup.

J.-L. Capitan était toujours accompagné d'un couple, monsieur et madame V. Au cours d'un congrès, M. Franchet interpella madame V. en l'appelant « *madame Capitan…* » ! Il se reprit aussitôt, mais le mot était lancé… l'avait-il fait exprès ? La vie privée de chacun n'a aucune importance, mais madame V. était un peu envahissante. Non seulement elle suivait J.-L. Capitan partout, mais elle se mêlait à des conversations dont les sujets lui étaient étrangers. La plantureuse « mère V. », ainsi nommée par tous ceux qui les fréquentaient, s'occupait de tout et de tous, se permettait de couper la parole, même à des érudits tels que E. Pittard ou É. Carthaillac (alors à la veille de sa disparition). Son aplomb, sa suffisance et son toupet étaient remarqués par tous mais personne n'osait faire la moindre critique en raison de la notoriété et de l'âge de J.-L. Capitan. On la fuyait le plus possible. Pendant ce temps, monsieur V., tout petit et rondouillard, suivait le train sans rien dire, si ce n'est de temps en temps avec un fort accent étranger : « *pour moi, vous savez, tous ces cailloux ne m'intéressent pas* » (j'ai entendu moi-même cette phrase à plusieurs reprises).

Au cours des fouilles du Manio, J.-L. Capitan manifesta le désir de participer à la rédaction et à la publication des recherches. Il était peut-être grand anthropologue mais il n'avait en aucune façon participé aux fouilles. Mon père lui répondit qu'il travaillait avec Z. Le Rouzic, qu'ils publieraient ensemble et qu'il savait manier la langue française. Réponse brutale, cassante, presque impolie. Vu la différence d'âge, Saint-Just Péquart aurait pu y mettre un peu plus de formes, mais connaissant son tempérament, cette réplique n'avait rien de surprenant.

Le climat se modifia alors insensiblement mais, sournoisement, J.-L. Capitan s'employa à mettre le grappin sur Z. Le Rouzic, sans que ce dernier ne s'en rendit compte, au début tout au moins.

Er Yoc'h et Er Lannic

Au-delà des monuments, les Péquart s'intéressaient aux lieux d'habitation de ceux qui les avaient construits. Le camp du Lizo était déjà connu. Z. Le Rouzic et les Péquart y firent des fouilles en commun (comme en témoignent des photos). En 1923, toujours en collabora-

tion avec Z. Le Rouzic, ils commencèrent les fouilles d'Er Yoc'h. Cet îlot est situé non loin et au nord-est de la grande plage de Houat, au large de Quiberon. Un ancien recteur de l'île, l'abbé Lavenot, y avait signalé en1886 des traces de poteries et de silex. Mon père fit alors l'acquisition d'un bateau pour faire les travaux tant à Houat qu'à Er Lannic pour la restauration des cromlechs. Ce bateau nous fut indispensable pour les recherches ultérieures. Nous avions ainsi toute liberté, sans être tributaires du bateau d'un pêcheur.

Dans les rares documents qui me restent, j'ai un exemplaire de la publication que Z. Le Rouzic fit paraître en 1930 sur la restauration des cromlechs d'Er Lannic et qui porte des annotations de la main de ma mère. Cette publication dit que la restauration d'Er Lannic a été faite sous la haute direction du docteur Capitan. Or, J.-L. Capitan ne pouvait supporter le moindre trajet en bateau. Je l'ai vu porté par des ouvriers au pied d'un menhir pour y rester affalé pendant des heures à se remettre de la traversée en bateau, pourtant fort brève depuis Port-Navalo. Comment alors aurait-il pu diriger et travailler dans de telles conditions ! Nous avions notre « base » à Port-Navalo, à l'auberge des Bayle. Les annotations de ma mère précisent que Saint-Just Péquart régla non seulement le coût des travaux (bateau, ouvriers, matériel) mais aussi la note de l'auberge pour la pension de Z. Le Rouzic et du trio Capitan.

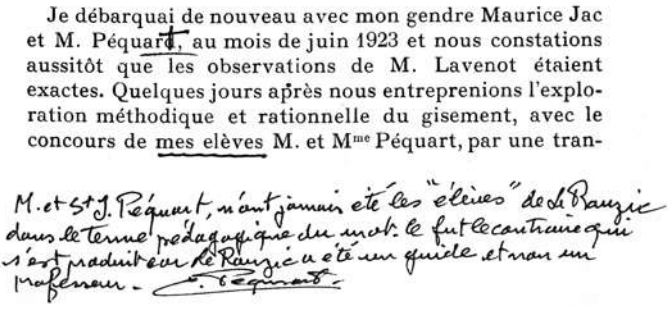

Je débarquai de nouveau avec mon gendre Maurice Jac et M. Péquart, au mois de juin 1923 et nous constations aussitôt que les observations de M. Lavenot étaient exactes. Quelques jours après nous entreprenions l'exploration méthodique et rationnelle du gisement, avec le concours de mes elèves M. et Mme Péquart, par une tran-

M. et St J. Péquart, n'ont jamais été les "élèves" de Le Rouzic dans le terme pédagogique du mot. Le fut le contraire qui s'est produit car Le Rouzic a été un guide et non un professeur. - J. Péquart.

Publication de Er Yoc'h avec les commentaires de Claude Péquart.

Er Lannic fut publié et signé par le seul Z. Le Rouzic en 1930 (les travaux avaient été terminés en 1926), de même que les fouilles d'Er Yoc'h effectuées au cours des mêmes années 1924-1926. Dans ces deux publications, Z. Le Rouzic ne fait qu'évoquer ses « élèves » Marthe et Saint-Just Péquart. Or, quelque temps avant la rupture, il avait fait parvenir à mes parents le brouillon du texte sur Er Yoc'h. Z. Le Rouzic avait l'intention de joindre à sa propre signature celle des Péquart. Dans les rares papiers qui me viennent de mes parents, je possède ce brouillon de Z. Le Rouzic, à la première personne du pluriel. Ce texte présente un crâne humain, néolithique aux yeux de Z. Le Rouzic alors que les Péquart l'estimaient beaucoup plus récent en raison du milieu dans lequel il avait été trouvé, totalement différent du reste de la station.

Le « *Corpus* »

La publication du *Corpus des signes gravés des monuments mégalithiques du Morbihan* [17] fut le prétexte de la rupture navrante et définitive d'une collaboration de près de quinze années avec Zacharie Le Rouzic.

L'histoire de la réalisation de cet ouvrage s'étale sur plusieurs années. Z. Le Rouzic avait réuni toute une documentation, en particulier des photographies, sur les monuments et les gravures que l'on peut trouver sur les blocs constituant l'ossature des constructions. Il fut aidé pour la constitution de cette documentation par d'autres personnes dont monsieur Keller. Les Péquart estimèrent qu'il fallait en faire profiter la communauté des archéologues en rassemblant et en commentant cette documentation. Ils s'efforcèrent de la compléter au fur et à mesure des recherches faites en collaboration avec Z. Le Rouzic. Mais les Péquart ne purent faire ce travail sans y mettre le temps et l'argent nécessaire. Au cours des années, s'accumulèrent tous les éléments figurant dans la publication définitive. Avec beaucoup de prudence et en employant le plus souvent le conditionnel, ces documents furent classés. Le texte fut alors écrit avec une tentative d'interprétation, avec l'approbation des trois auteurs. Chacune des gravures reproduites dans l'ouvrage avait fait l'objet d'une vérification sur place et était accompagnée d'un calque interprétatif en superposition.

Un vif incident survint quand il fut question de dédier l'ouvrage à une personnalité du monde scientifique comme cela était l'usage pour un travail important. Mes parents avaient eu à maintes reprises l'occasion de rencontrer et demander conseil au professeur Marcellin Boule [18], fondateur de l'I.P.H. (Institut de paléontologie humaine [19]) et paléontologue de réputation mondiale. Malgré sa valeur scientifique, il faisait preuve d'une très grande simplicité. M. Boule accepta que le *Corpus* lui soit dédié mais ceci ne fut pas du tout du goût de Z. Le Rouzic qui aurait voulu que le Dr Capitan soit le bénéficiaire de cette dédicace. Les Péquart n'ayant que faire de J.-L. Capitan, le veto de Saint-Just fut irrévocable : Marcellin Boule et personne d'autre ! Les Péquart demandèrent par ailleurs à Camille Jullian, alors grand spécialiste de la civilisation gauloise, de bien vouloir préfacer l'ouvrage.

Toujours en égard à la différence d'âge, les Péquart avaient inscrit en premier le nom de Z. Le Rouzic. Mais, le jour où ils présentèrent le manuscrit au professeur Boule, celui-ci prit sa plume, raya le

17. Cet ouvrage publié en 1927 aux frais de mes parents par un éditeur de Nancy fait encore l'objet des convoitises de nombreux spécialistes, si j'en juge par le prix que l'on m'en a offert pour le dernier exemplaire broché que je possède.

18. M. Boule encouragea beaucoup Marthe et Saint-Just dans leurs recherches. Il est l'auteur du remarquable ouvrage intitulé *Les hommes fossiles* qui fut longtemps le bréviaire des anthropologues et des paléontologues. Ce livre fut réédité à plusieurs reprises, les dernières éditions avec la collaboration de H. Vallois.

19. En 1909, le Prince Albert I[er] de Monaco charge l'abbé H. Breuil et M. Boule de préparer un projet d'institut de recherche consacré à la Préhistoire qui donnera naissance à l'Institut de paléontologie humaine. (Note de Melvan)

nom de Z. Le Rouzic et le réinscrivit au-dessous de ceux de mes parents. Il s'était rendu compte combien était importante la part prise par les Péquart dans l'élaboration du *Corpus*.

C'est ce qui occasionna la rupture officielle et définitive entre les Péquart et Z. Le Rouzic. Le Breton proclama que c'était lui qui avait accompli le travail, que les Péquart étaient ses élèves et qu'il devait avoir priorité sur eux.

Ainsi se termina la collaboration des Péquart avec Zacharie Le Rouzic.

Fouille à Er Yoc'h (Houat) en 1926.

Relèvement d'un menhir, Er Lannic 1924.

L'affaire Guénin – Le Rouzic

Quelque temps après la scission, Saint-Just Péquart n'hésita pourtant pas à défendre Z. Le Rouzic quand ce dernier fut la victime d'une campagne menée contre lui.

Parmi le peu de documents qui me restent de mes parents, je possède le dossier de quelques correspondances sur le conflit Guénin – Le Rouzic, incident regrettable, indigne de ceux qui l'ont provoqué. Ces documents montrent que, malgré le différend entre Zacharie Le Rouzic et Saint-Just Péquart, ce dernier savait reconnaître les qualités du Breton.

G. Guénin était, en 1939, le secrétaire général de la Société préhistorique française dont mon père avait assuré la présidence quelque temps auparavant. En mars de cette même année, il tenta de monter une campagne dénigrant les travaux de restauration que Z. Le Rouzic avait effectués dans les alignements de Carnac. Il avait alerté non seulement les membres de la S.P.F. mais encore bon nombre de membres de la Société polymathique du Morbihan. Cette dernière avait tenté, au cours de l'une des séances, de faire voter une motion critiquant l'action de Z. Le Rouzic. G. Guénin avait aussi demandé son avis à Saint-Just Péquart, croyant que ce dernier approuverait son action. Tout le monde était au courant de la brouille entre Z. Le Rouzic et les Péquart.

Malheureusement pour G. Guénin, Saint-Just lui répondit point par point dans un sens totalement opposé à ce qui était attendu. St.-J. Péquart prit la défense du Breton et en fit part à l'abbé Breuil qui, lui aussi, avait été mis en cause.

Cette affaire date de mars 1939 et Z. Le Rouzic décéda en septembre de la même année. On peut donc supposer qu'en raison de son état de santé, Z. Le Rouzic ne pouvait déjà plus assurer lui-même sa défense et que l'attaque dirigée contre lui tombait à point nommé pour avoir l'approbation d'une majorité des gens qui lui étaient hostiles. Manque de chance pour les calomniateurs, St-J. Péquart et H. Breuil s'opposèrent à cette cabale.

Les Péquart entre les campagnes de fouilles

Les années 1918 à 1925 furent riches en collaboration entre Z. Le Rouzic et les Péquart. Bien que sa maison de commerce soit très prospère sous sa seule direction, Saint-Just se décida à s'adjoindre la collaboration des frères Charles et Hippolyte Aerts. L'entreprise devint la maison Aerts-Péquart et Cie. En changeant la raison sociale, mon père n'avait émis qu'une seule condition envers ses associés : il réservait trois mois à trois mois et demi chaque année pour pouvoir se consacrer entièrement à l'archéologie. Le reste du temps, il s'engageait à diriger seul la maison, laissant à ses collaborateurs la faculté de prendre autant de temps qu'ils désiraient, pourvu que les uns comme les autres gardent des contacts assez étroits pour que les affaires ne pâtissent pas de cet arrangement, disposition qui s'avéra satisfaisante pour tous.

Sitôt rentré à Nancy, il reprenait le collier et, de sept heures jusqu'à dix-huit heures trente, avec une interruption d'une demi-heure pour déjeuner, il consacrait son temps à sa maison de commerce. Mais en dehors de cet horaire bien précis, il « fermait le rideau » pour s'adonner, avec sa femme puis avec ses enfants quand ceux-ci eurent atteint l'âge de raison, à différentes activités.

Marthe et Saint-Just Péquart à leur table de travail
(circa 1930)

Il n'y avait pas une minute de perdue, les déjeuners comme les dîners étant des plus frugaux et expédiés en moins de vingt minutes. Néanmoins, pendant que quatre d'entre nous mangeaient sans bruit (en ayant bien soin de ne pas mettre les coudes sur la table sinon on avait vite fait d'attraper un coup de manche de couteau…), le cinquième lisait à haute voix, tout comme dans le réfectoire d'un couvent. Le silence n'était pas imposé aux autres qui pouvaient interrompre le lecteur pour faire quelques remarques ou demander des explications sur ce qu'ils entendaient. Ces lectures étaient des plus diverses, allant du roman policier aux ouvrages des plus sérieux d'Émile Zola ou d'Anatole France en passant par Kipling, Jules Verne ou par des récits

d'expéditions comme la « Croisière noire » [20] ou bien encore la vie du père de Foucault ou celle de René Caillé. Le repas de midi se terminait toujours par une tasse de café faite à la façon arabe, ce que je continue à faire encore maintenant. Le soir, nous montions tous au « studio », vaste pièce située au deuxième étage de la maison. Là se trouvaient toute la documentation et toute la bibliothèque « scientifique ».

Pendant la journée, ma mère s'y retirait, mettant en ordre les notes des carnets de fouilles de mon père, en essayant de décrypter son écriture en pattes de mouche ou bien celle de l'abbé Breuil (ce qui n'était pas une mince affaire). Elle rédigeait le premier « jet » des futures publications. Le soir, c'était la lecture de ses écrits, les réflexions et les observations qu'il fallait y apporter, quelquefois au prix de vives discussions entre les deux époux pour mettre à sa place le mot approprié pour la clarté du texte. Ces manuscrits, maintes et maintes fois remaniés, tapés et retapés à la machine, étaient enfin jugés bons pour être portés à l'imprimeur. Et l'on passait à autre chose.

Toutes les soirées n'étaient pas occupées qu'à cela. Il fallait nettoyer, restaurer et classer avec méthode les objets récoltés au cours de l'été. Beaucoup d'entre eux étaient fixés sur des cartons avec les explications nécessaires, tout ceci pour être exposés dans les musées d'origine. Au cours de ces travaux que je qualifierais de « manuels », l'esprit n'étant pas contraint à être véritablement occupé, là encore, l'un de nous lisait à haute voix tandis que les autres s'occupaient de diverses manières, en exécutant une tapisserie de haute laine, en reconstituant des poteries, en classant des silex et des ossements ou encore en faisant des dessins des dites poteries, gravures sur os, etc.

D'autres soirées étaient consacrées à la musique avec ma mère au piano, mon père pinçant ses lèvres sur l'anche de son basson et mon frère s'efforçant de souffler juste dans sa clarinette. Les deux autres essayaient d'accompagner maman en chantant plus ou moins juste. Nous avions trois recueils fort bien faits de chansons anciennes, allant du Moyen Âge jusqu'à la Révolution.

D'autres fois enfin, nous assistions à des conférences, des concerts ou des pièces de théâtre. La ville de Nancy avait encore gardé quelques restes de l'activité culturelle et artistique qui avait fait son renom quand elle était ville frontière avant 1914.

Le dimanche était consacré à de longues discussions avec les trois ou quatre intimes qui fréquentaient la maison. Ces journées étaient pour moi pleines d'attrait. Bien entendu, je ne participais pas à ces échanges d'idées mais j'essayais le plus possible d'enregistrer ce que j'entendais. J'en ai appris là bien plus qu'au lycée.

En 1928, mes parents fondèrent l'A.L.E.A., l'Association lorraine d'étude anthropologique, qui devint, dès sa création, une société très active, réunissant plus de 200 membres la première année. Chaque saison, d'octobre à mai, une dizaine de conférences y était données.

20. Première expédition automobile transafricaine, la Croisière noire propose en 1924-1925 une voie nouvelle à travers le Sahara pour relier les colonies d'Afrique noire. (Note de Melvan)

Le professeur Pittard prononça la première, inaugurant la salle que Péquart avait fait construire tout exprès pour être le siège de l'association. Cette salle comprenait 250 places, une cabine de projection, une scène, une petite coulisse servant de vestiaire aux conférenciers, une bibliothèque et un petit laboratoire de photographie. Chaque année paraissait un bulletin contenant les textes des conférences et autres articles concernant l'anthropologie sous toutes ses formes. L'A.L.E.A. disparut dans la tourmente de 1939, comme tant d'autres choses. Les Péquart ne furent pas les seuls à s'occuper de l'association, ils surent s'entourer de collaborateurs dévoués et efficaces.

Émile Bouillon, Hoedic 1932.

Je veux ici consacrer un paragraphe tout spécial à monsieur Émile Bouillon, instituteur dans l'une des écoles de Nancy. Passionné de Préhistoire, le « père Bouillon », nous l'appelions ainsi tout comme ses élèves sans qu'il en prenne ombrage, nous accompagna sur nos fouilles depuis 1928 jusqu'à la guerre, sacrifiant une grande partie de ses vacances pour manier la pioche ou la truelle. Bandes molletières au jarret, béret basque en tête, il était le type parfait de l'instituteur de l'époque, prenant sa mission d'enseignement comme un sacerdoce. Tous ses actes, que ce soit à la campagne dans la maison de ses beaux-parents, sur nos fouilles ou en ville, étaient faits dans un but pédagogique et devaient servir de base à un enseignement pour les jeunes cervelles dont il avait la charge. Il fut pour mes parents un auxiliaire plus que précieux soulevant les plus gros cailloux sans le moindre effort, ce qui ne l'empêchait pas d'être d'une habileté sans pareille pour dégager avec délicatesse les squelettes mis au jour. Il assura pour l'A.L.E.A. le secrétariat tout au long de l'activité de l'association. Il manifesta pour mes parents un très grand attachement et un dévouement sans pareil même après leur disparition. Il garda pour nous, les enfants, la même attitude jusqu'à son décès. Je dois aussi citer notre ami d'en-

fance André Richard qui vint souvent sur nos fouilles et assura, avec É. Bouillon, la bonne tenue administrative de l'A.L.E.A.

La crise de 1929 toucha la maison Aerts-Péquart comme elle atteignit toute l'économie du pays. Saint-Just et ses associés amputèrent leurs ressources personnelles pour que la société continue son activité. Notre vaste maison de Laxou nécessitait, pour son entretien et ses dépendances, un nombreux personnel qui compta jusqu'à six personnes. Au moment de la crise, le couple ne voulant pas quitter le cadre qu'il s'était créé au bout de vingt-trois années de vie commune, il fallut réduire les dépenses. Ma sœur, alors âgée de vingt et un ans, consentit à partager avec une « bonne » (comme on disait à l'époque) l'entretien de cette énorme bâtisse, maman consacrant un jour par semaine à les aider à faire à fond l'une des pièces. Tout cela peut paraître futile tant il est vrai qu'à cette époque, il y avait bien plus malheureux que le clan Péquart.

Deux campagnes dans le Finistère

À la recherche des habitats des constructeurs de monuments mégalithiques, les Péquart décidèrent d'aller explorer le sud-Finistère et l'archipel des Glénan : en 1926, découverte et fouille de l'allée couverte de Men Meur au Guilvinec et découverte d'un dolmen sur Brunec, îlot des Glénan, puis en 1927, l'Île aux Moutons.

Dès la restauration de l'allée couverte de Men Meur, des démarches furent entreprises pour classer ce monument, sans succès. Après la guerre, le terrain où il se trouvait étant menacé d'être transformé en lotissement, ma mère intervint auprès de P.-R. Giot, alors directeur de recherches au C.N.R.S. Ce dernier ne put rien faire pour sauver ce monument. Il est vrai que cette construction n'avait rien de particulier en comparaison des autres monuments de ce genre qui sont bien plus grands et plus imposants.

1926 fut le début de neuf années de campagnes de fouilles entreprises dans les îles. Ces lieux, plus ou moins habités, nous contraignirent à camper sur place, donc de nous munir de tout le matériel nécessaire pour nous permettre de vivre et même parfois de survivre, le mot n'est pas exagéré.

Notre fouille sur l'Île aux Moutons, en 1927, n'a jamais été publiée et pourtant un habitat « énéolithique », ainsi classait-on cette période à l'époque, fut découvert [21]. La météo fut à tel point épouvantable que nous avons été contraints d'abandonner au bout d'un mois et demi. Nous ne passions pas deux jours successifs sans pluie, vent, tempête et ouragan. Pour des citadins habitués à tous les conforts, ce fut une

21. Depuis que j'ai écrit ce texte, j'ai pu confier à un préhistorien, R. Joussaume, les quelques documents que j'avais sur cette fouille. Il m'a promis de les publier en extrayant ce qui mérite de l'être. Ceci a été fait : *Le Néolithique de l'Île aux Moutons* (Fouesnant, Finistère) par J.-M. Large et J.-M. Gilbert , *Amarai*, n° 2, 1989. [À cette note de la main de Claude, il faut ajouter le travail effectué par M.-Y. Daire dans l'*Amarai* n° 9 de 1996. Une présentation de M.-Y. Daire, un texte de Marthe, un autre de Saint-Just et leur carnet de fouilles y sont publiés. (Note de Melvan)]

véritable épreuve… [22] Cet été 1927 est d'ailleurs signalé comme ayant été l'un des plus mauvais dans l'histoire du climat local.

Les Péquart eurent alors connaissance d'une rumeur, à Carnac, laissant entendre qu'ils étaient partis dans le Finistère continuer leurs activités d'archéologues parce que Carnac étant le « fief » de Zacharie Le Rouzic, ils n'osaient y revenir… Connaissant le caractère entier et peu commode de Saint-Just, il n'en fallut pas plus pour le décider, en 1928, à reprendre Carnac comme base de ses recherches ultérieures…

Téviec et Hoedic

Saint-Just avait en fait une raison plus sérieuse pour revenir dans le Morbihan. Si certaines trouvailles sont le fait du hasard ou peut-être du flair d'un chercheur, beaucoup résultent d'indications dans des publications préalables, aussi succinctes soient-elles. La motivation des fouilles d'Er Yoc'h fut bien la lecture des quelques lignes de l'abbé Lavenot publiées en 1886 dans le bulletin de la Société polymathique du Morbihan. De même, ce furent les deux pages écrites par F. Gaillard [23] en 1884 qui décidèrent les Péquart, croyant avoir affaire à un habitat néolithique, d'aller planter leurs tentes en 1928 sur l'îlot de Téviec, au large de la presqu'île de Quiberon. Sans l'expérience insulaire acquise à l'Île aux Moutons et le matériel utilisé les deux années précédentes, il eut été impossible de procéder à des fouilles importantes sur cet îlot exposé à tous les vents du large et dénué de tout abri terrestre. Téviec possédait cependant un excellent mouillage pour le bateau, au nord-est de l'île, à l'abri des vents dominants.

Les résultats des fouilles de Téviec firent sensation à l'époque : une nécropole mésolithique comportant 23 squelettes dont 8 enfants. En 1928, on ne soupçonnait pas qu'il existât, en Bretagne, des civilisations antérieures à l'époque néolithique. Les hommes de Téviec et d'Hoedic furent longtemps considérés comme des contemporains des constructeurs des dolmens. [24]

Dès la première campagne de fouilles à Téviec, Marthe et Saint-Just Péquart alertèrent la communauté des préhistoriens et les invitèrent sur place. En effet, sitôt la mise au jour de la première sépulture, ils s'aperçurent qu'ils avaient affaire à quelque chose d'extraordinaire en comparaison de ce qui avait été découvert jusqu'alors dans la région. Personne, à l'exception de M. Schaeffer, alors jeune préhistorien, ne

22. Cf. « *Crânes sous la tempête* » dans ce volume (p. 61) pour les péripéties de ce séjour.

23. GAILLARD F. Une exploration archéologique à l'île de Téviec - 28 août 1883. *Rapport déposé à la Commission des monuments mégalithiques, à la Société d'anthropologie à Paris et à la Société polymathique, à Vannes.* Imprimerie Galles, Vannes 1884, 4 p.

24. Il ne semble pas que ce commentaire de Claude soit exact. Dès les premières découvertes, le lien avait été fait avec des populations mésolithiques. St-Just savait qu'il y avait une discontinuité temporelle et culturelle entre les nécropoles et les mégalithes même si l'hypothèse d'un lien avait été établie lors de la description de certaines sépultures de Téviec. (Note de Melvan)

Campement de Téviec (Saint-Pierre-Quiberon), 1928.

crut utile de se déranger. Saint-Just alla jusqu'à leur offrir le voyage, au besoin même d'aller les chercher chez eux en voiture.

La couche archéologique s'amenuisant jusqu'à disparaître complètement, les chercheurs jugèrent que les fouilles étaient terminées et quittèrent à regret Téviec, ce lambeau de terre bretonne où ils avaient passé des heures si exaltantes. Les campagnes des étés 1928 à 1930 furent pour nous les plus agréables, non seulement en raison des résultats obtenus mais aussi parce que nous étions tous en famille, heureux de travailler ensemble, de vivre en communion d'idées sur cet îlot isolé qui était devenu notre domaine.

Les Péquart se dirigèrent alors vers Hoedic. Mon père se souvenait de la similitude d'aspect entre le gisement de Téviec et un site d'Hoedic examiné huit années auparavant, lors d'un séjour forcé dans cette île, lorsqu'ils fouillaient à Er Yoc'h. Les résultats dépassèrent les espérances : une deuxième nécropole mésolithique fut mise au jour au cours des campagnes de fouilles de 1931 à 1934, avec 9 sépultures concernant 12 squelettes dont 3 enfants.

Téviec fut publié en 1937 avec une étude anthropologique de M. Boule [25] et H. Vallois. Le rapport sur Hoedic, écrit par ma mère, ne fut publié en Belgique qu'en 1954 sous la double signature de Marthe et de Saint-Just Péquart. Mais il fallut attendre 1977 pour que le professeur Vallois fasse paraître l'étude anthropologique des squelettes d'Hoedic dans le mémoire n° 37 de l'I.P.H. L'étude était faite depuis longtemps, la découverte datant de 1934, mais il ne s'était passé que dix ans depuis la fin de la guerre et le dramatique décès de Saint-Just, ce qui peut expliquer le silence de H. Vallois en 1954.

25. Ce fut Marcellin Boule qui fit en sorte que le livre sur les fouilles de Téviec soit publié dans les archives de l'I.P.H.

En fouille à Téviec, 1928.

Téviec et Hoedic ont donné la plus importante collection d'hommes mésolithiques en France. Les études anthropologiques ont prouvé que les hommes de ces deux stations étaient très proches. Vivant en petits groupes, ils se nourrissaient en grande partie de coquillages (ce furent leurs débris de cuisine qui permirent la conservation des squelettes dans un sol acide). Ils laissèrent la place aux premiers agriculteurs et aux premiers éleveurs d'animaux domestiques.

À la fin de la campagne de fouilles de l'été 1934, les Péquart estimèrent n'avoir plus rien à apprendre de cette deuxième station mésolithique.

En parallèle à ces fouilles, de 1929 ou 1930 jusqu'en 1934, mes parents avaient entrepris l'exploration du littoral breton, depuis l'embouchure de la Vilaine jusqu'au Conquet et aux rivages de Molène. Ils firent aussi quelques prospections en Charente. En différents endroits, en particulier le long des cours d'eau et des coupes faites par la mer, ils décelèrent des emplacements dignes d'être exploités. Ils surent dès cette époque qu'il y avait du Mésolithique ailleurs qu'à Téviec ou Hoedic. Je n'ai malheureusement pas les notes concernant ces investigations. Seules les plages de Suscinio et de Kerhillio me sont restées en mémoire.

Au cours de l'hiver 1933, mes parents eurent une longue conversation avec l'abbé Breuil [26] qui leur signala l'état lamentable dans

26. « *Le pape de la Préhistoire* » comme il le disait lui-même. Personnage hors du commun, c'est le moins qu'on puisse dire. Quand il ne portait pas la soutane, ce qui arrivait chaque fois qu'il se rendait sur le terrain, on avait bien du mal à déceler en lui un prêtre, et dans sa silhouette et dans son comportement. Il y eut de longues conversations entre lui et mon père : H. Breuil voulait ordonner chronologiquement les différents gisements alors que St-J. Péquart n'y voyait que des faciès d'époques contemporaines entre elles. Je l'ai maintes et maintes fois rencontré et je me souviens fort bien de son regard vif et narquois et de la rapidité de ses réparties quand il était en face d'un contradicteur,

Hélène et Marthe, apparition d'un bois de cerf, Téviec 1928.

lequel se trouvait le gisement de la caverne du Mas-d'Azil, en Ariège. L'abbé Breuil arriva à les convaincre qu'il était temps que des archéologues expérimentés y fassent une fouille sérieuse. Bien que mes parents aient été certains de la présence d'autres gisements mésolithiques en Bretagne, ils se laissèrent convaincre qu'il était temps de sauver ce qui restait d'Azilien [27], surtout après être allés sur place et avoir constatés dans quel état lamentable se trouvait ce haut lieu de la Préhistoire. [28]

La première raison qui a incité H. Breuil à demander aux Péquart d'aller au Mas-d'Azil fut, et je crois qu'il était sincère, pour tenter de sauver ce qui restait d'Azilien dans cette caverne. Mais il est une deuxième raison : celle qui consistait à éloigner les Péquart de Carnac afin de pouvoir y évoluer tout à son aise. Le grand spécialiste de

d'où les échanges de phrases à l'emporte-pièce avec mon père qui, lui non plus, n'avait pas la langue dans sa poche. Il trouvait toujours, si j'ose dire, la pièce pour boucher le trou. Je parle ici de l'homme ayant entre cinquante et soixante ans et non de l'homme au déclin de sa vie.

27. Azilien : période mésolithique plus ancienne que celle d'Hoedic et de Téviec.

28. Marthe exprimait en avril 1935 son sentiment mitigé dans une lettre à René Hirbec. « *(...) l'abandon de la Bretagne, me fend littéralement le cœur. Mais le sort en est jeté à présent et il nous faut suivre "l'appel du Destin" ! Pour quel résultat ? (...) J'ai des doutes quant au profit scientifique que nous pourrons tirer de nos recherches au Mas-d'Azil. Sans doute recueillerons-nous, de temps à autre, quelques belles pièces magdaléniennes, propres à satisfaire nos goûts esthétiques, mais quel espoir avons-nous, dans l'état de sauvage bouleversement où se trouve la station, de retrouver en stratigraphie les différentes couches préhistoriques intactes ? Pourtant, déterminer en quoi consiste véritablement le Mésolithique pyrénéen, cet Azilien qui conquit la célébrité d'un coup, mais qui depuis ne s'est guère enrichi d'observations ou d'études ultérieures, voilà qui serait précieux pour la Préhistoire ! Fasse donc le ciel que nous trouvions un lambeau de terrain vierge dans la grotte !* »

É. Bouillon en fouille à Hoedic, 1932.

l'art magdalénien voulait se rapprocher de Z. Le Rouzic et des recherches sur les gravures des mégalithes, sans rencontrer l'obstacle de gens connaissant la région mieux que lui. H. Breuil publiera en 1959 un ouvrage intitulé : *Quelques dolmens ornés du Morbihan. Essai de déchiffrement de leurs décoration*[29]. L'abbé Breuil avait montré aux Péquart des dessins de cet ouvrage que ces derniers réfutèrent : pour eux le grain de la pierre bretonne ne pouvait supporter des traces aussi fines.

Le Mas-d'Azil

Une brève description de l'endroit s'impose. Au cours des temps géologiques et par les caprices de la nature, l'Arize, rivière qui passe au Mas-d'Azil, a miné et foré de nombreux passages au travers de la roche pour en arriver à ce qui existe de nos jours. En amont, une grandiose arche, de soixante mètres de haut, forme l'entrée d'un tunnel qui traverse la montagne de part en part, en dessinant un S. La rive droite est trouée comme un gruyère, avec des galeries et des salles plus ou moins imposantes. Ce travail titanesque a été accompli en plusieurs périodes, ainsi que le prouvent les énormes guillochures parallèles qui ont été creusées par les crues successives de la rivière et les dépôts plus ou moins épais d'un limon ocre-jaune absolument vierge de tout vestige humain. Les hommes y ont vécu puis furent chassés par la montée des eaux à plusieurs reprises. La grotte du Mas-d'Azil est digne d'être visitée pour l'ampleur de son arche d'entrée et la hauteur des

29. BREUIL H. (abbé), BOYLE M. E., 1959 - *Quelques dolmens ornés du Morbihan. Essai de déchiffrement de leurs décorations*. Avec le concours de Z. Le Rouzic et de R.-L. Doize. Presses universitaires de France. 145 p.

Campement au Mas-d'Azil, devant la grotte (*circa* 1938).

salles dont aucun faisceau de torches électriques ne pouvait éclairer le plafond.

À plusieurs reprises, la caverne actuelle subit les méfaits des hommes modernes : on a voulu y installer un parking pour les touristes, une salle de théâtre et une salle de conférence. Au début de la dernière guerre, une salle a été nivelée par la société Dewoitine (aviation) en vue d'y mettre des machines qui ne furent jamais montées en raison de la défaite de 1940. Les déblais de ces différents travaux ont été purement et simplement jetés à la rivière ! Combien de trésors archéologiques furent-ils ainsi perdus à jamais ?

En 1884, É. Piette signala, sur la plateforme d'entrée, l'existence d'une civilisation préhistorique qu'il nomma tout naturellement l'Azilien. C'était la première reconnaissance d'une époque intermédiaire entre le Paléolithique et le Néolithique. Il devint l'un des faciès du Mésolithique que l'on a depuis classé dans l'Épipaléolithique.

L'été 1935 vit donc notre exode vers le midi : nous quittions les côtes bretonnes que nous aimions tant pour nous installer sur les rives de l'Arize. Pour qui ne l'a pas vu, on ne peut se figurer dans quel état se trouvait la plateforme de la rive gauche de l'Arize ! En arrivant sur les lieux, nous nous sommes trouvés devant un véritable chaos composé de blocs tombés de la voûte, s'élevant à l'entrée à soixante mètres au-dessus du niveau moyen de la rivière, chaos également composé de tas de déblais et de trous faits par les « grattouilleurs » du dimanche et autres chercheurs de « galets coloriés ».

Un commerce de ces fameux galets coloriés du Mas-d'Azil était établi depuis fort longtemps dans le village. Inutile de dire qu'il y en avait un bon nombre de faux et je suis persuadé que dans les collections des musées, même les plus célèbres, on devrait faire un sérieux tri. Nous en avons trouvés d'authentiques dans les déblais, mais aussi d'autres fabriqués de toutes pièces, certains coloriés avec de la peinture genre Ripolin ! L'abbé Breuil a été client de ces vendeurs régionaux, il nous l'a dit, prétextant qu'il était plus sûr pour l'archéologie que ce fût lui qui en soit le détenteur plutôt que d'autres ignorants en Préhistoire.

Une première campagne de fouilles fut nécessaire pour retrouver des couches intactes sous ce monceau de déblais. L'atmosphère de la

grotte, toujours sèche en raison du courant d'air perpétuel qui y souffle, rendait la terre pulvérulente. Nous soulevions des nuages de poussière plus fine que la plus fine des cendres, à tel point que nous étions obligés de porter un foulard sur le nez et la bouche. Ce travail fut d'autant plus pénible que tous ces déblais furent passés au tamis, ce qui valut à ma mère de contracter une sinusite fort douloureuse qui l'obligea à quitter le chantier durant plus de huit jours.

Saint-Just dans la galerie magdalenienne du Mas-d'Azil.

Avec le recul, nous aurions pu nous passer de cette corvée de tamisage, dénuée du moindre intérêt scientifique. Je cite ici le passage d'une lettre de ma mère écrite à une amie : « *(…) nous avons trouvé à deux mètres de profondeur, de vieilles espadrilles, des mégots, des morceaux d'ouate encore ensanglantés, deux pièces de la République, millésime 1929, un fragment de journal datant de 1929… nous recueillons quelques belles pièces magdaléniennes… mais ce qu'il y a de plus triste, pire encore, des microlithes, des fragments de harpons, quelques galets coloriés, des vestiges humains, des dents de cerf et des coquilles marines perforées, parures incontestables des morts préhistoriques enterrés là… quel désastre pour la science ! Nous en ressentons un véritable cafard qui ne cède qu'avec l'espoir, ô combien aléatoire, de trouver un petit coin oublié des vandales !* » Et cette énumération ne comporte qu'une faible partie de ce qu'en réalité nous avons extrait de ces déblais, transformés en certains endroits en fosse d'aisance avec tout ce que cela comporte !

Pour nous loger, il fut décidé de dresser un campement semblable à ceux que nous avions dans les îles de Bretagne. Il fut installé face à l'entrée de la grotte sur un pré situé sur la rive droite de l'Arize. Notre installation à cet endroit permettait aussi de dissuader les pilleurs d'accomplir leur coupable industrie sur notre fouille mais cela n'empêcha pas de surprendre à plusieurs reprises, en pleine nuit, des visiteurs insolites. Le fait d'allumer les phares de la voiture dans leur direction suffisait à les faire disparaître.

Malgré un nombre de visiteurs trop important à nos yeux, nous étions bien sous cet immense vaisseau de pierre et, même aux heures les plus chaudes de la journée, nous étions toujours ventilés par son perpétuel courant d'air. Le soleil frappait jusqu'à midi l'ensemble de

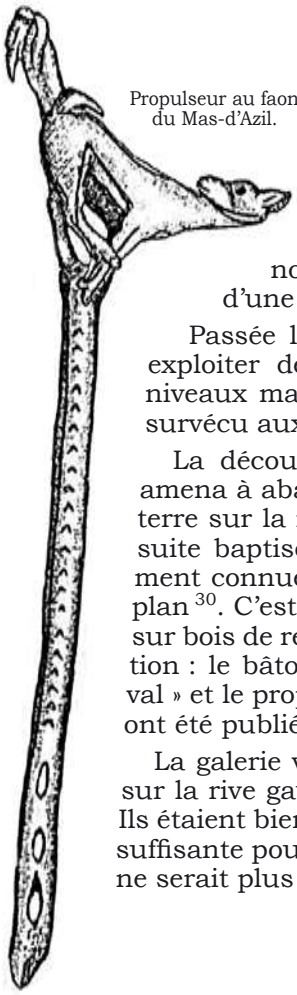

Propulseur au faon du Mas-d'Azil.

la plate-forme. Nous étions bercés par le murmure de la rivière, sauf aux périodes de crue où il fallait hurler pour nous faire comprendre tant le grondement de l'eau résonnait sous la voûte. Une multitude de choucas nichaient dans les anfractuosités du rocher. Leurs cris et le bruit de l'eau étaient les seuls sons atteignant nos oreilles avec, de temps en temps, celui du klaxon d'une auto passant sur la route longeant la rivière.

Passée la phase de nettoyage, nous pûmes découvrir et exploiter des « couches en place ». Ce furent d'abord des niveaux magdaléniens avant un lambeau d'Azilien qui avait survécu aux nombreux bouleversements subis par le site.

La découverte du gisement magdalénien en 1937, nous amena à abandonner la rive gauche pour nous enfoncer sous terre sur la rive droite afin de fouiller la galerie qui fut par la suite baptisée « galerie Saint-Just Péquart ». Je l'ai parfaitement connue, d'autant plus que ce fut moi qui en ai relevé le plan [30]. C'est là que les Péquart ont découvert deux sculptures sur bois de renne, remarquables par leur originalité et leur finition : le bâton de commandement dit « au protomé [31] de cheval » et le propulseur dit « au faon » [32]. Les résultats des fouilles ont été publiés en 1960 dans les *Annales de paléontologie*.

La galerie vidée de son contenu, le couple Péquart retourna sur la rive gauche pour continuer ce qu'ils avaient commencé. Ils étaient bien conscients qu'une seule génération ne serait pas suffisante pour tout exploiter mais que ce qui était fait avec soin ne serait plus à faire.

30. Cette galerie avait été découverte par M. et Mme Mandement qui exploraient alors les nombreuses cavernes des environs pour y découvrir des lieux plus ou moins mystérieux. Dans la grotte de Bédeilhac, ils n'hésitèrent pas à creuser à coup de mines une galerie artificielle sur plusieurs mètres de profondeur à la recherche de la « Dame Blanche » censée hanter l'endroit.

31. Protomé : partie antérieure séparée du tout, tel qu'un buste d'homme. Ici, tête de cheval servant de motif décoratif. (Note de Melvan)

32. Cette découverte popularisera le thème si extraordinaire du « faon à l'oiseau » : un faon qui tourne la tête pour observer deux oiseaux perchés sur la matière qui sort de son corps. Mais défécation ou naissance ? Dans une récente analyse, Jean Clottes suggère plutôt la naissance d'oiseaux à partir d'un faon impubère en un symbole de chamanisme liant mort et renaissance (Bulletin de la Société préhistorique Ariège-Pyrénées, tome LVI, 2001, pp. 53-62). Marthe et Saint-Just Péquart disaient au sujet de cet objet « *si l'on veut bien se remettre en mémoire que l'artisan n'avait pour tout outil que du silex pour débiter la matière et parfaire son ouvrage, on reste confondu devant son habileté. Il n'existe pas dans l'ensemble des collections de l'art magdalénien de chef-d'œuvre comparable à celui-ci : réunissant à la fois la maîtrise du travail de l'os, l'élégance de la forme découlant de l'harmonie des proportions, la fidélité d'attitude, de mouvement et de vie, émanant du sujet représenté, la précision des détails minutieusement observés et enfin l'originalité de la composition.* » (Note de Melvan).

Réfugié au Mas-d'Azil

Un an avant le 3 septembre 1939[33], Saint-Just avait eu un très sérieux malaise cardiaque[34]. Son médecin lui avait conseillé de ne pas rester dans des lieux menacés par des bombardements car son cœur ne pourrait supporter des déflagrations, même éloignées. Cherchant un endroit moins exposé, il accepta l'accueil d'un pharmacien des environs de Saumur qui lui proposa sa maison de campagne au Thoureil, tout petit village situé sur la rive gauche de la Loire. Saint-Just et sa femme y passèrent la « drôle de guerre ». Mais comme la venue des troupes allemandes s'avérait inéluctable, ils décidèrent de se replier vers le sud, par conséquent vers le Mas-d'Azil, seul endroit où ils pourraient trouver des amis et un refuge. Il leur fallut cependant attendre l'arrivée de ma sœur, restée à Nancy, et la mienne. Je venais de quitter la capitale, de justesse, avant l'entrée de l'ennemi à Paris. J'y suivais les cours de l'école des Beaux-Arts qui avaient repris dans le courant de l'hiver. Réunis tous les quatre, nous nous sommes entassés dans la voiture. L'héroïque défense de Saumur nous permit de filer vers le midi. Je passe sur les incidents de parcours qui furent les mêmes que ceux de milliers de réfugiés et nous arrivâmes au but trois ou quatre jours après avoir quitté Le Thoureil. Pendant ce temps, mon frère était fait prisonnier quelque part dans les Vosges…

Le village du Mas-d'Azil grouillait de troupes de toutes armes, ne pouvant aller plus loin sauf franchir les Pyrénées pour se faire interner par Franco. Mélangée à ces soldats sans régiment, la population du village s'était aussi accrue de nombreux civils réfugiés. Il y avait beaucoup de gens originaires de Lorraine, plus particulièrement de Metz. Ils n'osaient remonter chez eux car ils savaient fort bien qu'ils auraient alors été « germanisés » et que les jeunes revêtiraient l'uniforme allemand. Mes parents avaient en mémoire les exactions commises en 1914 dans les villages envahis et, en particulier, les massacres de Nomeny[35]. C'est pourquoi ils s'étaient enfuis aussi précipitamment, tout comme les autres.

Les accords de l'armistice empêchèrent pour un temps les troupes allemandes de venir jusqu'au Mas-d'Azil. Un calme lourd, pénible, étouffant s'abattit sur le village. Certains réfugiés s'installèrent dans les environs mais la plupart regagnèrent leurs foyers. Nous pûmes, quant à nous, retrouver notre matériel de campement, si bien que nous eûmes tout de suite le nécessaire en matière de couchage et de batterie de cuisine. De plus, étant connus dans le pays, mes parents parvinrent à louer une toute petite maison située juste à l'entrée de la caverne, côté village. Il n'était pas question, en prévision de l'hiver, de remonter

33. Le 1er septembre 1939, la Wehrmacht envahit la Pologne ; le 3 septembre, l'Angleterre puis la France déclarent la guerre à l'Allemagne. (Note de Melvan)

34. Malaise qu'il avait au moins deux fois l'an, conséquence de son bref séjour aux armées en 1914.

35. Le 21 août 1914, le village de Nomeny en Lorraine est incendié, 65 personnes dont 5 enfants sont abattues dont le maire et l'instituteur qui tentent de s'interposer.

nos baraques pour y loger longtemps. Les Péquart s'installèrent dans cette bâtisse dénuée de tout confort, sans chauffage ni W.C.

Un fragile équilibre s'instaura dans le village. La plupart des habitants acceptèrent bien les nouveaux venus, d'autres supportèrent moins bien cette invasion de « parler pointu ».

À l'automne, je pus retourner à Paris pour reprendre mes études aux Beaux-Arts. Mes parents et ma sœur, n'ayant rien d'autre à faire, reprirent leurs recherches archéologiques tout en cultivant un petit lopin de terre pour produire les légumes nécessaires à leur subsistance et élever une chèvre pour son lait. Même au Mas-d'Azil, la disette se fit bientôt sentir.

Richter rencontre Péquart

Bien avant l'installation du gouvernement de Vichy, après la débandade de 1940, les Allemands avaient mis au point des organismes pouvant servir leurs intérêts dans tous les domaines, y compris celui de l'art et de l'archéologie. Cela consistait, surtout de la part de Goering, en un pillage systématique des biens culturels des pays occupés.

Les deux magnifiques œuvres d'art magdalénien, le bâton de commandement « au protomé de cheval » et le propulseur « au faon » avaient déjà été trouvés au Mas-d'Azil. Un jour de 1941, un Allemand en civil se présenta à mon père, d'une façon très germanique, claquant des talons devant son interlocuteur en lui donnant du Herr Doktor. Il se présenta sous le nom de Richter, *Staatlicher Fundpleger für urgeschichte*, qui veut dire à peu de chose près : Inspecteur d'État pour les recherches archéologiques. Il demanda, fort courtoisement mais avec fermeté, à voir le produit des fouilles. Impossible de dissimuler quoi que ce soit car tout le pays connaissait la nature des objets découverts. M. Richter fut très intéressé par ce qui lui fut montré, tel un chat guettant un oiseau, prêt à lui bondir dessus pour n'en faire qu'une bouchée. Je n'invente pas la scène, j'y étais. L'Allemand connaissait les travaux des Péquart, en particulier ceux de Téviec et d'Hoedic. Son séjour se prolongea plusieurs semaines, il rendit visite à tous les préhistoriens de la région et admira en particulier la collection des Bégouën père et fils [36].

St.-J. Péquart, comme tous les Lorrains, avait encore en mémoire les pillages perpétrés par les Allemands dans les pays occupés entre 1914 et 1918 et redoutait un nouveau sort réservé aux chefs-d'œuvre

36. Le père, comte d'Empire, barbe à la Victor Hugo, était grand, fort et massif. Il se fit le champion de la découverte de ses trois fils, Max, Louis et Jacques, qui trouvèrent les trois grottes d'Enlène, des Trois-Frères et du Tuc d'Audoubert. Cette dernière est célèbre pour ses deux magnifiques bisons modelés dans l'argile, accolés sur un bloc tombé de la voûte de la salle où l'on peut encore les admirer. Louis était celui des trois frères que nous avons le plus fréquenté. Trop sollicité pour organiser des visites des grottes, il avait souvent recours à ma sœur et moi-même pour l'accompagner dans ces visites, comptant sur nous pour canaliser les visiteurs, les surveiller afin qu'ils ne dégradent pas les traces préhistoriques laissées soit au sol, soit sur les parois. Je ne compte plus le nombre de fois où j'ai pu admirer « les bisons d'argile » ou « le sorcier ».

français. Saint-Just, après cette visite, fut pris d'une sorte de panique qui l'incita à chercher à se mettre en rapport, dans le plus bref délai, avec l'Administration de l'époque ou, du moins, ce qui en restait. Il n'eut que des réponses très évasives, à peine polies, de la part des Beaux-Arts et de l'Instruction publique. Ceci ne le découragea pas pour autant et il entreprit, en pleine Occupation, de chercher à faire réglementer, organiser et surveiller les recherches faites dans le domaine de la Préhistoire. C'est ainsi que se forma un embryon de réglementation des recherches archéologiques qui, en fin de compte, eut pour résultat l'ordonnance de 1945 [37].

Je fus également témoin d'une deuxième visite de M. Richter chez mes parents. Il venait, dit-il, admirer une seconde fois les deux objets si beaux et si uniques qu'il connaissait déjà. Méfiant, Saint-Just lui répondit que, craignant les aléas de la guerre, il avait mis en lieu sûr toute la collection. Ceci était, ce jour-là, absolument inexact car si son interlocuteur se fût donné la peine de soulever le couvercle de la caisse sur laquelle il était assis, il aurait pu l'admirer.

Lors de la débâcle allemande, Péquart confia la collection au conservateur du musée de Foix, monsieur Malaval, qui la protégea « *des convoitises de certains de nos compatriotes, en dépit de leurs intrigues, essais d'intimidation, voir tentatives d'extorsions* ». Il ne remit ces objets qu'entre les mains de mon frère Marc muni d'une procuration signée de ma mère (voir l'ouvrage publié en 1960 et signé M. et S.-J. Péquart).

Il me faut aussi faire état de la tentative de transaction proposée par Péquart aux Allemands par l'intermédiaire de M. Richter. Les nécropoles mésolithiques de Bretagne avaient permis de mettre au jour dix sépultures à Téviec et neuf à Hoedic, certaines contenant plusieurs individus. De ces sépultures, il fallait éliminer sept squelettes d'enfants à Téviec et trois à Hoedic, trop fragiles pour être remis en état. Sur les vingt-trois squelettes susceptibles d'être reconstitués, un devait être déposé au musée de Carnac, un donné au musée de Lyon, un au musée de Toulouse et un, je crois, au Musée d'histoire naturelle de Nancy dont le conservateur était le biologiste Lucien Cuénot. Dix-huit de ces squelettes restaient donc à l'Institut de paléontologie humaine [38]. À l'époque une découverte était à partager entre le propriétaire du terrain et le découvreur (loi sur les trésors). Le propriétaire de Téviec, tout comme la municipalité d'Hoedic, laissèrent aux Péquart la libre disposition de leurs trouvailles. Quelle belle monnaie d'échange pour un passionné d'archéologie préhistorique ! Face à l'enthousiasme de M. Richter, lors de ses visites, sur les

37. Loi du 27 septembre 1941 portant réglementation des fouilles archéologiques, validée par l'ordonnance du 13 septembre 1945. L'ordonnance de 1945 reprend point par point la loi du 27/09/1941 sur les fouilles archéologiques. Péquart l'a commentée en prônant la création d'un réseau d'études universitaires spécialisées, d'un corps d'Inspecteurs pour veiller au bon déroulement des fouilles et d'une commission dirigée par le ministre de tutelle pour superviser la recherche archéologique. (SPF, n° 3-4, 1942, p. 1-2). (Note de Melvan)

38. Voir article d'Emmanuelle Vigier dans ce volume. (Note de Melvan)

découvertes du couple lorrain, Saint-Just eut l'idée d'échanger ses squelettes contre un certain nombre de prisonniers français croupissant dans les camps allemands. Il fit part de cette idée à M. Richter qui vit l'intérêt, pour les musées allemands, d'avoir des squelettes mésolithiques français. Après avoir longuement discuté, Saint-Just lui proposa un squelette pour six prisonniers : deux ouvriers, deux agriculteurs et deux intellectuels. M. Richter estima que ce n'était pas trop cher payé que d'échanger six vivants pour un squelette et entreprit les démarches nécessaires auprès des autorités allemandes. Mais les Allemands avaient alors d'autres préoccupations. El Alamein avait déjà eu lieu et Stalingrad venait de débuter : la proposition fut refusée. Si la transaction avait porté ses fruits, qu'auraient pensé ces prisonniers d'avoir été échangés contre des « macchabées » vieux de plus de 6 000 ans !

Le choix politique de Saint-Just Péquart, sa fin tragique

J'aurais pu terminer ici ce texte mais comme j'ai pris le parti de consigner par écrit ce que je sais de mes parents, je pense qu'il serait malhonnête de ma part de passer sous silence cet ultime et cruel épisode. De plus, ce serait maladroit de ne pas le faire, d'autres se chargeraient peut-être d'y faire allusion et d'en fausser la réalité. Qu'on ne s'y trompe pas, je ne fais nullement ici la critique de l'attitude de mon père. Sa fin renforce en moi le respect et l'admiration que j'ai gardés pour lui.

Suite à la crise de 1929, une série de scandales, de gouvernements successifs dont certains ne durèrent pas vingt-quatre heures, portèrent Saint-Just, qui n'avait jamais fait de politique, à s'inquiéter non pas de son propre sort mais de celui de toute la communauté française.

On voyait arriver de tous bords les dictatures. Je me souviens d'un des premiers livres sur la Russie soviétique qui s'intitulait *Barbelés rouges* [39]. Mais bien peu voyaient arriver ces menaces, le charleston avait barre sur la réalité. St-J. Péquart prit conscience du danger des dictatures naissantes et sa bête noire devint le communisme. Il avait pourtant été un défenseur de Dreyfus, un lecteur d'Anatole France, un Voltairien plus anti-Rousseauiste que Voltaire lui-même !

Dans un premier temps, il préféra, pour lui-même et pour la science, se consacrer à l'archéologie. Il ne prit pas parti lors des manifestations du 6 février 1934 [40]. Mais avec les grèves de 1936, il se décida à afficher sa commune hostilité à la dictature naissante de la gauche et à la veulerie endémique de la bourgeoisie dont il faisait malheureusement partie.

39. Yvan Solonievitch, Éditions de France, 1938 (trois russes s'évadent des bagnes soviétiques). (Note de Melvan)

40. Les ligues d'extrême-droite et des associations d'anciens combattants manifestent à Paris, place de la Concorde. La manifestation antiparlementaire tourne à l'émeute lorsque la foule tente de s'approcher du Palais-Bourbon. La police défend la Chambre des députés. Le bilan est lourd : quinze morts et près de mille cinq cents blessés. (Note de Melvan)

Début 1937, le hasard mit entre les mains de St-J. Péquart un manifeste signé d'un transfuge du parti communiste, Jacques Doriot [41]. Ecœuré par les réponses qu'il avait eues de P.-E. Flandin [42], à qui il avait demandé audience, et par les conversations avec L. Marin, le député de Nancy [43], Péquart s'emballa pour les idées de ce manifeste et adhéra au P.P.F. que J. Doriot venait de créer. Ne pouvant, ultérieurement, admettre que J. Doriot revête l'uniforme allemand avec la L.V.F. [44], il quitta son mouvement.

Réfugié au Mas-d'Azil, Saint-Just se procura, pour notre plus grand malheur, un poste de radio qui ne pouvait capter que la radio française. Entouré sur trois côtés par au moins cent mètres de rochers, Londres était absolument inaudible. Admirateurs respectueux du maréchal Pétain, mes parents souscrivirent à ses propos ne se doutant pas combien ce grand soldat, qui avait fait don de sa personne à la France, était manipulé par des Laval et des Henriot. Outrés par l'attitude des Anglais à Mers-el-Kébir, ils prirent ensuite pour argent comptant les mensonges diffusés sur les ondes françaises, les seules qu'ils pouvaient entendre.

Sollicité pour lutter contre l'envahisseur par des résistants affichant des idées nettement staliniennes, mon père se refusa à tout contact avec eux. Il redoutait la mainmise du communisme sur la France sitôt après la défaite obligatoire des Allemands. Pour Saint-Just, le plus grand danger n'était pas l'hitlérisme, il estimait qu'il fallait donner priorité à la lutte anticommuniste. Ce point de vue était-il justifié ou non ? Trompé par la propagande officielle, isolé dans son village ariégeois, il ne voulut pas croire aux sévices commis par les Allemands. Pourtant, il en avait été avisé par bon nombre de gens dignes de foi, y compris par mon frère et moi-même. Il crut, en toute honnêteté, que toute la Résistance était un ramassis de repris de justice cherchant à échapper à la loi et capables de commettre les pires forfaits.

Par quel concours de circonstances eut-il des contacts avec la milice de J. Darnand [45] et se laissa-t-il convaincre d'y adhérer ? Je l'ignore. Qui parvint à le convaincre ? Comment se fait-il que personne

41. Candidat au poste de secrétaire général du Parti communiste, J. Doriot trouva Maurice Thorez sur son chemin. II sera exclu du P.C.F. en 1934. Dépité, il bascula vers l'extrême-droite révolutionnaire et fonda le Parti populaire français (P.P.F.). Fort d'un électorat ouvrier et attirant des intellectuels, le P.P.F. exerça une influence certaine qui déborda, à l'extrême-droite comme à l'extrême-gauche. (Note de Melvan)

42. P.-E. Flandin, Alliance démocrate, centre droit. (Note de Melvan)

43. St-J. Péquart connaissait M. Marin qui faisait partie de l'A.L.E.A. (Association lorraine d'études anthropologique).

44. Légion des volontaires français. Ce groupe, créé en 1941, rassembla des soldats français qui combattirent sous l'uniforme nazi pendant la Seconde Guerre mondiale. En 1944, la L.V.F. fut dissoute et remplacée par la division Charlemagne qui regroupa jusqu'à 7 000 hommes. (Note de Melvan)

45. La Milice, dont le chef était Joseph Darnand, avait été créée en janvier 1943, suite à une rencontre entre Laval (Premier ministre de Pétain) et Hitler qui lui avait demandé un renforcement de la lutte « contre le terrorisme », c'est-à-dire contre la Résistance. (Note de Melvan)

de son entourage, que ce soit sa femme, sa fille ou les amis qu'il avait au Mas ou dans les environs (je pense à la famille Begouen) ne soient arrivés à lui faire comprendre qu'il commettait une grave erreur ? Seuls mon frère et moi-même, alors séparés de lui, envoyions lettre sur lettre pour l'inciter à se démettre. Je lui ai proposé de voir des résistants pour qu'ils essayent de le faire changer d'avis mais, ayant juré fidélité au Maréchal, il ne changea pas d'un iota son attitude. En toute conscience du danger qu'il encourait et qu'il faisait encourir à sa femme et à sa fille, il persista. Il ne voulut pas croire aux rafles de Toulouse, il nia les emprisonnements des Juifs. À ses yeux, c'était la propagande de Londres qui faisait tout le mal. Il croyait toujours que l'ennemi principal était le communisme épaulé par le parti socialiste, la défaite d'Hitler ne devait être que le second objectif à atteindre.

Arrêté à Montpellier par des résistants de fraîche date, il passa devant une cour martiale constituée d'hommes déguisés en officiers. Il fut exécuté le 11 septembre 1944 malgré la courageuse défense de Maître Delmas qui fit tout ce qu'il put pour sauver la vie de mon père. Il plaida avec courage malgré les risques qu'il pouvait encourir lui-même. Au début de l'audience, il s'entendit dire par le président de la cour, en uniforme d'officier d'aviateur, la phrase suivante : « *Maître, vous aurez beau dire ce que vous voudrez, la cause est entendue.* » Mon père n'eut pas la vie sauve malgré l'ordre, diffusé par de Gaulle dans toute la France, d'arrêter toutes les exécutions. Cet ordre arriva à Montpellier le 10 septembre au matin et Saint-Just fut fusillé le 11 septembre.

Je dois dire ici un grand merci à Maître Delmas qui a fait preuve, au cours de cette période où le désordre et l'anarchie étaient rois, d'un courage que bien peu ont eu devant des gens fanatisés, enclins à tous les crimes sous prétexte de résistance.

Quelque temps après la fin de Saint-Just, ce fut le procès pour collaboration de ma mère et de ma sœur. Accusées sans aucune preuve, si ce n'est qu'elles étaient l'épouse et la fille d'un milicien, elles furent condamnées à cinq ans de prison, enfermées non pas comme prisonnières politiques mais mélangées avec des droits communs. Outre la promiscuité, les conditions matérielles de leur détention furent effroyables. Par bonheur pour ma mère, elles ne furent pas séparées et ma sœur eut la lourde tâche de lui soutenir le moral. Sans elle, Marthe se serait laissée mourir sans lutter, inconsolable qu'elle était d'avoir perdu l'être qui lui était le plus cher au monde.

Grâce à l'intervention de Maître Delmas qui put recueillir un bon nombre de témoignages de collègues français ou étrangers, d'amis et même de gens que nous connaissions à peine, ma mère et ma sœur furent libérées un an et demi après leur incarcération. Inutile de dire dans quel état moral et physique elles se trouvaient. Elles gardèrent pendant longtemps un regard effrayé, ne sachant plus comment elles devaient se comporter vis-à-vis du monde extérieur.

À sa sortie de prison, ma mère, ayant repris un peu de courage et soutenue par les derniers messages que lui avait adressés mon père la veille de sa mort, put se mettre, malgré des conditions matériel-

les assez précaires, à rédiger et à publier les deux derniers ouvrages importants concernant l'île d'Hoedic et les travaux du Mas-d'Azil. Pour Hoedic, ma mère ne put trouver en France aucun organisme pour l'aider à publier et aucun éditeur ne consentit à le faire. Inutile de dire les raisons de cet ostracisme. Elle dut aller chercher en Belgique. Si elle a pu faire connaître, dans le détail, les particularités de la deuxième station mésolithique, sœur jumelle de Téviec, ce fut à monsieur Jean Verheyleweghen (de Bruxelles) qu'elle le dut, grâce à son intérêt pour l'œuvre des deux préhistoriens lorrains et à son admiration pour leur personnalité. Quant aux travaux du Mas-d'Azil, ils furent publiés dans les *Annales de paléontologie*, en 1960 seulement, grâce à la compréhension du professeur Piveteau.

Marthe Péquart, tout en rédigeant ces deux ouvrages, eut à s'occuper de l'éducation de sa petite-fille, alors âgée de trois ans à peine, mon frère ayant perdu sa femme terrassée par un cancer généralisé deux mois à peine avant le décès de notre père. La fillette avait été confiée à une nourrice de campagne jusqu'au jour où ma mère put prendre le relais.

Marthe, atteinte d'une hémiplégie, décéda en octobre 1963.

Ma sœur Hélène mourut âgée de 67 ans à peine. Sa santé complètement délabrée par les sévices endurés à la prison de Pau, elle ne put jamais récupérer. Elle fut constamment malade et souffrit presque sans arrêt pendant les quelque trente années qui suivirent sa libération. L'aide qu'elle apporta à la rédaction des ouvrages dont je viens de parler lui permit de tenir le coup en l'obligeant à collationner et à taper les textes rédigés par ma mère.

Mon frère Marc s'éteignit en 1979, à son troisième infarctus.

Je le répète, je ne critique pas l'attitude de mon père. Il est allé jusqu'au bout de ses convictions et mourut pour elles et pour le respect de la parole donnée. Il fut trompé comme tant d'autres.

Me voilà au terme de ce dernier chapitre. Autant les premiers sont remplis de tendresse et d'amour, autant le dernier se termine dans le sang, la douleur et l'incompréhension. Ce fut pour moi le plus pénible à écrire, mais je le devais.

Conclusion

Prétendre que j'ai eu des parents hors du commun ? C'est l'évidence. Ils étaient, comme tout un chacun, bourrés de défauts : mon père insolent et emporté, ma mère caustique et révoltée, mon père violent en paroles, ma mère impertinente quand il le fallait. Mais s'ils n'avaient pas été aussi intransigeants vis-à-vis des autres comme ils l'ont été pour eux-mêmes, le nombre de leurs adversaires aurait été moindre. Tous deux ne surent pas courber l'échine. La tirade des « *non merci* » de Cyrano leur allait comme un gant. La capacité d'enregistrer, de retenir tout ce qu'ils abordaient, était leur qualité principale, accompagnée de la modeste opinion qu'ils avaient d'eux-mêmes.

Même si, comme leurs fils, beaucoup n'ont pas trouvé opportune l'attitude de Saint-Just à la fin de la guerre, même si, politiquement parlant, il y avait des divergences, personne n'a le droit de faire un amalgame entre le préhistorien et son comportement politique.

Pendant un temps, Marthe et Saint-Just Péquart furent volontairement oubliés du monde préhistorien. Voilà seulement trois ou quatre ans qu'ils reprennent peu à peu la place qu'ils n'auraient jamais dû quitter et ce, grâce à la participation de deux amis. Je ne les nomme pas, ils se reconnaîtront et je leur dois un grand merci pour ce qu'ils ont fait.

Je termine sur cette dernière image, la plus ancienne que j'ai de mes parents : c'est celle d'une femme de trente-cinq ans me massant les pieds, après une douloureuse opération, tandis que l'homme de trente-huit ans qu'était mon père me faisait à haute voix la lecture de *20 000 lieues sous les mers* afin de me faire oublier la souffrance involontaire que ma mère m'infligeait pour mon bien…

Annexe I

Principales fouilles faites en collaboration avec Z. Le Rouzic

- 1915 : Île Thinic.
- 1916 : Le Manio, Kerbois, Le Net, Queric la Lande, Roch er Talles, Kermarker.
- 1919 : Peudrec.
- 1920 : Peudrec.
- 1921 : Crucuny, Mane Bras, Le Net, Couregan, St. Adrien, Penher.
- 1922 : Crucuny, Le Manio, Limouzen, Mane Meur, Castellic.
- 1923 : Er Yoc'h, Er Lannic, Le Lizo, Hoedic (dolmen de la Croix) [46].
- 1924 : Er Yoc'h, Er Lannic.
- 1925 : Er Yoc'h, Er Lannic, Kercado, Toul Braz.
- 1923 à 1926 : recherches et études des gravures sur les mégalithes du Morbihan.

Principales fouilles faites sans la collaboration de Z. Le Rouzic

- 1926 : Men Meur (Le Guilvinec), Brunec (les Glénan), prospection des Glénan.
- 1927 : Île aux Moutons (les Glénan).
- 1928/30 : Île de Téviec : première nécropole mésolithique trouvée en Bretagne.
- 1931/34 : Île d'Hoedic : deuxième nécropole mésolithique trouvée en Bretagne.
- 1935/41 : Mas-d'Azil.

Annexe II

Publications par ordre chronologique

- Le Rouzic Z., Péquart M. et S.-J., 1922 – *Carnac, fouilles faites dans la région, campagne 1921*, Berger-Levrault, Nancy.
- Le Rouzic Z., Péquart M. et S.-J.,1923 – *Carnac, fouilles faites dans la région, campagne 1922*, Berger-Levrault, Nancy.
- Le Rouzic Z., Péquart M. et S.-J.,1925 – Er Yoc'h (île de Houat) outillage en os et pierre. *Revue anthropologique.* [47]
- Péquart M. et S.-J., 1925 – Retouchoir à silex (?) énéolithique d'Er Yoc'h. *L'Anthropologie.*
- Péquart M. et S.-J., 1926 – Premier outillage en os découvert dans le Morbihan. *Revue anthropologique.*
- Péquart S.-J., 1926 – Plan des cromlechs d'Er Lannic. *Revue anthropologique.*
- Péquart M., 1926 – Sur un fragment de poterie incrusté de galets. *Revue anthropologique.*
- Péquart M. et S.-J., Le Rouzic Z.,1926 – Vase-support « d'Er Lannic ». *Revue anthropologique.*
- Péquart M. et S.-J., 1927 – *Allée couverte de Men-Meur au Guilvinec – Dolmen de Brune, archipel des Glénan.* Imprimerie Bargain, Quimper.

46. Ce furent des circonstances exceptionnelles qui les incitèrent à faire cette fouille du dolmen de la Croix à Hoedic. En effet, comme ils fouillaient sur l'îlot d'Er Yoc'h, un jour une tempête les empêcha d'aborder et, pour ne pas perdre leur journée, ils décidèrent d'aller jusqu'à Hoedic. Arrivés aux abords de l'île, ils furent jetés à la côte et furent contraints de rester plus de huit jours sur l'île. D'où la fouille du dolmen de la Croix.

47. Les fouilles faites en collaboration avec Zacharie Le Rouzic de 1923 à 1925 sur l'îlot d'Er Yoc'h et la restauration des cromlechs d'Er Lannic n'ont été publiées qu'en 1930, sous la seule signature de Z. Le Rouzic.

- PÉQUART M. et S.-J., LE ROUZIC A., 1927 – *Corpus des signes gravés des monuments mégalithiques du Morbihan*. A. Picard et Berger-Levrault éditeurs, ouvrages numérotés de 1 à 980 et de I à XX.
- PÉQUART M. et S.-J., 1928 et 1929 – La nécropole de Téviec. *L'Anthropologie*.
- PÉQUART M. et S.-J., 1928 – Technique de fouilles préhistoriques. *Revue des musées.* [48]
- PÉQUART M., 1931 – Sur une vertèbre humaine mésolithique percée d'une flèche. *Congrès de l'A.F.A.S.*
- PÉQUART M. et S.-J., 1934 – La nécropole mésolithique d'Hoedic. *L'Anthropologie*.
- PÉQUART M., 1934 – La nécropole mésolithique d'Hoedic. *Revue lorraine d'anthropologie.*
- PÉQUART M., 1936 – De l'authenticité des galets coloriés de Mas-d'Azil. *Congrès de la S.P.F.*
- PÉQUART M., 1937 – Le Mas-d'Azil – Aperçu de son Histoire et la Préhistoire de sa grotte. *Revue lorraine d'anthropologie.*
- PÉQUART M. et S.-J., BOULE M., VALLOIS H., 1937 – Téviec, station-nécropole du mésolithique côtier armoricain. *Archives de l'Institut de paléontologie humaine*, mém.18.
- PÉQUART S.-J., 1938 – Difficulté de présumer de la destination d'un outil moderne ou préhistorique d'après sa morphologie. *Bulletin de la Société des sciences de Nancy.*
- PÉQUART M. et S.-J., 1941 – Nouvelles découvertes à la grotte du Mas-d'Azil. *Société d'anthropologie.*
- PÉQUART M. et S.-J., xxx. – *Préhistoire* (extrait du tome VIII), Nouvelles fouilles au Mas-d'Azil.
- PÉQUART M. et S.-J., 1942 – Récentes découvertes de deux œuvres d'art magdélénien au Mas-d'Azil. *Revue scientifique.*
- PÉQUART ST-J., 1942 – Note à propos de la loi du 27/9/41 portant sur la réglementation des fouilles archéologiques. *Bulletin de la Société préhistorique française.*
- PÉQUART M. et S.-J., 1954 – *Deuxième station-nécropole du mésolithique côtier armoricain.* De Sikkel, éditeur à Anvers. [49]
- PÉQUART M. et S.-J., 1960-1963 – La grotte du Mas-d'Azil (Ariège) : Une nouvelle galerie magdalénienne. *Annales de paléontologie*, tomes XLVI, XLVII, XLVIII, XLIX, Masson et Cie éditeurs.

48. Ce texte est à signaler tout particulièrement en raison de sa date de publication par rapport aux connaissances actuelles en Préhistoire et aux méthodes de recherches employées présentement.

49. Il y a lieu de préciser que l'étude des squelettes de la nécropole d'Hoedic faite par monsieur le Professeur H. Vallois est parue en 1977 dans le mémoire n° 37 des *Archives de l'I.P.H.* sous le titre : *Les mésolithiques de France*.

Des crânes sous la tempête, 7 ans de fouilles dans les îles bretonnes

Claude Péquart

Fils de Marthe et Saint-Just Péquart (1916-1994) [1].

Je dédie à mes parents ce texte, écrit sans aucune prétention mais avec toute ma tendresse filiale.

Un soir d'été 1956, au cours d'une réunion familiale, nous constations une fois de plus, avec tristesse, le vide créé par la disparition de mon père et nous évoquions avec ma mère nos aventures passées. Ma femme prenait quelque plaisir à nous entendre. Elle nous interrompait souvent pour avoir des explications complémentaires. L'un de nous émit alors l'idée de rassembler toutes ces histoires. C'est ce que je tentai de faire en noircissant trois gros cahiers d'écolier que je laissai dormir plusieurs années.

Puis ma mère s'en est allée et, bien entendu, ces souvenirs en furent ravivés. Je repris alors mes cahiers et essayai de les remettre au net. Je voulais raconter, très simplement, les événements dont nous avions été acteurs ou témoins et qui, dans l'ensemble, formaient pour mon frère, ma sœur et moi-même, toute une série de souvenirs que nous nous plaisions souvent à nous remémorer.

Ce récit couvre la période 1927-1934. Il commence avec notre séjour à l'Île aux Moutons (archipel des Glénan), se poursuit à Téviec (1928 à 1930) et se termine à Hoedic (1931 à 1934).

Avant d'entrer dans le vif du sujet, je dois rappeler que les dernières aventures racontées ici datent, pour certaines, de plus de cinquante ans. Bien des choses ont changé depuis, les décors se sont transformés, les gens aussi.

Les accessoires et les acteurs

À partir du moment où nos recherches se firent en des lieux écartés de toute (ou presque toute) commodité matérielle, où nous étions certains que nous ne trouverions pas la moindre cabane pour nous abriter et que nous n'aurions à nous mettre sous la dent que les berniques du rivage, trois problèmes devaient être résolus : le déplacement, la nourriture et le logis.

1. Manuscrit achevé en février 1980, adapté pour cette publication par Pierre Buttin, avec l'accord et les corrections d'Odette Péquart, épouse de l'auteur.

• Le *Zou*[2]

Suite aux fouilles d'Er Lannic, la question du déplacement était déjà résolue. C'est en grande partie à cause de ce travail que l'acquisition du *Zou* fut décidée. Nous avions là un bateau solide, tenant bien la mer et capable de faire face aux courants que l'on rencontre le long des côtes bretonnes.

Le *Zou* était une pinasse de neuf mètres, munie d'un robuste moteur mais aussi d'un mât et d'une voile en cas de défaillance de la mécanique. Il avait été construit pour un amateur de chasse en mer qui se lassa très rapidement de son jouet. Saint-Just vit en lui l'engin idéal pour accomplir les besognes qu'on attendait de lui. Si notre bateau n'était pas très gracieux, il était bien conçu et levait avec aisance le nez à la lame. Roulant bord sur bord, tanguant comme un homme saoul, il filait ses cinq nœuds avec aisance quel que soit le temps et l'importance de son chargement. Bas sur l'eau par ce qu'il contenait ou naviguant à vide, on avait l'impression, en le voyant de loin par mer tant soit peu houleuse, qu'il allait disparaître sous la lame. Quelques secondes plus tard, on le voyait posé sur l'eau, comme une mouette repue, puis s'enfoncer à nouveau et réapparaître, avançant tout de même tout en continuant son jeu de balançoire, ne tenant aucun compte de l'état dans lequel il mettait l'estomac de bon nombre de passagers. Il avait vraiment fière allure quand il arborait notre pavillon en tête de mât, privilège réservé aux membres de la famille et aux hôtes de marque. Son nom de cuivre brillait à sa proue, tranchant sur le bleu de sa coque et de son mât dont seule la pomme était blanche.

Il en a vu de drôles et n'a pas toujours été employé avec ménagement. Un jour, se trouvant à l'entrée du golfe du Morbihan, à l'endroit le plus étroit du goulet entre Port-Navalo et Locmariaquer, il secourut le *Petit-Pierre,* un bateau de pêche bien plus gros que lui. Le vent, déjà violent, s'était mis à forcir au moment où le *Petit-Pierre* s'était engagé dans la passe. Une brusque risée lui fit faire une embardée et cassa net son mât, entraînant la voile et tout son gréement. Le courant l'amena alors sur une roche qui brisa son gouvernail et le *Petit-Pierre* partit à la dérive vers les récifs. Le *Zou* vit l'accident et entendit les appels de détresse de l'équipage. Forçant l'allure, il arriva à temps pour pouvoir passer une remorque au bateau désemparé et l'écarter de tout danger immédiat. L'aventure ne se termina que lorsqu'il il parvint, après bien des efforts, à conduire le *Petit-Pierre* à l'abri des vents en remontant la rivière d'Auray jusqu'au Bono.

S'il a été souvent à la peine, il fut au moins une fois à l'honneur. Alors que nous naviguions dans la baie de Quiberon, nous passâmes à proximité de l'escadre de Lorient, venue là pour procéder à des écoles de feu. Approchant du navire amiral, notre petit sabot abaissa par trois fois son pavillon, en hommage à notre marine de guerre. Nous devions cette politesse au gros cuirassé qui, nous le croyions du

2. Ma modestie dût-elle en souffrir, si notre bateau a été baptisé « *Le Zou* » c'est parce que ma famille m'avait affublé de ce surnom depuis ma plus tendre enfance.

Le *Zou* aux Glénan

moins, ne s'occupait pas plus de nous que le phare d'Eckmühl d'une lampe Pigeon. Mais surprise ! À peine notre pavillon fut-il hissé pour la troisième fois que nous vîmes celui du cuirassé nous rendre notre salut [3]. Le *Zou* continua fièrement sa route.

• L'intendance

Tant que les recherches paternelles s'effectuèrent sur le continent ou sur des îlots très proches de la côte, le problème du ravitaillement ne se posa pas. Quand les fouilles se trouvaient à proximité de Carnac, mademoiselle Ambroisine (c'était son prénom !), patronne de l'hôtel des Voyageurs, nous fournissait tout ce qu'il fallait pour le repas de midi. Un tout petit réchaud à alcool suffisait pour faire chauffer le café traditionnel. Le soir, nous revenions au bourg et nous nous installions à la table d'hôte, dans la salle à manger. C'est là que se retrouvaient, chaque soir, tous les célibataires travaillant dans les bureaux des notaires, de la poste, des contributions, etc.

Parmi eux, il y avait un agent voyer [4], devenu ensuite ingénieur des Ponts et Chaussées, René Hirbec [5]. Il y eut tout de suite des atomes

3. Je crois que c'était le « *Disérat* ».

4. Ancien terme, agent responsable des voies (note de Melvan).

5. Nous l'avons connu tout au début de sa carrière, avant son mariage, alors qu'il prenait pension à l'hôtel des Voyageurs à Carnac. Il épousa en 1927 Yvonne Jannot dont la mère, veuve très jeune d'un marin faisant du cabotage, tenait une auberge à Penthièvre pour pouvoir élever ses trois filles. R. Hirbec décéda en 1967 et son épouse, qui était la marraine de ma fille Catherine, s'en est allée en 1985. Elle, comme son mari,

crochus entre mes parents et lui. Homme d'une grande droiture, travailleur acharné, ce fut un ami de tout premier plan, dévoué à mes parents pour qui il avait une grande admiration. Jusqu'à son décès, il a reporté sur mes frère et sœur et sur moi-même, l'affection qu'il avait pour eux. C'est lui qui fit les plans des principales fouilles, aussi bien celles effectuées en collaboration avec Z. Le Rouzic que celles de Téviec et d'Hoedic, ainsi que le relevé exact du cromlech d'Er Lannic [6] que mon père avait restauré en redressant les menhirs tombés, y compris ceux qui étaient immergés.

Quand nous étions à Er Lannic, îlot au milieu du golfe du Morbihan, nous allions à l'hôtel de Port-Navalo, chez monsieur et madame Bayle. Et quand nous grimpions le rocher du Yoc'h, c'était alors chez madame Bourgez, à Houat, que nous descendions. Non seulement mademoiselle Ambroisine, mesdames Bayle et Bourgez nous nourrissaient mais nous trouvions aussi chez elles un toit et des lits confortables.

Mais quand il s'est agi d'aller dans les îles ou îlots déserts ou presque, il fallut nous organiser pour transporter tout ce qui était nécessaire à notre subsistance et pour nous abriter. Car même à Hoedic, île habitée, il ne fallait pas penser trouver sur place notre pitance quotidienne, pas plus que compter sur les autochtones pour nous héberger. Le pêcheur breton ne passe pas pour vivre dans un vaste logis, loin de là. Ceux qui ont eu l'occasion de voir les humbles demeures des îliens et d'y pénétrer comprendront pourquoi nous étions décidés à emporter, comme le bernard-l'ermite, notre coquille avec nous. Nous étions contraints d'apporter du continent tout ce dont nous avions besoin. L'eau était transportée dans des tanks de cinquante litres et le lait en poudre importé de Suisse (il était inconnu en France à cette époque). Pour nous prémunir d'un éventuel isolement prolongé, nous avions une réserve de biscuits de mer, aussi durs que les cailloux que nous trouvions dans nos fouilles, et, bien entendu, tout un lot de conserves. Deux fois par semaine, nous allions sur le continent nous réapprovisionner en eau, en nourriture fraîche, en pain et en combustible pour alimenter nos réchauds et nos lampes à vapeur d'essence.

Pour nous abriter au fur et à mesure des saisons de fouille, l'expérience aidant et après une succession d'incidents, les différentes générations de nos habitations peuvent s'énumérer ainsi. La première fut constituée par deux tentes dont une, légère, en toile de soie tandis que l'autre, plus robuste, était de même type que celles qui avaient été employées par les célèbres expéditions Citroën. Au bout de deux campagnes de fouille, ce furent deux de ces tentes Citroën, résistant aux vents violents soufflant directement du large. À la quatrième, nous avions deux tentes plus une baraque démontable, à la sixième campagne, trois baraques constituaient un hameau qui, de loin, avait un

fut très attachée à notre famille. R. Hirbec fit tout ce qui était en son pouvoir, en tant que conseiller municipal de Carnac, pour remettre en valeur dans le pays les rôles joués par Marthe et Saint-Just Péquart dans la Préhistoire locale.

6. L'ensemble mégalithique d'Er Lannic n'est pas un « cromlech » mais un double hémicycle de blocs érigés. (Note de Melvan)

peu l'aspect d'un bidonville miniature. Mais, la saison terminée, nous laissions l'endroit aussi propre que nous l'avions trouvé en arrivant. Seuls trois rectangles d'herbe plus claire indiquaient l'emplacement où s'étaient dressés nos logis.

Si l'on ajoute les outils nécessaires aux fouilles, les couchages et les vêtements, le matériel de cuisine, les tanks à eau, etc., on conçoit que pour un séjour de plus de trois mois, tout ce matériel représentait un cubage impressionnant. Quand il se trouvait à bord du *Zou*, le bateau ne s'enfonçait-il pas au-delà des limites permises pour la sécurité des passagers ?

- Le clan Péquart

Seule la famille participait à nos travaux, avec de très rares amis venant occasionnellement nous aider. Pas d'ouvriers car, dans l'esprit de Saint-Just, une fouille bien menée ne devait être faite que par des chercheurs de toute confiance. Ce ne fut qu'exceptionnellement qu'il employa de la main-d'œuvre « mercenaire » pour les travaux de force (et encore, sous l'œil attentif de l'un de nous).

Fouiller comme nous le faisions ne consistait pas à enfiler une paire de gants et, munis d'une pioche de poupée, de grattouiller par-ci, par-là. Nos fouilles étaient menées avec méthode, du commencement à la fin. Nous nous soumettions à une discipline que bien peu d'impatients auraient respectée, pressés de trouver la belle pièce sans tenir compte du milieu où elle était découverte. C'est ainsi que nous avons appris non seulement à nous servir d'une pioche, d'une pelle, à charrier de pleines brouettes de terre ou de sable pendant des journées entières, mais encore à dégager un squelette ou un objet fragile sans le mettre en miettes.

Nous faisions ce travail en famille et quand je dis « nous », ce « nous » implique une direction unique, une tête, un organisateur incomparable. Je veux parler de mon père. Ce fut lui l'âme de notre équipe, lui qui nous fit mener une vie si pleine d'intérêt et d'imprévus. Petit, l'œil vif derrière ses lunettes de myope, les moustaches en bataille et les cheveux en désordre, il avait, sous une frêle carcasse, une énergie, une volonté, un dynamisme et un enthousiasme qu'il communiquait à tout son entourage. Il cachait, sous un aspect peu commode et parfois violent, une bonté et une générosité sans borne mais il faisait « le bien » en engueulant son monde. Il nous a tous marqués de sa personnalité tout en nous laissant notre libre arbitre.

Pour contrebalancer la vivacité et la perpétuelle ébullition dans laquelle il se trouvait, notre mère était l'élément temporisateur, doux, calmant. Elle continua à mettre au net, jusqu'à sa disparition, les résultats de leurs dernières trouvailles. Physiquement, elle était à l'opposé de son mari, plutôt replète, le teint mat, le regard caressant, les cheveux châtains si soyeux qu'elle était toujours mal coiffée. Elle avait un sourire éclatant et ses dents étaient si blanches qu'on ne voyait plus qu'elles quand son visage était hâlé après quelques jours de soleil marin.

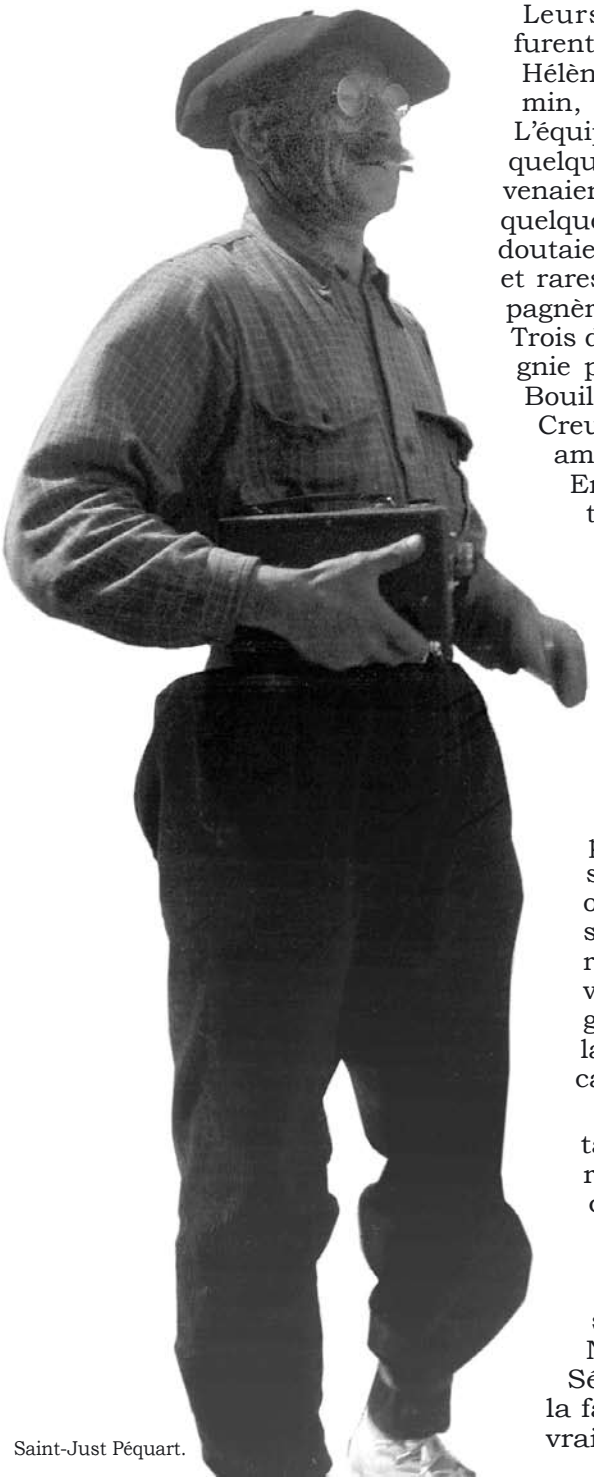

Saint-Just Péquart.

Leurs collaborateurs immédiats furent leurs trois enfants, Marc, Hélène et votre serviteur, le benjamin, l'insupportable de la famille. L'équipe se grossissait parfois de quelques parents ou amis. Certains venaient avec nous, croyant passer quelques temps de détente. Ils ne se doutaient pas de ce qui les attendait et rares furent ceux qui nous accompagnèrent deux saisons de suite. Trois d'entre eux nous tinrent compagnie plusieurs fois : nos amis Émile Bouillon, instituteur à Nancy, Louis Creusot, ingénieur chimiste, et un ami d'enfance, André Richard. Enfin, pour terminer l'énumération de l'effectif, il me faut citer le marin, patron du *Zou*, dont je parlerai plus loin.

Chacun de nous avait des occupations bien définies. Saint-Just dirigeait l'ensemble, coordonnait les activités et, en plus, se chargeait de tous les travaux les plus délicats. Lui, si impulsif, faisait alors preuve d'une patience de chirurgien quand il s'agissait de dégager de terre un objet fragile ou de panser la blessure du malheureux qui avait reçu un coup de pelle de son voisin maladroit, ou bien de soigner la brûlure que s'était faite la cuisinière en jonglant avec ses casseroles.

Ma mère classait, étiquetait les récoltes de la fouille, rédigeait en style clair et précis les notes écrites au fur et à mesure des trouvailles en vue des publications ultérieures. Pour elle, ce travail se poursuivait toute l'année. Nous l'appelions madame de Sévigné, ce qui avait le don de la faire sortir de ses gonds. Il est vrai qu'elle eut la part la plus

délicate dans la rédaction des articles et des livres que Marthe et Saint-Just Péquart firent paraître, soit seuls, soit avec d'autres collaborateurs.

Ma sœur Hélène était la majordome : elle allait chercher le ravitaillement et le courrier à terre, elle « popotait », courait de droite et de gauche pour nous nourrir. Mais comme elle s'intéressait comme nous tous aux recherches, elle se précipitait sur les fouilles dès qu'elle avait un moment de libre. Son rôle ingrat était primordial. Elle était parvenue à faire des miracles culinaires malgré les conditions difficiles (et quelquefois pénibles) dans lesquelles elle opérait, d'autant plus que ses deux frères prenaient un malin plaisir à la faire enrager au-delà des limites permises.

L'homme à tout faire était Marc, mon frère aîné, toujours prêt à tout pour tous. Ses occupations ne lui permettaient pas d'être avec nous aussi souvent qu'il l'aurait voulu mais, dès que l'occasion s'en présentait, il arrivait dare-dare, n'hésitant pas à faire plusieurs centaines de kilomètres sur une petite moto. À peine arrivé, il se mettait à manier la pelle et la brouette avec ardeur, curieux moyen de se reposer des travaux champêtres qu'il venait de quitter.

En ce qui me concerne, je devais accomplir les menus travaux dont on pouvait charger un gosse de mon âge, besognes ménagères telles que la vaisselle et les lits. Il faut dire que, bien souvent, je coupais aux corvées en allant me nicher dans quelques coins du rivage que je connaissais comme ma poche. Puis, d'année en année, tout en continuant à tenir mon rôle de valet de chambre, je me mis de plus en plus à participer aux recherches, tout comme les autres.

Marthe Péquart.

• L'équipage du *Zou*

Nous devions bien souvent naviguer dans des endroits dangereux que seul un enfant du pays pouvait connaître à fond. Il s'agissait de ne pas de s'écarter de la bonne route car de plus grosses unités que la nôtre ont fait connaissance avec les récifs et bien peu s'en sont tirées sans dommage. Les bouées indiquant la présence d'épaves étaient cependant suffisamment nombreuses dans les parages pour inciter les plus téméraires à la prudence. Étant ennemis des exploits inutiles, nous n'avions pas à nous entraîner à piloter

Helène Péquart.

Marc Péquart.

le bateau au milieu des roches puisqu'un marin de métier pouvait le faire certainement mieux que nous. Notre bateau n'étant pas un contre-torpilleur, un seul homme suffisait pour le manœuvrer. C'est pourquoi le *Zou* fut, entre 1924 et 1934, piloté successivement par trois marins du pays : d'abord Job puis Lefranc et quelques années plus tard, Erdeven.

Job était le type parfait du Breton caricaturé par bon nombre de « Parisiens ». Il était toujours vêtu d'un bleu rapiécé et coiffé d'un large béret durci par la crasse. Il devait son visage lumineux aux très nombreux verres

d'alcool dont il faisait la base de son alimentation. Il s'était fait une règle de se saouler à mort chaque dimanche. Il répondait aux reproches que lui faisait ma mère : « *Madame Péquart, mon dimanche, c'est mon dimanche !* » Quoique bon marin, mon père dut se séparer de lui au bout de deux saisons car, les lendemains de fête, la navigation sous sa direction était plutôt aléatoire.

Claude Péquart.

Lefranc était un Sinagot, c'est-à-dire un natif de Séné, localité située au fond du golfe du Morbihan, proche de Vannes. Pas très grand, sec, le visage buriné par le sel, le vent et les embruns, il était un peu frondeur, un peu pirate, sobre, supportant mal l'autorité, aimant se battre avec courage ainsi qu'en témoignait la balafre qui lui barrait le visage, souvenir de 1914. Il prenait plaisir à raconter ses démêlés avec les garde-côtes quand il enfreignait les règlements de la pêche.

Tant qu'il fut le patron du *Zou*, il n'y eut jamais le moindre accident, même dans les situations les plus délicates. Il avait le chic pour si bien épauler la lame que l'on embarquait bien rarement de l'eau. Mais s'il y avait à bord quelqu'un dont la figure ne lui revenait pas, un petit coup de barre fortuit faisait pleuvoir les embruns dans le bateau. Quand sa victime avait été bien arrosée, une lueur de satisfaction éclairait son visage, accentuait les pattes d'oie de ses yeux et sa casquette prenait la position des bons jours, c'est-à-dire en auréole sur l'arrière du crâne. Par contre, si quelque chose n'allait pas, la visière sur les yeux, le regard fixé sur l'eau venant à la rencontre du bateau, le poing serré sur la barre, il gouvernait avec précision et souplesse. Malgré son caractère assez susceptible, il nous avait adoptés et il était parvenu à s'habituer, pendant trois mois de l'année, à notre vie un peu spéciale, prenant intérêt aux fouilles, sachant fort bien reconnaître un objet préhistorique d'un vulgaire caillou. Je me souviens très bien, alors que mes parents faisaient des recherches sur Er Yoc'h, îlot tout près de l'île de Houat (j'avais alors à peine sept ans), qu'il me glissait bien souvent dans la main les silex taillés qu'il trouvait pour que je puisse m'en attribuer la découverte. Son œil était devenu tout aussi vif à reconnaître le grattoir

Émile Bouillon

René Hirbec

André Richard

Louis Creusot.

ou la pointe de flèche que n'importe lequel d'entre nous. Sous sa direction, j'avais appris à monter une ligne, à manier l'aviron, à godiller, à barrer le *Zou* en prenant les amers qu'il me désignait en donnant, bien entendu, le petit coup de pouce nécessaire au gouvernail pour remettre le bateau sur le bon chemin. Lefranc nous quitta, je ne sais plus pour quelle raison, mais ce fut en très bons termes et nous n'avons pas cessé de le voir jusqu'à notre départ de Bretagne.

Le patron du *Zou* qui succéda à Lefranc se nommait Erdeven. Autant Lefranc était mince et sec, autant Erdeven était grand, massif, la figure empâtée. La chique de tabac qu'il rangeait dans son chapeau laissait une trace brunâtre sur son crâne qu'il avait aux trois-quarts chauve. Contrairement à son prédécesseur, il n'appréciait pas du tout nos occupations de terrassiers. Pour lui, c'était déchoir que de manier la pelle ou la brouette. Il entretenait parfaitement le bateau mais il ne fallait pas lui demander autre chose. C'était un ancien terre-neuva qui avait fait en outre de nombreuses campagnes de pêche à bord de thoniers. Il avait abandonné la grande pêche pour la pêche côtière et la place de patron du *Zou* était pour lui d'un gain plus sûr et beaucoup moins pénible que les aléas de son métier. Il connaissait bien la région et pourtant, au cours de la première saison qu'il fit avec nous, il faillit par deux fois causer le naufrage de notre pinasse.

Bien que n'ayant jamais été éloignés des côtes de plus de quinze kilomètres, nous nous sommes trouvés parfois dans des conditions semblables à celles d'explorateurs lointains, sortes de robinsons volontaires, éloignés de toute civilisation moderne et de son confort, mais aussi loin des hommes. Nous avons d'autant plus apprécié cette vie quand nous eûmes quitté nos îles.

Je dis bien souvent « nos îles » ou « notre ciel breton » et pourtant nous sommes Lorrains. Mais l'endroit nous avait tellement séduits, nous en avions gardé de si bons souvenirs que nous nous considérions un peu comme enfants du pays.

Maintenant encore, à plus de soixante ans, j'ai plus d'attachement pour Carnac et ses environs que pour ma terre natale sur laquelle j'ai passé ma prime enfance. Aussi ai-je décidé d'y terminer mes jours.

L'Île aux Moutons [1927]

La première campagne de fouilles insulaire eut lieu en 1926 dans l'archipel des Glénan, à l'île Saint-Nicolas. Nulle école de voile n'animait encore ses rivages.

Mes parents avaient estimé que j'étais trop jeune pour les accompagner. Ils craignaient que je ne sois pas capable de supporter les fatigues d'un genre de vie qu'eux-mêmes ne connaissaient pas. Ils eurent, bien entendu, pas mal d'aventures comico-tragiques mais je n'en parlerai pas puisque je n'en ai pas été témoin.

Par contre, je pris part l'année suivante, en 1927, aux recherches à l'Île aux Moutons et, pour mon initiation à la vie de camping, je fus amplement servi. L'Île aux Moutons reste dans notre souvenir, dans

le mien en particulier, comme l'un des séjours les plus pénibles que nous ayons fait dans les îles.

• L'île

Située à quelque quinze kilomètres de la côte, l'Île aux Moutons fait aussi partie de l'archipel des Glénan, bien que légèrement à l'écart. Elle n'est pas déserte mais c'est tout comme. Un phare à éclipse s'y dresse avec la classique maisonnette à son pied. Un peu à l'écart, une tout petite construction sert d'entrepôt pour le pétrole alimentant la lanterne. L'ensemble est clos de murs, c'est le domaine des Ponts et Chaussées.

Pas très haute sur l'eau, l'île est reconnaissable de loin. En plus du phare, se dresse en son milieu un énorme bloc, ressemblant à un menhir mais qui n'est en réalité qu'un pointement rocheux naturel. Une cale à peine cimentée permet d'y accoster. La mer, comme partout en ces lieux, est agressive. Les rochers, torturés par les actions conjuguées de l'eau et du vent, l'entourent d'une ceinture peu hospitalière. C'est là, sans doute, l'origine de son nom. En effet, s'il est possible que des moutons puissent en supporter le climat, il est douteux qu'ils puissent y trouver longtemps leur pitance aussi frugaux soient-ils. Pas d'arbres si ce n'est à l'intérieur de l'enclos du phare où poussent quelques tamaris, encore n'ont-ils pas l'audace de vouloir dépasser le faîte du mur.

Pas d'eau dans l'île, ni puits, ni source. Nous étions donc dans l'obligation d'aller à terre en chercher, ce qui n'était pas une promenade car il fallait toute une journée pour faire l'aller et retour entre Concarneau et l'île. Notre séjour dura environ un mois et demi et, pendant tout ce temps, nous n'avons pas eu plus de deux jours consécutifs sans pluie. Quant au soleil qui se montrait entre deux grains, il nous faisait un effet plutôt réfrigérant par sa chaleur anémique. Nous avons débuté sous la pluie, continué sous la pluie et le tout s'est terminé par une succession de tempêtes.

Nous ne disposions que de deux tentes en guise de chambres à coucher et la cuisine fut installée au pied du pointement rocheux. On fit un barrage à l'aide de caisses et de bâches pour protéger la cuisinière et ses fourneaux. De tous, Hélène eut la plus mauvaise part. Quel que soit le temps, pluie, crachin, vent ou tempête, elle réussit ce miracle de nous confectionner chaque jour des plats chauds. Elle passa des heures à surveiller ses réchauds, trempée jusqu'aux os, n'ayant plus, à la fin, que le courage de se mettre sous ses couvertures pour essayer de se réchauffer. Elle eut d'autant plus de mal qu'au début de notre séjour, trois hôtes supplémentaires portèrent à neuf le nombre de bouches à nourrir. Malgré les difficultés de tous ordres, elle ne se contenta pas de réchauffer des conserves mais s'efforça, le plus souvent possible, de confectionner de bons plats. Rendons à César ce qui est à César et présentons à la cuisinière l'hommage de nos estomacs reconnaissants.

L'Île aux Moutons vue de l'Île aux Rats.

Campement autour du pseudo-menhir et début d'ouverture de la tranchée n° 6.

Une fille des Quéméré et leurs oies.

Marthe et Lefranc en fouille à l'Île aux Moutons.

• Un gardien solitaire

Le jour de notre arrivée, nous procédâmes à la visite de ce qui allait être notre univers pendant plusieurs semaines et, tout d'abord, nous nous dirigeâmes vers le phare pour faire connaissance avec les gardiens. Nous leur devions cette marque de courtoisie, c'était faire preuve de la plus élémentaire politesse puisque nous étions les intrus.

D'ordinaire, un phare est tenu par trois gardiens, deux d'entre eux étant sur place tandis que le troisième est au repos sur le continent. Mais quelle ne fut pas notre surprise de ne rencontrer qu'un seul gardien, sa femme et ses onze enfants [7] !

Pourtant tout était briqué, astiqué, pomponné, bichonné comme seuls savent le faire les marins ou les gardiens de phare et de sémaphore. Chaque soir, la lanterne remplissait son rôle protecteur, projetant dans trois directions sa lumière blanche, rouge ou verte. Phare peu puissant mais indispensable à la navigation côtière, il permettait aux bateaux imprudents ou égarés de s'éloigner à temps de ces eaux dangereuses.

L'idéal pour nous aurait été de planter nos tentes à l'abri du mur clôturant le phare mais le sacro-saint règlement l'interdisait et le gardien nous l'avait fait comprendre. Nous dressâmes alors nos abris de toile non loin du faux menhir.

Au long des jours, nous nous aperçûmes que l'ours qui nous avait reçu était en fait un misanthrope fort sympathique, amoureux de la beauté sauvage de son île, élevant toute sa nichée aidé de sa femme. Tout ce petit monde faisait fonctionner le phare, pourtant un vieux modèle à pétrole dont il fallait chaque jour remonter le contrepoids faisant tourner les volets qui éclipsaient régulièrement l'éclat de la lanterne.

Isolée sur son île, cette famille vivait en communion avec une nature hostile. Le seul lien avec le continent était un petit bateau à voile, affrété par les P.T.T., qui ravitaillait les occupants du phare une fois par semaine et apportait les fûts de combustible indispensables. À ma connaissance, le pétrole n'a jamais manqué, par contre les habitants de l'île, eux, ont plus d'une fois été privés, pendant de longs jours, de toute nourriture digne de ce nom. Nous-mêmes, au cours de notre séjour, en avons été les victimes. À part ce petit voilier, il n'y avait aucun moyen de communication avec l'extérieur : ni sémaphore, ni téléphone, encore moins radio qui, à l'époque, n'était pas chose courante. Cet isolement frôla la tragédie au cours de l'hiver 1926.

7. Après cinq années passées au phare du Tévenec, Marie et Louis Quéméré s'installèrent en 1905 au phare de l'Île aux Moutons avec leurs quatre enfants. Ils y restèrent vingt-six ans et sept autres enfants agrandirent la famille. Une vache, puis deux autres, les rejoignirent, ainsi que des moutons, des canards, des oies et des poules, le tout en liberté dans l'île. Un jardin potager fut aménagé, protégé du vent et des animaux par un muret. Pendant dix-sept ans, Marie acheta des crustacés aux marins pour le compte de la maison Richard, mareyeur à Lesconil. Les crustacés étaient entreposés dans de grands viviers flottants, mouillés sous l'île. (Note de Melvan, source A. Bodéré, www.glenan.fr)

Hutte des goémoniers, Île aux Moutons.

Brûlage du goémon à l'Île aux Moutons.

Un jour, le gardien Quéméré, sa femme et tous leurs enfants tombèrent malades. Tous étaient atteints d'une forte grippe et la fièvre clouait tout le monde au lit. Chacun à tour de rôle, tremblant de fièvre, tenant à peine sur ses jambes, gravissait la tour du phare pour le faire fonctionner dès le coucher du soleil. Pendant plusieurs jours, une fillette de douze ans, la moins frappée par le mal, assura le service des rondes réglementaires et parvint à faire fonctionner la lumière de la lanterne. Si elle est encore de ce monde, elle doit avoir à présent à peu près soixante-cinq ans.

Nous comprenons pourquoi, avec un tel mode d'existence, le gardien nous accueillit si fraîchement mais, peu à peu, nous arrivâmes à apprivoiser cet amoureux de la solitude et parvînmes à nous en faire un ami. Pour autant, ses enfants, dont certains avaient à peu près mon âge, n'ont jamais consenti à m'admettre dans leurs jeux.

• Les goémoniers

D'autres humains vivaient sur l'île en dehors des occupants du phare. Tout comme nous, ils n'étaient là que temporairement. Je veux parler de trois goémoniers qui exerçaient ici leur dur métier. Pour qui ne connaît pas le travail de ces hommes, nul ne peut imaginer leur vie pénible et le labeur épuisant qu'ils fournissaient pour un gain bien minime. Quelques lignes concernant leur métier ne me semblent pas superflues.

Tout d'abord, il faut choisir les espèces d'algues qui conviennent car toutes ne sont pas bonnes à brûler. Armé d'une faucille munie d'un manche de plusieurs mètres, il faut aller en bateau cueillir le goémon en s'efforçant de le couper le plus près possible du pied. Perpétuellement dans l'eau, je dirais même sous l'eau, le goémonier coupe l'herbe, opère un mouvement de torsion pour enrouler les longues lanières autour du manche (à la manière de spaghettis autour de la fourchette) puis, faisant passer le manche de l'outil par-dessus son épaule, il hale sa récolte à bord. Au fur et à mesure que le bateau se remplit, il patauge dans le varech mouillé, si bien qu'après avoir eu le haut du corps arrosé, le bas à son tour est trempé. Puis il va vider à terre son chargement visqueux et glissant et recommence jusqu'à ce qu'il en ait assez pour faire une chauffe[8].

Il fait alors sécher sa récolte, tout comme du foin, opération indispensable car il faut éviter que les algues pourrissent et perdent une grande partie de leurs propriétés, sans parler de l'odeur épouvantable qu'elles dégageraient en se décomposant. Puis le goémonier construit le four : il creuse une tranchée d'environ un mètre de large sur huit à dix de long, profonde d'un mètre. Il en tapisse soigneusement les parois et le fond de grandes pierres plates. Cela ressemble à une allée couverte préhistorique en miniature dont les dalles de couverture auraient disparu.

Le four construit, on y entasse le varech bien sec tout en malaxant les cendres pour avoir un produit bien homogène. Visible de très loin, le foyer dégage une chaleur intense (de l'ordre de 800°C) et une fumée blanche, âcre et épaisse. La combustion donne un produit pâteux qui se solidifie en refroidissant. Séparée en pains, la soude, comme l'appellent les goémoniers, est alors portée à l'usine qui en extrait des tas de produits dont le principal est la teinture d'iode[9].

Les trois hommes ont les mains couvertes de plaies qui guérissent mal au contact de l'eau de mer, des varechs et de la soude. Leurs yeux suppurent continuellement, la fumée du brasier leur occasionne de la conjonctivite chronique. Ils dorment dans une hutte dont les parois et le toit sont constitués d'un mélange de terre et de varech. Leur habitation a la forme d'un bol renversé avec un trou au sommet pour laisser s'échapper la fumée du foyer qui se trouve juste au-dessous. Il faut s'accroupir pour entrer par une étroite ouverture. Ne cherchez pas à fermer la porte, il n'y en a pas. Le sol est recouvert d'une épaisse couche de goémon bien sec qui sert de litière. Mais qui dit goémon dit, au bout de très peu de temps, invasion de certains animaux dont les plus

8. De nos jours, les bateaux spécialement conçus pour cette récolte ont énormément facilité les choses. Ces bateaux ne coupent pas les algues mais les arrachent au détriment de leur repousse. Dur métier mais beaucoup moins que celui de leurs pères.

9. Il faut plus d'une tonne d'algues pour obtenir un kilogramme d'iode.

nombreux sont les puces de mer ou talitres. Elles n'ont aucun rapport avec la puce, parasite de l'homme ou du chien, mais ont été nommées ainsi parce qu'elles se déplacent en faisant des sauts de puce. Ni nuisibles, ni dangereuses, elles ont pour mission de nettoyer le rivage et c'est parfois par millions qu'on les voit grouiller sur le varech abandonné par la précédente marée. Aussi, de temps en temps, les locataires de la hutte doivent mettre le feu à leur matelas d'algues pour se débarrasser des chatouillis que leur infligent ces minuscules crustacés en sautillant sur eux. Ainsi, en plein vingtième siècle, ces hommes vivent encore comme vivaient les Néolithiques.

Il n'était pas besoin de voir les goémoniers pour les savoir près de nous car ils exhalaient une très forte odeur d'iode étant en contact perpétuel avec le varech. Ils le maniaient à longueur de journée, ils couchaient dedans et je me demandais même s'ils n'en mangeaient pas car leur haleine même était iodée. Malgré leur pénible métier, malgré leurs conditions de vie dénuées du plus élémentaire confort, ils avaient toujours le sourire aux lèvres.

Ils prenaient beaucoup plus de soin de leur cheval que d'eux-mêmes. Il est vrai que, durant des jours entiers, la courageuse bête faisait la navette entre le bateau à demi échoué et l'île. À chacun de ses voyages, elle devait haler la charrette avec de l'eau jusqu'au poitrail, puis peiner dans le sable et les galets de la grève et enfin, après un dernier coup de rein, escalader la côte avant de déverser son lourd chargement.

La vache du gardien du phare s'était prise d'amitié pour le cheval des goémoniers. Ces deux animaux ne se lâchaient pas d'un sabot. Dès qu'il était dételé après son dur travail, le cheval se précipitait à la recherche de sa copine et ils allaient, côte à côte, brouter les maigres herbes de l'île. À l'heure de la traite, le cheval attendait bien sagement à l'entrée de l'enclos que l'opération soit terminée puis ils repartaient tous deux à la recherche de leur pitance. Il y avait, tout près de l'île, un îlot rattaché à mer basse. Les deux animaux y allaient en quête d'un supplément à leur ordinaire. Quand la mer remontait et menaçait de leur couper le chemin du retour, la vache, plus avisée que son compagnon, allait jusqu'au rivage, se retournait et meuglait, ayant l'air de dire : « *Allons, viens, il est temps de rentrer sinon nous sommes bons pour un bain.* » Et si le cheval faisait la sourde oreille, elle allait près de lui et reprenait ostensiblement le chemin du retour, poursuivant son manège jusqu'à ce que son compagnon obtempère. Parfois, la lenteur de l'équidé les obligeait à se mettre à la nage et le tableau était vraiment cocasse de voir les deux bêtes nager de conserve jusqu'à ce qu'elles atteignent la terre ferme. Voilà pour le fabuliste un bel exemple d'amitié et d'union…

Le hasard nous fit retrouver deux ans plus tard, à Téviec, ces mêmes goémoniers qui avaient préféré changer de lieu de travail pour venir construire leur four sur cet îlot, bien plus proche du continent et donc plus facilement accessible pour eux qui n'avaient que le vent pour propulser leur bateau. Ils furent à nouveau nos voisins et se montrèrent tout aussi amicaux sur l'îlot morbihannais que sur l'île finistérienne.

- Tempête

Le temps ne s'améliore pas. L'eau, tout autour de l'île, est constamment en mouvement. Le vent ne se calme que quelques instants au moment du renversement de la marée ou quand le crachin, comme projetée par un vaporisateur géant, pénètre partout, vous glaçant le ventre ou le dos, selon le côté exposé. Nous profitons de la moindre accalmie pour aérer nos couvertures, nos sacs de couchage, nos vêtements pour tenter de faire évaporer l'humidité dont ils sont imprégnés. Mais il faut faire vite pour remettre le tout à l'abri car, dès que, sous le vent, des bandes obliques et grisâtres réunissent les nuages à la mer, c'est signe qu'il pleut là-bas et que le grain sera bientôt sur nous. Nos lampes à vapeur d'essence brûlent constamment dans les tentes pour essayer d'assécher l'air et le réchauffer. À chaque instant, les haubans doivent être réglés, la pluie les tend, le vent les relâche. De temps en temps, des piquets de la grosse tente, fers de trente centimètres de long, sont éjectés de terre et sont projetés en l'air au risque d'atteindre quelqu'un se trouvant sur leur trajectoire. Mais cela arrive rarement car nos oreilles sont exercées et un changement de tonalité dans les vibrations du double toit nous indique une différence de tension dans les haubans et nous y mettons rapidement bon ordre.

Le soir du dix-huitième ou vingtième jour après notre arrivée, nous nous couchons comme à l'accoutumée. Les hommes sous la petite tente, les femmes et moi-même, alors âgé de onze ans, sous la grande. Déjà six coups de vent sont arrivés au cours de la nuit mais sans dommage jusqu'à maintenant. À l'aube, le vent fraîchit encore, les poteaux des tentes se courbent et se redressent sans arrêt. Chacun des locataires d'une tente pense à ceux de l'autre. Il ne pleut pas, c'est une chance car un septième coup de vent survient et, tout à coup, on entend un concert de jurons : le Seigneur et Cambronne sont tour à tour copieusement et vertement invoqués. Nous sortons de notre abri et contemplons les ruines de l'autre. La toile s'agite de soubresauts convulsifs, des formes fantomatiques se dessinent sous l'étoffe puis se fondent et se redressent. Enfin, de cet amoncellement, apparaissent des têtes ébouriffées et peu engageantes. Devant leur aspect, nous ne pouvons nous empêcher de rire aux éclats avant de leur venir en aide. Les sinistrés s'extirpent des décombres et contemplent d'un air endormi et réprobateur ce qui avait été leur chambre à coucher. Pour eux, la journée commencera plus tôt que l'habitude. Nous réparons les dégâts et redressons la tente qui est bien malade. La tempête a déchiré le double toit, on le recoud tant bien que mal mais il n'est pas douteux que le prochain assaut de vent lui sera fatal.

Nos hôtes, qui trouvaient déjà que les recherches préhistoriques, faites dans de telles conditions, n'avaient rien d'attrayant, devenaient de moins en moins enthousiastes pour notre genre de vie. Ils profitèrent du premier voyage de ravitaillement après l'incident pour nous quitter tout en affirmant, un sourire figé aux lèvres, qu'ils avaient passé un « séjour délicieux… » et que ce fut pour eux un véritable « enchantement… » d'avoir partagé notre vie si « passionnante… ». Malgré de nouvelles invitations de notre part, aucun d'entre eux ni d'entre elles ne revint nous tenir compagnie au cours des campagnes suivantes.

- L'impossible retour

Au lendemain d'un jour de ravitaillement, nous sommes tous mal en point. Nous avons certainement absorbé quelque chose qui a dérangé la bonne marche de nos entrailles. Tout le monde est plus ou moins atteint mais moi, le plus jeune, je suis particulièrement touché. Je ne puis rien absorber sans le restituer immédiatement. Peu à peu, la fièvre monte malgré l'aspirine et tous les trucs en « ine » que contient la pharmacie. Devant cet état qui, contrairement à celui des autres, ne va pas en s'améliorant, mon père, inquiet, décide d'aller à terre avec Hélène pour consulter un médecin et lui décrire mes troubles car il n'est pas question de m'emmener, je ne suis pas transportable. Il compte être de retour le soir même avec les médicaments prescrits. Hélène profite du voyage pour renouveler nos provisions.

Ma mère et moi restons seuls au camp. Nous ne sommes plus que quatre, sans compter Lefranc, contre huit ou neuf quelques temps auparavant. La mer, à peu près maniable, permet au Zou de quitter l'île facilement. Le vent souffle assez frais du sud-ouest, ce qui facilite l'allure du bateau. Arrivés un peu en avance sur l'horaire prévu, ils s'amarrent au quai de Concarneau. De nombreux thoniers, désarmés par force à cause du mauvais temps et de la pêche encore plus mauvaise, attendent des jours meilleurs. À peine débarqués, mon père va, comme prévu, consulter un médecin pour étudier mon cas et ma sœur réapprovisionne son garde-manger. Quant à Lefranc, il se charge de renouveler nos réserves d'eau et de carburant. Rendez-vous est pris au bateau deux heures plus tard pour repartir le plus tôt possible.

À l'heure dite, ils embarquent. En route ! En ville, ils ne se sont pas rendu compte que le vent a augmenté de violence mais, dès qu'ils sont hors de l'abri du môle, le Zou se met à faire des entrechats sur les vagues. Il embarque lame sur lame, le moteur tourne à plein mais le vent et le courant lui opposent trop de résistance pour qu'il puisse faire du chemin. Pas question de hisser la voile, le vent est debout. Demi-tour, ils recommenceront au jusant. La mer, en se retirant, pourra sans doute leur permettre de sortir du port. Espoir vain car la marée basse se fait à peine sentir. Le vent a tellement forci qu'il maintient les flots en place. Par quatre fois, ils doivent renoncer. Il faut se soumettre et attendre une accalmie. À chacun de leurs essais, ils sont traités de fous par ceux qui les observent du haut du quai. C'est vrai mais l'inquiétude les tenaille. Que deviennent ceux qui sont restés sur l'île ? Dans quel état est le malade ? Comment se comporte la tente ? Toutes ces questions les tourmentent, leur impatience augmente. La nuit vient. S'ils n'ont pu s'en aller de jour, à plus forte raison maintenant, ils prendront la mer à l'aube. Mon père et Hélène vont à l'hôtel et Lefranc dort à bord, comme d'habitude. La nuit passe pour eux dans une angoisse grandissante car, au fur et à mesure qu'elle avance, le temps se gâte de plus en plus. Le vent souffle en rafales, parfois son bruit s'estompe pour faire place à celui de la pluie qui frappe la fenêtre de leur logis. Ce même vent, cette même pluie, là-bas, sont en train de faire l'assaut du frêle abri de toile.

Rien à faire sinon attendre le jour. Dès que le ciel commence à pâlir, ils sont sur le port. Les bateaux à quai s'y balancent et s'entrechoquent. S'il en est ainsi à l'abri des digues, dans quel état doit se trouver la mer au large ? Tenter de sortir ? A quoi bon ! Il est certain que le Zou ne pourra tenir et que, même s'il quittait le port, il chavirerait au moindre changement de cap. La journée se traîne. Comptant ne rester

à Concarneau que quelques heures, nos voyageurs sont venus en costume de fouilles et avec tout juste assez d'argent pour y faire les quelques achats prévus. Or voilà vingt-quatre heures qu'ils sont là. Le coût des chambres a entamé le peu qui leur reste. Le jour s'achève comme il a commencé, en tempête. Faute d'argent, il leur faut aller à la recherche d'un logis plus modeste. Mon père essaye de trouver une voiture pour le mener à Pont-l'Abbé dont nous avions fait notre base de départ, ce port étant plus proche des Glénan que Concarneau. Nous y connaissons un certain nombre de personnes, en particulier le patron de l'hôtel où nous avons l'habitude de séjourner. Il n'est pas question pour eux d'y aller par le train car il faut, en passant par Quimper, la journée entière et les services de car mettent autant de temps. Impossible de téléphoner, la tempête a détérioré les lignes. La recherche d'un autre toit s'avère difficile. Ils visitent plusieurs hôtels avant de trouver une chambre à deux lits et encore, devant leur aspect peu engageant, l'hôtesse fait-elle payer d'avance. Qu'à cela ne tienne, Saint-Just, d'un geste noble et large de grand seigneur, donne son dernier billet. Si demain, ils ne peuvent repartir, ils seront contraints de mendier pour subsister.

Et le jour suivant ressemble à la veille. Impossible d'appareiller. Il est donc indispensable pour eux d'aller à la banque, à Pont-l'Abbé, s'ils veulent renflouer leurs finances. Malgré le bateau pouvant servir de gage, aucun garagiste ne veut louer une voiture. Découragés, ils sont prêts à abandonner leurs recherches. Toutefois, ils font une dernière tentative auprès du patron du garage le plus modeste de la ville. Miracle ! L'homme refuse de leur louer une voiture mais il propose de les conduire lui-même et cela, sans être payé d'avance. Mon père en eut été incapable, ayant laissé à Lefranc ce qui lui restait de monnaie. La tenue vestimentaire de ces passagers n'incite pas le chauffeur a beaucoup de respect. Le vieil adage de l'habit et du moine trouve ici son illustration. Le conducteur les traite un peu cavalièrement, tutoyant mon père et lui donnant du « mon vieux » gros comme le bras. Mais, arrivés au terme de leur voyage, quel n'est pas son étonnement de voir le patron de l'hôtel recevoir ses clients avec beaucoup de déférence. Aussi, au retour, il ne saura que faire pour être aimable, allant jusqu'à stopper la voiture pour lui permettre d'allumer sa cigarette. Il faut dire que la voiture en question est un tacot découvert. Plus tard, nous apprendrons qu'il avait cru que mon père faisait partie d'un groupe de cinéastes qui sévissaient dans la région, sans doute parce qu'on ne le voyait jamais sans sa caméra[10]*. De retour au début de l'après-midi à Concarneau, le temps un peu calmé leur permet de reprendre la mer. Que vont-ils trouver quand ils atteindront l'île ? D'aussi loin qu'ils le peuvent, ils braquent leurs jumelles et, au fur et à mesure qu'ils approchent, ils se rendent compte que la tente n'est plus debout ! Seul, le gardien de phare promène sa silhouette et fait les cent pas le long du rivage. Mais ni ma mère, ni moi ne sommes visibles. Croyant qu'il s'est passé quelque chose de grave, ils se hâtent de débarquer le plus rapidement possible afin d'être fixés sur notre sort…*

- Une longue nuit

Pendant que mon père et ma sœur cherchaient en vain à rejoindre l'île, que s'y passait-il ?

10. Saint-Just Péquart a été en France, l'un des tout premiers préhistoriens, sinon le premier, à cinématographier les différentes phases de ses fouilles.

Marthe n'est pas du tout rassurée de voir le Zou s'éloigner et bientôt disparaître à ses yeux. Pour moi, enfoui sous mes couvertures, grelottant de fièvre, que la colonie soit au complet ou non n'a aucune importance. Je suis en plein cirage, tout tourne dans ma tête, dans mon estomac, dans mes boyaux qui ont l'air de se tortiller comme un nœud de vipères. Quelques tableaux fugaces de cette nuit tourmentée me sont cependant restés en mémoire. Le gros temps du matin ne fait qu'empirer : les nuages lourds de pluie, en masses compactes, traînent et roulent, emportés par le vent comme des chiffes mal lavées, l'obscurité tombe de bonne heure. Maman essaye d'allumer une lampe mais, peu habituée à son maniement, elle n'y parvient pas. Elle se décide à me le faire faire malgré mon état. D'ordinaire, il me faut à peine deux minutes pour mener à bien cette opération mais, cette fois, impossible d'y parvenir et pourtant je crois accomplir tous les gestes nécessaires. Je tente vainement de faire fonctionner cette mécanique de malheur. Je me suis aperçu plus tard que, dans ma fièvre, j'avais tout bêtement oublié d'ouvrir la valve permettant à l'air comprimé par la pompe de pénétrer dans le réservoir. C'est donc à la lueur d'une bougie enfermée dans un photophore que nous avons passé toute la nuit.

Bien que le phare ne soit pas très éloigné et que la cabane des goémoniers soit plus proche encore, nous sommes aussi isolés que si nous étions sur un récif en pleine mer. La nuit, rendue encore plus dense par la pluie, ne permet pas de voir bien loin. Quant à appeler, il n'en est pas question, c'est tout un décor sonore qui nous environne. Le double toit claque, les haubans sifflent, les rafales de pluie font un bruit de grenaille sur la toile, les vagues déferlent en de monstrueuses gifles sur les rochers. Maman ne songe pas à se déshabiller, se doutant bien que pour elle, la fête ne fait que commencer. Les rafales augmentent de plus en plus, des paquets d'écume roulent sur le sol comme des bulles de savon. Assise à côté de moi, elle guette le moindre bruit insolite mais dans un tel vacarme, tous les sons semblent surnaturels, aussi sort-elle souvent pour vérifier l'état des piquets. Parfois les trois poteaux de la tente se courbent et se redressent comme des roseaux. Si l'un d'eux casse, tout notre abri s'envolera comme un fétu de paille. L'angoisse nous étreint le cœur à mesure que les éléments se déchaînent. Malgré le globe de verre qui la protège, la bougie vacille et semble vouloir s'éteindre à chaque instant.

Tout à coup, un claquement sec est suivi d'un bruit de fouet ! Cette fois c'est fait, un piquet a lâché. Il faut aller le remettre rapidement sinon les haubans du double toit vont céder tour à tour jusqu'à ce que la toile, gonflée par le vent, s'envole comme une montgolfière. À l'instant où maman quitte la tente, un deuxième piquet cède en restant cette fois accroché à la corde. Ce gros piquet en fer vient la frapper en pleine figure. Étourdie par le choc, elle court après les deux haubans qui s'agitent comme des lanières de fouet et qui la cinglent encore avant qu'elle ne puisse s'en rendre maîtresse. Enfin elle les empoigne et, rentrée sous la tente, les entortille autour d'un poteau. À peine l'opération terminée, un troisième piquet est arraché à son tour. Par ce vent et toute seule, il n'est plus question de tenter de les renfoncer. Plutôt que de retendre la toile, il faut chercher au contraire à la rabattre contre le sol pour réduire la prise au vent. Les deux premiers haubans sont attachés à cette fin mais, pour le troisième, c'est une autre histoire. Il est bien trop court pour être fixé comme les deux autres. Elle enroule alors la grosse ficelle autour de son poignet et reste ainsi, à l'entrée de

la tente, comme un appât fixé à une ligne sur le point d'être avalé par quelque monstre sorti des profondeurs de l'océan.

Quant à moi, je suis encore incapable de me tenir sur mes jambes et d'aider ma mère. Si j'ai, la veille, perdu la notion de ce qui m'entourait (à tel point que j'ignorais le départ de mon père et de ma sœur), je ne délire plus et me rend compte de la situation mais je ne suis pas assez vaillant pour intervenir efficacement. La fièvre a pourtant l'air de vouloir me quitter mais j'ai encore un casque qui me serre la tête et je reste mou, sans force.

La tempête persiste mais les autres haubans restent en place. Toute la nuit, maman se tient à l'entrée de la tente, la corde enroulée autour de son poignet. Elle est pendant de longues heures secouée à chaque rafale et doit plus d'une fois se cramponner et peser de tout son poids pour maintenir la toile le plus près possible du sol. Aux premières lueurs du jour, épuisée, elle sort et voit l'un des goémoniers mettre au même instant le nez hors de son trou. Elle fait de grands gestes dans sa direction, criant contre le vent pour lui demander de l'aide. L'homme portant la main à l'oreille, lui fait comprendre qu'il n'a pas saisi ce qu'elle disait : « venez me donner un coup de main… », crie-t-elle. Se précipitant dans sa cabane, il en ressort aussitôt avec un énorme pain dans les bras et accourt ventre à terre. En arrivant, il comprend sa bévue, ayant confondu « pain » et « main » et se rend compte de l'état dans lequel se trouvent la tente et ses occupants ! Le gardien du phare arrive aussi. En faisant ses rondes au cours de la nuit, il avait surveillé notre campement, craignant les effets de la tempête sur notre fragile abri mais, au travers du rideau de pluie, il le voyait toujours debout et ne se doutait pas de notre situation pénible. Allant à l'encontre du règlement, il nous autorise à nous réfugier dans la réserve à pétrole. Il n'est pas douteux que ma mère d'abord, la tente ensuite ne sont plus en état d'affronter la tempête qui, du reste, reprend de plus belle.

La tente abattue est laissée telle qu'elle sur toutes nos affaires, des pierres posées dessus pour l'empêcher de s'envoler. Enroulé dans mes couvertures et porté dans les bras du goémonier, je suis déposé au milieu des fûts de pétrole. Maman y dresse son lit et, brisée de fatigue, l'œil au beurre noir, le poignet scié par la corde maintenue si longtemps, s'affale, les nerfs à bout. À partir de ce moment, ma fièvre disparaît complètement. J'ai repris tout à fait mes esprits et je me rends très bien compte de tout ce qui se passe autour de moi. À peine étendue, ma mère sombre dans le plus profond sommeil. N'ayant rien de mieux à faire, je l'accompagne. Je crois que nous avons dormi tout le jour et toute la nuit qui suivit, n'entendant rien de la bourrasque qui recommençait, insensibles à l'odeur du pétrole qui saturait l'atmosphère du petit local.

Le lendemain, le gardien vient nous prévenir que le Zou est en vue mais, malgré son désir d'aller accueillir nos voyageurs au débarcadère, Marthe n'a pas la force de bouger : elle paye la fatigue de cette nuit mouvementée. Elle en conservera du reste le souvenir tangible pendant plusieurs semaines, sous la forme d'un œil tuméfié et d'un énorme hématome à l'avant-bras. Et moi, absolument guéri sans avoir eu besoin des médicaments rapportés avec tant de mal, encore flageolant sur mes jambes comme un poulain nouveau-né, j'attends avec impatience l'autorisation de sortir de mon lit.

• À court de vivres…

Nous redressâmes la tente et reprîmes nos occupations. Le temps s'était légèrement amélioré et les bourrasques n'étaient plus aussi violentes que les précédentes. Toutefois, jusqu'à la fin de la campagne, nous subirons une succession de grains, de coups de vent et de tempêtes, à tel point qu'il nous fut impossible pendant près de quinze jours, d'aller à terre nous ravitailler. Nous n'avions plus de pain ni de nourriture fraîche. Nous dûmes nous rabattre sur les conserves et encore fallut-il les ménager car, étant à la fin de notre séjour, nos réserves avaient été largement entamées.

Par chance pour nous, il y avait sur l'île un vivier appartenant à un grand restaurant parisien. Nous étions tous très friands de « fruits de mer » mais celui qui n'a pas mangé de homard pendant plus de huit jours, matin et soir, ne peut imaginer quel fut alors notre écœurement pour ce crustacé. Ce dégoût se prolongera durant de nombreuses années. Froid, chaud, cuit à l'eau, à l'armoricaine, à la vinaigrette, à n'importe quelle sauce, sous n'importe quelle forme, le homard a été banni de notre table pendant longtemps ! Privés de pain, nous n'avions que du biscuit de mer, dur comme du caillou, pour accompagner ce mets de roi. Nous avions tenu un compte exact des vols que nous avions commis dans le vivier. À notre retour, mon père proposa au patron du restaurant de le dédommager mais ce dernier, comprenant dans quelle situation nous nous étions trouvés, n'accepta pas, se contentant de lui demander de devenir son client chaque fois qu'il se rendrait dans la capitale.

À quelque temps de là, les recherches terminées au grand soulagement de tout le monde, nous fixâmes la date de départ. Nous en avions tous plus qu'assez de notre séjour ici. Nous avions hâte de nous trouver dans des vêtements secs, de ne plus être assaillis par un vent perpétuel et de dormir dans un lit bien douillet. Les résultats des fouilles à l'Île aux Moutons furent satisfaisants en ce sens que nous avions trouvé un habitat néolithique, intéressant pour les spécialistes mais ne nécessitant pas de commentaires particuliers dans le cadre de ce récit.

• Départ en montagnes russes

Le jour du départ, tout est en caisse et chargé sur le bateau. Seule la tente est encore debout. Voyant une fois de plus le temps se gâter, nous demandons à Lefranc s'il ne serait pas plus sage de retarder le départ de quarante-huit heures. Mais notre marin, las lui aussi de la vie qu'on lui avait fait mener et dans l'incertitude de l'avenir, affirme que nous pouvons partir. Nous quittons l'île sans regret et abandonnons ses récifs et son phare sans mélancolie aucune. Comme pour nous punir d'avoir de tels sentiments, voilà que les éléments se fâchent de nouveau. À peine avons-nous quitté l'île que nous sommes malmenés comme il nous est rarement arrivé de l'être. Nous mettons le cap sur Pont-l'Abbé. De véritables montagnes d'eau viennent à notre rencontre. Au creux des lames, nous sommes entourés d'un mur liquide, verdâtre ; les crêtes écumeuses nous menacent sans cesse. Le Zou, lourdement chargé, peine en gravissant la vague. Au contraire, de

l'autre côté, à la descente, son moteur s'emballe. Il faut avoir constamment la main sur la manette des gaz pour calmer l'allure de la mécanique quand l'hélice sort de l'eau. Nous avons le vent presque debout. Le petit jeu de balançoire dure ainsi près de deux heures. Nous approchons peu à peu de la côte et apercevons, sur tribord avant, la pointe de Mousterlin toute frangée d'écume. Le vent du noroît fraîchit encore et voilà que se font sentir les courants : nous sommes au point de rencontre de ceux venant de Lesconil d'une part et de ceux provoqués par l'Odet et la rivière de Pont-l'Abbé d'autre part. Des thoniers, vent arrière, se hâtent de rentrer à Concarneau. Certains ont des voiles en lambeaux, l'un d'eux a son mât de tapecul cassé à mi-hauteur. Tous ont dû subir une sérieuse tempête au large. En temps normal, Marthe est malade en bateau, même si celui-ci est ancré au fond d'un port mais, cette fois, elle ne ressent aucun malaise. Par contre, pour moi, c'est tout le contraire et je restitue le contenu de mon estomac, affalé au fond du bateau, un seau de toile à portée !

Prenant des points de repère sur la côte, nous nous apercevons que le Zou n'avance plus et même, il cale… Allons-nous retourner à l'Île aux Moutons en marche arrière ? Nous ne pouvons rester bien longtemps dans cette situation, notre réserve de carburant n'est pas inépuisable. Par deux fois déjà, nous avons refait le plein du réservoir. Nous sommes à peu près à égale distance des ports de Concarneau et de Pont-l'Abbé : puisque nous ne pouvons atteindre celui-là, nous irons vers celui-ci. C'est décidé, mais la manœuvre du changement de cap est hasardeuse : nous allons nous trouver un instant au travers de la lame et, chargés comme nous le sommes, le risque de chavirer est grand. La visière de Lefranc est à hauteur de ses yeux, ça va mal… Mais tout à coup, d'un mouvement net et précis, sans hésitation, il porte la barre à gauche et le Zou, aidé de son moteur, du vent et du courant, fait un magnifique tête-à-queue juste au sommet d'une lame et le voilà vent arrière ou presque. Les vagues qui l'assaillaient, il y a un instant, par son avant, courent après lui maintenant. Derrière nous, les moutons sont plus visibles encore. Pourvu que l'un d'eux ne vienne pas déferler sur nous. Si cela se produisait, il n'en faudrait pas deux pour nous faire sombrer. Pour augmenter la vitesse, nous hissons la voile, le bateau est moins secoué car il s'appuie sur la toile.

Enfin Concarneau, le calme de son port, le plancher des vaches. Nous mettons pied à terre et avançons de la démarche des vieux loups de mer que nous sommes devenus en quelques heures à peine.

Cette fois, l'aventure de l'Île aux Moutons est terminée. Nous avons passé là-bas une saison fort mauvaise, nous y avons eu froid, nous y avons été malades, nous y avons eu peur. Mais si nos souvenirs ne sont constitués pour la plupart que de pluie, de vent, de bourrasques et de tempêtes, nous avons eu tout de même de bons moments et de belles images nous sont restées.

Si nous n'avons pas eu le cœur d'admirer la tempête qui nous avait tant malmenés ma mère et moi, nous en avons vécues d'autres dans des circonstances moins pénibles. C'est alors que nous avons pu en apprécier toute la beauté. Beauté grise et verte de la mer en furie heurtant le rivage, frappant rageusement les rochers et s'élevant en grands panaches blancs, cris des oiseaux et hululement lugubre d'une bouée hurlante, ciel toujours changeant…

C'est enfin à l'Île aux Moutons que nous avons eu la visite du *« Pourquoi pas ? »* et de son célèbre commandant Charcot. Je ne suis pas peu fier d'avoir eu le privilège et l'honneur de serrer la main de ce grand savant.

Téviec [1928-1930]

- L'île

De toutes nos campagnes de fouilles, les trois passées sur l'île de Téviec furent les plus agréables.

Pour repérer Téviec [11], il faut une carte à grande échelle : elle ne mesure que quatre cents mètres de long sur cent mètres de large. Elle se trouve à l'ouest de la presqu'île de Quiberon, du côté de la côte sauvage, à mille huit cents mètres en ligne droite de la presqu'île. On y accède du petit port de Portivy après une navigation au milieu d'un chapelet de récifs dont Téviec est l'extrémité. Quel que soit le temps, ces parages sont toujours en mouvement. Même par calme plat, les courants sont très violents et un perpétuel ressac bat les côtes. À l'extrémité de l'île, un point haut permet d'avoir une vue d'ensemble sur tout le paysage. À cinq kilomètres au nord, se trouve l'îlot de Roëllan, derrière lequel se cache l'embouchure de la rivière d'Étel empruntée par les majestueux dundees qui vont à la pêche aux thons, puis la plage de Kerhillio toujours frangée du blanc d'argent des rouleaux déferlant sur le sable, sans interruption jusqu'à Penthièvre. Là, juste au levant, le fort du même nom découpe sa masse lourde et sans grâce sur le ciel. Derrière, on aperçoit le lac tranquille de la baie de Quiberon. Vers le sud, c'est la côte sauvage, la bien nommée, avec ses rochers sculptés par la mer et usés par les vents. Au fond, la ligne sombre de Belle-Île ; enfin, l'horizon n'a plus d'obstacle jusqu'à l'ouest-noroît où l'on distingue par beau temps l'île de Groix.

L'îlot de Téviec est une terre brûlée par le vent et par le sel des embruns. Le gros récif de Guernic y est rattaché à basse mer. La végétation consiste en des herbes rabougries et roussies, quelques chardons couverts de petits escargots à la coquille laiteuse, une espèce d'immortelle jaune répandant aux heures chaudes de la journée un parfum pénétrant de réglisse et le merveilleux œillet des dunes, petite fleur à l'odeur subtile et aux coloris délicats, allant du violet foncé au blanc pur. À part les oiseaux de mer, la faune est réduite à des lézards gris qui se chauffent dans le creux des roches couvertes de lichens et à quelques lapins n'ayant pas grand chose à se mettre sous la dent. Les nuits de pleine lune, nous allions du haut de l'île nous divertir du spectacle de leurs ébats.

S'il était petit, notre domaine n'en était pas moins varié. Les rives très découpées avaient une multitude de petites criques, des anfractuosités, des failles et même une petite grotte, devenue une salle de

11. Sur certaines cartes actuelles, le nom de l'île est écrit Tiviec ou Ty Viec ou encore Theviec. Mais les textes et les cartes les plus anciens portent l'orthographe que nous avons adoptée.

bains idéale à marée basse. Il y avait, en outre, une curiosité naturelle qui aurait attiré bon nombre de touristes si elle avait été sur le rivage du continent et que nous avions baptisée le « souffleur ». Cela consistait en une cavité dans le roc possédant une toute petite ouverture au sommet. À marée montante et avec un peu de houle, l'eau s'engouffrait dans la grotte. L'air comprimé qui s'y trouvait ne pouvait s'échapper que sous pression, par l'étroit orifice du haut, en entraînant un fin brouillard d'eau à la manière de quelque cétacé géant échoué sur le rivage. Quand le vent et la marée étaient favorables, il se produisait alors d'immenses gerbes accompagnées d'un fracas semblable à celui d'un train sous un tunnel. Nous avons passé de longs moments à guetter les geysers s'élevant parfois à plus de quinze mètres et retombant sur les rochers avec un son mat.

- « Un homme ! »

  Au bout de dix-huit jours de fouilles, nous sommes sur une couche archéologique assez mince, très pauvre et surtout inhabituelle. Pas un seul tesson de poterie. Par contre, nous trouvons un bon nombre de petits silex, manifestement taillés de main d'homme. Qu'est-ce que les Préhistoriques pouvaient faire avec de si petits outils ? La réponse nous sera donnée plus tard. Mais si nous ignorons encore l'usage de ces objets, nous sommes par contre certains que leurs utilisateurs mangeaient une quantité incroyable de coquillages. Le gisement en est véritablement truffé : moules, coques, berniques, bigorneaux et surtout des huîtres. Ces huîtres sont des « portugaises », ce qui réduit à néant la légende disant que cette espèce est venue sur nos côtes il n'y a que deux ou trois cents ans, à la suite du naufrage d'un bateau portugais chargé de cette huître [12]. Bref, ces maigres trouvailles ne sont pas encourageantes et beaucoup d'entre nous sont d'avis de lever le camp pour aller entreprendre des recherches dans des lieux plus prometteurs. Mais mon père, intrigué par l'aspect inhabituel de ce gisement par rapport aux autres stations préhistoriques de la région, décide de prolonger les fouilles de quelques jours encore. Pourtant, dix-huit jours pour un si maigre résultat, c'est long. L'obstination paternelle met à rude épreuve la patience des autres.

Deux ou trois jours après, nous découvrons des foyers dans lesquels des ossements calcinés d'animaux prouvaient qu'on y avait fait cuire du gibier, mais cela n'avait encore rien de bien remarquable. La veille, nous étions tombés sur un os de forte taille, si gros qu'il ne pouvait que faire partie du squelette d'un cétacé. Sorti de terre, l'os en fit apparaître d'autres. À mesure qu'ils étaient dégagés, nous voyions que c'étaient des bois de cerf…

Je suis en train de flâner sur le rivage, selon ma bonne habitude, quand un coup de sifflet impératif me fait comprendre que je dois retourner immédiatement au campement. Sans doute quelque vaisselle à nettoyer ou quelque chose de ce genre. C'est donc en traînant des pieds que je rentre, en faisant force détours pour retarder le moment de la corvée. Il s'agissait en effet d'une babiole sans importance mais,

12. L'analyse récente des huîtres présentes dans les couches archéologiques de Téviec montre qu'il s'agit en fait de l'huître plate (*Ostrea edulis*) et non de portugaise : Cf. C. Dupont dans ce volume. (Note de Melvan)

Campement des Péquart à Téviec.

Marc et Claude Péquart sur la fouille à Téviec, 1928.

Émile Bouillon et St-Just Péquart en fouille à Téviec, 1929.

au lieu de retourner à mes occupations, je décide d'aller faire un saut sur les fouilles.

Le chantier est en pleine activité. L'un découpe en gâteaux réguliers l'herbe et la terre végétale. Ces tranches sont mises soigneusement de côté pour qu'en fin de travaux, elles soient replacées à la surface. Ainsi l'équilibre naturel du sol ne sera pas perturbé du fait de notre intervention. Écologistes bien avant que ce mot ne soit à la mode, nous avons toujours eu soin de respecter les sites dont nous avons temporairement blessé le sol, jamais la nature n'eut à souffrir de notre passage. Un autre enlève la terre stérile au-dessus de la couche archéologique qu'un troisième entame à coups de piolet.

Notre outillage comporte toute la panoplie du parfait terrassier mais, dès que la couche est atteinte, nous ne touchons plus aux pioches qui démolissent, écornant quand elles ne fracassent pas totalement ce qu'elles rencontrent. Alors le piolet de montagne est pour nous l'instrument roi. De tous les outils que nous avons essayés, c'est lui qui convient le mieux pour l'usage auquel nous le destinons. Sa légèreté évite de grosses fatigues, la solidité de son manche et de son emmanchement est susceptible de résister à de gros efforts, soit en l'employant à la façon d'une pioche, soit en s'en servant comme d'un levier pour ébranler de très lourdes pierres. Sa pointe effilée, faite d'un acier très résistant, permet de faire tomber du front de taille des mottes assez grosses qui se désagrègent d'elles-mêmes en tombant. Ainsi, le contenu de ces mottes se trouve-t-il facilement dégagé. Si par hasard on frappe sur un objet, il se casse, c'est évident, mais la cassure est franche, nette, sans effritement, ce qui facilite la restauration. Bien entendu, sitôt que nous supposons être à proximité de quelque chose de fragile, seuls des pinceaux et des morceaux de bois tendre remplacent le piolet et la terre, tirée vers l'arrière, est tamisée ultérieurement.

À mon arrivée à la fouille, je vois que le dégagement des bois de cerf est bien avancé. Mon père consent à ce que je l'aide dans son travail. « La ramure est restée avec le crâne » remarque-t-il. En effet, un os plat et lisse se trouve dans le prolongement d'un andouiller. Le silence se fait entre nous ; il ne faut pas risquer de briser les bois ni de détériorer le crâne. Peu à peu, les pinceaux découvrent de plus en plus de surface de l'os dont la forme incurvée s'enfonce en terre. Nous redoublons de précautions car un trou régulier vient d'apparaître : « c'est le trou occipital » murmure Saint-Just. Si l'animal est là tout entier ou seulement le crâne, il sera intéressant de pouvoir le dégager entièrement pour prendre une photo tel qu'il est, sur place, avant de le retirer. Quelque chose de brillant, un peu jaunâtre apparaît… ce sont… des… DENTS…

« Merde ! un HOMME ! »

Pour succincte et grossière que soit l'expression, elle est l'exacte manifestation d'étonnement et de surprise. En effet, la découverte d'ossements préhistoriques est relativement rare en Bretagne, le terrain acide ayant vite fait de les réduire en poussière. Peu nombreux sont les tombeaux néolithiques qui, lorsqu'ils n'ont pas été violés par les Romains ou par ceux qui leur ont succédé, contiennent des dépouilles intactes. Par contre, à Téviec, les hommes étaient ensevelis dans des « débris de cuisine » dont la majeure partie était constituée de coquillages de toutes sortes. L'eau de pluie, chargée du calcaire de ces coquilles avait protégé les squelettes contre l'acidité naturelle du sol.

Pour que l'on puisse comprendre dans quel état d'esprit nous nous trouvions au moment de cette découverte, pourquoi les découvertes de Téviec et d'Hoedic furent importantes à l'époque où elles eurent lieu, je crois devoir préciser en quelques lignes ce qu'étaient à l'époque les connaissances en Préhistoire. Cette discipline était relativement récente, une centaine d'années, quand eurent lieu les fouilles de Téviec.

On divisait alors la Préhistoire en deux époques bien distinctes : le Paléolithique et le Néolithique, c'est-à-dire l'époque de la pierre ancienne et l'époque de la pierre nouvelle. La plus ancienne s'étend entre 1 million et 10 000 années avant notre ère. C'est dans la phase finale de cette période que se situe l'époque magdalénienne durant laquelle les plus belles œuvres d'art préhistorique furent classées. L'homme gravait, peignait sur les parois des cavernes, sculptait les os et modelait l'argile avec une extrême habileté et un réalisme étonnant. Il représentait les animaux dont il faisait sa principale nourriture et dont il tirait quantité de matières premières indispensables à sa vie quotidienne. Les pierres, le silex en particulier, lui servait à se tailler des outils et des armes. La deuxième époque, le Néolithique, s'étend en Bretagne d'environ 5000 av. J.-C. jusqu'à la période où l'homme découvre et utilise les métaux. De chasseurs qu'ils étaient, les hommes ont appris à cultiver la terre, à tisser, à faire de la poterie et des outils en pierre polie. C'est l'époque des constructeurs de mégalithes, si célèbres et si nombreux en Bretagne. Le Paléolithique et le Néolithique furent subdivisés en différentes périodes mais beaucoup de ces subdivisions étaient, en 1928, difficiles à établir dans le temps. Bien souvent, les différentes appellations ne caractérisaient que des faciès locaux. Des noms furent donnés à ces faciès : Moustérien, Solutréen, Magdalénien, Tardenoisien, Sauveterrien… Mes parents auraient pu inventer le « Téviécien » et lui trouver une place au sein de la classification déjà établie [13].

En France, entre le Paléolithique et le Néolithique, on ne connaissait pas, ou peu, de période intermédiaire. On commençait seulement à soupçonner l'existence d'une époque « mésolithique ». Des découvreurs attribuaient certaines de leurs trouvailles au Paléolithique, d'autres au contraire les croyaient bien plus récentes. Les découvertes des stations de Téviec (1928) et d'Hoedic (1931), vinrent confirmer d'une façon absolue l'existence de cette période « mésolithique », découvertes d'autant plus importantes que les deux gisements contenaient des tombes avec des squelettes en parfait état de conservation.

Ce fut un désappointement pour mes parents, persuadés que leur découverte était importante, de ne pas parvenir à faire venir en Bretagne, à leurs frais, les préhistoriens et anthropologues les plus émi-

13. Mais s'ils l'avaient fait, ils auraient été obligés, trois ans après la première découverte de Téviec, de parler de l'« Hoedicais » car il existe des différences sensibles entre ces deux stations qui sont pourtant certainement contemporaines. [Reconnaissance posthume, J.-G. Rozoy consacra ultérieurement le « Téviecien » comme culture matérielle de la fin du Mésolithique en Bretagne occidentale : Cf. articles de J.-M. Large (p. 173) et de G. Marchand (p. 213) dans ce volume. (Note de Melvan)]

nents de France pour examiner sur place et en place les « Mésolithiques de Téviec ». Aucun ne consentit à se déplacer !

- Des crânes sous la tempête

La journée a été étouffante. Dès les premières heures de la matinée, le ciel s'est voilé et la lumière du soleil semble passer au travers d'un verre dépoli. La mer est d'huile, l'eau est devenue lisse comme un miroir, subissant à peine de molles ondulations. Pas le moindre souffle d'air. Dès que l'on fait un mouvement, la transpiration coule le long du corps.

Pas question d'aller travailler. Malgré nos casques coloniaux, il y aurait certainement plusieurs cas d'insolation si nous allions stationner en plein soleil au fond de la tranchée. Et pourtant il y a urgence car les fouilles battent leur plein. Plusieurs sépultures ont été découvertes, bien dégagées, bien nettoyées, prêtes à faire l'objet d'une belle photo d'ensemble de la nécropole. C'est en effet non pas une ville mais au moins un village de morts que nous avons trouvé. (À la fin des trois campagnes de fouilles effectuées à Téviec, nous avions exhumé le contenu de treize sépultures sur une surface de trois cents mètres carrés.) Ce jour là, cinq sépultures et plusieurs foyers ont été mis au jour mais, par ce temps, même les plus enragés au travail n'ont pas le courage de lever ne serait-ce que le petit doigt. Nous laissons couler le temps goutte à goutte, comme la sueur sur notre front. À plusieurs reprises, nous nous plongeons dans l'eau tiède et barbotons jusqu'à ce que le soleil devienne insupportable à nos crânes surchauffés. Nous retournons à l'ombre des tentes qui, bien qu'ouvertes aux extrémités, ne nous offrent pas plus d'air qu'au milieu du désert de l'Arizona. La réverbération est de plus en plus pénible au fur et à mesure que le soleil monte.

À quelques encablures, un tout petit bateau de pêche vient relever ses casiers. Il longe Guernic et Téviec à grands coups de godille. Sa voile, hissée à bloc, pend lamentablement et ne bouge que par les mouvements imprimés au bateau par le rameur dont la silhouette se balance en un large va-et-vient. Pour regagner Portivy, il cherche à profiter des contre-courants qui passent à toucher les cailloux. Ce ne peut être qu'un enfant du pays pour s'aventurer parmi toutes ces roches qui jalonnent sa route.

Vers sept heures du soir, alors que le disque solaire passe du blanc au rouge, ressemblant de plus en plus à un fromage de Hollande suspendu en plein ciel, nous décidons d'aller sur le chantier pour protéger de notre mieux les sépultures. Nous les recouvrons de caisses et de bâches que nous maintenons au moyen de grosses pierres. Car ce temps ne peut pas durer, il va se terminer par un fameux coup de tabac qui se traduira par une nuit blanche pour nous.

Au camp, nous consolidons les piquets des tentes et arrimons tout ce qui est susceptible de s'envoler. Le Zou est affourché : deux ancres ne seront sans doute pas de trop. Si besoin est, l'un de nous ira passer la nuit à bord avec Lefranc pour lui donner la main s'il y a péril. Vers dix heures, les nuages que nous avions vus s'amonceler en rougissant l'horizon se rapprochent, de plus en plus menaçants. Deux bateaux viennent mouiller près du Zou sous le vent de l'île ; Lefranc aura de la compagnie. L'air se met en mouvement et de grosses gouttes commencent à tomber. La sarabande du double toit débute par un lento mono-

Hélène en fouille à Téviec, 1928.

tone mais nous savons bien que ce n'est que le prélude au concert. Dès le début de la pluie, nous distendons les haubans, ce qui accentue le bruit de mitrailleuse de la toile qui, secouée, va faire le fond sonore de cette nuit. Le vent augmente, les rafales se succèdent avec de plus en plus de force, les parois des tentes exposées au vent se gonflent et se redressent brusquement provoquant des pressions et des dépressions éprouvantes pour nos tympans. Il faut éloigner tout ce qui pourrait entrer en contact avec la toile si nous ne voulons pas que se forment à l'intérieur des ruisselets forts désagréables pour nos fesses. Nous attendons patiemment la fin de l'orage, blottis dans nos sacs de couchage.

Les éclairs zèbrent le ciel, inondant l'intérieur des tentes d'une lumière irréelle, et les coups de tonnerre s'amplifient.

Si nous nous taisons, ce n'est pas parce que le sommeil s'est emparé de nous mais plutôt parce que le vacarme nous obligerait à hurler pour nous faire entendre. De temps en temps, on met le nez dehors pour voir si l'autre tente est encore debout. Dans le logis des femmes, la lueur de la bougie maternelle est visible entre deux éclairs.

« – Nos bonshommes ! se dit mon père. *– Nous les avons bien protégés. – Le vent va tout bouleverser. – Et le Zou ?? – Allons voir. »*

La pluie tombe à verse. À peine sommes-nous sortis de notre abri que le vent, s'engouffrant sous nos cirés, nous trempe jusqu'aux os en nous infligeant une douche ascendante. Sans rien dire, d'un commun accord, nous enlevons nos imperméables et nos pyjamas. Après avoir fermé soigneusement la tente pour que la bourrasque n'y pénètre pas et ne la transforme en ballon libre, nous allons faire un tour vers le rivage, dans le seul costume que la nature nous a donné. Les trois bateaux sont là, tout semble en ordre. Ils se balancent assez violemment mais du moment que personne ne bouge, cela prouve que les ancres tiennent bon.

Nous retournons à moitié pliés en deux pour lutter contre le vent. Arrivés à proximité du camp, mon père me crie à l'oreille :

« – Pendant que nous y sommes, allons voir là-bas. »

Là-bas, c'est la fouille. Décidément, il n'est pas tranquille pour ses bonshommes. Après avoir prévenu les habitants de l'autre tente de notre visite au chantier, nous poursuivons notre route. Nous arrivons à temps : déjà quelques toiles recouvrant les squelettes commencent à voltiger. Mais, oh désastre ! Non seulement la menace vient d'en haut mais aussi du dessous. L'eau dans la tranchée ne trouve pas de che-

min pour s'écouler. Nous pataugeons dans quelques centimètres de boue. Les fosses des sépultures doivent être pleines… Elles le sont ! Un à un, nous soulevons leurs couvercles. Chaque fois c'est la même vision, un trou rempli d'eau limoneuse. Dans l'un, dépassant de la couche liquide, un crâne de travers nous regarde de ses orbites vides. On dirait une illustration de l'Enfer de Dante par Gustave Doré. Les lueurs du ciel nous permettent de nous diriger sans trop de mal dans ce cloaque. Il faut nous hâter si nous voulons limiter les dégâts.

Nous commençons par ouvrir une brèche au bord de la fouille, vers la mer, pour évacuer l'eau. Mais pour les fosses des sépultures, c'est une autre histoire car bon nombre d'entre elles sont creusées dans le roc ; nous forons des puisards à proximité de chacune des tombes et des rigoles joignant les deux excavations. Bien que la température soit supportable, l'exposition de nos corps dénudés à la pluie et au vent commence à devenir pénible. C'est donc claquant des dents et tremblant des fesses que nous achevons notre drainage. L'orage s'éloigne vers l'est, la pluie s'atténue. Tantôt les éclairs joignent les nuages entre eux, découpant leurs silhouettes fantomatiques grises, violettes et ocres très près de la mer, tantôt d'autres zigzags lumineux plongent vers l'océan en d'aveuglantes traînées qui se reflètent sur l'eau. À d'autres moments, derrière les nuages, s'allument de brèves flambées multicolores. La pluie ayant cessé, nous décidons de laisser les squelettes découverts, le vent activera l'évaporation.

Nous retournons au camp nous mettre tels quels dans nos sacs. Nous sommes rapidement réchauffés, grâce aussi à l'appoint d'une tasse de thé bouillant accompagnée d'un boujaron de gnôle. Fourbus, nous nous endormons bien avant que le concert de l'orage n'ait entamé le final. La nuit s'achève sans autres histoires, ce qui s'est passé nous ayant amplement suffi. Au réveil, seule une courbature de tout le corps nous rappelle les heures passées.

Le résultat de nos travaux d'assèchement est satisfaisant. Plus d'eau dans les tombes, pas de dégâts si ce n'est quelques os déplacés et une couche de limon que nous mettrons plus de huit jours à retirer au pinceau pour enfin, prendre ce cliché tellement attendu.

Je ne pense pas qu'il ait été donné à beaucoup de gens complètement nus, tels des bernard-l'ermite sortis de leurs coquilles, l'occasion de protéger des intempéries des macchabées vieux de huit mille ans. Cet orage ne m'a laissé qu'un amer souvenir de vent et de pluie me cinglant tout le corps. La nature en colère et les éléments déchaînés ne sont admirables que quand on n'en subit pas soi-même les atteintes.

- Les bélougas

Notre activité, tant à Téviec qu'ailleurs, excitait la curiosité aussi bien des « autochtones » que celle des « bélougas » (c'est ainsi que nous appelions les touristes). Généralement, les premiers se tenaient bien sagement au bord de la fouille et, de temps en temps, se parlaient à voix basse comme s'ils se trouvaient en présence de quelque opération de magie. Il est vrai que l'esprit superstitieux de la majorité de la population ne pouvait qu'être ému quand il se rendait compte que nous déterrions des squelettes. Mais surtout, nos visiteurs avaient l'intime conviction que nous étions à la recherche d'objets précieux.

Mais les plus idiots n'étaient pas les habitants, gens simples, courageux, séparés de la civilisation moderne par des siècles de croyances ancestrales dont il ne reste plus rien de nos jours. Quand ils se trouvent hors de chez eux, les citadins, les Parisiens en particulier, ont le chic pour se croire en pays conquis partout où ils vont. Ils ne respectent aucune croyance, ils se moquent de toutes les traditions, celles-là même qui faisaient le charme si prenant de la Bretagne d'alors. Ce sont ces gens que nous devions bien souvent rappeler à la plus élémentaire des politesses. Bon nombre d'entre eux ne se gênaient pas pour envahir notre camp, certains avaient même l'aplomb de pénétrer dans nos tentes pour en examiner le contenu.

Pour essayer d'endiguer cette invasion, nous avions dressé deux mâts de pavillon, l'un avec l'emblème tricolore, l'autre arborant nos couleurs personnelles. Leur vue incitait, dans une certaine mesure, les intrus à se tenir à distance respectable, croyant qu'ils étaient en présence d'une entreprise officielle. Nous avions été obligés également de ceinturer et le camp et la fouille d'une clôture de cordes fixées sur des piquets. Mais comme nous ne pouvions mettre du fil de fer barbelé, encore moins des chevaux de frise, cette barrière toute symbolique, n'empêchait pas les plus effrontés de la franchir au risque de se casser une jambe en tombant dans l'excavation de la fouille.

Nous avions été obligés de constater que ce n'étaient pas les personnes de condition modeste qui étaient les plus insupportables mais, au contraire, celles qui, de par leur rang dans l'échelle sociale, auraient pu faire preuve d'un minimum de correction. On sentait bien qu'elles avaient pour nous un certain mépris parce que, à leurs yeux, le fait d'avoir une activité de terrassier était indigne. Du reste, il n'y a pas que sur les fouilles que nous avons constaté cette mentalité : de retour à Nancy, combien de nos concitoyens ont eu à notre égard un mépris évident parce que nous nous abaissions, ma mère surtout, à manier la pelle et la pioche. Quand ces personnes nous abordaient avec un air condescendant, nous avions vite fait de les remettre à leur place, chacun avec sa méthode. Mon père se contentait de leur tourner le dos mais mon frère ironisait. Le plus sérieusement du monde, il déclarait à ces importuns que nous procédions à des recherches pour découvrir du pétrole. Certains n'étaient pas loin de le croire. D'autres s'en allaient, très dignes, sans avoir rien compris à la réponse très sérieusement formulée par Marc qui déclarait que nous faisions un trou pour en boucher un autre !

Marthe avait une autre optique : elle estimait que dans ces groupes de curieux, il y en avait qui pouvaient être intéressés par ce que nous faisions. Aussi répondait-elle toujours de bonne grâce à toutes les questions. Nous la blaguions bien souvent et lui avions promis de lui offrir une casquette de guide mais elle considérait que c'était son devoir d'instruire les curieux, ce en quoi elle avait entièrement raison. Elle s'efforçait de répondre le plus clairement possible à toutes les interrogations, toujours les mêmes d'ailleurs. De quelle époque dataient nos squelettes, quelle était leur existence, étaient-ils plus grands et plus forts que nous ? Ma chère mère faisait preuve d'une

patience d'ange et recommençait son exposé d'une manière différente si elle s'apercevait que son auditoire n'avait pas bien compris.

Sur l'initiative d'un marin de Portivy, notre île était devenue un but d'excursion. Il avait remarqué que notre présence intriguait ceux qui apercevaient notre campement depuis la presqu'île de Quiberon. Avec un peu de publicité, il fit en sorte d'attirer tellement de monde qu'il fut obligé, certains jours particulièrement chargés tels que le 15 août, d'établir une navette entre Portivy et Téviec. Il amenait un bateau plein, reprenait une précédente fournée et ainsi de suite jusqu'à la tombée de la journée. Ce trafic rapporta gros au pêcheur de Portivy, tant mieux pour lui, tant pis pour nous…

Au fait, un « bélouga » [14], c'est un marsouin, cétacé tout ce qu'il y a de sympathique sauf pour les pêcheurs de sardines qui n'apprécient que très relativement les allées et venues de leurs bandes au travers des filets.

- Un Bélouga pas comme les autres

Nous sommes au milieu du mois d'août. Toute la journée, le flux et le reflux des bélougas n'a pas cessé. Tard dans l'après-midi, le bateau reconduit la dernière fournée. Nous sommes enfin entre nous dans notre domaine. Entre nous ? Non car, à l'autre bout de l'île, nous voyons se dresser une minuscule tente individuelle et un homme s'affairer à préparer son camp.

« – En voilà un ours qui vient s'installer chez nous sans nous rendre visite, dit ma mère. *– Il a une drôle d'allure* (avions-nous meilleure allure ?!). *– C'est un entomologiste, on dirait qu'il cherche des insectes. – C'est plutôt un botaniste, il a une poignée de plantes à la main. – Qui peut-il être ? »*

L'étranger s'approche de nous. Il est vêtu d'une blouse de toile écrue, serrée à la taille par un large ceinturon de soldat et d'un pantalon délavé tombant en larges plis sur les chevilles emprisonnées dans des guêtres qui recouvraient de massifs godillots. L'intrus vient vers nous à grands pas. Ses enjambées doivent être aussi longues que sa taille, c'est-à-dire guère plus d'un mètre cinquante, les cheveux sont rares, le nez pointu, les yeux petits mais vifs, rieurs et pétillants d'intelligence.

À mesure qu'il avance, nos remarques à son sujet continuent. Nous estimons qu'il est complètement fou de vouloir s'installer sur l'île avec un matériel aussi léger. Non seulement il va grelotter sous sa toile mais encore il risque de voir son fragile abri emporté par un coup de vent. Maintenant, sa silhouette de moujik est à quelques pas de nous. Il s'adresse à Marthe d'un ton très respectueux : « – Je m'excuse, madame, de vous imposer ma présence mais je pense que là où je me suis installé, je ne vous gênerai pas. » L'homme est poli, son regard est franc, notre méfiance s'estompe petit à petit. Très « Vieille France », il se présente « Louis Creusot, ingénieur chimiste ».

À son tour, Marthe, en sa qualité de chef-des-relations-avec-le-public, procède à la présentation de toute la colonie. Le visage de

14. Au sens strict, le bélouga est un petit cétacé blanc (ou gros dauphin) vivant dans les eaux froides, telles que l'embouchure du St-Laurent. En Bretagne, ce terme était aussi utilisé pour les petits cétacés locaux. (Note de Melvan)

Saint-Just (qui ne sait pas cacher ses sentiments) commence à être plus détendu. Comme à l'accoutumée, ma mère explique à l'étranger les raisons de notre présence en ces lieux déserts. Tout de suite, elle sent qu'elle n'a pas un bélouga ordinaire comme interlocuteur. Toutes les questions sont pertinentes, encore un bon point pour lui. Mais la glace se rompt tout à fait quand nous apprenons qu'il a fait une partie de ses études dans notre bonne vieille ville de Nancy. Et la conversation se poursuit jusqu'au moment où le soleil touche l'horizon et que le vent, comme chaque soir, fraîchit. Un coup de sifflet de la cuisinière nous indique qu'il est temps de se mettre à table.

Saint-Just propose à l'étranger de venir partager notre repas, signe certain que le moins sociable d'entre nous a été séduit. Notre visiteur commence par refuser l'invitation prétextant que, campeur lui-même, il suppose que nos provisions sont calculées au plus juste. Il nous montre la brassée de chardons qu'il a cueillis et prétend faire avec eux un feu suffisant pour cuire son repas. Nous insistons, il accepte enfin mais à la condition que nous partagions avec lui les deux maquereaux qu'il a achetés à Portivy.

Marthe Péquart à Téviec, 1929.

Il aurait pu s'abstenir d'aller les chercher parce qu'il me semble que lesdits poissons auraient pu venir tout seuls à notre camp tant ils étaient avancés. « – Vous vouliez manger ça ? demande la cuisinière. *– Evidemment, pourquoi ? – Mais ils ont été pêchés il y a plusieurs jours ! – Croyez-vous qu'ils soient mauvais ? » L'œil terne, les écailles grisâtres, les maquereaux nous regardent d'un air contrit, la bouche béante comme des enfants surpris en train de plonger leurs doigts dans le pot de confiture. D'autorité, Hélène les renvoie d'où ils étaient venus. S'ils servirent de nourriture à qui que ce soit, je pense que ce fut aux crabes et aux homards, si friands de charogne.*

À la veillée, tous autour du fanal, nous faisons plus ample connaissance et nous savons déjà que le nouveau venu fait partie de la toute petite phalange de nos réels amis. Amoureux de la nature, L. Creusot passe ses vacances seul. Sac au dos, il parcourt la France à pied, visitant toutes ses provinces. Le moindre coin pittoresque, le plus petit monument ne peut lui échapper grâce à son moyen de locomotion. Non, ami Creusot, vous n'étiez pas fou. Bien au contraire, vous êtes certainement un sage parmi les sages et votre commerce a toujours été un plaisir pour nous tous. Depuis ce jour jusqu'à la guerre, il nous a rendu visite chaque année, s'efforçant d'organiser ses itinéraires pour

pouvoir séjourner quelque temps au milieu de nous. Il fait partie du petit nombre de ceux qui n'ont jamais cessé de nous témoigner leur attachement même aux heures les plus tragiquement pénibles pour nous.

• Pêche miraculeuse

Sur sa côte est, Téviec possède une sorte de promontoire constitué d'une accumulation de sable et de galets transportés à cet endroit par deux courants qui s'y rencontrent. C'est là également que nous nous baignions. Sous le vent de l'île, l'endroit est relativement calme et, en cas de gros temps, des bateaux venaient s'y abriter. Ce coin était connu des pêcheurs à la senne, l'eau plus paisible étant un lieu de prédilection pour les rougets. Le fond en pente douce, sans gros rochers, permettait aux filets d'être halés sur la côte sans dommage pour leurs mailles.

À la fin d'une belle journée, nous voyons deux bateaux venir mouiller près du Zou, non sans étonnement car le temps ne risque pas de se brouiller. Depuis quelques jours les vents suivent le soleil, ce qui est un signe certain de stabilité : le matin, la brise souffle de l'est, tourne au sud vers midi, oblique à l'ouest pour enfin rejoindre le couchant. Le calme s'installe alors toute la nuit. Le lendemain, à l'aurore, la brise recommence sa promenade d'est en ouest. C'est le temps vraiment idéal qui peut durer plus de quinze jours sans défaillance.

À la grande joie de Lefranc, nos visiteurs sont des Sinagots comme lui : dans ces régions, les natifs d'un même lieu sont tous plus ou moins cousins. Les ancres n'ont pas encore atteint le fond, les voiles commencent à peine à faseyer que déjà la conversation s'engage entre notre marin et les nouveaux arrivants. La distance est assez grande entre les interlocuteurs et pourtant c'est sans crier qu'ils se parlent. Non seulement les sons portent sur l'eau mais il semble que la langue bretonne, quoique gutturale, a des harmonies qui permettent de se parler de loin. Après le plongeon de l'ancre, la chaîne achève de racler sur le bordé, les grandes voiles sont amenées, les coques noires et pansues impriment aux têtes des mâts des mouvements affirmatifs ou négatifs selon que les vagues les font tanguer ou rouler.

Les deux bateaux n'ont pas encore achevé d'éviter sur leur ancre que les équipages préparent le filet à l'arrière d'une plate. Ils abordent, laissent deux des leurs qui gardent avec eux sur le rivage le bout du filin auquel est attaché la senne. La plate repart et décrit un vaste demi-cercle tout en se délestant du filet. De retour sur la grève, à une cinquantaine de mètres de leur point de départ, chacun hale de son côté en se rapprochant de l'autre. Ainsi, peu à peu, le filet revient à terre. L'engin est lourd à tirer, le filin mouillé arrache la peau des mains, l'eau dont il est imprégné coule le long des bras sur le devant de tout le corps, pénible travail pour bien souvent une maigre récolte.

Tel n'est pas le cas cette fois ; même au dire des pêcheurs (qu'ils soient bretons ou provençaux, amateurs ou de métier, les pêcheurs sont toujours un peu hâbleurs), il est rarement donné d'obtenir un résultat aussi surprenant. C'est un véritable flot argenté qui se déverse sur le sable. Une quantité de rougets frétille à nos pieds : de

vrais rougets, pas des grondins mais le barbet, le barbarin comme on le nomme sur les côtes de Charente en raison des deux antennes qui pendent sous sa bouche. Il est d'un rouge pâle sur le dos, argenté sur le ventre. Pour qu'ils aient cette belle teinte carmin que les ménagères connaissent bien, les pêcheurs croyaient qu'il fallait les écailler sitôt hors de l'eau : si l'on attend trop longtemps, il n'est plus possible, pensaient-ils, d'enlever les écailles sans arracher une grande partie de la chair de l'animal.

Le deuxième coup de filet est aussi abondant que le premier mais le soleil a déjà mordu l'horizon. Or, en principe, il est interdit de pêcher après le coucher. Le résultat est si fructueux que les Sinagots auraient bien aimé recommencer une troisième fois mais l'écaillage prend à lui seul trop de temps. Nous leur proposons de les aider, ce qu'ils acceptent avec empressement. Ils auront ainsi le temps de donner un coup de filet supplémentaire. De fouilleurs, nous sommes devenus écailleurs. Nous apprenons très rapidement comment il faut procéder pour que le travail soit bien fait : un coup de pouce de la queue vers la tête, voilà pour un côté, même chose pour l'autre face et c'est terminé. Immédiatement le poisson rougit, il restera ainsi tant qu'il sera comestible.

Nous écaillons, nous écaillons… En peu de temps, nous sommes constellés de petites plaques argentées qui collent à la peau et s'accrochent aux cheveux. Tous les paniers du bord sont pleins, nous prêtons quelques récipients pour y mettre le surplus de la pêche. La nuit est à présent complètement venue et c'est à la lueur de nos fanaux que tout se termine. Par curiosité, nous comptons le nombre de rougets recueillis en un seul coup de filet : quatre cent quatre-vingts ! Nous avons bien du mal à nous nettoyer, nous sommes obligés de nous éplucher l'un l'autre pour enlever de nos bras et de nos visages les écailles qui s'y sont collées en séchant. Pendant ce temps, les Sinagots appareillent pour se trouver à temps à la criée et vendre leur pêche miraculeuse, non sans nous avoir remerciés de notre aide en nous laissant de quoi faire un excellent repas.

Insensiblement, la presqu'île, piquetée de place en place des lumières des maisons, s'était estompée, ne devenant plus qu'un trait foncé sous le ciel. La vive lueur des fanaux posés sur le sol faisait danser tout autour des ombres démesurées. On aurait dit, de loin, un groupe d'indigènes d'une tribu lointaine faisant des incantations magiques autour de paniers remplis de beaux poissons pour que les pêches futures soient tout aussi fructueuses que celle-ci…

Nous nous couchons assez las de ce travail, inhabituel pour nous. Les tentes sont imprégnées d'une odeur de poisson qui persistera plusieurs jours. Mais cette odeur nous remet en mémoire l'arrivée des deux bateaux à la silhouette si particulière, leurs coques noires assez hautes sur l'eau faisant contraste avec leurs voiles rouge brique, l'un d'eux ayant encore les voiles carrées qui lui donnaient une silhouette de jonque chinoise. Puis ce sont les pêcheurs tirant le filet, leurs corps portés en arrière, en un angle aigu avec le sol, le crissement de leurs sabots sur le sable se mêlant au clapotis de l'eau, les voix semblant venir de très loin, les visages hâlés, encore plus rouges sous les rayons du soleil couchant, tranchant sur le bleu délavé des vêtements et le vert de la mer virant à l'indigo.

• Sous le feu de Gâvres

À six ou huit kilomètres en ligne droite au nord de Téviec se trouvait le polygone de tir de Gâvres. De là, des pièces de marine essayaient d'atteindre des cibles traînées par des avions poussifs faisant l'aller et le retour au large de la presqu'île. Quelque temps avant le tir, les embarcations qui se trouvaient dans les parages étaient prévenues et devaient vider les lieux. Pendant une heure ou deux, nous entendions les coups de départ puis le sifflement des obus au-dessus de nos têtes et nous pouvions voir les cibles encadrées par les gerbes des points de chute.

Cette scène se renouvelait trois ou quatre fois par mois. Au début, nous nous précipitions pour voir le spectacle mais la monotonie des représentations et l'urgence du travail sur la fouille incitaient les membres de la colonie à retourner à leurs occupations. Seul de tous, le gamin que j'étais continuait à regarder, l'œil rivé aux jumelles. Non seulement c'était un spectacle guerrier, donc passionnant pour un garçon de mon âge, mais cela me donnait le prétexte de faire semblant de ne pas entendre les appels que l'on pouvait me faire et ainsi me soustraire aux corvées.

Nous étions parfois secoués par le fracas d'une violente explosion. Il s'agissait alors d'une très grosse pièce faisant des essais de tir à longue portée…

Un matin, par temps clair et soleil brillant, ma sœur et notre marin reviennent de Portivy avec le chargement habituel d'eau et de ravitaillement. Depuis quelques instants, j'ai signalé aux autres l'approche du Zou que j'ai repéré sur le chemin du retour, malgré sa coque bleue difficile à distinguer sur les flots. Dans une dizaine de minutes, il sera au mouillage. Brusquement une violente explosion nous fait sursauter ; nous pensons que c'est un nouvel essai de la grosse pièce. Jusqu'alors, elle n'avait jamais tiré deux coups de suite mais à peine le grondement de la première détonation est-il éteint qu'un deuxième de même intensité nous secoue… L'un de nos compagnons, É. Bouillon, émet une sorte de gargouillement : figé, les yeux hagards, le bras tendu, il nous indique un point proche de la grève… Et nous voyons s'élever à une dizaine de mètres du rivage une magnifique gerbe d'eau ! Notre immobilité provoquée par la stupeur ne dure qu'une fraction de seconde, puis nous nous mettons tous en mouvement. L'un saisit une perche, y accroche la première étoffe qui lui tombe sous la main (en l'occurrence une chemise) et, courant à l'endroit le plus élevé de l'île, fait de larges rigaudons. Les autres se précipitent vers le rivage car le Zou approche rapidement. Or les deux obus sont tombés à l'endroit précis du mouillage habituel du bateau. À peine la plate est-elle échouée que Marc y bondit :

« – Vite… au bateau ! – Qu'y a-t-il ? – Pas le temps de t'expliquer, foutons le camp d'ici… »

Par bonheur, le moteur encore chaud part immédiatement. Cinglant vers des eaux moins dangereuses, le Zou croise pendant une heure avant de regagner sa place.

Deux obus avaient suffi pour calmer l'ardeur des artilleurs… et pour faire battre nos cœurs à rompre les plus solides cages thoraciques ! Si le bombardement s'était produit un quart d'heure plus tard,

c'était le drame : ma sœur et Lefranc auraient été tués, le *Zou* en miettes… Il aurait été impossible d'aller au secours des victimes dont nous n'aurions certainement pas trouvé grand chose. Mais s'il y eut des cadavres, ce ne furent que ceux de quelques poissons qui flottèrent à la surface le ventre en l'air. Drôle de pêche à la dynamite !

Plus tard, nous avons eu l'explication de l'incident. Entre le moment où les calculs de tir furent établis et le tir lui-même, une recrudescence brutale du vent a faussé l'exactitude des coordonnées. Le premier point de chute n'ayant pas été aperçu (et pour cause puisqu'il y avait près de trois kilomètres d'écart), ce ne fut qu'au deuxième que l'officier chargé d'observer les résultats du tir depuis le fort de Penthièvre vit nos signaux et comprit, heureusement pour nous, qu'il y avait quelque chose de pas très clair dans cette séance d'école à feu. Ce jour-là, il n'y eut plus de tir…

• Un ambassadeur du Soleil Levant

Que ce soit d'un yacht de cinquante mètres de long ou d'une périssoire, dès qu'un homme est possesseur de quelque chose qui flotte, il y arbore ses couleurs. Nous n'avions pas failli à la tradition : notre pavillon était inspiré des signes gravés que l'on peut voir sur les monuments mégalithiques de la région. Ces gravures avaient fait l'objet, de la part de mes parents, d'une étude très poussée quelques années auparavant [15].

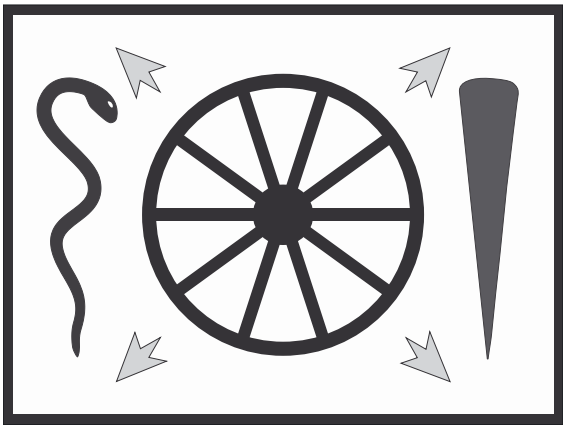

Pavillon des Péquart

Il fallait être initié pour connaître la signification de notre enseigne. Au centre, il y avait la roue solaire du dolmen du Petit-Mont à Arzon, flanquée d'un côté du serpent gravé sur un menhir des alignements du Manio et de l'autre de la hache en jadéite que l'on découvre parfois dans les dolmens. Enfin aux quatre angles, la classique pointe de flèche que l'on trouve dans les gisements néolithiques du Morbihan et

15. *Corpus des signes gravés des monuments mégalithiques du Morbihan,* publié en 1927.

d'ailleurs. De loin, on aurait pu prendre notre pavillon pour une vague imitation du pavillon de guerre japonais car la circonférence du milieu pouvait faire croire que le *Zou* venait en ligne droite d'Osaka.

Un hasard malicieux fit que mon frère Marc, chargé d'aller au ravitaillement, arrivait à Portivy par une belle matinée ensoleillée. Le *Zou* avait tout juste assez d'eau sous sa quille pour s'amarrer tout au bout de la cale, la mer étant presque basse. Voulant rentrer à Téviec pour midi, il s'empressa, aidé de Lefranc, de débarquer les tanks d'eau, les bidons d'essence et les paniers vides sans faire attention à tout ce qui l'entourait, pourtant un port est toujours le théâtre de scènes pittoresques.

À leur arrivée, un petit homme aux cheveux noirs et aux yeux bridés ne les quittait pas du regard. Sa tenue toute entière et sa caméra en bandoulière démontraient clairement qu'il se trouvait là en touriste, curieux de tout ce qui l'entourait, spectacle nouveau pour lui qui venait de l'autre côté du globe. Il s'approcha de mon frère et, d'une façon plus que polie et fort orientale, il l'aborda en ces termes :

« *– Ye vous demande padon, monsieur, ye me pemets de vous impotuner, mais ye voudais vous demander si vous paticipez aux echeches qui se font à Téviec ? – Oui, répond sèchement mon frère sur un ton qui ne rappelle en rien la courtoisie de son interlocuteur. – Ye vous seais econnaissant si vous consentiez à m'y condui. – Je ne demande pas mieux, mais je vous préviens que vous serez obligé de rentrer à la nage car je n'ai pas de temps à perdre à promener les touristes.* »

Sans se départir de son calme et malgré le ton, frisant la grossièreté, de la réponse, l'étranger insista pour que Marc lui fasse faire l'aller et retour.

« *– Ye vous donneai ce que vous voudez, cent fancs, plus si vous désiez. – Ni cent francs, ni mille. J'ai autre chose à faire.* »

Et sans plus de cérémonie, Marc embarqua et mis le cap sur Téviec… Au cours du déjeuner, Marc raconte l'incident. Mes parents se récrièrent aussitôt :

« *– Tu as eu tort, tu aurais dû lui demander qui il est. Une telle insistance, de la part d'un étranger surtout, fait supposer qu'il est particulièrement intéressé par les fouilles…* »

Au courrier suivant, une lettre, signée de je ne sais plus qui, demandait à Saint-Just de bien vouloir accueillir M. Yuyuro Nakaya, professeur à l'université de Tokyo, qui serait très désireux de faire sa connaissance et de visiter ses travaux.

« *– Ton japonais se manifeste* » dit mon père en montrant la lettre à mon frère.

Bien entendu, Saint-Just accepta et lui donna rendez-vous. Il condamna Marc à l'accompagner le jour où il alla chercher à Portivy le malchanceux professeur nippon. Avant de quitter Téviec, nous astiquâmes le *Zou,* fîmes briller ses cuivres de tout leur éclat et hissâmes le pavillon.

Sur la jetée, se dressait la petite silhouette que Marc reconnut parfaitement. Sitôt débarqué, les présentations faites, mon père s'excusa de la façon désinvolte dont Marc avait fait preuve lors de leur première rencontre, alléguant du nombre d'importuns que nous subissions. À son tour, le professeur demanda pardon à Marc de n'avoir pas su se faire comprendre, mettant ce malentendu sur sa méconnaissance de notre langue. Mon frère n'était pas très fier de son manque de courtoisie. Cette rencontre fut d'autant plus importante que ce professeur asiatique fut le seul archéologue a avoir vu, en place, les sépultures de Téviec à l'exception de M. Schaeffer qui a visité nos fouilles avant de s'en aller lui-même, en compagnie de M. Chenet, faire des recherches au Liban.

L'hiver suivant, chacun de nous reçut un petit cadeau, expédié du Japon, en remerciement de l'accueil, tout de même chaleureux, que nous avions fait à M. Nakaya après un premier contact plutôt décevant. S'il est encore de ce monde, il doit encore se souvenir de nous, de nos fouilles et de notre pavillon qui avait une similitude avec le drapeau de son pays.

- Intempéries

  La journée dernière a été moins que passable, la température n'est pas clémente et nous supportons nos chandails. Le ciel est couvert, les nuages filent, ressemblant à d'immenses volutes de fumée échappées d'une cheminée gigantesque. Le temps n'est pas au calme, loin de là. Depuis quelques jours, nous subissons des vents assez violents. Jusqu'à présent, les tentes ont supporté l'épreuve sans trop de mal. De temps en temps, un piquet a bien été déraciné mais sans dommage, ni pour nous, ni pour elles.

  Nous aimerions tous pouvoir nous remuer pour lutter contre la température, vraiment trop fraîche pour la saison, mais certaines occupations, plus calmes que le maniement de la pelle ou de la brouette, sont indispensables, la plus pénible étant les heures passées au pied du tamis. C'est un travail monotone : la terre extraite du gisement, après être passée entre les mains des fouilleurs, est rejetée derrière eux. Elle a déjà été examinée soigneusement mais il est possible que des objets aient échappé à leur vigilance. Certains outils préhistoriques n'ayant pas un centimètre dans leur plus grande dimension, l'un d'eux peut passer inaperçu et le tamisage est nécessaire. C'est pourquoi les déblais sont jetés, pelletée par pelletée, sur un grand cadre de bois sur lequel est fixé un treillage à mailles fines. Le tamis doit être placé en plein vent pour que la terre puisse passer au travers tandis que les objets lourds tombent à son pied. Et là, accroupi, le tamiseur doit trier le bon du mauvais, mais le bon est assez rare. C'est un travail bien monotone et c'est pourquoi les séances de tamisage se font à deux pour que le temps paraisse moins long. La besogne devient à tel point mécanique que l'esprit peut être occupé à tout autre chose. Il est possible de soutenir une conversation sans pour autant qu'un objet, si petit soit-il, passe inaperçu. Mais il faut un entraînement suffisant. Nous mettons à l'épreuve notre vigilance en glissant exprès de menus objets modernes tels que boutons de culotte ou pièces d'un sou pour que le partenaire les trouve. Nous pouvons ainsi tester quiconque trouve facile cette occupation. Nous faisons souvent équipe mon père et moi

et là, assis en tailleur, nous trions les déblais tantôt blaguant, tantôt parlant sérieusement. Il m'apprend des tas de choses qu'un gosse de onze ans est loin de connaître à cet âge.

Mais aujourd'hui, on ne peut guère rester plus d'une heure au tamis, les chandails sont impuissants à protéger du froid si on reste immobile. Après une accalmie, le vent se remet à souffler et tourne à l'ouragan. Le repas du soir terminé, revêtus d'un lainage supplémentaire, ce qui porte pour certains à quatre épaisseurs la laine qu'ils ont sur le dos, nous allons faire un tour au bord de l'eau pour admirer les vagues de la mer montante. Nous sommes entourés d'une ceinture d'écume, les brisants s'empanachent de touffes blanches, disparaissent et resurgissent à chaque lame. Nous restons là, blottis au creux d'un rocher, silencieux, contemplant le spectacle jusqu'à la nuit tombée. Bien que ne voyant plus grand chose, notre imagination nous permet de continuer à goûter le charme de l'endroit grâce aux multiples bruits qui viennent de la grève : coups de masse sur les rochers, grondements sourds semblant provenir des entrailles de la terre, clapotis et claquements de l'eau s'écrasant sur les récifs, roulement des galets s'entrechoquant avec un bruit de mitraille, entraînés par la vague qui recule pour revenir aussitôt. Au loin, le feu de l'île de Groix se distingue nettement sur l'horizon tout noir. Le vent fraîchit, un frisson nous ramène à la réalité et nous incite à aller nous enfoncer sous de chaudes couvertures, dans la tente bien close, à l'abri des courants d'air si faire se peut. C'est un bon repos en perspective après une journée bien remplie.

Les nuits étaient en fait rarement calmes, la brise perpétuelle fraîchissait bien souvent le soir et se muait en vent plus ou moins violent. Alors commençait la sarabande du double toit : l'air s'engouffrant en dessous imprimait un continuel mouvement à la toile, ce d'autant plus que l'on avait soin de mollir les haubans avant la nuit pour qu'ils ne s'arrachent pas (l'humidité nocturne les aurait tendus comme des cordes de violon). Au fur et à mesure que le vent augmentait, le concert s'amplifiait, les battements se précipitaient et s'accentuaient, se transformaient en un tam-tam ininterrompu, un roulement sourd et berceur si la brise était uniforme ou, au contraire, saccadé et rageur comme un signal de guerre de quelque lointaine tribu quand il y avait des rafales.

- La cambuse

À l'Île aux Moutons, notre cordon-bleu avait terriblement souffert des intempéries. Sitôt débarquée sur Téviec, ce fut pour elle un grand soulagement de voir qu'une petite cabane en pierre sèche y avait été édifiée quelques années auparavant pour servir d'abri à des brûleurs de goémon. Hélène y installa donc ses fourneaux bien à l'abri des vents et de la pluie. Non seulement la cuisine put y être installée mais également, ô suprême raffinement, la petite construction servait en même temps de salle à manger. Nous pouvions ainsi y prendre nos repas sans crainte de voir s'allonger la sauce de notre ragoût par un appoint intempestif d'eau céleste. Nous avions rendu le toit à peu près étanche et obstrué une petite fenêtre donnant du côté nord pour éviter le courant d'air entre cette fenêtre et l'entrée, démunie de porte bien entendu. Chacune de nos tentes était rangée pour l'hiver dans deux

grosses caisses identiques, faites d'épaisses planches assemblées et consolidées par des traverses tout aussi épaisses. Il fallait, en effet, des emballages solides pour contenir plus de trente mètres carrés de grosse toile ainsi que les poteaux, piquets et haubans.

Pour boucher l'ouverture de la cabane, on dressa devant elle le couvercle de l'une de ces caisses. Son poids était largement suffisant pour que, en lui donnant une légère pente, il tienne tout seul. Du moins le croyions-nous ! La place à table qui m'avait été attribuée se trouvait juste devant la fenêtre. Tout se passa bien jusqu'au jour où le vent déhala vers le nord-ouest, quelque temps avant l'heure de se mettre à table. Ce jour-là, son repas cuit à point, Hélène nous appela et nous nous installâmes chacun à notre place. À peine assis, une forte poussée de vent fit basculer cette fermeture de fenêtre en plein sur ma tête… Le poids de la planche m'assomma et je me retrouvais évanoui, le menton sur la table, le volet sur le crâne. Il fallut quelques minutes pour me réanimer et je m'en tirais avec une belle bosse.

On a toujours dit dans la famille que j'ai gardé des séquelles de cet événement… Mais si quelqu'un l'échappa belle à Téviec, ce fut notre compagnon, É. Bouillon…

• Le bouillon d'onze heures

Émile Bouillon, dont j'ai déjà parlé, suivait nos recherches avec ardeur. Instituteur de son métier, il mettait à tout ce qu'il faisait une méticulosité plus que maladive. Il fouillait, il mangeait, il se lavait avec toujours l'arrière-pensée que chacun de ses gestes devait être l'illustration d'un enseignement quelconque pouvant être utile aux jeunes garçons dont il avait pour mission de développer le savoir. La conscience dont il avait fait preuve dans le moindre de ses gestes, avait fait de lui un auxiliaire des plus précieux pour mes parents, d'autant plus que, doué d'une force herculéenne, il pouvait, grâce à son adresse et à cette force, accomplir de nombreuses tâches qu'aucun autre ne pouvait faire. Son chef-d'œuvre fut le dégagement d'une sépulture dans laquelle le squelette avait une position tellement recroquevillée que sa colonne vertébrale était en arc de cercle très prononcé. Le crâne se trouvait entre les jambes, les genoux plus hauts que le dos. Notre ami fit sortir le tout de terre comme un sculpteur fait naître sous ses doigts les traits de son modèle. Le squelette tout entier, tout en étant resté en place, était si bien débarrassé de sa gangue de terre que l'on pouvait voir, au travers des côtes, la colonne vertébrale se découpant comme les dents d'une crémaillère au-dessus de l'âtre.

É. Bouillon travaille aux côtés de Saint-Just, occupé à dégager un massif de pierres, ce qui laisse à penser que, probablement, on approche d'une nouvelle sépulture. Depuis quelques minutes, mon père s'évertue à vouloir enlever un énorme caillou isolé des autres. Malgré sa persévérance, il ne parvient pas à l'ébranler. Faisant appel à la force légendaire de notre compagnon, il lui dit :

« – Donnez donc ici un coup de piolet. »

Saisissant l'outil, É. Bouillon porte un coup sec à l'endroit précis qui lui est indiqué. Sitôt, son visage pâlit et il bafouille d'une voix sourde :

« – J'ai tapé dans un crâne ! »

Laissant l'outil tel qu'il était fiché, ils se mettent tous deux à retirer la terre tout autour. Effectivement un crâne apparaît, proprement transpercé par la pointe effilée du piolet. Une pioche de terrassier aurait réduit le crâne en miettes, tandis que le piolet ne fait qu'un beau petit trou bien régulier dans la boîte crânienne. Le coup de É. Bouillon n'a donc rien de dramatique mais, encore ému de ce qu'il vient de faire sans qu'il en soit fautif, il change d'occupation jusqu'à la fin de la journée.

À l'heure d'aller nous glisser dans nos sacs de couchage, É. Bouillon repose déjà sur le dos, ronflant comme une toupie selon sa bonne habitude. Encore ému du coup qu'il avait asséné au dernier squelette découvert, dès neuf heures du soir ses paupières se ferment sans qu'il puisse y résister. Notre entrée le réveille et, tandis que nous nous déshabillons, le voilà pris d'un besoin fort naturel. Pour ne pas nous déranger quand nous serons couchés, il sort pour arroser le sol aride de Téviec. À peine a-t-il quitté sa couche qu'un craquement sec se fait entendre : l'un des poteaux de la tente, plus gros qu'un manche de pioche, vient de se casser net, en sifflet. Le premier moment de surprise passé, nous nous hâtons de remettre un autre poteau pour éviter que la tente ne s'effondre. C'est alors seulement que nous voyons le morceau supérieur fiché à l'endroit exact où, quelques secondes avant, se trouvait le ventre de notre ami… Ses couvertures, son sac de couchage, fait d'une forte toile doublée intérieurement d'un épais molleton, et le tapis de sol sont transpercés par le morceau de bois aigu comme une dague !

Si nous étions revenus quelques minutes plus tard, nous aurions découvert notre compagnon cloué au sol comme un énorme papillon. Il eut la vie sauve grâce à la trop petite capacité de sa vessie. Même en admettant qu'il n'ait pas été tué sur le coup, il est certain qu'il aurait été gravement blessé [16]… Et malgré sa robuste constitution, notre ami aurait eu largement le temps d'avaler plusieurs fois son homonyme de onze heure [17] avant d'être rapatrié à Quiberon !

• Erdeven

Au début de ce récit, j'ai mentionné les principaux marins qui pilotèrent le *Zou* dans les eaux bretonnes. Erdeven était alors notre pilote. Il était bon marin certes mais pourtant, à deux reprises, il faillit nous noyer, Hélène et moi. Voici en quelles circonstances.

Tout heureux d'avoir un régime alimentaire différent de son ordinaire, Erdeven engouffre sans retenue tout ce qu'on lui offre. Habitué qu'il est d'avaler une soupe de poisson (dans la région appelée cotriade) avec des pommes de terre à chacun de ses repas, son appareil digestif, confronté au changement, manifeste de violentes réactions. Une bonne crise d'entérite lui tord les boyaux sans arrêt et, chaque quart d'heure, il est obligé de s'éclipser dans les rochers.

16. Notre ami n'avait vraiment pas besoin d'une cicatrice supplémentaire. En 1914, il avait reçu, à la bataille de Morhange, une balle qui, en pénétrant, se brisa sur une côte et avait fait deux trous dans le dos en sortant. Cette blessure lui valut quatre années de captivité en Allemagne.

17. « Boire le bouillon d'onze heure » : expression ancienne pour parler de la mort. (Note de Melvan)

Erdeven, pilote du *Zou*.

Nous partons pour Portivy ma sœur et moi, Erdeven à la barre bien entendu. Le trajet pour nous rendre à terre se passe sans histoire. Peut-être que la dose d'élixir parégorique que Saint-Just lui a administrée avant le départ avait, pour une fois, fait de l'effet car les deux ou trois flacons qu'il a absorbés auparavant ne lui ont apporté aucune amélioration. Il est vrai que, malgré nos recommandations, il continue à bâfrer à tous ses repas. Toujours est-il que nous arrivons à bon port sans la moindre anicroche. Mais au retour, il n'en est pas de même ! L'usage de l'alcool n'est accordé que très exceptionnellement au camp, aussi, à chacun de nos voyages sur le continent, le premier mouvement d'Erdeven est de se précipiter au bistrot du port pour y avaler deux ou trois verres de rhum, guère plus, car il n'est pas un ivrogne. Mais son boujaron quotidien de gnôle lui manque. Peut-être en a-t-il bu un peu plus que d'habitude, sans doute pour se remettre du « cœur au ventre », si bien que sur le chemin du retour, vingt minutes après avoir quitté le port, le voilà pris d'une violente crise de coliques. Nous en avons déjà prévu la venue par les nombreux messages auditifs et olfactifs dont il nous gratifie depuis quelque temps.

Nous sommes au beau milieu de la chaîne de récifs qu'il faut longer pour atteindre Téviec. Il est une règle, quand on se trouve à bord d'un bateau, de ne jamais jeter quoi que ce soit au vent, sinon cela vous revient en pleine figure… or nous naviguions vent arrière. C'est donc vers l'avant qu'Erdeven se précipite quand, n'y tenant plus, il cède la barre à Hélène en disant de gouverner « comme ça ». À califourchon sur l'étrave, à peine déculotté, il laisse enfin échapper par-dessus bord, avec des râles de douleur et des borborygmes intestinaux, la cause de tous ses maux. Mais par un malheureux coup du sort, au même instant, le moteur se met à cafouiller puis s'arrête. Pendant quelques secondes, le bateau court sur son erre puis se met à dériver. Les têtes blanches d'écume des rochers se montrent un peu partout, les courants et contre-courants font frissonner l'eau autour de nous… Sur quel caillou le Zou va-t-il s'éventrer ?

Après un dernier spasme et un soupir de soulagement, Erdeven, le pantalon sur les chevilles, les fesses au vent, hisse rapidement la voile et arrive de justesse à donner suffisamment de vitesse au bateau pour pouvoir gouverner. Et nous regagnons le mouillage de Téviec à la voile, le moteur s'obstinant à ne pas vouloir redémarrer…

…Or, au premier tour de manivelle que mon père donna après avoir été prévenu de la défaillance de la mécanique, celle-ci se mit en marche et ronronna normalement, comme elle l'avait toujours fait jusqu'alors ! Un korrigan malicieux avait dû s'y cacher pour nous faire une blague en nous effrayant. Il y avait amplement réussi !

Le deuxième incident se produisit en fin de saison.

Les fouilles achevées, la tranchée rebouchée, le terrain remis en état, nous nous donnons une journée de battement avant de démonter, ranger et embarquer tout le matériel. Cette opération doit se faire dans le plus court délai possible car, à partir du moment où les tentes sont pliées, il nous faudra regagner le continent pour retrouver un toit. Nous décidons, Hélène et moi, après avoir reçu le consentement paternel, d'aller pêcher quelques maquereaux. Le temps est magnifique comme il l'a été presque toute cette saison. Sitôt l'ancre levée, nous mettons les lignes à la traîne et, à toute petite vitesse, attendons le bon vouloir des poissons. Comme la pêche ne donne rien sous le vent de l'île, nous allons faire un tour plus au large. Nous traînons nos lignes pendant une heure sans grand résultat. Nous décidons alors de nous rapprocher des roches et de rentrer en passant par le sud de Téviec, nous aurons ainsi fait le tour complet de notre domaine. Par ce beau temps et malgré les courants, les passes sont relativement aisées. Le Zou s'y engage très lentement. Deux ou trois poissons consentent tout de même à se suicider. Mais tout à coup, nous ressentons un choc suivi d'un raclement sinistre partant de l'étrave jusqu'à la poupe ; le bateau vibre, comme secoué d'un long frisson, puis reprend son allure normale… Nous soulevons en vitesse les planches du fond de la pinasse : l'arbre d'hélice tourne normalement et, apparemment, aucun afflux d'eau. À demi-rassurés, nous rentrons au bercail tout proche avec toute la puissance du moteur et mouillons le Zou le plus près possible du rivage afin qu'il soit au sec à la prochaine marée basse. La coque est intacte mais la quille a perdu, sur toute sa longueur, la bande molle de cuivre qui la protège : elle a été épluchée comme avec un couteau. Nous l'avons échappé belle, nous aurions pu faire naufrage ! Quelles que soient les causes de cet incident, nous avions eu une belle frousse et Erdeven n'était pas du tout fier de lui. Il savait nager et moi-même commençais à me tenir dans l'eau, par contre Hélène y avait l'aisance d'un fer à repasser.

- Adieu Téviec

Téviec était cher à notre cœur. Nous y avons passé trois saisons merveilleuses grâce à la beauté du site, à l'intérêt des recherches et de leurs résultats, grâce au calme qui y régnait en dehors de quelques invasions de bélougas, loin des hommes et de la civilisation pourtant toute proche. Pas de village, pas de tennis ou de golf, pas d'individus qui se transforment en pain d'épice au risque d'en crever, pas de bridge ni de cocktail. Tout cela était loin, bien loin de nous, pour notre plus grande satisfaction.

La dernière campagne de fouilles terminée à Téviec, il n'était pas encore temps de plier bagages et de désarmer le bateau pour un an, d'autant plus que, l'arrière-saison étant particulièrement belle, aucun d'entre nous n'avait envie d'aller s'enfermer à Nancy.

Le rigoureux hiver lorrain arriverait bien assez tôt. Ce serait alors le moment de classer, répertorier et restaurer les objets récoltés sur le terrain et de mettre au net les notes prises au jour le jour, presque heure par heure, durant les quatre mois de recherches ainsi que la rédaction des articles et des livres concernant la ou les campagnes passées. C'était là le moins drôle de l'affaire pour Marthe qui, la plume à la main, la cigarette au bec, ne quitterait plus sa table de travail pendant les huit mois à venir si ce n'est pour aller faire un tour, de temps en temps, pour tailler ses chers rosiers. Le soir, nous étions tous réunis pour assembler ou commenter ce qui devait être publié. Toutes nos soirées n'étaient pas uniquement consacrées à la Préhistoire. Tantôt nous faisions de la musique, maman au piano, papa et Marc soufflant dans leur basson et leur clarinette, Hélène et moi chantant. Tantôt la veillée était consacrée à la lecture à haute voix. Le choix du livre était très éclectique, allant du roman policier aux ouvrages assez ardus (surtout pour ma jeune cervelle) en passant par des récits de voyages ou de vies de personnages célèbres. Ces soirées familiales ont laissé en moi une impression de chaleur, de bien-être, je dirais presque de volupté. Nous étions « bien », sans grandes manifestations extérieures, nous nous sentions soudés par un ciment commun.

- Intermède à Er Lannic

Mais revenons en Bretagne. Comme nous avions encore trois semaines devant nous, il fut décidé d'aller à Er Lannic afin d'y faire une petite fouille pour y chercher la confirmation de certaines constatations faites quelques années auparavant. Il ne fallait pas songer camper sur cet îlot trois fois moins grand que Téviec. C'est une île très basse, sorte de lentille émergeant de l'eau, entourée des violents courants du golfe du Morbihan. Au nord, à cinq ou six cents mètres, le tumulus de Gavrinis domine et bouche la vue vers Larmor. À l'est, Ar Gazeg (La Jument) et à l'ouest, l'entrée du golfe entre la pointe de Port Navalo et celle de Kerpenhir. Rien, absolument rien sur Er Lannic ne pouvait faciliter un séjour prolongé. Il n'y a que les menhirs du cromlech, des ajoncs et des ronces. Quand mes parents restaurèrent le cromlech [18] et quand, profitant des marées d'équinoxe, ils redressèrent les menhirs ayant le pied dans l'eau, ils allaient à l'auberge de Port-Navalo. Mais cette année, habitués que nous étions d'avoir notre « chez nous » de toile, nous sommes allés dresser notre campement à Ar Gazeg. Notre surprise fut grande quand, débarquant sur l'île, nous avons retrouvé, à la ferme qui s'y trouve, M. et Mme Bayle. Ils avaient abandonné leur auberge de Port-Navalo pour venir cultiver les champs éparpillés parmi les arbres et la lande.

Notre camp fut installé dans un boqueteau de pins entouré d'une lande pleine d'ajoncs. Les aiguilles des conifères étaient un excellent matelas pour nos dos endoloris par nos travaux de terrassiers. Aux Glénan, le sable avait été la plaie des campeurs ; à l'Île aux Moutons, la pluie nous avait harcelé sans cesse. À Ar Gazeg, ce furent

18. Cf. note 6.

les araignées. Le matin, la lande était constellée de toiles ornées de gouttes de rosée, il y en avait partout. Chaque soir, nous étions obligés de faire des pulvérisations d'insecticide dans les tentes et surtout dans nos sacs de couchage, non par crainte d'être mordus, ce qui arrivait de temps en temps, mais surtout pour éviter d'avoir à sentir sur nos corps ou nos visages le chatouillement désagréable de huit pattes baladeuses. L'endroit était féerique. Au travers des arbres, nous voyions miroiter l'eau toujours mouvante du golfe, les petits voiliers filant comme des flèches avec le courant ou bien au contraire, le gros *Roi Gradlon* (faisant le service de Vannes à Belle-Île) poussif, haletant contre ces mêmes courants. Le soir, le soleil se couchait sur le seul bout d'horizon visible puisque, en réalité, nous étions sur une île… entourée de terres. Les écureuils se baladaient de branche en branche, d'arbre en arbre. Ils étaient devenus presque familiers quand ils surent que les intrus que nous étions ne leur voulaient aucun mal. Chaque matin, nous allions à Er Lannic, traversée qui prenait à peine un quart d'heure, nous y déjeunions sur le pouce et le soir, de retour au camp, nous nous promenions sous les arbres qui plongeaient leurs racines dans la « petite mer » du golfe.

Je n'ai jamais vu ni tableau, ni photographie reproduisant fidèlement l'atmosphère de cet endroit. Les teintes sont toutes estompées, pas ou peu de couleurs brutales. Même par un soleil éclatant tout est pastel, l'harmonie des couleurs est toujours douce, sauf au couchant qui enveloppe tout le paysage de tons chauds et dorés. Les mouettes et les goélands crient à bec que veux-tu. Le vent dans les arbres fait un bruit perpétuel de marée montante et l'eau, de par le courant, fait entendre un murmure ressemblant à celui d'un ruisseau en pleine campagne. Les sons, comme les couleurs, sont délicats et précieux. Par contre, l'odeur de la mer y est particulière, sans doute parce que le varech très proche du rivage est moins balayé par les lames. Mais qu'on ne s'y trompe pas, le golfe est traître et il faut être bon marin pour savoir en déjouer les pièges. La nuit, nous n'étions plus bercés par le battement du double toit des tentes ou par le bruit des vagues sur les rochers mais par le murmure de la brise dans le feuillage, par l'écoulement monotone de l'eau et aussi, chose saugrenue pour nous, par le froufroutement des chauves-souris et le hululement de quelques chouettes haut perchées. Rien de spécial ne nous est arrivé au cours de ce camp intermédiaire entre ceux de Téviec et ceux d' Hoedic. À signaler pourtant un bain assez douloureux pour Marc qui n'a rien trouvé de mieux que d'aller faire quelques brasses au milieu d'un banc de toutes petites méduses qui ont donné à tout son corps une belle couleur écrevisse, au prix de pénibles démangeaisons.

C'est à Ar Gazeg que j'ai appris à battre au fléau, non sans mal du reste et après de nombreux coups sur le crâne avant de savoir à fond le maniement de cet instrument agricole. Ar Gazeg fut pour nous un interlude fort plaisant et aimable entre deux vraies campagnes de fouilles…

Vue générale de Port Neuf avec le campement et le village d'Hoedic, 1934.

Campement des Péquart à Port Neuf, Hoedic 1934.

Vue générale des fouilles de Port Neuf, Hoedic 1934.

Hoedic [1931-1934]

• L'île et son recteur.

En 1923, mes parents avaient fouillé un habitat néolithique sur l'îlot d'Er Yoc'h situé tout près de l'île de Houat [19]. Cet îlot était, et est encore, d'un abord très difficile. Les chercheurs, même s'ils l'avaient voulu, n'auraient pas pu dresser un camp sur ce rocher. Ils avaient donc élu domicile à Houat, à l'auberge de Mme Bourgez. Chaque matin, ils partaient à bord du *Zou* pour gagner Er Yoc'h [20] et débarquaient sur les rochers couverts de varech glissant. Bien entendu, les jours où le ressac était trop violent, il était impossible d'y aborder et ils étaient contraints de rester à Houat en attendant que les éléments se calment.

Sachant qu'il y avait des vestiges dolméniques à Hoedic, ils profitèrent d'un jour où, en raison du mauvais temps, ils ne pouvaient mettre pied sur le Yoc'h sans danger, pour aller visiter l'île voisine de cinq à six kilomètres. Au cours de la traversée, le temps ne fit qu'empirer à tel point que, arrivés près d'Hoedic, ils furent jetés à la côte, sans dommage pour le bateau mais au prix de deux blessés parmi les passagers. Bloqués là pendant huit jours, ils furent hébergés au sémaphore grâce à l'obligeance des gardiens.

Pendant ces huit jours où ils furent prisonniers dans l'île, ils eurent tout le temps de la prospecter à fond mais, à part le menhir et les ruines de deux dolmens connus depuis longtemps, ils ne remarquèrent rien de particulier si ce n'est un emplacement un peu différent le long de la côte où ils avaient abordé si violemment. Ils firent là un modeste gratouillage sans résultat, démunis qu'ils étaient des moyens nécessaires pour entreprendre une prospection valable.

La découverte de la nécropole de Téviec avait fait une petite révolution dans le monde des préhistoriens. Mais la civilisation mésolithique trouvée au large de Penthièvre n'était pas encore reconnue de tous les spécialistes, il fallait donc essayer de prouver, par une autre découverte du même genre, qu'effectivement les hommes néolithiques n'étaient pas les premiers occupants de cette terre armoricaine. Saint-Just se souvint alors du séjour forcé à Hoedic et de la similitude d'aspect qu'il y avait entre le gisement de Téviec et l'endroit examiné huit années auparavant. Ainsi furent décidées les fouilles à Hoedic.

Évidemment, la chance entre pour soixante-dix pour cent dans les résultats d'une recherche quelle qu'elle soit, mais sans les trente pour cent qui restent, il n'y a pas de résultat. Et ces trente pour cent sont constitués par une faculté qui n'est pas donnée à tous, je veux parler du don d'observation et de raisonnement, inconscient parfois, propre à certains esprits. Or, Saint-Just avait ce don ; il n'eut que très peu d'échecs dans sa carrière de préhistorien. Il n'eut pas toujours la satisfaction de faire des trouvailles sensationnelles mais, comme un bon

19. En compagnie de Z. Le Rouzic. (Note de Melvan)

20. Er Yoc'h, en breton, signifie le mulon. En effet la silhouette de cet îlot a la forme des grands tas de sel des marais salants.

Vue générale de la nécropole mésolithique de Port Neuf, Hoedic 1934.

chercheur de champignons, il ne revint pas souvent bredouille. Ses travaux à Hoedic en témoignent : les résultats dépassèrent les espérances. En effet, mon père pensait bien y retrouver un gisement mésolithique mais il ne comptait pas renouveler sa découverte de Téviec. Et c'est pourtant ce qui arriva, une deuxième nécropole mésolithique fut mise au jour avec neuf sépultures contenant quatorze sujets. C'était donc plus qu'un succès, presque un triomphe (je crois que s'il pouvait lire cette dernière phrase, il me botterait le derrière et il s'y entendait en cela comme dans beaucoup d'autres choses).

Nous avions le maximum de confort à Hoedic. Dès la première campagne de fouille, nous disposions de trois baraques qui remplaçaient avantageusement les tentes des années précédentes. Une grande servait de salle de séjour et de cuisine. Les deux autres, plus petites, servaient respectivement aux hommes et aux femmes. Il aurait fallu des ouragans d'équinoxe pour que nos logis soient abattus. Parfois, il est arrivé qu'une tempête soulève le toit ou arrache une faîtière provoquant des gouttières à l'intérieur, mais c'était facilement réparable.

Bien plus étendue que les autres îles où nous avions planté notre pavillon, Hoedic est tout aussi pittoresque. Relativement basse sur l'eau en comparaison de sa voisine Houat, perchée sur ses falaises de granite rose, Hoedic est la dernière île qui ferme la baie de Quiberon, endroit idéal pour les escadres de Lorient et de Brest qui venaient très souvent s'y embosser pour faire des exercices de tir.

Hoedic est un condensé de la Bretagne morbihannaise. Tout y est : des récifs, des falaises granitiques, des plages de sable fin, des criques pleines de galets, encore des plages de sable fin, des dunes couvertes d'immortelles, un menhir, un village avec son église, un port, un phare désaffecté, un sémaphore, un fort datant de Napoléon III, les ruines d'un moulin, un puits et son lavoir, un autre puits au milieu

du village, un four communal aux trois quarts démoli, un canot de sauvetage sous son abri et, sur un récif peu éloigné, le phare des Cardinaux.

Quant aux êtres vivants sur ces deux kilomètres carrés, on trouve : un curé, dans le pays on dit « recteur », deux ou trois bonnes sœurs faisant office d'infirmière et de maîtresse d'école, trois gardiens du sémaphore avec leurs familles, quatre cent dix-sept habitants, un cheval, une quarantaine de petites vaches bretonnes, quelques chiens plus ou moins errants, quelques chats plus ou moins abandonnés, quelques oiseaux terrestres, beaucoup d'oiseaux de mer, des rats gris, des rats jaunes [21], des reinettes, des grenouilles, des crapauds, des petits lézards gris, des gros lézards verts, une infinité d'escargots d'un blanc laiteux, une multitude d'insectes dont beaucoup de mouches, oui vraiment beaucoup de mouches.

Dès notre arrivée, nous étions allés rendre visite aux notables de l'île : le recteur, le maire, les gardiens du sémaphore qui font en même temps office de postiers. Le recteur, l'abbé Jégo, était un être exceptionnel. Il est mort, deux ou trois ans après notre départ de Bretagne, au village de Brandérion où il avait été nommé après avoir exercé son ministère à Hoedic pendant six ou sept ans, peut-être plus [22]. On le voyait souvent, la cigarette à la bouche, à l'épaule le fusil dont il ne se servait pour ainsi dire jamais, les poils blancs et brillants de sa barbe mal rasée sur ses joues hâlées, toujours souriant malgré la douleur perpétuelle de son estomac qu'un ulcère rongea jusqu'à ce qu'il en meure. Sa haute et mince silhouette se découpait au sommet des dunes. Il était toujours coiffé de son chapeau verdi par le temps et vêtu d'une soutane comportant plus de reprises que d'étoffe d'origine. M. le recteur prenait plaisir à venir nous rendre visite et c'est grâce à lui et au petit restant d'influence qu'il pouvait encore avoir sur ses ouailles que nous avons pu mener à bien nos travaux. C'est lui également qui nous a conté l'histoire de l'île, permettant à mon père de consulter toutes les archives de la paroisse. Les quelques anecdotes que je rapporte ici ne sont que l'écho de celles qu'il nous a dites lui-même. Sans lui, nous n'aurions pu avoir des contacts aussi détendus avec la population si particulière de ce pays.

L'abbé Jégo vivait avec sa vieille mère dans une modeste maison aux fenêtres basses, appelée pompeusement le presbytère. Il essayait de se faire un peu d'argent pour tout juste avoir de quoi ne pas mourir d'inanition en tenant une petite épicerie, la seule de l'île. Mais combien de fois a-t-il fait l'aumône d'un demi-quart de beurre ou d'une poignée de morceaux de sucre à ses fidèles, lui qui était certainement le plus pauvre parmi les pauvres. S'il en est un qui a mis en application les préceptes de son maître, le divin Crucifié du Golgotha, ce fut bien l'abbé Jégo. Malgré un parler simple à l'accent breton très prononcé et entrecoupé de mots celtiques qu'il utilisait avec beaucoup

21. Nous avons été les témoins de la lutte sans merci que se livrèrent ces deux espèces de rats. En quatre ans, les rats gris avaient presque totalement exterminé les autres.

22. Recteur d'Hoedic de 1928 à 1934. (Note de Melvan)

plus d'aisance que le français, chacune de ses paroles traduisait sa bonté et son indulgence. Son regard était d'une douceur étonnante. À l'office du dimanche, il était transfiguré. Quand il disait la messe, il semblait descendre directement d'un vitrail de cathédrale gothique. Lui si simple, si modeste, avait alors une grandeur, une majesté dans ses gestes et dans sa voix que seul un homme convaincu de sa mission divine peut avoir.

L'abbé Jégo, recteur d'Hoedic.

Il est bon de savoir que jusqu'à la guerre de 1914, l'île était pratiquement gouvernée par les recteurs qui avaient en plus de la conduite des âmes, celle de la vie courante. Les habitants de cette époque vivaient très certainement dans de meilleures conditions que vingt ans plus tard. La tutelle du recteur pouvait passer aux yeux d'un continental pour de la tyrannie mais c'était le seul moyen de leur procurer une existence moins misérable. La collectivité arrivait à se suffire à elle-même et connaissait rarement les famines et les détresses qui eurent lieu quand la direction du clergé disparut. À l'époque, l'Hoedicais était pêcheur et la culture était prospère. Malgré les vents, le blé poussait fort bien. Je me souviens avoir vu une photo du menhir disparaissant presque complètement au milieu des épis. Le moulin tournait sans arrêt au moment de la récolte et le four cuisait le pain de toute la population. À part le bois de charpente, peu de choses étaient importées du continent. Ainsi, ayant du blé, des pommes de terre, des pêches abondantes, il ne leur manquait rien pour vivre sinon heureux, du moins sans trop de souci pour le lendemain.

Le recteur était non seulement leur chef spirituel et temporel, mais il était aussi devenu un membre à part entière de la population de l'île. Il faisait en quelque sorte « partie de la famille ». Tout ce petit monde vivait dans un communisme à petite échelle. Le curé, connaissant la mentalité et les besoins de chacun, usait de l'un et de l'autre pour avoir sur tous une influence salutaire.

Cet état de chose commença à se dégrader lors de la construction du fort en 1847. Les ouvriers venus du continent apportèrent avec eux des idées dites « libérales » mais qui, en réalité, s'avérèrent préjudiciables à l'équilibre moral et économique de l'île. Puis survint la Grande

Guerre. Pendant quatre années, les allocations apportèrent l'argent aux femmes des combattants sans qu'elles aient le moindre effort à faire pour le gagner. Ce qui était explicable pendant le conflit devint pour les Hoedicais une exigence qu'une démagogie criminelle eut soin d'entretenir. N'ayant plus à se donner de mal pour se procurer par leur travail ce qui leur était nécessaire, ils se moquèrent du recteur, de ses préceptes, de son rôle parmi eux.

D'année en année, la dégradation de l'île et de ses habitants augmenta. Les cultures disparurent, il ne restait lors de nos séjours que les traces des derniers sillons dans lesquels les chardons avaient remplacé le blé et le seigle. N'ayant plus rien à moudre, le moulin tomba en ruine ; n'ayant plus rien à cuire, le four s'éteignit définitivement.

La pêche se transforma en occupation sporadique, ne nourrissant même plus les foyers. Ils en arrivèrent à laisser les marins du continent venir pêcher dans leurs eaux alors qu'autrefois c'était une véritable guerre quand un étranger s'y aventurait. En dehors de la sieste prolongée sur les dunes ou les stations au bistrot, l'Hoedicais allait sur la côte pour chercher, au creux des rochers, un crabe ou deux dont il ferait son repas tandis que les femmes et les enfants avaient un morceau de pain trempé dans un bol de café au lait pour principale nourriture. On imagine aisément ce qu'un tel régime fit sur la population : l'alcoolisme et la tuberculose y firent de grands ravages et les maisons en ruine en étaient l'illustration en 1934. Certains recteurs cherchèrent différents moyens de lutter contre cette décadence et surtout tentèrent de combattre les famines qui décimèrent la population au cours d'hivers trop rigoureux interdisant au ravitaillement de parvenir. Un recteur fit venir, à ses frais, des semences de pomme de terre et les distribua dans chacun des foyers… Mais la saison venue, pas un seul champ n'avait été ensemencé !

Cette situation faisait le désespoir de l'abbé Jégo. Il a employé en pure perte les trésors de bonté et de douceur qui étaient en lui. Et s'il est mort si peu de temps après son départ de l'île, ce fut non seulement à cause de la maladie qui le rongeait mais aussi parce qu'il s'était rendu compte que, pendant des années, il avait lutté inutilement pour essayer de sauver de la déchéance cette population qu'il aimait. Que d'histoires navrantes, pitoyables ou révoltantes nous a-t-il contées ! Faut-il citer l'exemple de cette vieille, morte sur son grabat, seule, sans personne pour l'assister ? Prévenu trop tard, l'abbé Jégo trouva le corps couvert de vermines. Il le nettoya tant bien que mal avec un balai et, en guise de cercueil, il se servit de l'armoire de la défunte où il la recroquevilla ! Faut-il parler de cet homme, venant chercher à la boutique du curé une caissette d'emballages de savon de Marseille pour y mettre le corps de son enfant et aller, son macabre chargement sous le bras, le porter au cimetière ? Faut-il faire allusion à ces noyés, victimes de la catastrophe du Saint-Philibert, dont les corps étaient venus s'échouer sur les rivages de l'île et pour lesquels pas un habitant ne consentit à creuser les tombes ? Ce fut l'abbé Jégo lui-même qui fut contraint de faire ce travail ! Faut-il décrire le cimetière, pour ainsi dire abandonné, la grille d'entrée démolie, le sol maculé de bouses

des vaches qui venaient brouter les quelques herbes qui poussaient entre les tombes ? Faut-il décrire l'ossuaire, si l'on peut nommer ainsi la cabane aux trois-quarts démolie, à la porte plus que vermoulue et toujours ouverte à tous les chiens errants ? Faut-il faire le tableau de ce malheureux, l'un des deux idiots du village, la bouche collée à la bonde détériorée d'un tonneau de vin, le liquide violacé dégoulinant aux commissures de ses lèvres, entouré de ses concitoyens qui l'encourageaient au lieu de l'en empêcher, jusqu'à ce que, dans un dernier déglutissement, il s'écroule ivre mort ?

Ce sont pourtant de très braves gens. Les enfants sont très éveillés, les adultes, instinctivement méfiants vis-à-vis des étrangers, ne leur sont pas du tout hostiles. Ils ont tous été indignés quand nous avons été victimes d'un vol mais ceci est une autre histoire que je raconterai plus loin. Ils sont sauvages, farouches, ils veulent rester entre eux.

Je ne veux pas terminer cette description de l'île et de ses habitants sur un ton mélancolique [23]. Aussi, pour illustrer l'esprit superstitieux et naïf qui subsistait encore à l'époque où l'abbé Jégo était recteur de l'île, je vais finir en rapportant deux anecdotes plaisantes qu'il nous a contées.

Le recteur avait un chien qu'il avait nommé « Communiste ». Quand on voyait arriver le brave toutou, on pouvait être certain que son maître n'était pas loin. Il faut dire que si les femmes et les enfants vont à la messe, bien peu d'hommes y assistent et, bien que faisant bon ménage avec le recteur, ils s'estimeraient déchoir d'aller à l'office chaque dimanche. Or, un jour, un anticlérical notoire venait de faire l'achat d'un nouveau bateau. Pour un marin, fut-il Hoedicais, son bateau c'est un autre lui-même et la tradition veut qu'il soit baptisé. Notre homme s'en vint trouver le recteur un soir, à la tombée de la nuit pour ne pas être vu de ses concitoyens.

« – Jean-Louis, quelle surprise ! Désires-tu quelque chose ? – J'ai un nouveau bateau. – Je le sais déjà ; pourquoi viens-tu m'annoncer cette nouvelle ? – Et bien, monsieur le recteur, je viens vous demander de le baptiser. – Comment ? Baptiser ton bateau ? Tu n'y penses pas… tu es parmi tous les Hoedicais le seul qui n'a jamais mis les pieds à l'église depuis que j'ai été nommé ici ! Et tu voudrais que j'aille secouer mon goupillon sur ton bateau ? – Dame oui, monsieur le recteur, je voudrais que vous le baptisiez pour lui porter bonheur. – Et si je donnais l'ordre à Communiste d'aller lever la patte sur ton embarcation, si je te disais : "voilà, mon chien a pissé dessus, ça fait le même effet"*, accepterais-tu ? – Dame oui, monsieur le recteur, puisque vous le dites ! »*

Bien entendu, l'abbé Jégo baptisa le bateau mais, malicieusement, il l'annonça à ses paroissiens au cours du prône du dimanche suivant…

23. En prenant connaissance de ce qui précède, le lecteur peut croire que j'exagère, que j'ai déformé la réalité ou que j'invente. Que ceux-là se reportent à la conférence que mon père a faite à Lyon en 1938 : *La décadence d'une île.* [Texte publié dans ce volume, p. 149].

Ma deuxième histoire concerne une jeune épousée. Celle-ci, sous le charme de son bonheur tout nouveau, voulait par tous les moyens plaire à son époux. Elle essayait d'être toujours, pour lui, la plus belle et la plus attirante possible. Un journal illustré lui donna l'occasion d'être encore plus appétissante. Elle put lire dans ce journal l'éloge d'une très belle combinaison en imitation de soie, dernier cri de la mode parisienne. Le prix en était assez modeste, aussi la jeune personne économisa-t-elle la somme nécessaire et, sans rien dire à son mari, elle commanda le vêtement…

« – *Savez-vous ce qu'elle a fait ?* nous dit le recteur avec son bon accent morbihannais. E*h bien, elle a capelé la combinaison par-dessus son sarrau et s'est promenée, ainsi gréée, dans le village !* »

Je n'ai pas voulu retourner à Hoedic depuis le jour où je l'ai quittée. L'île que j'ai connue n'existe plus, elle a dû devenir, comme partout, la proie du tourisme. Peut-être quelques stars ont-elles fait l'acquisition de maisons du village et en ont fait de douillettes bonbonnières estivales, sans se soucier des gens et du paysage… Si cela est, je n'y retrouverai rien de ce que j'y ai connu. Mais je souhaite de tout mon cœur que cela soit car, alors, les Hoedicais sont sauvés. L'hélicoptère est sans doute à présent leur sauvegarde. Il y a cent ans, c'était le recteur.

• Première installation

Notre première campagne à Hoedic a commencé d'une façon assez mouvementée et mérite d'être contée. Notre matériel représentait un cubage très important : trois baraques prennent plus de place que des tentes. Pour éviter au *Zou* de transporter une charge trop lourde, nous en avions confié une partie au bateau qui, plusieurs fois par semaine, assurait le courrier régulier de l'île, le reste devant être acheminé ultérieurement par le *Zou.* La colonie, pour cette première prise de contact avec Hoedic et pour le début de l'installation, ne comprenait que Saint-Just, Hélène et Marc. L'emplacement du camp avait été déterminé au cours des quelques visites précédant la date fixée pour le commencement des travaux : visites au recteur, au maire qui donna l'autorisation de fouiller et d'installer notre camp sur le terrain de la commune.

À l'occasion de ces voyages préliminaires, nous avions pu faire connaissance des trois marins composant l'équipage du bateau assurant régulièrement la liaison entre le continent et les îles de Houat et Hoedic. C'étaient trois frères, très dissemblables les uns des autres. L'aîné, patron du bateau, était un petit gros aux joues rubicondes, les deux autres au contraire étaient minces et secs. En eux, nous avions tout de suite trouvé des amis et, à chacune de nos campagnes de fouilles, ils nous rendirent de très grands services. Leur bateau [24] était une pinasse plus grande que le *Zou* et plus massive, mais aussi plus apte à assurer le trajet de Quiberon aux îles, hiver comme été. Arrivée à Hoedic par le courrier avec les premiers éléments de notre

24. *L'Étoile quiberonnaise* des frères Auffret, de Quiberon.

Deux des frères Auffret.

L'Étoile quiberonnaise avec à bord la famille Péquart.
(photo de Victor S. Frank)

matériel, l'avant-garde de « l'expédition » avait entrepris de dresser une baraque le plus rapidement possible afin d'avoir un abri pour la nuit. Tous trois commençaient à assembler les panneaux après avoir disposé le plancher sur ses lambourdes lorsqu'ils s'aperçurent qu'une erreur avait été commise. Ils firent la même figure que le voyageur qui trouverait dans sa valise deux chaussures du même pied. En effet, ils avaient avec eux de quoi monter deux demi-baraques, mais chaque moitié ne faisait pas partie de la même unité !

Le moins qu'on puisse dire est que la situation était assez incommode. Deux solutions se présentaient à eux : ou bien repartir avec le courrier en abandonnant le matériel sur place et revenir le lendemain avec le jeu de construction au complet, ou bien renvoyer l'un d'eux sur le continent en laissant les deux autres se débrouiller pour se trouver un abri pour la nuit. C'est cette deuxième solution qu'ils adoptèrent car, ne connaissant pas encore les habitants, ils ne pouvaient avoir envers eux qu'une confiance limitée et n'osaient laisser sans gardien tout ce qui était à pied d'œuvre. Le cas se serait présenté les années suivantes, ils n'auraient pas hésité à repartir en laissant tout sur place sans aucune crainte.

Marc est désigné pour reprendre le courrier qui doit repartir vers trois heures, tandis que Saint-Just et Hélène entreprennent de se faire un abri provisoire avec les éléments de baraque dont ils disposent. Ils dressent, tant bien que mal, une sorte de tente en bois pour se protéger du vent du large. Le temps, heureusement beau, ne risque pas de les gêner au cours de la nuit. Leur refuge construit, ils continuent d'aménager l'emplacement du camp. Le soir, ils se glissent sous leur abri de fortune, passablement fatigués de leur journée et avec la perspective d'un lendemain encore plus fatigant car il va leur falloir rattraper le temps perdu par cette fausse manœuvre. Bercés par les chants de la mer et de la brise, ils plongent dans un sommeil réparateur… C'est alors que, peu à peu, une foule d'êtres vivants se met en mouvement tout doucement. Ils envahissent leur demeure sans le moindre bruit. Ils pénètrent partout, grimpent sur leurs sacs de couchage, entrent à

l'intérieur. Il y en a sur le plancher, sur le toit, sur eux, sous eux, sur leur figure, dans leurs cheveux. Et au petit jour, dans les premiers mouvements qui précèdent le réveil, ils en écrasent une grande quantité et les réduisent en bouillie. Complètement réveillés, ils s'aperçoivent qu'ils ont été victimes d'une véritable invasion… d'escargots… !

Pendant ce temps, à Quiberon, Marc avait maille à partir avec la maréchaussée…

• La maréchaussée

Peu de temps avant la guerre, un de mes amis, artiste peintre, a été soupçonné d'espionnage par les habitants d'une petite ville de l'Ouest, sous prétexte qu'il dessinait un ponceau franchissant un ruisselet et, surtout, parce qu'il n'avait pas l'air « comme les autres ». Notre ami Louis Creusot s'est vu refuser de l'eau par des fermiers d'un hameau parce que, lui aussi, n'avait pas l'air « comme les autres ». Or nous n'avions pas l'air « comme les autres ». Aujourd'hui, personne n'aurait fait attention à nous mais, à l'époque, il n'en était pas ainsi. L'élégance vestimentaire était le cadet de nos soucis. Chacun de nous avait adopté ce qui lui convenait pour sa plus grande commodité et pour satisfaire sa fantaisie personnelle. La suprême élégance était de ficher à nos chapeaux des plumes perdues par les mouettes. Saint-Just avait un pantalon de velours à côtes maintenu par un large ceinturon de cuir, une chemise kaki et le chef coiffé d'un large béret de pêcheur breton. Marthe portait un ample sarrau l'enveloppant complètement, des pieds jusqu'au cou, la tête couverte d'un carré d'étoffe qu'elle nouait tantôt comme un madras, tantôt à l'égyptienne. Hélène, en pantalon de toile bleue, avait toujours, on n'a jamais su pourquoi, une jambe relevée jusqu'au genou et l'autre tombant normalement. Marc et moi prélevions ce dont nous avions besoin dans la garde-robe de vieilleries conservées précieusement pour la circonstance. Nous avions tous une silhouette faisant plus ou moins penser aux « gueux » de Jacques Callot ou à quelques indiens échappés d'une lointaine réserve du Far West. Aussi, quand nous allions à terre dans cette tenue, étions-nous regardés de diverses façons. Les uns nous suivaient d'un regard étonné, les yeux agrandis comme des soucoupes, les autres nous jetaient en passant un petit coup d'œil, mi-réprobateur, mi-dégoûté, surtout à Quiberon déjà envahi à l'époque par toute une foule d'estivants. Certains d'entre eux faisaient semblant de ne pas nous voir mais, si par hasard nous nous retournions, nous les voyions en arrêt en train de nous examiner des pieds à la tête.

Marc est retourné à Port Maria, port de Quiberon, pour chercher les éléments manquants de la baraque. C'est sur le Zou que le chargement va se faire car le courrier ne retournera à Hoedic que dans trois jours. Comme il déambule sur le port, il se fait interpeller par un gendarme :

« – Vos papiers, carte d'identité, d'où venez-vous ? Que faites-vous ? Où allez-vous ? etc. etc. »

C'est tout un flot de questions du représentant de l'ordre auxquelles Marc s'empresse de répondre, se demandant pourquoi il est spécialement l'objet d'une telle curiosité. Le ton est des plus soupçonneux.

Mon frère voit bien qu'il a du mal à convaincre. Il lui explique avec force détails ce qu'il fait, lui dit quelles sont nos occupations, lui montre sur le quai le matériel qui attend le moment d'être embarqué, exhibe ses papiers que, par chance, il a sur lui et prouve son identité. Finalement, le pandore n'est convaincu des dires de mon frère qu'après avoir entendu le témoignage d'Erdeven appelé à la rescousse.

Mais pourquoi cette méfiance ? L'explication vint quelques jours plus tard. Il y avait, à Belle-Île, une colonie pénitentiaire et, peu de jours avant la venue de Marc à Quiberon, une demi-douzaine de jeunes délinquants avaient tué un de leurs gardiens et s'étaient enfuis à bord d'un canot volé. Arrivés sur le continent, ils s'étaient éparpillés dans la nature. Un ou deux avaient été repris mais pas tous. Or, à peu de choses près, ces jeunes étaient vêtus tout comme l'était mon frère. Le gendarme crut probablement être en présence de l'un de ces jeunes.

- Vie quotidienne

Chaque année, d'une campagne à l'autre, nous n'avions pas l'impression d'avoir d'interruption dans notre vie. Sitôt réinstallés, nous reprenions nos habitudes et nos petites manies. Au camp, chaque chose reprenait sa place comme si rien n'avait été touché depuis neuf mois et nous retrouvions nos objets familiers au même endroit.

Voici une journée comme tant d'autres, sans incident notoire fort heureusement car s'il fallait supporter chaque jour un bombardement, une inondation ou essuyer une tempête, nous n'aurions tout de même pas pu nous y habituer. Nos santés et nos nerfs ne l'auraient pas supporté et nous aurions renoncé bien vite à mener cette existence.

Le réveil vient de faire entendre sa sonnerie « cristalline ». Quel délice d'être tiré des profondeurs du sommeil si brutalement ! À peine a-t-il retenti que Saint-Just est debout et continue à sonner le branle-bas. Il retire d'un seul coup les couvertures qui nous enveloppent. Malgré nos grognements et nos protestations, et bien que nous nous recroquevillions dans nos sacs, il n'y a rien à faire pour tirer au flanc. Si l'on tarde, il se précipite sur nous et nous chatouille jusqu'à ce que nous demandions grâce et que nous sortions de nos coquilles. Après avoir examiné le ciel et repéré d'où vient le vent, son premier mouvement est d'aller tambouriner sur l'autre baraque pour avertir la cuisinière qu'il est temps pour elle d'aller préparer le petit déjeuner. Il a déjà mis l'eau sur le feu pour le jus matinal et commencé sa toilette quand nous apparaissons, les cheveux en broussaille, les yeux à peine ouverts.

Puis, à notre tour, nous nous débarbouillons selon un procédé qui peut paraître primitif mais qui s'est révélé à l'usage fort efficace : une boîte de conserve percée d'un trou en bas que l'on bouche au moyen d'une petite cheville en bois. Cela permet à un mince filet de s'écouler et, si on sait s'en servir, on arrive très bien à se laver. Mais c'est toute une technique à apprendre et les non initiés ne peuvent s'en tirer du premier coup. Ils demandent, la figure pleine de savon qu'on leur accorde un supplément d'eau malgré les énergiques protestations de ceux qui ont la corvée d'aller la chercher en se coltinant les tanks au travers des dunes car, du camp au village, il y a environ un kilomètre.

Le petit déjeuner terminé en vitesse, chacun va à ses occupations respectives après que les pavillons aient été hissés à leur mât. Saint-Just se rend sur le gisement en compagnie de Marthe, la plus enragée, de nous tous, la plus ardente à fouiller. Son piolet en main, coiffée de son feutre tyrolien vert-devenu-caca-d'oie à force d'avoir été arboré par tous les temps, la cigarette au bec, elle n'arrête pas jusqu'à l'heure du casse-croûte de dix heures constitué d'un biscuit et d'un morceau de chocolat. Elle gratte, gratte et regratte jusqu'à ce qu'un coup de trompe prévienne qu'il est temps d'aller déjeuner.

Pendant ce temps, Hélène range sa cuisine, prépare le repas suivant, puis se rend dès que possible sur le chantier. Quant à moi, je sors les couchages et les étends sur les cordes disposées à cet effet si bien que, par beau temps, il semble que l'on a hissé un pavois d'honneur. Toute la journée, ils s'agiteront au gré du vent et ne seront rentrés qu'à l'heure de faire les lits. Puis, chacun ayant terminé les travaux domestiques qui lui incombent, nous nous retrouvons tous sur le gisement et travaillons jusqu'au moment du déjeuner.

Hélène repart plus tôt que les autres pour mettre la dernière main à son menu et verser, hors de notre présence, notre dose quotidienne d'arsenic dont nous l'accusons journellement de nous gratifier, sans succès du reste puisqu'aucun de nous n'en est tombé malade. La boisson habituelle est constituée par l'eau que nous avons en réserve. Nous avons soin d'y mettre de l'eau de Javel, ce qui ne la rend guère agréable au palais mais il faut en passer par-là si nous ne voulons pas contracter la typhoïde qui règne à l'état endémique dans le pays. Sur la base de deux gouttes par litre, nous comptons à haute voix les cent gouttes qui doivent être mises dans le tank à eau, sans en ajouter une de plus.

L'heure qui suit le déjeuner est consacrée pour les uns à la correspondance, pour les autres aux menus travaux de réparation et de bricolage. C'est l'heure également de changer les pansements des blessés, ce qui arrive parfois. Une scie qui dérape sur la main de celui qui maintient la planche qu'un autre doit couper ou la pelle maniée avec maladresse font des blessures dangereuses et qui ont bien du mal à cicatriser. C'est toujours mon père qui tient le rôle d'infirmier. D'ordinaire si nerveux, il fait preuve d'une patience d'ange quand il s'agit d'enlever le pansement collé sur une brûlure, de retirer l'écharde d'un doigt ou de laver et de désinfecter une blessure souillée par la terre. Les lunettes sur le front car il est myope, disons comme une demi-taupe, il a des gestes plus doux que ceux d'une infirmière-major.

Je crois que son plus bel exploit dans ce domaine fut l'extraction d'un morceau d'une dent que Marc s'était cassée. Il opéra au moyen d'une petite pince d'électricien car, si nous avions une pharmacie bien garnie où se trouvait tout ce qu'il fallait, depuis la trousse anti-venin jusqu'au bistouri et aux ciseaux chirurgicaux en passant par les seringues de toutes tailles, nous n'avions pas de davier. Dans le domaine médical, mon père aurait eu toutes les audaces pour nous secourir : il était allé jusqu'à demander à l'un de ses amis chirurgiens comment il fallait s'y prendre pour enlever, si nécessaire, un appendice enflammé ! Son ami le lui dit mais précisa qu'il serait vraiment préférable de laisser ce soin à un homme de l'art. Le cas ne se produisit pas mais je suis certain que, s'il avait fallu, mon père n'aurait pas hésité. Pour retirer le chicot de la mâchoire de Marc, il avait d'abord essayé

Saint-Just extrayant une dent de Marc.

les tenailles mais la bouche du patient ne put s'ouvrir suffisamment pour permettre l'introduction de cet outil. Il essaya ensuite les pinces universelles. S'il put faire pénétrer la pince dans la bouche de sa victime, il ne lui fut pas possible d'en écarter les branches pour saisir le morceau de dent. En dernier ressort, Saint-Just fouilla dans son porte-monnaie pour y trouver la petite pince adéquate qu'il mania avec dextérité. Bien entendu, un tel exploit méritait de passer à la postérité, c'est pourquoi l'un de nous s'empressa de le fixer sur la pellicule. Dire que le patient n'émit aucun grognement de douleur serait exagéré mais, debout à l'entrée d'une baraque tandis que Marc se trouvait à l'extérieur (ceci pour compenser la différence de taille entre l'opérateur et l'opéré), mon père eut enfin raison de ce morceau de dent, et ceci grâce au contenu de son porte-monnaie. Et quel porte-monnaie ! Fait dans un cuir des plus épais, il ne mesurait pas plus de vingt centimètres sur dix et contenait tout ce que l'on peut imaginer. Il suffisait de demander quelque chose à son propriétaire

Marthe faisant sa toilette.

pour qu'il y trouve ce dont on avait besoin : des pierres à briquet, des ressorts, des boutons, de l'amadou, des vis, du plomb pour fusible, un tournevis démontable et la fameuse petite pince. Saint-Just aurait préféré circuler sans son pantalon plutôt que sans sa « valise », c'est ainsi que nous avions baptisé ce porte-monnaie. On y trouvait n'importe quoi, sauf de l'argent bien entendu.

Après la pause, on recommence à fouiller jusqu'à huit heures avec une interruption pour le bain suivi d'une tasse de thé. Tandis qu'Hélène prépare le repas du soir, je fais les lits. Opération qui consiste tout simplement à entourer les sacs de couchage avec les couvertures, mais il faut le faire soigneusement pour qu'il n'y ait pas de pli. Si cela se produit, la victime a bien soin de s'en prendre à moi s'il a passé la nuit à chercher à aplatir la malencontreuse bosse de tissu lui rentrant dans les côtes. Je prépare également les lampes, remplissant les réservoirs d'essence et insufflant l'air avec la pompe de telle façon qu'il n'y ait plus, le moment venu, qu'à présenter l'allumette sous le manchon pour donner de la lumière. Le dîner terminé, la vaisselle faite sur la grève, nous allons nous promener sur la côte pour contempler le coucher du soleil et le ressac sur les rochers. C'est le moment le plus agréable de la journée. Quel que soit le temps, le spectacle nous passionne toujours et je crois que nous n'avons pas manqué plus de dix promenades du soir sur le nombre total de jours passés sur « nos îles ».

N'étant pas de purs esprits, la nature, toujours sage, nous contraint chaque jour à évacuer ce que nous n'assimilons pas. Là encore, la grève, avec ses rochers et ses anfractuosités, nous fournit ce que nous désirons. Comme les chats, nous avons chacun notre petit coin (c'est le cas de le dire) que nous aménageons à notre convenance. Les uns ont découvert la faille idéale dont le fond, perpétuellement baigné d'eau, évacue instantanément ce qui y est jeté. D'autres s'installent, à l'aide de gros galets bien polis, un siège confortable. Dans ce cas, on est obligé de dresser plusieurs constructions du même genre suivant l'amplitude des marées. D'autres enfin, au hasard d'une promenade le long du rivage face à l'océan, admirant les beautés de la nature, lui payent leur tribut quotidien. La grève est suffisamment vaste et assez riche en endroits bien isolés et discrets pour que chacun de nous ait son « retiro » bien à lui, strictement personnel. Aussi, quand par hasard on y trouve le passage d'un tiers, ce sont des reproches et des récriminations sans fin : c'est de l'incorrection, de la goujaterie, du sans-gêne, du culot, du manque de savoir-vivre, de l'indiscrétion qu'on ne peut pardonner à l'intrus qui se garde, bien entendu, de se dénoncer. Parfois, il arrive de légers incidents, surtout à ceux qui utilisent une faille toujours baignée par la mer. Si le ressac est un tantinet violent, des douches de siège imprévues au programme viennent troubler leur quiétude à un pareil moment. On l'a vite compris quand on voit la victime revenir, l'œil mauvais, suspendre son pantalon pour le faire sécher. Sans être particulièrement scatologique, il y a des situations qui font bien rigoler… les autres évidemment.

Nous regagnons nos couches bien longtemps après que la nuit soit tombée et, dans la bonne chaleur du sac, nous lisons, tout en fumant la dernière cigarette de la journée, avant de nous endormir, bercés par les chants de la mer et de la brise. Nous éprouvons un très grand plaisir à passer ainsi nos journées. Outre l'intérêt que peuvent susciter les recherches, nous avons la joie d'être tous les cinq réunis, tantôt parlant de choses sérieuses, Saint-Just essayant de nous inculquer son

savoir, tantôt blaguant comme une bande de gosses, riant et chantant, tout en travaillant, des vieilles chansons estudiantines dont le répertoire s'allongeait au fil des années et c'est ainsi que nos parents s'aperçurent que leur progéniture passait de l'enfance à l'adolescence…

• La cambuse

Nous avons eu à subir à Hoedic des tempêtes assez violentes mais, nos logis étant de solides baraques, nous n'avons pas eu les ennuis des années précédentes. La cuisinière s'en trouva particulièrement soulagée. Qu'il pleuve ou que le soleil darde, elle s'y trouvait à l'aise pour manier ses casseroles. Elle pouvait ainsi déployer tous ses talents et ses dons indiscutables pour la plus grande satisfaction des membres de la colonie. Quand nous entendions ses coups de sifflet nous invitant à venir déguster ses compositions culinaires, le reflex de Pavlov se produisait instantanément. C'est grâce à cette installation que nous avons pu goûter le bien-être de nous trouver à l'abri quand, dehors, le vent souffle en tempête et que la mer déchaînée monte à l'assaut du rivage. Dans de telles conditions, nous avons pu admirer toutes les beautés du mauvais temps en pleine mer, ce que nous n'avions pu faire complètement les années précédentes. Car, que ce soit à l'Île aux Moutons, à Téviec ou à Hoedic, nous nous trouvions en pleine mer, exposés aux vents des ouragans venant directement du large sans avoir été freinés par le moindre obstacle. À Hoedic, nous n'avons pas été surpris par la tempête comme cela nous est arrivé ailleurs car nous étions prévenus par les signaux du sémaphore. Quand on voyait les sinistres cônes noirs hissés en haut du mât, nous savions que nous allions être ventés violemment. Quand les deux cônes avaient leurs bases en contact, nous savions qu'un ouragan arrivait et nous prenions toutes les précautions nécessaires pour arrimer ce qui était susceptible de partir au gré du vent et protéger les fouilles en temps voulu.

Qu'il fasse beau ou mauvais, qu'il vente ou qu'il fasse une chaleur torride, la vie active que nous menions nécessitait un apport de calories très important. Nous avions un bon coup de fourchette que la cuisinière devait satisfaire. Elle eut à faire face à de nombreux incidents dont certains auraient pu tourner au tragique si elle n'avait pas fait preuve à chaque fois d'un remarquable sang-froid. À plusieurs reprises, le feu s'était communiqué aux réservoirs de ses réchauds et, chaque fois, elle avait su maîtriser les flammes, parfois au prix de profondes brûlures, évitant ainsi l'incendie de nos baraques. En plus de ces ennuis matériels, il faut avouer que ni mon père, ni mon frère, ni moi-même ne contribuions à lui rendre la vie facile du fait de nos tracasseries. Il est vrai que nous avions la partie belle tellement il était aisé de la faire enrager : elle marchait à tous les coups. Il suffisait de lui dire que son potage avait un goût de moisi pour la voir monter sur ses grands chevaux. Bien entendu, plus elle se mettait en colère, plus nous insistions lourdement. Hélène se vengeait comme elle pouvait et nous jouait quelques bons tours dont deux méritent quelques lignes.

Un matin, le courrier lui apporte un rôti de veau qu'elle avait commandé à son dernier passage. En revenant du débarcadère, un geste

maladroit lui fait lâcher le paquet qui s'ouvre et le rôti roule jusqu'en bas de la dune. Elle ramasse la viande tout enrobée de sable comme une escalope de chapelure et va s'enfermer dans son repaire… À midi, elle nous sert un magnifique rôti aux champignons. Nous faisons la grimace car chaque bouchée crisse sous la dent. Notre Locuste[25] *nous déclare très sérieusement que décidément, elle n'achètera plus cette marque de champignons en boîte, qu'ils sont pleins de sable et qu'il n'y a pas moyen de s'en défaire ! Satisfaits de cette explication, nous terminons le repas et déclarons fameux ce plat si délicatement préparé…*

Une autre fois, Hélène s'aperçoit avec terreur que de nombreux asticots sont en train de se repaître d'un morceau de bœuf qu'elle avait reçu la veille !

Pendant un bref instant, elle songe à le laisser en pâture aux larves mais, réflexion faite, trouvant que nous n'avions pas souvent l'occasion de manger de la viande fraîche, elle décide de retirer les bestioles une à une puis elle lave soigneusement la viande, la frotte avec du vinaigre et se met à cuisiner. Elle nous avait annoncé un rôti bien saignant, c'est un plat de bœuf bourguignon qu'elle pose devant nous. Nous mettons ce changement de programme sur le compte du caractère fantaisiste de notre cordon bleu. Nous mangeons donc de bon cœur, tandis qu'Hélène se plaint d'avoir mal au foie, ce qui lui arrivait de temps en temps. Nous ne sommes pas surpris de la voir se contenter d'une tasse de thé et de quelques biscottes. Elle pousse même l'astuce jusqu'à absorber une bonne dose de médicaments qu'elle a l'habitude de prendre quand elle a une véritable crise.

Nous avons su bien plus tard la véritable raison de son inappétence, quand nous eûmes digéré les asticots…

- La plate

Un seul incident remarquable, conséquence du mauvais temps, est arrivé au cours des quatre campagnes passées à Hoedic à l'exception de notre dernier retour dont je parlerai plus loin. Le temps avait été fort mauvais pendant plusieurs jours, le vent avait soufflé en tempête assez violemment puis s'était peu à peu calmé. Le *Zou* était relativement à l'abri. De plus, comme il était toujours à portée de notre regard, nous pouvions, si quelque chose semblait anormal, aider notre marin à manœuvrer comme par exemple changer de mouillage.

Dans l'après-midi, le vent se met brusquement à fraîchir et à virer du suroît vers l'ouest. Erdeven décide de rapprocher le Zou de la côte pour pouvoir profiter du calme relatif qui règne le long du rivage, mais plus de plate ! Entraînée par la mer descendante, elle a chassé sur son grappin et s'en est allée à la dérive pour échouer au bout de la plage précédant la pointe de Beg Lagat. S'il avait pris au frêle esquif la fantaisie de dériver un peu plus au nord, nous aurions dû en faire notre deuil. Marc et Erdeven se mettent en route pour aller la récupérer et décident de la ramener tout de suite pour pouvoir accoster le Zou. Mais la mer remonte depuis un moment, ils ont le vent debout et de gros rouleaux déferlent sur le sable. À peine au contact de l'eau, une vague remplit le canot au tiers. Ils embarquent tout de même et, pendant

25. Empoisonneuse de l'Antiquité romaine, à laquelle Néron fit appel pour empoisonner Britannicus… (Note de Melvan)

qu'Erdeven essaye, en souquant ferme sur les avirons, de maintenir l'esquif debout aux lames qui déferlent, Marc écope le plus rapidement possible. Deuxième vague, deuxième douche, la plate alourdie avance tout de même vers le large mais au troisième assaut, on voit, comme dans un film au ralenti, l'embarcation s'enfoncer bien horizontalement : les deux hommes se trouvent à l'eau à une centaine de mètres du rivage. Saint-Just, les yeux rivés aux jumelles, a suivi les différentes phases des événements. Après un instant d'émotion, il constate que les deux chapeaux qui ont l'air de flotter sur l'eau doivent être accompagnés de leurs propriétaires car ils avancent vers la berge. Quelques instants plus tard, nous voyons deux silhouettes dégoulinantes sortir de l'onde amère. Tirant derrière eux la plate remplie d'eau, ils pataugent encore un instant pour récupérer les avirons et les sabots d'Erdeven qui s'échouent sur le sable. La plate halée hors de portée des flots montants, les naufragés se hâtent de revenir. Erdeven quitte mon frère à mi-chemin et va retrouver le patron du canot de sauvetage avec qui il a lié amitié et lui emprunte des vêtements secs. Marc arrive en claquant des dents, se change et avale une tasse de thé additionnée d'une bonne dose de gnole. Une demi-heure plus tard, Erdeven revient drôlement équipé. Le copain qui lui a prêté des vêtements est deux fois plus petit que lui, si bien que le patron du Zou *ressemble à un marquis de comédie, son pantalon ayant plutôt l'allure d'une culotte Louis XV et sa veste, d'une brassière. On dirait un cultivateur habillé par un lilliputien.*

- Mal de mer

Les voyages en bateau n'étaient pas notre principale occupation. Toutefois, notre *Zou* nous a tout de même fait parcourir un nombre appréciable de milles à son bord, par tous les temps et dans des endroits pas toujours sans danger, au milieu des récifs, dans des courants violents. Souvent surchargée, notre coquille de noix avait beau être solide, cela ne l'empêchait pas de nous secouer dans tous les sens.

Mis à part le pêcheur qui, depuis sa plus tendre enfance, a godillé au fond des ports, rare est celui qui, ayant passé de longues heures sur l'eau, n'a pas été au moins une fois incommodé ; mais il est aussi rare celui qui l'avoue, comme atteint d'une tare honteuse ! Il y a différents degrés dans ce genre de maladie, à commencer par le mal de tête qu'aucun comprimé ne peut dissiper jusqu'aux douleurs d'estomac que les deux premiers spasmes ont vidé de son contenu et qui voudrait encore évacuer quelque chose alors qu'il ne contient plus rien.

Personnellement, j'ai ressenti diverses formes de mal de mer. Le retour de l'Île aux Moutons a été pour moi l'illustration du mal de mer violent, brutal, sans pitié pour mon pauvre estomac. Mon entourage avait pris la décision de me faire avaler quelque chose après chaque nausée. Le moindre morceau à peine absorbé, cramponné au-dessus d'un seau ou agrippé au bordé, je donnais dans l'instant à manger aux poissons. Et cela avait duré plusieurs heures ! Par contre, je me suis trouvé sur des mers tout aussi remuantes sans ressentir le moindre malaise.

Le psychisme entre en jeu. Cette sensation s'estompe à la moindre distraction de la pensée : un bateau qui passe au loin, une bande de marsouins qui fait des cabrioles dans le sillage, la vue de la côte ou un effet de lumière sur l'eau. Parce qu'elle avait peur, ma mère n'a ainsi jamais été malade dans les situations les plus dangereuses dans lesquelles nous nous sommes trouvés. En temps ordinaire, il fallait vraiment qu'elle ait la Préhistoire enracinée dans le cœur pour supporter toutes nos randonnées à bord du *Zou*. Il est vrai qu'une fois arrivée à destination, elle n'en bougeait plus, refusant, quel qu'en soit l'attrait, la moindre promenade maritime. Je l'ai vue, quand nous fouillions sur l'îlot du Yoc'h, être malade deux fois par jour pour une traversée de moins de vingt minutes. Un quart d'heure sur la terre ferme et c'était fini mais, si le trajet était plus long, il lui fallait plusieurs heures pour se rétablir. Son mal de mer ne se manifestait pas par des nausées mais par un tournis insupportable, accompagné d'un violent mal de tête. Elle a tout essayé : s'embarquer à jeun, l'estomac plein, absorber de l'alcool, sucer des bonbons, se placer au vent, se mettre sous le vent, s'emmitoufler sous des monceaux de lainages ou au contraire s'exposer à la brise, tout cela sans succès. L'impossibilité qu'elle avait d'évacuer le contenu de son estomac contribuait peut-être à aggraver son état.

Le comportement en bateau du docteur Capitan était aussi caractéristique. J.-L. Capitan était ce qu'on appellerait aujourd'hui un « technocrate de la Préhistoire ». Il avait, pendant un certain temps, suivi de haut les recherches de mes parents. Parfois il se croyait obligé de venir sur place les encourager et, pour cela, devait les accompagner et prendre place à bord du *Zou*. Avant même d'avoir mis les pieds sur le bateau, il commençait à être incommodé. Il s'affalait dans un coin et, recroquevillé sous une couverture, n'en bougeait plus jusqu'à l'arrivée. Il fallait alors le porter à terre car il était incapable, au bout d'un quart d'heure de mer, de faire le moindre mouvement tout seul. Je l'ai vu être débarqué à Er Lannic, se coucher au pied d'un menhir et repartir sans avoir bougé pendant toute une demi-journée. Sa collaboration aux recherches en était grandement simplifiée.

Mon amour propre a été mis à rude épreuve le jour où j'ai été malade à bord d'un bateau à l'ancre : cela se passait à Hoedic et voici comment.

- Les yachtmen

La pointe ouest d'Hoedic, le Vieux Château, est un des points les plus élevés de l'île. C'était l'un de mes lieux de prédilection. Muni d'une paire de jumelles, je guettais tout ce qui se passait alentour comme la vigie dans son nid de pie. La surface de l'eau n'était presque jamais déserte, de nombreux bateaux de pêche évoluaient dans la baie. Au sud, je pouvais distinguer les cargos allant ou venant de Saint-Nazaire et, quelquefois, de magnifiques voiliers à quatre ou cinq mâts, leurs voiles gonflées par la brise qui les poussait vers les lointaines Amériques et, plus près, les goélettes transportant des poteaux pour les mines anglaises. Quand le temps le permettait, on pouvait voir le *Roi*

Gradlon traverser la baie pour assurer le service entre le golfe, Quiberon et Belle-Île. Au moins une fois par saison, l'escadre de Lorient, parfois grossie de l'escadre de Brest, évoluait au large ou faisait des écoles à feu. Tous les membres de la colonie abandonnaient alors les fouilles pour regarder et compter les coups au but ; les tirs de nuit étaient un spectacle fascinant.

Du haut du « Château », nous pouvions voir tout ce qui se passait. Les bateaux de plaisance étaient rares. Les propriétaires des quelques rares villas de la côte avaient leur bateau, le plus souvent un bateau de pêche qui ne se distinguait des autres que par la couleur blanche de leur coque. Le passage d'un voilier de plaisance, gréé pour la course, était un spectacle de choix.

Donc un jour, perché sur mon observatoire, je vis venir directement sur l'île un splendide bateau de plaisance toutes voiles dehors. Le temps était beau, la brise régulière du noroît. Arrivé tout près de l'île, à frôler la pointe, il vira de bord, se dirigea vers Houat puis, virant de bord une nouvelle fois, doubla l'île en direction du large. Pour une fois, je n'avais pas eu à alerter les fouilleurs car ils avaient repéré le nouveau venu depuis longtemps. Erdeven, le voyant s'approcher si près des roches, se demandait quel était le fou ou l'ivrogne qui barrait ce bateau d'une façon aussi osée. Mais quand le timonier vira pour tirer une bordée vers Houat, il poussa une exclamation d'admiration devant la précision de la manœuvre. Au retour, le bateau passa de nouveau à toucher les rochers. Nous pensions qu'il allait continuer sa route mais à peine la pointe doublée, il amena toutes ses voiles et mouilla à l'entrée d'une crique. La chaîne frottait encore sur l'écubier que déjà un canot était à l'eau, que quatre personnes y prenaient place et que les deux matelots maniaient vigoureusement les avirons, droit sur le rivage. Arrivés sur la grève, trois des occupants sautèrent à terre mais le dernier hésitait à s'élancer. Il s'agissait en fait d'une passagère, pas facile à distinguer de loin car ils étaient tous revêtus de l'uniforme classique du parfait yachtman : pantalon de flanelle blanche, veste bleu marine à boutons dorés et casquette brodée de l'inévitable ancre marine. Un matelot empressé sauta alors à l'eau et, empoignant la dame par la taille, la déposa au sec. L'homme avait visiblement une grande expérience de ce genre d'opération. Cela n'avait pas l'air non plus de lui déplaire car la passagère était fort appétissante malgré son accoutrement d'opérette. Ses hauts talons n'étant pas faits pour circuler parmi les galets, elle parvint à monter vers la terre ferme grâce aux bras secourables de ses deux compagnons.

Du haut de la dune, leurs silhouettes se découpaient sur le ciel. D'après leurs gestes, les avis semblaient fortement partagés quant à la direction à prendre pour la visite de l'île. La discussion prit fin quand la femme fit un geste en direction de notre camp. Marthe accueillit les visiteurs avec sa courtoisie habituelle pendant que Saint-Just restait dans son coin à dégager une sépulture découverte peu de temps auparavant. Son manque de sociabilité était d'autant plus grand qu'il pensait avoir affaire à cette espèce d'inactifs au portefeuille bien garni, à en juger par l'aspect du bateau et de ses passagers. Mon père avait

VISITE AUX PÉQUART

Extrait du roman *Le Ressac* de Roger Le Grand, publié en 1947 par le Cercle de Brocéliande. Roger Le Grand (1893-1959), avocat et journaliste, est un familier des îles de Houat et d'Hoedic sur lesquelles il a laissé de nombreux écrits. Dans le texte d'origine, le nom d'Hoedic est changé en « Melvan », Houat en « Cénis » et Péquart en « Saint-Maxence » .

« À peine Nadine eut-elle mis le pied sur la dune, au sable mouvant, que son regard fut attiré par un étrange campement, établi dans un repli du terrain, à une centaine de mètres sur la droite.

- Ce sont les fouilleurs, expliqua l'îlien qui avait laissé Lily effectuer l'amarrage parfait du cotre le long du débarcadère. Venez, nous allons sans doute les trouver au travail.

Deux baraques aux toits de papier goudronné s'abritaient derrière l'arête de la dune ouest. Des couvertures, tendues sur des cordes, perdaient l'humidité de la nuit et la poussière des paillasses aux torsions de la brise finissante de la matinée. Un drapeau tricolore frissonnait au sommet de sa longue hampe, devant les habitacles, et, un peu à l'écart, se déployait un grand carré jaune, ornementé sur chaque face d'une roue solaire, de haches de pierre et de serpents mal tracés.

- Ça, dit Goustan en désignant l'emblème, c'est le pavillon des [Péquart]. *Depuis des années, de juin à septembre, nous le voyons un peu partout dans les îles et sur les falaises du continent ; il nous indique que la famille est à nouveau plongée dans ses travaux de taupes, à la recherche d'une civilisation antérieure de dix mille ans à celle qui érigea les menhirs et les dolmens de Carnac. C'est tout de même une drôle de façon de passer ses vacances ! ... Mais attention, nous voici au-dessus de leur champ de fouilles.*

Dissimulé entre le campement et la côte est, dans un autre repli, un décapage de la dune sur une large surface s'étendait, présentant un fond noir et des bords où alternaient les couches blanches du sable et les couches brunes de l'humus.

Deux hommes, une femme y travaillaient, occupés à charger des brouettes qu'une grande fillette allait renverser sur des grilles de tamis, un peu en dehors de la couche archéologique. Le plus âgé des hommes, ayant levé la tête, aperçut Goustan et la jeune femme. Il fit tout d'abord une grimace de mécontentement, mais reconnaissant l'îlien qu'il avait eu maintes fois l'occasion de rencontrer à [Houat], *quand il fouillait Er Yoc'h, deux ans plus tôt, il lui donna le bonjour d'un petit signe amical de la tête, sans s'arrêter pour cela de remplir sa brouette.*

Nadine détaillait cet homme avec curiosité. On eût dit d'un civil qui, ayant servi dans les chasseurs, gardait jalousement l'air crâne de cette troupe ; il portait un pantalon de toile jaune, bouffant aux genoux, sur de vieilles molletières ; une large ceinture de laine lui encerclait le ventre ; posé de travers, un béret d'alpin lui recouvrait le chef.

La femme, à son tour étonnée de voir des ombres s'étendre sur la partie qu'elle dégageait, leva les yeux, et, retrouvant en Goustan un îlien de [Houat], *elle lui demanda de descendre sur l'aire avec la jeune femme, pour éviter un enlisement possible au milieu des sables qui se dérobaient facilement sous le poids des curieux.*

[Péquart] *et sa femme, ayant omis le vain protocole des présentations, donnèrent quelques détails sur le résultat de leurs fouilles. Décidément,* [Hoedic] *se révélait aussi riche de Préhistoire que l'îlot de Téviec, en face du fort Penthièvre, prospecté quelques années auparavant.*

Un autre foyer de civilisation mésolithique était ici, mis au jour après le déblaiement de la dune, le déplacement d'une couche de sable de deux mètres de haut. Cette surface noire qu'ils foulaient était la couche archéologique où reposaient dans leurs débris de cuisine, c'est-à-dire au milieu des coquillages qui les avaient nourris, les représentants millénaires d'une civilisation antérieure à celle de la pierre polie.

Et le ménage montra aux deux jeunes gens des squelettes qu'ils avaient dégagés avec des soins minutieux, à l'aide de pinceaux et de brosses fines. Dans leurs coffres d'humus et de coquillages, tous les sujets gisaient sur le côté droit, en direction nord-sud, les jambes repliées. Les crânes étaient inclinés sur les poitrines, tandis que les bras étaient ramenés à angle aigu, avec les mains jointes sous les mentons. Encerclant les restes des premiers occupants d'[Hoedic]*, des entourages de bois de cerf délimitaient les foyers funéraires.*

Mais plus orgueilleux encore de la découverte de l'outillage de ces conquérants de l'Armorique, les paléontologistes ouvrirent d'anciennes boîtes à cigarettes où se trouvaient couchés sur de la ouate quelques silex, et les soumirent à l'admiration de la jeune femme et de son compagnon. Les [Péquart] *prenaient délicatement entre les doigts, comme des pierres précieuses, les minuscules éclats et en faisaient observer la taille géométrique ou les retouches des bords. Pointes de flèches triangulaires, lames trapézoïdales, perçoirs, grattoirs, tout cela qui tenait dans une main avait la valeur d'un trésor inestimable à leurs yeux encore éblouis !*

Nadine paraissant peu intéressée, les fouilleurs interrompirent leurs explications, et brusquement, comme ils avaient engagé la conversation, ils l'abandonnèrent pour retourner à leurs pelles et à leurs brouettes. »

André Richard, Émile Bouillon, Claude (assis), Saint-Just, Marthe et Marc Péquart.

une très nette aversion pour ceux qui ont beaucoup d'argent et qui l'emploient en choses futiles. Il avait horreur de l'étalage de la fortune et le moins qu'on puisse dire est que les nouveaux venus ne faisaient certainement pas partie de ce que l'on appelle aujourd'hui « les économiquement faibles ». Mais des remarques émises par l'un des deux hommes lui firent dresser l'oreille car elles étaient loin d'être dénuées d'intérêt.

Il s'approcha du groupe et prit part à la conversation, laquelle se poursuivit tandis qu'ils se dirigeaient vers les baraques. Tout en continuant à discuter, il entreprit alors de se raser. Le blaireau en main, avec de grands gestes, il poursuivit l'entretien la figure pleine de savon. Voilà un trait typique du caractère de Saint-Just : « *vous me prenez comme je suis ou pas du tout* » ! Certains auraient pu se froisser de ce sans-gêne frisant le manque d'éducation mais mon père savait fort bien pourquoi il agissait ainsi. L'épreuve fut concluante puisque aucun de nos visiteurs ne prit ombrage de cette attitude plutôt cavalière. Bien au contraire, sans se donner le mot, l'un invita mon père à déjeuner à bord de leur bateau tandis que l'autre faisait à Marthe exactement la même proposition. Ils nous dirent cependant qu'ils ne pouvaient recevoir que trois personnes en raison de l'exiguïté de leur salle à manger. Il allait sans dire que nos parents avaient la priorité mais qui sera le troisième invité ? Hélène, Marc ou moi ? On tira à la courte paille et le sort tomba sur le plus jeune. Inutile de décrire ma joie de découvrir de près ce joli bateau. En fait, je n'en vis pas grand chose…

> *Arrivé à bord, je demande l'autorisation de visiter le navire dans ses moindres détails. La permission m'est accordée, mais après le repas qui nous attend dans la minuscule salle à manger. Un steward en veste blanche nous sert alors un cocktail. C'est la première fois que j'absorbe ce genre de breuvage. C'est bon, je l'avale de bon cœur et un autre suit immédiatement. Dans le feu de la conversation, ni mon père, ni ma mère ne se rendent compte de mes libations. Puis c'est la langouste à la mayonnaise arrosée d'un petit muscadet, le plat de résistance accompagné d'un bon bourgogne et des fruits rafraîchis qu'une coupe de champagne fait glisser plus facilement… L'imperceptible balancement du bateau bercé par la marée montante m'apporte alors une sorte de gêne au creux de l'estomac, puis c'est la salive emplissant la bouche précédant la retraite précipitée dans les w.-c. … De retour à terre, je cuve mes cocktails et mon mal de mer. Si bien que je n'ai rien vu de ce bateau qui avait tant excité mon admiration tout au long de la matinée.*

Le propriétaire de ce coursier des mers me pardonnera d'avoir pris sa nef pour une vulgaire cuvette en émail…

- La journaliste

J'ai déjà parlé des bélougas et autres visiteurs qui venaient nous regarder comme des animaux sauvages échappés d'un jardin zoologique. J'ai fait aussi allusion aux nombreuses offres faites par Saint-Just aux officiels de la Préhistoire et de l'Anthropologie pour venir voir sur place les résultats de ses découvertes et comment tous ont décliné l'in-

vitation. J'ai aussi évoqué combien le séjour à l'Île aux Moutons avait dégoûté du camping, pour le restant de leurs jours, les parents ou amis qui y avaient partagé notre existence. Nous avons eu cependant quelques fidèles. Tel fut Émile Bouillon qui faillit se faire empaler à Téviec. De 1928 à 1939, il ne manqua pas une seule campagne de nos fouilles. D'autres, séduits par la vie non-conformiste et par l'esprit qui régnait au sein de notre famille, s'empressaient de se joindre à nous sitôt qu'ils en avaient la possibilité, comme l'ami Creusot ou notre camarade d'enfance André Richard. Nous avions baptisé ce dernier le « souriceau » parce qu'avant de se mêler à nous il avait vécu en vase clos, s'étonnant de tout ce qui l'entourait, tout étant nouveau pour lui, comme pour le rongeur de la fable. Parmi les quelques invités que nous avons eus, les femmes en général n'apprécièrent pas beaucoup cette vie où le confort était réduit au strict minimum et certaines trouvaient à redire quand il fallait mettre la main à la pâte pour soulager Hélène du labeur quotidien de la cuisine. C'est grâce à l'une d'elles que nous avons été contraints de nous nourrir exclusivement de homards à l'Île aux Moutons. En effet, elle n'avait rien trouvé de mieux, quand elle était de popote que de faire d'abondants prélèvements dans la réserve, si bien que nous en avons été démunis au moment où nous en avions le plus besoin. Les femmes n'avaient pas non plus une attirance très marquée pour la façon dont nous dormions et bien peu s'habituèrent à coucher par terre. Elles aimaient encore moins devoir se laver en utilisant la fameuse boîte de conserve dont j'ai déjà fait mention. Pour ce qui était d'aller nettoyer la vaisselle avec le sable de la plage, c'était à celle qui n'irait pas en se déchargeant sur moi de faire la corvée.

La promenade de Quiberon à Hoedic en passant par Houat était fort agréable et attirait beaucoup de monde. Naturellement, nous en subissions les conséquences chaque fois qu'il en débarquait sur l'île. Mais il n'y avait pas que les estivants qui venaient nous voir. Il est une espèce de curieux dont nous avons eu à subir la présence pour ensuite digérer les fruits de leurs investigations auprès de nous, je veux parler des journalistes ! Cette profession étant basée sur la curiosité et sur l'information, il était bien naturel que ceux-ci, ayant eu vent de notre présence dans les îles, viennent enquêter sur place. Encore faut-il que ceux qui exercent cette activité passionnante ne prétendent pas tout connaître sans se documenter.

À cette époque sévissait une campagne de presse pour l'émancipation de la femme et naissaient de nombreuses feuilles spécialement conçues pour le sexe dit faible. Or, un jour, débarqua du courrier une jeune personne fort élégante, la chevelure ébouriffée par son voyage en mer.

À peine est-elle à terre qu'elle commence par remettre un savant désordre à sa coiffure puis elle s'approche des fouilles et y pénètre sans y être invitée. Cette première incorrection ne plaît guère à mon père qui la regarde d'un œil peu encourageant puis lui tourne le dos. Sans se démonter pour si peu, l'intruse se dirige vers Marthe et commence à la questionner :

« – Je suis journaliste, envoyée par X, journal particulièrement destiné aux femmes. J'ai appris, madame, que vous faisiez des fouilles sur cette

île et j'aimerais que vous me disiez quelques mots sur votre activité, ce qui intéressera très certainement un bon nombre de nos lectrices. »

Marthe, la plus sociable des femmes, se soumet de bonne grâce à toute une série de questions plus ou moins saugrenues et s'efforce d'y répondre le plus simplement et le plus clairement possible, après avoir fait à son interlocutrice un résumé de notre activité et lui avoir montré la fouille de long en large.

« – Quel est votre rôle dans ces travaux ? – Mon Dieu, il n'y a rien de sensationnel, je participe aux fouilles tout comme mon mari et mes enfants.

– Avez-vous fait des découvertes intéressantes ? – Les sépultures que vous avez sous les yeux en sont un témoignage.

– De quelle époque datent ces squelettes ? – De huit à dix mille ans avant notre ère[26]*.*

– Il est curieux qu'il n'y ait pas de menhir à proximité. (N'oublions pas que les menhirs sont aussi nombreux que des cerises sur un arbre…) *– Parce que les hommes dont vous voyez ici les ossements vivaient bien avant les constructeurs des menhirs et des dolmens.*

– Ces squelettes ne sont-ils pas les victimes de sacrifices ? – Rien ne peut nous permettre de faire une telle supposition. Pourquoi chercher des explications extraordinaires alors qu'il est si simple de penser que ces hommes sont nés ici, ont vécu ici, sont morts ici et qu'ils ont été enterrés là par leurs contemporains.

– C'était des géants à ce que je vois. – Détrompez-vous ! Ces hommes étaient plutôt petits. S'ils vous paraissent très grands, c'est qu'au moment de la décomposition, les os sont déplacés.

– Quelle taille ont-ils donc ? – Si, comme nous le croyons, ils font partie de la même race que ceux que nous avons découverts à Téviec, ils devaient être relativement petits. Mais pour le moment, je ne puis vous répondre avec certitude tant que ces squelettes n'auront pas été examinés par des anthropologues.

– Comment se fait-il que vous n'ayez pas d'ouvriers pour faire tous ces travaux de terrassement ? – Une fouille bien menée doit être faite par des personnes de confiance. Il faut une certaine expérience et posséder un savoir-faire qui ne s'apprend pas du jour au lendemain. Voyez mes enfants, nous pouvons, mon mari et moi, leur confier n'importe quelle besogne sur la fouille.

– Même au plus jeune ? – Même à lui. Cela fait des années que tous trois nous accompagnent et nous pouvons être certains que, s'ils se trouvaient devant quelque chose d'insolite, ils le remarqueraient tout de suite. Le bon chercheur est comme un bon artisan, il faut du temps et, les premières années, il faut être sous la surveillance constante de quelqu'un qui sait fouiller et surtout qui sait voir et qui sait observer.

– Ainsi, vous n'hésitez pas à manier la pelle et la pioche tout comme un homme ? – Je le fais si c'est nécessaire mais tous les miens ont bien soin de m'éviter ces gros travaux. »

Après avoir demandé la permission d'aller visiter notre camp et sans attendre la réponse, elle s'y dirige et se met à fourrer son nez partout. Tout y passe : la cuisine, le logis des hommes et surtout celui des

26. En fait 5 à 6 000 ans avant notre ère. Marthe n'avait pas à sa disposition les moyens contemporains de datations (radiocarbone, analyse comparée). (Note de Melvan)

Canicule sur la fouille de Port Neuf, Hoedic.

Marthe et É. Bouillon en fouille à Port Neuf, Hoedic.

femmes. Elle y pénètre délibérément et examine chaque chose avec l'intérêt du limier sur la piste de l'assassin. Chaque objet est pris en main, soupesé, flairé presque. À chaque instant, on s'attend à la voir sortir de sa poche l'attirail du parfait policier pour relever les empreintes digitales.

« – Vous écrivez beaucoup ? demande *la journaliste en voyant les nombreux papiers qui encombrent une grande partie de la baraque. – Je réponds aux nombreuses lettres de nos collègues et mets au net les notes prises dans la journée. Ceci en vue des publications futures car le travail ne consiste pas uniquement à fouiller. Il est indispensable de donner des renseignements utiles aux autres chercheurs en les tenant au courant de ce que nous faisons dans le courant de l'hiver. »*

Enfin, le courrier étant sur le point de lever l'ancre, notre visiteuse se décide à nous quitter. En passant à côté des fils tendus pour y étendre les couchages, elle me demande à quoi ils servent. Je lui réponds très sérieusement que c'est notre antenne de T.S.F. ; mais ma mère s'empresse de rétablir la vérité…

Quelques mois plus tard, Marthe eut la surprise de lire la prose de son interlocutrice de l'été précédent. Je ne puis m'empêcher d'en extraire quelques lignes. Elle avait fait dire à ma mère ce qui suit :

« *(…) me croyez-vous incapable de manier la bêche,* fait-elle en me désignant ses bras musclés, *je suis la seule femme qui creuse la terre de ses propres mains… en hiver, je me transforme en femme de lettres, je classe mes notes, je rédige rapports et articles… je prépare les conférences qu'on nous demande un peu partout… ».*

Je ne crois pas nécessaire de décrire la réaction maternelle après cette lecture. Marthe n'a jamais beaucoup apprécié nos allusions sur sa force herculéenne [27].

• Les Bachmakoff [28]

Il faut que je dise aussi quelques mots des Bachmakoff. Comme on peut aisément le deviner, ils étaient Russes. Lui, grand, un peu voûté, une silhouette qu'on aurait dite échappée d'une illustration du *Général Dourakine* ou de *Michel Strogoff*. Il portait une barbiche blanche, broussailleuse, dans laquelle on pouvait découvrir les reliefs de son dernier repas. Contre vents et marées, il avait gardé les allures du grand seigneur qu'il était dans son pays avant la Révolution. Il ne manquait jamais de baiser la main des dames. Même sur les fouilles, il se pliait à cette cérémonie, faisant fi de la terre qui salissait la main à baiser. Il parlait notre langue avec une extrême pureté et avait une érudition qui faisait l'admiration de ses interlocuteurs.

Mme Bachmakoff était une toute petite personne boulotte, au nez fortement busqué, aux yeux vifs, pétillants d'intelligence. Elle connaissait dix-sept langues et dialectes mais n'avait pu, comme son mari, se défaire de son savoureux accent slave. Comme lui, elle donnait l'im-

27. Il est regrettable que mes parents aient été si peu soucieux de leur notoriété sinon ils auraient pu faire une ample collection de coupures de journaux dont beaucoup étaient du même style.

28. M. Bachmakoff était bibliothécaire à l'Institut de paléontologie humaine.

pression d'être sortie d'un livre illustré par un Robidat ou un Dubout. Elle était toujours vêtue de toilettes extravagantes et portait en particulier un couvre-chef fait d'une bande confectionnée au crochet, autour de son crâne, comme le pansement que fait le chirurgien après une trépanation. Bien que ses rapports avec un savon ne fussent que très espacés, elle pouvait être suivie à la trace par un parfum de violette provoquant une migraine tenace quand on se trouvait en sa compagnie dans une pièce close.

Ces deux êtres s'aimaient tendrement et les attentions qu'ils avaient l'un pour l'autre étaient touchantes. Ils étaient venus de leur lointaine Russie démunis de tout, ayant tout juste pu sauver leur vie. Malgré leurs malheurs et grâce au fatalisme caractéristique des Slaves, ils avaient gardé un caractère enjoué et étaient d'un commerce fort agréable. Ils savaient mettre leur érudition à la portée de ceux auxquels ils s'adressaient. C'est ainsi que M. Bachmakoff m'enseigna en un quart d'heure l'alphabet grec au moyen d'une chansonnette de sa composition, ce qui me rendit grand service l'année suivante.

À eux deux, ils faisaient bien cent cinquante ans mais ils étaient dotés d'une grande vitalité qui, parfois, les incitaient à s'aventurer dans des entreprises au-dessus de leurs forces. C'est ainsi qu'ils se mirent en tête de vouloir venir nous tenir compagnie pendant une quinzaine de jours. Nous nous étions efforcés de leur démontrer que notre existence dans les îles n'était pas toujours une partie de plaisir. Ils insistèrent avec tant de force, alléguant qu'ils en avaient vu bien d'autres lors de leur exode de Russie, qu'à la fin Saint-Just consentit à ce qu'ils viennent se joindre à nous pour une durée limitée. La fatalité voulut que le jour où ils embarquèrent, le temps devint moins clément qu'il ne l'avait été jusque-là.

Le suroît se met à souffler assez frais, de telle sorte que le courrier est secoué et arrosé d'embruns. Quand ils débarquent, nos invités ont le visage livide et les traits tirés. Ils se traînent le restant de la journée, heureux, le soir, d'être installés dans la grande baraque. Nous avons fait tous nos efforts pour rendre leurs couches les plus douillettes possibles mais nous ne pouvons guère faire mieux que ce que nous avons nous-mêmes.

Au cours de la nuit, la pluie se met de la partie. La faîtière de leur baraque, légèrement soulevée par le vent, laisse un passage à l'eau qui se met à tomber goutte à goutte puis en mince filet sur la tête de nos hôtes. Ils essayent de se protéger tant bien que mal de cette douche imprévue au programme mais, la place étant limitée, ils achèvent la nuit recroquevillés presque l'un sur l'autre, dans une position plus qu'inconfortable surtout pour des personnes de leur âge. Le lendemain, les malheureux, la figure encore plus défaite que la veille, n'ont pas une très grande activité et ne songent qu'à réparer les fatigues de cette traversée agitée et de cette nuit mouillée. Le soleil, heureusement revenu, leur permet d'aller s'étendre sur la plage. Après quatre heures d'un sommeil réparateur, ils reviennent vers nous en meilleur état. La journée s'achève mieux qu'elle n'avait commencé et, le soir, ils retrouvent leurs lits avec plaisir, espérant, cette fois, ne pas avoir à se protéger d'une nouvelle douche. Nous avons remédié à la chose et rendu le

toit étanche. Mais cette fois, ce n'est pas une averse qui les empêche de dormir… Au milieu de la nuit, madame Bachmakoff réveille son mari :

« – Sacha ! Sacha ! dit-elle, *il y a quelqu'un ou quelque chose qui remue ici ! – Mais non, ma bonne amie, ce n'est que le vent qui doit agiter quelque chose au dehors,* répondit son mari sur le ton du père rassurant son enfant *– Par le Christ ! Je t'assure que j'ai senti une main glacée sur ma figure ! »*

Ils allument les bougies que nous leur avons préparées car nous n'avons pas pu leur confier un fanal à essence dont ils ignorent le fonctionnement. La lumière faite, ils examinent leur logis. Alors qu'elle est presque persuadée avoir été victime de son imagination ou d'un vilain rêve, elle voit le coupable, pas très loin d'eux, qui les regarde de ses yeux tristes et globuleux. C'est un crapaud, un brave crapaud calme et paisible, entré là par on ne sait quel chemin.

« – Sacha ! Sacha ! Je ne pourrai jamais dormir à côté de cette HORRRRRRIBLE BÊTE ! »

Alors, commence une chasse épique. D'ordinaire, le crapaud n'est pas réputé pour son agilité et il est relativement aisé de l'attraper mais celui-là, d'une espèce facétieuse, ne consent en aucune façon à se laisser saisir. Il va de droite et de gauche, dévisageant ses poursuivants de son regard lourd et endormi mais plein de reproches, ayant l'air de dire : « Mais laissez-moi en paix, je ne vous demande rien ! » De guerre lasse, excédé de l'insistance de cette chasse, il se glisse sous une caisse servant de vaisselier et de support aux réchauds et refuse énergiquement d'en sortir malgré les prières et les invocations de tous les saints de la sainte Russie. Nos amis n'ont plus que la ressource de se remettre sous leurs couvertures, transis de froid après cette corrida en chemise de nuit. Ils restent éveillés jusqu'au jour, guettant le pauvre batracien. Quand tout le camp est éveillé, les Bachmakoff nous content avec force détails les péripéties de leur nuit. Malgré une fouille en règle, nous ne pouvons découvrir le locataire clandestin qui a dû trouver quelque issue.

Craignant que leur troisième nuit ne soit perturbée par un troisième incident du même genre, nous eûmes la chance de leur trouver une chambre grâce à la gentillesse de l'abbé Jégo. Mais ils n'eurent qu'une hâte, celle de rembarquer pour le continent, ce qu'ils firent au courrier suivant.

À partir de ce jour, ils ne tarirent plus d'éloges à notre égard et ne trouvèrent pas assez de mots pour faire notre panégyrique et raconter à qui voulait l'entendre la façon « héroïque » dont nous vivions. Pour eux, nous étions dignes des pionniers du siècle dernier. Il est vrai que nous menions une vie assez particulière mais, tout de même, il y avait dans leurs propos, on s'en doute, une grande part d'exagération.

- La « sauterelle »

En plus de leurs trois enfants, le plus cher désir de nos parents aurait été de pouvoir être accompagnés par deux ou trois disciples, pas plus. Là, sur « le tas », ils auraient pu former pour l'avenir une petite phalange de nouveaux chercheurs bien entraînés, susceptibles de continuer les travaux de leurs aînés. L'occasion de pouvoir apprendre à des novices comment fouiller convenablement se présenta rare-

Saint-Just Péquart et l'abbé Jégo devant l'église d'Hoedic.

ment. Marthe et Saint-Just Péquart n'étant pas des officiels, ils ne pouvaient délivrer à des étudiants un certificat susceptible d'avoir une valeur universitaire et ils étaient, par nature, peu enclins à faire de la publicité pour attirer vers eux de jeunes élèves éventuels.

Il est vrai aussi que fouiller ne consistait pas uniquement à récolter des objets dans la couche archéologique ou à dégager des squelettes. Encore fallait-il, pour y arriver, faire des travaux de terrassement peu agréables mais indispensables. Nous avons eu des fouilles, comme à Hoedic, où il nous a fallu retirer une dune de deux mètres avant de trouver le gisement qui, lui, n'avait que quelques centimètres d'épaisseur. Nous ne pouvions avoir recours à des ouvriers parce que cette dune aurait pu renfermer des vestiges intéressants, peut-être fragiles. Qui n'a jamais poussé une brouette ou pelleté du sable, ne serait-ce qu'une heure, ne sait pas combien ce matériau est lourd. Les deux ou trois premiers jours de chacune de nos campagnes nous donnaient des courbatures et le fait de coucher à même le sol, sans matelas, ne contribuait pas à nous guérir rapidement. Peu à peu, l'accoutumance venant, nous ne ressentions plus de douleur aux reins au réveil, si bien qu'au retour, nous mettions autant de temps pour nous re-familiariser avec un lit qu'il nous en avait fallu pour nous en affranchir.

À de rares exceptions, nos invités ne furent jamais volontaires pour recommencer.

Saint-Just eut donc peu souvent l'occasion de former des apprentis pour leur montrer comment il fallait s'y prendre pour fouiller efficacement, c'est-à-dire non seulement apprendre à récolter des objets en les abîmant le moins possible mais aussi faire les observations indispensables sur le milieu dans lequel ils faisaient leurs trouvailles. Il insistait sur le fait qu'il ne fallait pas laisser errer une imagination trop féconde, dérive fréquente chez les préhistoriens. Il craignait les méthodes trop tatillonnes mais était partisan d'une objectivité rigoureuse et faisait fi des spéculations en chambre. Les significations, plus ou moins ésotériques, des peintures et gravures rupestres ou les conclusions de certains « demi-savants » mélangeant astronomie et astrologie pour formuler des interprétations délirantes des monuments mégalithiques avaient le don de mettre mon père hors de lui. Il considérait ces conceptions comme du charlatanisme n'ayant pour but que de se faire valoir ou de gagner de l'argent en abusant du goût du surnaturel, inné chez nos contemporains.

Pour en revenir aux disciples que mes parents ont formés, le nombre en est réduit. S'ils veulent bien s'en souvenir, certains d'entre eux ne peuvent nier l'influence salutaire que mes parents ont eue sur eux ni que s'ils ont pu par la suite entreprendre et mener à bien des travaux intéressants tant en France qu'à l'étranger, c'est à eux qu'ils le doivent. C'est ainsi qu'une jeune femme vint passer quelque temps avec nous à Hoedic pour apprendre comment mener une fouille. Dès que nous l'aperçûmes, à son arrivée, elle fut baptisée « *la sauterelle* ». Un corps mince, de longs bras et jambes, le nez surmonté d'une grosse paire de lunettes et des cheveux coupés fort courts : elle avait la silhouette d'un grand insecte !

Par quel concours de circonstances était-elle venue parmi nous ? Je ne saurais le dire [29]. Elle devait partir en mission ethnographique dans un pays d'outre-mer non seulement pour étudier les populations mais, en même temps, pour faire une première prospection archéologique car on supposait cette région riche en Préhistoire (ce qui se révéla exact). L'objectif de sa venue parmi nous était de se documenter sur la manière d'entreprendre des recherches mais aussi d'acquérir une certaine expérience de la vie de camp. Elle devait en effet s'entraîner à séjourner dans des pays dénués de tout confort. Elle passa donc la majeure partie de son temps à se renseigner sur la marque de nos réchauds et de nos lampes, sur celle de nos conserves, sur la meilleure méthode pour se défendre contre les insectes, etc. Elle notait tout cela sur un carnet spécial et je pense que, dans ce domaine, elle dut avoir des résultats parfaits et ne dut manquer de rien pour son confort personnel.

29. La personne dont je parle était la sœur de Georges-Henri Rivière, le fondateur du Musée des arts et traditions populaires. G.-H. Rivière était un être exceptionnel avec qui j'ai eu affaire personnellement, toujours courtois et à l'écoute de tous, même de moi, malgré la différence d'âge.

Elle s'entraîna également auprès des Hoedicais à faire de l'ethnographie, préparation pour ses enquêtes futures. Mais ses premières observations nous laissèrent perplexes. Elle était arrivée à la conclusion que les Hoedicais ne fumaient pas les quelques carrés de terre qu'ils cultivaient encore. Or, elle nous fit part de cela juste au moment où nous nous promenions le long d'un champ au milieu duquel une Hoedicaise était en train de répandre du varech…

- La messe au village

La grande amitié qui nous liait à l'abbé Jégo était basée sur une certaine complicité. Le recteur avait compris très rapidement que, si nous n'étions pas croyants dans le vrai sens du mot, nous n'étions nullement anticléricaux, encore moins antireligieux. Mon père avait décidé que nous irions tous les dimanches assister à la messe. Nous n'aurions pas pu nous permettre d'avoir des rapports aussi amicaux avec monsieur le recteur si nous avions contribué à saper le restant d'influence qu'il pouvait avoir encore auprès de ses ouailles en n'étant pas présents au service divin. Saint-Just avait même envisagé d'envoyer deux d'entre nous suivre les vêpres. Mais le recteur nous fit comprendre que la messe était amplement suffisante pour que nous soyions bien vus de la population et pour que nous puissions être reçus à la cure sans encourir les reproches des Hoedicais. Chaque dimanche donc, nous nous apprêtions pour aller à l'office et pour cette occasion, nous troquions nos vêtements de fouilles pour nos habits de civilisés.

Nous nous promenions rarement dans le village. Il avait l'aspect de toutes les agglomérations bretonnes : petites maisons aux toits d'ardoises ou de chaume et aux cheminées en pignons. Pittoresque et pictural, il l'était mais rien ne le distinguait des villages et hameaux du continent. En son centre, il y avait des monticules formés par les détritus jetés de leurs portes par les habitants, tas en tout point semblables aux amas de « débris de cuisine » qui attirent l'attention des archéologues. Certaines maisons n'avaient que la porte pour permettre à l'air et à la lumière de pénétrer. D'autres avaient un pignon recouvert de galettes de bouses de vache malaxées avec de la paille. Une fois séchées, ces galettes servaient de combustible. Quant à l'intérieur des maisons, je ne puis en parler car nous ne nous sommes jamais considérés en pays conquis et n'avons jamais pénétré chez l'habitant sans y être invités. Je crois que les Hoedicais apprécièrent notre discrétion.

- Le larcin des enfants

Un dimanche, après la messe et une visite à monsieur le recteur, nous reprenons le chemin du camp. Nous nous doutons bien qu'en notre absence, les enfants et certains adultes viennent visiter notre camp. Nous fermons portes et fenêtres, plus pour éviter un accident (le feu prend rapidement) que par méfiance. Nous prenons beaucoup plus de précautions les jours de courrier car, si nous sommes certains de la probité des Hoedicais, il n'en est pas de même vis-à-vis des bélougas. Le beau temps nous a incités à laisser les fenêtres ouvertes. Seule une barrière, toute symbolique, faite d'une toile métallique posée là pour

empêcher les mouches et autres bestioles d'envahir nos chambres, en interdit l'accès.

En arrivant, nous apercevons une brèche pratiquée dans la toile ! Quelqu'un est entré chez nous ! À première vue, lorsque nous pénétrons dans la baraque, nous ne remarquons rien d'anormal si ce n'est la déchirure de la fenêtre. Après tout, le coupable n'est peut-être qu'une vache qui, attirée par l'herbe plus verte croissant sous nos logis, aurait déchiré la faible barrière avec ses cornes. Semblable aventure nous était arrivée à Téviec où le cheval des goémoniers était venu brouter entre les haubans d'une tente. Effrayé par l'un de nous, l'animal en relevant brusquement la tête avait déchiré en deux le double toit.

Après un examen plus attentif, nous constatons que quelques menus larcins ont été commis : des bonbons, une boîte de suppositoires à la glycérine et, ce qui est plus grave, le porte-cigarettes de mon père, cadeau de maman pour leurs vingt-cinq ans de mariage. Outre la valeur marchande de l'objet, mon père y tient beaucoup en raison de ce qu'il représente pour lui. Il ne fait aucun doute que c'est un ou plusieurs habitants de l'île car aucun étranger n'a débarqué depuis plusieurs jours. Nous pourrions ne pas réagir, le jeu n'en valant pas la chandelle. Le méfait a probablement été commis par des gosses. Mon père pourrait se consoler de la perte de ce porte-cigarettes facile à remplacer. Mais si nous ne réagissons pas, il y a de grandes chances pour que d'autres vols plus importants suivent ce premier larcin. Nous ne tenons pas à assurer une garde permanente au camp ni à risquer de voir les fouilles saccagées par quelques amateurs de nos outils. Il faut agir vite et fermement, en ayant soin d'amplifier la chose si nous voulons continuer à vivre en bonne intelligence avec les habitants. Jusqu'à présent, ils ont eu pour nous un certain respect et le fait de passer l'éponge pourrait nous déconsidérer à leurs yeux.

Les autorités de l'île sont alors averties : le recteur, le maire et le gardien-chef du sémaphore (en tant que fonctionnaire de l'État) sont convoqués sur place pour constater l'effraction et le vol. Nous menaçons de mettre la machine judiciaire en route et de faire venir les gendarmes avec les menottes destinées aux coupables… Nous prévenons que si, à l'arrivée du courrier du mercredi suivant, la lumière sur l'affaire n'était pas faite, l'un de nous irait sur le continent déposer une plainte pour « vol avec effraction ».

Le temps passe et nous ne voyons rien venir. Nous savons bien pourtant que toute l'île est en effervescence. Les visiteurs sont devenus rares aux alentours des fouilles et, quand il y en a, les conversations sont à voix encore plus basse que d'habitude. Nous sommes un peu inquiets sur la suite des événements car si les coupables ne sont pas découverts dans les délais exigés, nous serons bien embarrassés de mettre nos menaces à exécution. En attendant, nous prenons des airs féroces et jetons des regards noirs aux Hoedicais qui se risquent dans les parages. Au lieu du bonjour habituel que nous leurs lancions d'ordinaire, nous feignons de les ignorer totalement, déployant par contraste toute notre amabilité à l'équipage du courrier, de passage le lendemain de l'événement. Nous leur faisons part de notre mésaventure et de nos intentions, en espérant bien qu'ils en parlent aux îliens au cours de leurs escales. Les journées du lundi et du mardi se passent ainsi, sans que les coupables ne se dénoncent. Mais le mercredi matin, l'un des habitants du village vient, en compagnie de son rejeton, nous annoncer qu'il est parvenu à lui faire avouer sa participation à

l'expédition. Bien entendu, son fils est le moins coupable et il a été entraîné par ses copains… C'est ensuite un jeu d'enfant de connaître les autres membres du gang et c'est ainsi que mon père récupère son porte-cigarettes…

Le recteur nous recommande de ne pas en rester là. Nous sommes rentrés en possession de l'objet de valeur dérobé mais il faut tout de même faire comprendre que nous avons subi des dommages matériels qu'il s'agit de réparer. L'abbé Jégo insiste très fermement auprès de Saint-Just pour qu'il exige des coupables le payement des dégâts. Malgré sa répugnance, mon père y consent et décide de demander une somme, minime pour lui mais importante pour les Hoedicais. Le montant en est fixé en accord avec le maire et le recteur. Quelques jours plus tard, une délégation des mères des délinquants vient nous trouver avec l'argent réclamé. La somme est donnée en pièces de dix, cinq, deux et un sou. Mes parents sont tout près de la refuser, estimant que la leçon est suffisante, mais les arguments du recteur finissent par les convaincre et ils acceptent l'argent…

Le dimanche suivant, l'abbé Jégo annonce en chaire, en français et non en breton comme d'habitude, qu'un don anonyme a été versé pour faire dire des messes pour le repos des âmes des Hoedicais défunts. Curieusement le montant est exactement le même que celui de l'amende réclamée et versée… À la suite de ce geste, les habitants de l'île décrètent d'un commun accord que nous sommes du bon monde.

En réalité, l'histoire ne m'a paru intéressante à conter qu'en raison de l'attitude que le recteur, le gardien-chef du sémaphore, le maire et nous-mêmes avons été obligés d'avoir vis-à-vis de ces braves gens. Ce ne fut en réalité qu'un banal larcin enfantin qui, sur le continent, n'aurait jamais pris de telles proportions. Bien entendu, dès la découverte du vol, nos soupçons ne pouvaient que se porter sur les enfants car, de tous les habitants, ils étaient à peu près les seuls à venir souvent nous rendre visite. Le scénario était du reste toujours le même et c'était assez cocasse de suivre leur manège.

On commençait par apercevoir, dépassant du sommet d'une dune, six ou huit têtes plus ou moins ébouriffées. Si par hasard nous tournions notre regard vers elles, toutes disparaissaient en une fraction de seconde puis, quelques instants plus tard, nous les voyions réapparaître au faîte d'une dune plus proche de nous. Quand le vent portait, nous pouvions les entendre se chamailler, sans doute pour savoir lequel d'entre eux aurait assez d'aplomb pour venir s'asseoir à proximité de la fouille. Enfin, le plus hardi, soit encouragé par ses pairs, soit mis au défi d'avoir la hardiesse de le faire, s'approchait d'un pas plus silencieux que la silencieuse démarche d'un indien sur le sentier de la guerre. Il ou elle s'installait à quelques mètres de nous et nous regardait sans bouger. Cela pouvait durer un bon quart d'heure. Puis, peu à peu, le reste de la troupe venait, avec les mêmes précautions, se grouper autour du premier arrivé. Il nous fallut plus d'un mois avant de parvenir à les apprivoiser mais, à la fin de notre premier séjour, nous étions souvent visités par tous les enfants de l'île. Il faut avouer qu'ils n'étaient plus attirés par la curiosité de nous voir travailler au fond de la tranchée mais parce qu'ils savaient fort bien que, de temps

en temps, il y avait une distribution de bonbons dont Marthe avait fait à leur intention une ample provision à la boutique du recteur.

• Les colliers de coquillage

L'année suivante, ils eurent une raison supplémentaire de venir nous rendre visite. En effet, tant à Téviec qu'à Hoedic, nous trouvions dans le gisement, sur les squelettes en particulier, une très grande quantité de coquillages percés qui faisaient partie de colliers, de bracelets ou de résilles dont se paraient les Mésolithiques. Parmi les milliers, je dis bien les milliers de coquillages percés recueillis, il y avait une très forte proportion de petits coquillages ayant la forme d'un grain de café et à peine plus gros. Du reste, l'un des noms vulgaires de ces coquillages dont le nom savant est *Trivia artica* [30] est justement « grain de café ». Par quels moyens les Préhistoriques étaient-ils parvenus à percer de deux trous ces minuscules coquilles ? Cette question intrigua Saint-Just qui chercha et, en fin de compte, trouva la solution. Mais ce ne fut pas sans mal : la plus élémentaire logique nécessitait l'emploi d'un outil soit de pierre, soit d'os, soit de bois puisque nos ancêtres ne connaissaient pas le métal. Il fit donc des essais avec toutes sortes de pierres. Prenant un silex pointu, il s'ingénia à le frapper avec une pierre en guise de marteau mais impossible de maintenir le coquillage. Quand par hasard il y parvenait, au lieu d'y faire un trou, il le réduisait en bouillie. La pierre ne lui donnant pas satisfaction, il essaya le bois, mais le *Trivia* est très dur. L'expérience dura peu de temps, le bois s'émoussait sans entamer la coquille. « *Prenons un os »,* se dit mon père. Il essaya avec un morceau de fémur de bœuf qu'il avait fait venir tout exprès du continent. La première difficulté fut tout d'abord de faire éclater l'os de telle façon qu'il en obtienne des morceaux suffisamment minces et pointus pour être à l'échelle des trous qu'il voulait forcer dans la coquille. Il parvint à fabriquer des sortes de stylets mais, à l'usage, il dut convenir que ce genre d'outil n'était pas du tout adéquat : quand il ne glissait pas, il se brisait. De guerre lasse, il essaya un poinçon métallique. Ce fut une catastrophe ! Non seulement il détruisait les coquilles qui, sous ses coups, s'obstinaient à s'écraser ou à filer à quelques mètres de lui, mais aussi il se perçait les doigts de la main gauche, conséquence des actions malhabiles de sa main droite qui maniait le poinçon. Il était sur le point de renoncer à ses expériences quand, un jour, il remarqua que bon nombre de gastéropodes préhistoriques percés conservaient au fond des trous une petite rondelle de coquille. Le percement n'était donc pas le résultat d'une percussion mais d'une pression qui faisait emporte-pièce. C'est ainsi que fut découverte la destination exacte d'un type de silex taillé que nous trouvions en grand nombre dans le gisement. Saint-Just ayant eu l'idée de s'en servir pour procéder au percement des coquillages, il y parvint très facilement. Mais avant d'obtenir un résultat satisfaisant, les expériences précédentes avaient nécessité une très grande consommation de *Trivia* modernes. Comme nous en trouvions très peu sur les plages proches de notre campement, les enfants d'Hoedic

30. *Trivia sp.* : Cf. Dupont dans ce volume. (Note de Melvan)

furent mobilisés et, pour un prix convenu, ils approvisionnèrent mon père de centaines de coquilles, à tel point qu'au bout de très peu de temps, il dut annuler le contrat passé entre les gosses [31].

La preuve que le vol dont nous avions été victime n'avait été qu'un incident de parcours est que jamais ces enfants ne nous ont fait tort d'une seule coquille. Il leur était pourtant facile de nous en compter un bon nombre en plus quand ils les apportaient dans des boîtes en contenant cent ou deux cents. Au contraire, au cours des quelques contrôles que nous avons faits, il y en avait toujours plus que le nombre annoncé. Devant cette pléthore de coquilles, Saint-Just se vit dans l'obligation de confectionner des colliers non seulement pour ma sœur, mais aussi pour toutes les jeunes filles qui venaient nous rendre visite. Il était devenu très expert dans l'art de faire les deux trous nécessaires. Il parvenait à en percer un nombre imposant à la minute et cela grâce à l'outil fabriqué par les hommes mésolithiques. Il donna le nom de *pointeau* à cet outil. Peut-être servait-il à d'autres usages mais la preuve était faite que les Préhistoriques pouvaient confectionner les éléments de leurs parures avec ce *pointeau* .

Je dois enfin rectifier une bêtise écrite par un journaliste qui a prétendu que les jeunes gens de l'île se font des colliers et des bracelets en coquillages selon une tradition qui s'est perpétuée de millénaire en millénaire. Ce journaliste ignore qu'avant notre venue, personne à Hoedic ne se faisait un tel ornement, ils n'ont en réalité que suivi notre exemple !

- Des Américains à Houat

Cette histoire m'en rappelle une autre, n'ayant rien à voir avec notre existence de fouilleurs et de campeurs mais je pense tout de même qu'elle a sa place ici. Elle nous fut racontée par l'abbé Le Cam qui était à l'époque recteur de Houat.

Un mot sur ce dernier : ami de son confrère de l'île voisine, les deux prêtres se rendaient souvent visite mais ils étaient aussi dissemblables l'un de l'autre qu'un sardinier d'un thonier. De même que ces deux bateaux n'ont de commun que le fait de naviguer, les deux ecclésiastiques n'avaient en commun que le fait de porter la soutane.

31. En octobre 2006, Roger Allanic se souvient « *(...) très nettement de cette récolte de coquillages que nous appelions "petits cochons" ou "porcelaine". Je m'étais associé à Raphaël, frère de Jeanrie, pour deux raisons : avoir une compagnie rassurante, les endroits pour le ramassage étant parfois peu sûrs, et la deuxième, beaucoup plus difficile, c'était le fait de se présenter au camp une fois la récolte terminée. Il fallait bannir toute timidité pour le premier contact. Raphaël étant le plus hardi, se présenta le premier. L'accueil, à vrai dire, a été chaleureux, ce qui nous a détendu. On nous a fait asseoir, les coquillages étalés sur la table, je la vois assez vaste, du moins comparée à celles en usage chez nous. Alors commençait le tri en même temps que le comptage. M. Péquart, avec la précision d'un horloger, examinait attentivement, un par un, le coquillage qu'il tenait au bout des doigts. Lorsqu'il remarquait quelques perforations sur l'un d'eux, celui-là était aussitôt éliminé. Par la suite, nous nous efforcions de ne ramasser que des coquillages ne présentant aucun défaut, la récompense en dépendait car la quantité ne souffrait aucune diminution. Nous consacrions une partie de notre journée du jeudi à ce genre d'occupation* ». (Note de Melvan)

L'abbé Jégo était grand, pâle, les traits fins ; l'abbé Le Cam était petit, replet, le teint coloré et les traits épais. Le recteur d'Hoedic avait une distinction toute naturelle ; celui de Houat était tout d'une pièce, tout au moins par sa manière de s'exprimer. Alors que notre recteur essayait de ramener par la douceur ses brebis au bercail, son voisin ne mâchait pas ses mots et n'hésitait pas, j'en suis persuadé, à convaincre ses ouailles *manu militari*. Ses brusqueries, ses sautes de langage, son allure ne plaisaient guère à l'abbé Jégo mais il les supportait car il savait que, sous cette rude écorce, il y avait un cœur d'or [32].

L'abbé Le Cam nous raconta donc cette histoire : en 1917, le trafic maritime entre les États-Unis et la France était intense. Saint-Nazaire était l'un des ports français les plus fréquentés par les bateaux en provenance du Nouveau Monde. Des cargos, pleins à couler bas, y déchargeaient leur cargaison, de nuit comme de jour. Les locomotives, les camions, les canons et surtout les munitions s'entassaient sur les quais. Bien entendu, ce genre de chose était loin de plaire aux Allemands qui faisaient tout ce qui était en leur pouvoir pour empêcher ce trafic. Malgré l'activité intense de leurs sous-marins, ils n'arrivaient pas à enrayer, ni même à ralentir d'une façon sensible, l'arrivée de tout ce matériel qu'ils allaient recevoir en grande partie sur la figure. Aussi cherchèrent-ils d'autres moyens plus efficaces. L'un des plus sûrs était de faire placer, par des espions, des bombes cachées dans la cargaison des bateaux en partance. Ils obtinrent de ce fait quelques succès. Or un jour, ou plutôt une nuit, l'un des cargos piégés fut contraint, à cause du mauvais temps, de se réfugier dans la baie de Quiberon. L'engin de destruction qui y était caché devait faire exploser le cargo à quai pour occasionner le plus de dégâts possibles aux installations du port. Mais ce fut près de Houat que le drame se produisit. Le navire coula, faisant de nombreuses victimes parmi lesquelles six matelots dont les corps vinrent s'échouer sur les plages de l'île. On les enterra dans un coin du cimetière. La guerre se termina et les années continuèrent à s'écouler avec leurs bons et mauvais jours pendant lesquels les six américains reposèrent dans ce joli coin de terre bretonne.

Le gouvernement de Washington décida enfin de rapatrier chez eux les corps de ces martyrs de l'avant-dernière tourmente. Les autorités de l'île, par l'intermédiaire des autorités continentales, furent prévenues qu'un navire de l'U.S. Navy viendrait tel jour à telle heure pour embarquer à destination de leur terre les six matelots enterrés à Houat. Les édiles du pays se préparèrent pour la cérémonie et, la veille du grand jour, entreprirent d'exhumer les six cercueils. Jusqu'au cinquième, tout alla bien. On les installa dans une chapelle ardente dressée pour la circonstance. Mais pas de sixième corps ! Y avait-il eu réellement six noyés ? Le lendemain, comme prévu, une ou deux unités de la marine américaine, escortées de quelques vaisseaux français, mouillent devant l'île. Une vedette s'échoue sur la plage où débarquent quelques gradés des deux nations accompagnés d'officiels civils. Ils

32. Il est étonnant de penser que l'abbé Jégo et l'abbé Le Cam reposent tous deux, côte à côte, dans le cimetière de Brandérion.

sont accueillis par le recteur, le maire et toute la population. À peine à terre, les nouveaux arrivants sont avertis de la situation. De grandes discussions s'engagent et l'interprète a bien du mal à faire comprendre aux Américains qu'il manque un des leurs à l'appel. Ayant enfin compris la situation, le responsable américain, ne voulant sans doute pas s'attirer des ennuis lors de son retour *at home*, déclara en brandissant une énorme liasse de paperasses :

« – *J'ai reçu l'ordre d'embarquer six cercueils, contenant six Américains. Voici leurs noms, leurs numéros matricules.* » Et très militairement, ce qui n'arrive pas que chez nous, il ajouta : « – *Je ne veux pas le savoir, débrouillez-vous.* »

Et l'on se débrouilla car le bâtiment venu d'outre-Atlantique pour emporter six cercueils, embarqua six cercueils au son des hymnes nationaux… ! À l'heure actuelle, dans quelque cimetière de l'Ohio ou du Massachusetts, repose le vieux tisserand de l'île de Houat, mort quelques temps auparavant sans famille ni descendance…

Anthropologues de l'avenir, méfiez-vous si un jour vous découvrez sa tombe car vous vous trouverez en face d'un des plus beaux spécimens de la vieille race d'Armorique, venue échouer là, parmi les grands Yankees aux longues jambes… et n'en tirez pas de conclusions trop hâtives si vous ne connaissez pas cette histoire…

• Équinoxe et escale à Houat

La météo était pour notre activité le facteur le plus important, non seulement parce que la bonne marche de nos travaux s'en ressentait, mais nous en étions nous-mêmes les bénéficiaires ou les victimes. Comme on l'a vu, nous avions eu à peu près tous les genres de temps.

En fin de saison, nous devions faire face aux marées d'équinoxe. À marée basse, l'eau retirée très loin découvrait des roches qui n'apparaissaient qu'aux deux époques où les jours sont aussi longs que les nuits. Le paysage changeait du tout au tout. On avait l'impression que la surface solide avait doublé comme si la terre, poussant un gros soupir, s'était soulevée pour respirer un bon coup et pour se débarrasser du poids de l'eau qu'elle avait supporté pendant six mois. Au contraire, quand la mer était haute, la sensation était tout autre. Le continent avait l'air de se recroqueviller et de se cacher sous l'eau qui montait irrésistiblement, si haut que l'on se demandait si la terre entière n'allait pas être submergée. Peu à peu tout disparaissait. Le sable où s'étaient installées des plantes terrestres, les mousses et les herbes au sommet des îlots, les jetées des ports, les routes en bordure du rivage étaient envahies. Par beau temps, on se serait cru en face d'un réservoir dont on aurait oublié de fermer le robinet. Par contre, si la tempête se mettait de la partie (ce qui se passe les neuf dixièmes du temps), on assistait à un furieux assaut contre le continent. Les lourdes vagues roulaient et déferlaient à grand fracas, provoquant d'énormes gerbes au moindre obstacle. Elles charriaient vers le rivage toutes sortes d'épaves arrachées au loin, casiers à homards, bouées aux orins grignotés comme par des rats, boules de verre des flotteurs

de chalut ou morceaux de bois roulés et informes. À cette époque, la furie des eaux était si grande qu'elle pouvait casser net, comme découpées au chalumeau, des tiges de fer grosses comme le poignet. L'eau chargée de galets, de sable et de boue roule sur la grève avec le bruit d'une bétonnière géante. Pas ou peu de bateaux en mer et si, par malheur, un pêcheur avait voulu tout de même sortir pour essayer de sauver ses casiers, il lui fallait déployer toute sa science de marin et faire preuve de courage et d'un grand mépris du danger pour surmonter toutes les difficultés et tous les traquenards que la mer s'ingéniait à accumuler en même temps. C'est alors qu'on traitait cette mer de *garce*, mais quelle *belle garce* !

Bien entendu, nous n'étions pas suffisamment insensés pour prendre la mer les jours de très grandes eaux mais nous n'avons pas toujours eu le choix. C'est ce qui se passa lors de l'un de nos retours d'Hoedic, peu de jours avant l'équinoxe.

Le chargement du Zou est très sensiblement supérieur à celui des années précédentes. Quand tout est arrimé, la distance n'est pas grande entre le bordé et la surface de l'eau. D'étroits espaces ont été aménagés pour permettre la manœuvre de la barre et l'accès au moteur, si bien que les passagers s'installent comme ils peuvent entre les nombreuses caisses, malles et valises. Pour couronner le tout, nous hissons la plate à bord car la prendre en remorque offre trop de résistance et ralentit sensiblement la vitesse. Nous faisons nos adieux à l'abbé Jégo et aux quelques Hoedicais venus nous voir partir. Une dernière poignée de main au gardien-chef du sémaphore qui, nous l'avons su l'année suivante, nous a suivi à la jumelle jusqu'à notre arrivée à Houat. Les amarres larguées, le Zou déborde peu à peu, son hélice commence à brasser l'eau. Nous ne nous rendons pas très bien compte de l'état de la mer avant d'avoir quitté l'abri de l'île mais, la Pointe du Château à peine doublée, la danse commence et quelle danse ! Ce ne sont pas les longues lames que nous avons affrontées lors de notre retour de l'Île aux Moutons, c'est moins grandiose mais peut-être pire car, au lieu de longs balancements, ce sont de perpétuelles secousses qui mêlent le roulis et le tangage, nous ballottant de droite et de gauche, d'avant en arrière, sans qu'il soit possible de prévoir de quel côté on va basculer. Les courants, le vent et la marée s'unissent pour remuer l'eau dans tous les sens, nous avons l'impression d'être au milieu d'une marmite en ébullition. L'île peu à peu s'éloigne et pas mal d'entre nous commencent à regretter d'avoir quitté cette terre aride mais stable. Les grains parfois nous voilent totalement Hoedic encore toute proche et Houat que nous devons longer avant de poursuivre notre route vers Quiberon. Le bateau est de plus en plus secoué. Le bras posé le long du bordé, je suis inondé par l'eau qui s'engouffre dans ma manche et me trempe jusqu'aux os. Je ne suis pas le seul à être victime de ce désagrément. Rarement nous avons eu à supporter une danse pareille. Quand donc cela va-t-il finir ? D'habitude, il nous faut trois quarts d'heure pour aller d'Hoedic à Houat et voilà une heure et demie que nous sommes partis, le fief de l'abbé Le Cam s'approche bien lentement. Les courants entre les deux îles sont nombreux. Pour lutter contre eux, il faut se diriger tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. Notre route a l'air d'être celle d'un ivrogne ou d'un crabe. Les grains se font de plus en plus fréquents, nos cirés sont luisants de l'eau du ciel et de l'océan. Plus nous avançons, plus la mer devient dure, nous embarquons lame sur lame.

À chacune d'entre elles, un coup sourd se fait entendre contre la coque du bateau qui résonne comme un tambour de guerre. Pendant un instant, Hélène et moi, nous nous réfugeons dans le poste avant mais le manque d'air, l'odeur du moteur tout proche et les coups de boutoir de la mer contre l'étrave nous chassent de notre trou dans lequel on ne peut se tenir à deux qu'en chien de fusil. Nous préférons donc nous faire mouiller plutôt que d'être secoués comme un pois dans un sifflet à roulette.

Nous décidons de relâcher à Houat car, à cette allure, nous n'arriverons pas à Quiberon avant la nuit. De plus, par ce temps, ce serait un véritable suicide que de vouloir franchir le passage de la Teignouse. Malgré son phare qui rappelle une baratte de beurre et son feu rouge, ce récif est une crainte perpétuelle pour les navigateurs. C'est ici qu'aux temps géologiques et même dans des temps plus rapprochés, se trouvait l'estuaire commun aux deux rivières de Vannes et d'Auray[33]*. À la marée montante, l'eau s'engouffre dans cet entonnoir, créant un courant très violent qui se renverse au jusant. D'autres bateaux, bien plus gros que le nôtre, en ont été les victimes. Le cuirassé France, coulé à cet endroit quelque temps après la Première Guerre mondiale, en est un tragique exemple. Une bouée verte indiquant son épave rappelle aux imprudents qu'il n'est pas bon de vouloir faire de la fantaisie en ces lieux. Enfin, au bout de trois heures de route, nous doublons l'extrémité nord de Houat. Nous nous trouvons bientôt sous le vent de l'île et la danse se termine. Voici le petit port avec son môle terminé par une lanterne au pied de la cale qui descend en pente douce dans l'eau.*

Nous sommes obligés de débarquer avec la plate car il n'y a pas assez d'eau pour que le Zou vienne à quai. Nous mettons pied à terre non sans avoir failli nous flanquer à l'eau (nous n'en aurions pas été plus mouillés). Le petit hôtel où certainement nous aurons bon accueil car nous y sommes connus depuis longtemps de l'hôtesse, Mme Bourgès, se trouve parmi les premières maisons du bourg. Mais pour y arriver, il faut atteindre, en partant du port, le haut du plateau qui forme le socle de l'île. Un chemin raide mène là-haut. Au milieu du raidillon, mon père, devenu d'une pâleur extrême, est obligé de s'arrêter. Nous voyons tout de suite de quoi il s'agit : il lui arrive parfois d'avoir de telles crises, souvenirs de la guerre, que les médecins n'ont jamais parvenus à soulager efficacement. Son cœur se met à battre aussi rapidement qu'une hélice hors de l'eau, la sueur lui coule le long des tempes, il étouffe. Nous l'étendons là où il est arrêté et nous attendons que cela se passe sans pouvoir faire quoi que ce soit pour le soulager. Petit à petit, la crise se calme, il reprend des couleurs et, à petits pas, il repart, appuyé sur mon épaule. La fatigue, le froid, le vent qui l'a suffoqué, la pente trop dure à gravir et l'humidité dans laquelle il a mariné depuis plus de trois heures, comme nous tous, ont provoqué ce malaise. Enfin, l'hôtel où nous sommes reçus à bras ouverts ! Marthe, prévoyante, a eu soin de faire une petite valise contenant nos affaires de toilette et nos pyjamas. Nous abandonnons nos vêtements mouillés qui sont pendus devant le fourneau de la cuisine. Saint-Just est à présent tout à fait remis. Nous descendons dans la salle commune en vêtements de nuit pour nous restaurer et nous réchauffer un tantinet. Tout en discutant

33. Une étude récente sur les fonds de la Teignouse présente cette paléovallée comme l'estuaire de la Vilaine. Dans ce cas, les rivières de Vannes et d'Auray alimentaient la Vilaine avant l'accès à la mer. (Note de Melvan, source D. Menier 2003)

avec véhémence, selon sa bonne habitude, de la façon dont nous nous sommes fait doucher, Saint-Just, dans le feu de la conversation, s'assoit sur le bord d'une table ! À peine assis, il se redresse d'un bond en jurant comme un templier… Il vient de poser son postérieur sur l'eau d'un verre renversé trois secondes auparavant, la seule partie de son individu qui n'a pas eu de contact avec l'eau ! Ma mère, affalée sur une chaise, ne s'explique pas pourquoi d'un seul coup, elle se sent toute chose… La solution lui en est fournie quand on lui explique qu'un verre à vin plein d'eau-de-vie n'est pas fait pour être avalé d'un trait, ce qu'elle avait fait quelques minutes auparavant, encore sous le coup des émotions de cette traversée mouvementée.

Conclusion

Me voici au terme de mon récit. À la fin de l'été 1934, mes parents furent sollicités par l'abbé Breuil, déjà *pape de la Préhistoire* à cette époque, pour aller étudier en Ariège, dans la caverne du Mas-d'Azil, une civilisation très proche de celle que nous avions trouvée en Bretagne.

Ce fut un véritable déchirement pour nous tous quand l'exil fut décidé. Fini le ciel gris breton, finis les couchers de soleil irradiant les nuages et la mer, terminée la musique de l'eau sur les côtes rocheuses, terminés les plongeons dans les rouleaux se précipitant sur la plage. Nous n'entendrions plus la crécelle des mouettes et des goélands, nous ne verrions plus le cormoran perché sur son rocher, pas plus que les ébats des marsouins. Nous n'aurions plus le magnifique spectacle des trois-mâts passant au large, toutes voiles dehors, en route vers les antipodes. Plus de thoniers, plus de sardiniers tendant leurs filets vert émeraude. Nous ne respirerions plus l'air chargé des senteurs de l'eau et du varech, pas plus que l'odeur un peu fétide des petits ports, mélange d'algues, de poissons frais ou pourris et de feu de bois.

Si la guerre de 1939-1945 n'avait pas éclaté, une fois les fouilles terminées dans le Midi, nous serions retournés dans le Morbihan et dans le sud du Finistère pour entreprendre de nouvelles recherches. Mes parents en avaient la ferme intention.

La providence ne l'a pas voulu. Ce fut la guerre de 39, avec toutes ses conséquences tragiques… Mais il n'était pas dans mes intentions de parler ici de ces événements qui ont détruit notre clan. J'ai voulu écrire tout ce qui précède d'une façon détendue. De tous les mauvais souvenirs, je ne veux conserver que celui des fessées paternelles.

Il m'est toutefois impossible de terminer sans renouveler l'admiration sans borne que j'ai pour mon père et ma mère. Sentiment dicté non seulement par un amour filial bien naturel mais aussi par la conviction d'avoir eu pour parents des êtres tout à fait exceptionnels.

Je termine par l'un des rares mots bretons que je connaisse : KENAVO…

La décadence économique d'une île

Saint-Just Péquart

Conférence prononcée à l'Académie de Lyon, en 1938.

Présentation

Ce texte de la conférence de Saint-Just Péquart, prononcée à la fin des années 1930, constitue un document d'un grand intérêt pour comprendre l'histoire, au XX^{e} siècle, d'une petite communauté de familles françaises cantonnées et confinées sur l'île d'Hoedic, 209 hectares de granite et de landes à l'entrée de la baie de Quiberon. En termes sobres, un observateur qualifié rapporte les observations auxquelles il a pu se livrer lors de quatre séjours de plus de trois mois chacun, effectués sur l'île avec son épouse et leurs trois enfants.

Avant lui, peu de visiteurs avaient enregistré des observations sur l'organisation de la vie insulaire hoedicaise. Alfred Lallemand et Jean-Marie Delalande avaient décrit Hoedic à l'heure où, les perturbations dues aux guerres de la Révolution française et du Premier Empire étant surmontées, s'y organisait un micro-système socio-économique autonome et d'une grande originalité, sous la houlette d'un prêtre séculier affecté aux îliens par le diocèse de Vannes. Puis, en 1882, François Escard avait consacré d'importantes et minutieuses études à ce système, auquel présidait toujours le recteur désigné par l'évêque de Vannes, à l'heure où il assurait à une petite communauté d'îliens agriculteurs-pêcheurs une prospérité et un équilibre qu'elle n'avait encore jamais connus. Saint-Just Péquart fut l'observateur des derniers soubresauts de ce système, toujours bénévolement et charitablement servi par le recteur d'une île qui, sous l'effet d'une série de vicissitudes extérieures, était tombée en complète décadence.

Malheureusement Saint-Just Péquart ne connut pas les travaux de ses prédécesseurs et il n'eut pour informations sur la genèse de cette originale communauté que d'une part, les travaux d'un contemporain, l'abbé Louis-Marie Le Cam, recteur de l'île de Houat qui venait de publier une histoire des deux îles et d'autre part les quelques notes de chroniques laissées dans le cahier paroissial par les recteurs qui s'étaient succédé sur la paroisse d'Hoedic. Or, tout naturellement, de par la mission qui leur était confiée, les auteurs de ces documents avaient été plus soucieux d'apologétique que de vérité historique. Aussi, si les observations rapportées par Saint-Just Péquart constituent la source la plus méticuleuse et la plus fiable sur les conditions de vie des Hoedicais au début des années 1930, ses analyses de la conjoncture socio-économique qu'il a connue sur l'île sont-elles parfois erronées : elles doivent être resituées dans un contexte historique qui lui échappait. C'est ce contexte, fruit de plusieurs années de recherches dans de nombreuses archives de France et hors de France, qui m'a permis de publier *Passeport pour Hoedic*.

Sous cette réserve, les observations de Saint-Just Péquart sont d'autant plus fiables que leur auteur ne pouvait être nullement tenté de chanter *a priori* les louanges du recteur de l'île. Pendant ses quatre séjours, il avait entretenu des relations amicales avec l'abbé Jégo, le seul homme sur l'île ayant fait des études. Mais, agnostique, Saint-Just Péquart était aussi indifférent à la foi qui animait le recteur de l'île qu'au message spirituel qu'il servait. Ce prêtre était pour lui, sur le plan strictement humain, la seule autorité qui cherchait à apporter son assistance à quelques dizaines de familles d'îliens survivant difficilement dans une grande misère.

À cet égard, les observations de Saint-Just Péquart sont corroborées par celles d'un autre témoin de passage sur Hoedic à la même époque, le cinéaste Jean Epstein. Mais tandis que ce dernier rapportait des observations plus ou moins exotiques pour les besoins de l'intrigue d'un roman, Saint-Just Péquart nous laissait un texte élaboré avec toute la rigueur qui caractérisait ses travaux.

Les circonstances exceptionnelles qu'allait connaître la France sous l'occupation allemande de 1940 à 1944 allaient ensuite conduire un successeur de l'abbé Jégo, l'abbé Conan, à reprendre en mains la gestion et le ravitaillement de l'île, à la demande expresse et par écrit de tous les chefs des familles de l'île. Et les mêmes causes produisant les mêmes effets, la communauté hoedicaise allait, pour quelques années, se trouver à nouveau dans un système socio-économique comparable à celui que l'abbé Marion avait été conduit à élaborer pendant les guerres de la Révolution française et du Premier Empire. Mais dès l945, avec la libération du territoire national, les facteurs de désintégration de ce système, qui l'avaient miné depuis la Première Guerre mondiale, reprenaient le dessus. Le type original de micro-société qui avait caractérisé la vie des Hoedicais et dont Saint-Just Péquart avait connu les derniers tressaillements, était définitivement condamné.

Et cet Hoedic que nous connaissons aujourd'hui n'a plus qu'un lointain rapport avec celui décrit par Saint-Just Péquart, d'où l'intérêt de ce texte inédit que Melvan propose à ses lecteurs [1].

Henri Buttin

Note de Claude Péquart

Les séjours à Hoedic de la famille Péquart ont eu lieu au cours des étés 1931, 32, 33 et 34, ce qui représente à peu près cinquante-six semaines de contact pour ainsi dire quotidien avec les habitants de l'île. C'est grâce à l'amitié qui nous liait à l'abbé Jégo, alors recteur d'Hoedic, que Saint-Just Péquart a pu avoir accès aux archives de la paroisse et de la mairie. En 1932, l'abbé Le Cam, recteur de Houat à la même époque et que nous avons très bien connu, a publié une très intéressante brochure sur les îles de Houat et d'Hoedic.

1. À l'instar du témoignage contemporain du cinéaste Jean Epstein dans *Misère d'Hœdik* (Epstein 1932), Saint-Just Péquart brosse dans ce texte un tableau sévère sur le quotidien de la vie insulaire. Il correspond à une incontestable période de crise pour Hoedic, mais aussi à la distanciation qui était maintenue à cette époque vis-à-vis d'une communauté au mode de vie encore peu évolué. (Note de Melvan)

Texte de la conférence

Lorsqu'en société, au cours de la conversation, le nom des îles de Houat et d'Hoedic vient d'être prononcé, il est bien rare qu'une voix ne proclame pas : « *Ah oui ! ces îles où le curé remplit toutes les fonctions y compris celle de sage-femme* ». La plupart du temps, la même voix ajoute : « *Je les connais très bien ; j'y ai débarqué une fois et y ai passé une demi-journée* ». Et voilà la légende erronée qui reprend une force ravivée, s'ancre et se développe à nouveau malgré les nombreuses rectifications qui y ont été depuis longtemps apportées. Car l'erreur a toujours plus de force que la vérité surtout lorsque, comme c'est le cas ici, elle offre un relent équivoque, propice à des commentaires plus ou moins égrillards renouvelés des fabliaux du Moyen Âge et des contes de La Fontaine.

En réalité, bien que ses fonctions soient et surtout aient été multiples, le recteur (curé) de ces îles n'a jamais eu à accomplir celles qu'on lui attribue avec un sourire plein de sous-entendus. Celles dont il a eu la charge étaient déjà suffisamment nombreuses et absorbantes pour qu'il laissât aux matrones de l'île le soin de s'occuper des parturientes. Il est de fait que, d'après la charte des îles dont nous possédons, datant de 1813, un texte qui semble être d'ailleurs la copie d'une rédaction plus ancienne ou tout au moins la codification d'un état de fait antérieur, le recteur fait figure de souverain ou, si l'on préfère, de pouvoir exécutif [2]. Il règle suivant les termes de la charte « *tout ce qui regarde le bien spirituel et temporel de l'île* » [3].

Lui seul peut y faire commerce de denrées achetées au continent, par l'intermédiaire de la cantine gérée par un cantinier ou une cantinière et administrée, en principe, par un conseil qui, d'après les textes, semble n'avoir jamais eu grande influence. En effet, on lit dans la charte : « *C'est le recteur… qui nomme les notables… qui fait payer ou rendre et ne rend compte qu'à sa conscience* ». Il semble que si, soit pour donner satisfaction à l'opinion, soit pour y trouver une aide, les recteurs d'Hoedic aient cru devoir constituer une sorte de conseil, ils ont toujours défendu avec énergie le principe de leur autorité unique comme en font foi plusieurs notes portées au registre de la paroisse dont celle-ci, écrite en 1878 par un recteur, est particulièrement explicite : « *Quelques mois après mon arrivée à Hoedic, j'ai appelé les hommes ci-dessus nommés (les membres du conseil) au presbytère non parce que j'y étais obligé mais pour établir l'ordre dans la paroisse et essayer de les détourner de la boisson qui était leur plus grand vice. Ils n'ont rien à voir dans l'administration de la cantine, de la boutique, du moulin, de la maison d'école… etc., etc,. œuvres cruciales fondées et administrées uniquement par le recteur pour le profit de l'Église… Comme il est marqué en plusieurs endroits de ce registre.* » Et il semble en effet, que ce recteur soit dans la bonne tradition et ait juridique-

2. Saint-Just Péquart est plus réaliste lorsqu'un peu plus loin il affirme que la « *prétendue dictature des recteurs sur les habitants n'a jamais existé* ». (Note de Melvan)

3. Les passages entre guillemets sont extraits des documents de la paroisse. (Note de Claude Péquart)

ment raison si l'on s'en rapporte aux textes dont voici des extraits : « *Les anciens recteurs d'Hoedic, afin de se créer des ressources pour l'entretien de l'église et du presbytère, établirent autrefois la cantine de leurs propres deniers et sans le secours de qui que ce soit. De tout temps… ils l'ont administrée sans contrôle.* », « *…les insulaires n'ont fait aucune avance pour commencer la cantine… il y eut seulement consentement de la part des habitants à laisser le recteur de l'île tenir débit à l'exclusion de tout autre.* »

Il était normal et équitable que, l'entreprise ayant été montée uniquement avec les finances du recteur, il en gardât la direction étant donné surtout que les bénéfices étaient employés pour « *l'église et ses dépendances et autres besoins de l'île…* ». Si en effet, il apparaît que les recteurs se sont réservés l'exclusivité du commerce dans l'île afin de se constituer des revenus, les Hoedicais semblent n'avoir eu qu'à s'en féliciter. Outre que de tout temps aucun d'eux n'a possédé le capital nécessaire à la constitution d'un fonds de magasin, ce sont eux qui, en réalité, ont bénéficié de gains faits par la boutique. Les recteurs ont successivement créé, avec l'argent de la cantine, une école, un moulin, un four, un couvent dont les sœurs fournissaient maîtresse d'école et infirmière ; ils ont construit un lavoir, des puits, une jetée, sans compter l'église, le cimetière, le presbytère et le couvent sans qu'il en coûtât un sou à leurs administrés. De plus sur les fonds récoltés par les ventes de la cantine, les recteurs prêtaient « *sans intérêt des grosses sommes aux chaloupes de l'île et de l'argent aux particuliers dans leur extrême nécessité.* »

Tout ceci explique une autorité qui ailleurs et dans d'autres conditions pourrait paraître abusive. Mais certains règlements qui semblent draconiens s'expliquent par le caractère des habitants et leurs particularités qui en ont été, du reste, la raison déterminante. Si par exemple, la défense de faire venir le vin dans l'île, sanctionnée par la saisie au profit de la cantine (en remboursant toutefois au délinquant le prix qu'il a payé) peut sembler excessive, lorsque l'on constate l'état de chose actuel, alors que cette défense est tombée en désuétude, l'on comprend aisément une telle sévérité et l'on regrette qu'elle n'ait pas été maintenue [4]. Si l'Église touchait une amende pour « *toute bête à cornes qui passe dans les contrées ensemencées ou jardins clos* », c'était elle d'autre part qui payait le garde-champêtre chargé de protéger les récoltes de tous.

En réalité, la prétendue dictature des recteurs sur les habitants n'a jamais existé. Il y a eu coopération guidée, ordonnée, sanctionnée par le recteur comme par exemple pour le four banal pour lequel « *les habitants de l'île sont partagés par sections qui sont tenues de chauffer le four chacune à leur tour. Si un membre de la section ne coopérait pas au chauffement* (sic)*, le recteur le condamnera publiquement à une amende d'un franc chaque fois ou l'empêchera de cuire dans l'île.* »

4. En 1934, il y avait onze débits de boisson pour quatre cent dix habitants. (Note de C. Péquart)

D'autres indications sont même une anticipation sur les lois sociales actuelles et celle-ci, par exemple, semble avoir fait une condition spécialement avantageuse aux mousses hoedicais de l'époque : « *il n'est pas permis aux jeunes gens de se mettre à la navigation avant d'avoir fait leur troisième communion.* » Si la restriction est d'ordre religieux, elle présentait en tout cas l'avantage d'empêcher l'embarquement des enfants avant un âge raisonnable. Le pouvoir dictatorial n'aurait procuré, dans ce cas, que des avantages qui n'ont été obtenus que bien plus tard sous un régime de « liberté ». En fait, il apparaît que la diminution de l'autorité des recteurs dans l'île eut des conséquences plutôt défavorables pour les Hoedicais. Alors qu'à l'époque où elle s'exerçait pleinement, la culture était florissante, à l'heure actuelle, quelques maigres rangées de pommes de terre et de très rares jardins sont tout ce qui reste. Plus de blé, plus de vigne, plus de chanvre dont parlent les registres de l'île et qui permettaient aux Hoedicais d'avoir sous la main les denrées de première nécessité. Actuellement tout, jusqu'au pain, doit être importé du continent et on a vu fréquemment les habitants en être privés pendant des semaines par suite de tempêtes prolongées qui interdisaient toute navigation. Il n'y a pas jusqu'à l'ajonc, servant à la nourriture des vaches et au chauffage qui ne disparaisse progressivement depuis que sa récolte n'est plus réglementée. Chacun allant le couper à son gré et en tout temps, sans s'inquiéter de l'époque de la floraison, l'espace que cette plante utile occupe se rétrécit chaque année [5], et bientôt il faudra ajouter à l'approvisionnement nécessaire à l'île le charbon ou le bois qui sera comme tout le reste, grevé d'un fret considérable.

Les Hoedicais n'avaient donc pas trop à souffrir d'une autorité qui semble s'être intéressée à leur tenue morale et à leur bien-être matériel. Mais il est de règle que l'homme ne s'aperçoive jamais des avantages de sa situation et en ressente vivement les moindres inconvénients. Aussi vers 1840, sous l'influence des idées de « progrès » prêchées par des « voix étrangères », le joug de leur pasteur commence à sembler lourd aux insulaires et ils se montrent moins soumis. Lorsqu'en 1847 on entreprend la construction d'un nouveau fort, le mouvement s'accentue. « *De nombreux ouvriers étaient venus à cette occasion s'établir dans l'île et ne donnèrent que de mauvais exemples aux habitants.* » Non seulement les mœurs évoluèrent mais les idées « libérales », qui agitaient l'opinion sur le continent à ce moment, pénétrèrent dans l'île et, sans se rendre compte que les conditions y étaient très particulières, les nouveaux venus conseillèrent de secouer le joug du clergé. Cependant l'agitation dure peu et, bien qu'ébranlée, l'autorité du recteur semble être rétablie quelques années plus tard. Du reste l'administration, qui jusqu'alors paraît s'être peu à peu désintéressée de l'île, se manifeste par la visite du sous-préfet de Lorient et celle du préfet de Vannes ainsi que par l'établissement d'un sémaphore et l'agrandissement de la jetée et du port. Les événements politiques qui

5. Nous sommes en 1930, la situation a bien changé depuis ! Le développement actuel en fourrés denses de l'ajonc et du prunellier nuit à l'ouverture de l'île et il est devenu nécessaire de contrôler leur invasion. (Note de Melvan)

avaient provoqué la construction du fort avaient attiré l'attention du pouvoir central sur ce coin jusqu'alors délaissé. Un des résultats fut l'introduction du français à l'école où l'enseignement se faisait jusqu'à ce moment en breton. Le recteur écrit sur le registre de l'île : « *les hommes du progrès criant sur les toits contre l'ignorance à laquelle les recteurs vouaient la population, une école française pour les garçons a été ouverte en 1864.* »

Mais après 1870, nous voyons le recteur de l'époque en violente opposition avec ses paroissiens. Y eut-il trop grande intransigeance de sa part, fit-il preuve de trop d'autoritarisme ou bien ses ouailles lui cherchèrent-elles querelle ? Les éléments mis à notre disposition ne nous permettent pas de préciser mais, à partir de ce moment, l'administration enlève aux recteurs, l'une après l'autre, les fonctions civiles qu'ils avaient remplies jusque-là.

« *Vers la fin de novembre 1879, parurent dans La Petite République Française, journal radical, anticlérical, plusieurs lettres pleines de calomnies contre le recteur de Houat et par suite contre le recteur d'Hoedic. Dans ces lettres, on tournait en ridicule le recteur de Houat à cause de ses multiples fonctions de recteur, d'adjoint spécial, de syndic des gens de mer, etc. De plus ces articles furent… adaptés à des caricatures… on y représentait le recteur de Houat… dans les positions les plus grotesques.* » Sans doute est-ce de cette époque que date la légende du curé accoucheur. Le résultat de cette campagne ne se fit pas attendre et à la fin de juillet 1880, un décret révoqua le curé d'Hoedic de ses fonctions d'adjoint spécial [6] qu'il confia à un vieux marin de l'île. Puis l'administration prétendit que tous les biens de l'Église, principalement la cantine, objet de nombreuses convoitises, étaient biens communaux. Le prétexte invoqué est assez spécieux et mérite d'être noté. En effet, d'après la thèse soutenue par l'administration, ces biens auraient été acquis par les recteurs précédents agissant non comme prêtres mais comme adjoints spéciaux. La résistance du recteur appuyé par son conseil de fabrique finit par avoir raison de ces prétentions. Cependant, les fonctions de syndic des gens de mer lui sont retirées. Conflits après conflits naissent entre l'adjoint spécial et le curé. L'un, très imbu de ses prérogatives toutes récentes dont il s'imagine, dans la simplicité de son esprit, qu'elles lui donnent tous les droits sur tout et sur tous. Bêtement arrogant, il se livre à des provocations mesquines et grossières vis-à-vis de l'autre qui ne se résigne pas à voir disparaître son autorité et à être dépouillé de ses fonctions administratives.

Si l'intervention de l'administration rapporte aux Hoedicais les quelques avantages cités plus haut, elle leur vaut la perception d'impôts divers dont jusque là, ils avaient été dispensés. Cela n'est évidemment pas pour leur plaire et c'est en rechignant qu'ils paient. « *Le 27 avril 1883, le percepteur est venu avec son agent des contraintes pour forcer les habitants à payer cette taxe de pâturage. On a payé en protestant*

6. Hoedic, faisant partie de la commune de Le Palais située à Belle-Île, était administrée par un adjoint spécial. (Note de Melvan)

contre l'injustice de la taxe. Mais les habitants ont agonisé (sic) *de sottises le pauvre adjoint spécial cause de tout le mal.* »

L'autorité du recteur est constamment battue en brèche ; aux yeux des insulaires, la perte de ses fonctions administratives le prive d'une partie de son prestige. L'adjoint spécial n'a pas su se montrer à la hauteur de sa situation. Il en résulte un état de malaise qui se manifeste par des troubles et des désordres. « *Comme il n'y a plus de police dans l'île, les disputes ont été fréquentes entre plusieurs familles au sujet de petits héritages. Le plus fort, le plus hardi, le plus braillard l'emporte. Il y a même eu des scènes de combat. Autrefois le recteur, par son ascendant et son autorité, arrangeait tout cela.* » Bien qu'écrite par l'intéressé, il semble que cette dernière réflexion soit exacte et que l'île, s'étant détournée de son ancien maître et n'ayant pas trouvé la capacité dans le nouveau, soit tombée dans l'anarchie. L'installation d'une auberge destinée à faire concurrence à la cantine du recteur, que de nombreuses tentatives n'avaient pu lui enlever, ne fut pas pour améliorer l'état moral et physique des habitants. « *Les ivrognes se multiplient, les jeunes gens s'enhardissent. On leur donne à boire nuit et jour.* »

Sous les coups de ces constantes attaques, l'autorité temporelle du pasteur s'effrite. Il semble qu'il se soit établi un *modus vivendi* suivant lequel les recteurs se cantonnent strictement dans leur rôle spirituel. Cette retraite ramène le calme dans les relations entre les autorités et le curé mais ne paraît pas avoir concouru à la prospérité de l'île.

L'administration, en effet, se décide à ériger Hoedic en commune distincte avec un maire et un conseil municipal de dix membres. Mais il faut à la commune un budget. Les dépenses de la communauté, autrefois payées par l'Église, retombent maintenant sur les habitants. On décide d'établir « *un octroi sur les boissons, la commune étant dépourvue de toute ressource.* » Cette taxe pèsera lourdement sur les Hoedicais qui ont été de tout temps grands consommateurs de vin. Une autre difficulté s'élève encore. Charger quelqu'un de la perception de cet impôt, c'est en diminuer le rendement au profit d'un étranger car personne parmi les insulaires n'est en état de remplir ces fonctions. Alors le recteur les assume gratuitement ainsi que celles de secrétaire de mairie. Il pense, par ce moyen, pallier les inconvénients du nouveau régime et mettre un terme aux manœuvres qui ébranlent son autorité. « *Il s'est résigné à prendre ce surcroît d'occupation pour écarter toute influence étrangère dans les affaires de la commune. Ainsi le recteur régira de fait la commune et gardera entre ses mains toute l'administration de l'île. Du reste, les habitants d'Hoedic, habitués de temps immémorial à être gouverné par les recteurs ne reconnaissent pas d'autre autorité et le maire quel qu'il soit ne se fera écouter qu'en tant qu'il sera appuyé par le recteur.* »

Mais si, sur ce dernier point, ces prévisions se sont réalisées et si, en effet, les maires ont toujours eu et ont encore besoin de l'appui moral et de l'aide matérielle du recteur, il n'en reste pas moins que les ferments d'anarchie n'ont fait que se développer et que les événements n'ont pas permis au pasteur de retrouver sur ses ouailles une auto-

rité définitivement ébranlée. À tout instant, des initiatives, suggérées du reste par quelques continentaux, vinrent se mettre à la traverse du recteur en combattant les intérêts matériels de l'Église. Il en est résulté une lutte constante dont les habitants de l'île ont fait les frais moralement et dont pécuniairement ont été victimes les novateurs qui, malgré l'appui qu'ils trouvèrent en dehors, se ruinèrent sans que personne n'en ait tiré un profit durable. Contrevenant aux anciens engagements et à la coutume, on monte tantôt un débit, tantôt une boutique. Leur durée est toujours éphémère mais toujours il se trouve au bout de quelque temps un nouvel audacieux qui pense être plus adroit que ses prédécesseurs. Ces échecs ne découragèrent pas quelques Hoedicais qui croyaient tous atteindre la fortune en vendant du vin à leurs concitoyens dont ils connaissaient la capacité d'absorption. D'année en année, le nombre de débits augmenta au point d'atteindre la dizaine ainsi que celui des boutiques quoique celles-ci ne furent jamais aussi nombreuses. Par suite, la situation du recteur devint de plus en plus difficile, son monopole disparut de fait et « *Les Hoedicais… actuellement du moins, en très grand nombre, ceux qui sont écoutés et qui donnent le ton, considèrent leur recteur comme un commerçant quelconque.* »

Mais les ressources de l'Église, sur lesquelles étaient payés tous les impôts, diminuant du fait de cette concurrence, le recteur se vit forcé de prévenir ses administrés qu'il ne pouvait désormais plus payer leurs contributions et qu'ils auraient à le faire eux-mêmes à moins toutefois qu'on revienne à l'ancien contrat qui donnait au recteur le monopole du commerce. Bien entendu, convaincus que la boutique et le débit sont des ressources prodigieuses de richesse que chacun a à sa disposition, les Hoedicais ne veulent pas entendre parler de rétablir l'ancien monopole au profit du recteur. Et pourtant ils ont besoin de ce dernier pour bien des formalités qu'ils sont incapables de remplir eux-mêmes. Tout d'abord pour le secrétariat de la mairie puis pour toucher et distribuer les retraites et pensions ; aucun d'eux n'étant à même de le faire, ils se voient forcés de confier ces tâches au curé. Néanmoins, l'opposition persiste, quelques meneurs entraînent les autres qui, indolents, se laissent faire et le conseil municipal est composé de tous ceux qui veulent faire pièce au recteur. Aussi l'anarchie se développe de plus en plus. Les débits s'installent sans même qu'une autorisation régulière soit demandée. La loi de sécularisation prive l'école de la sœur qui la dirigeait et les filles restent pendant un temps sans instruction, les adversaires du recteur désirant installer une école mixte. Après un essai aussi court que malheureux, une religieuse sécularisée reprend la direction de l'école des filles.

Tous ces tiraillements, ces mesquineries attaquent, ébranlent de plus en plus l'autorité du recteur. Les habitants, divisés entre eux et incapables de s'astreindre à une discipline librement consentie, s'aperçoivent eux-mêmes qu'ils ne peuvent pour bien des choses se passer de leur pasteur. Aussi la lutte est-elle coupée par des trêves accordées jusqu'à ce qu'on ait obtenu l'assistance réclamée, et violées aussitôt après.

Cependant, malgré toutes ces secousses et l'état d'anarchie dans lequel était tombé le gouvernement de l'île, son économie devait recevoir un nouveau coup qui en consomma la perte définitive. Cette ruine provint de deux causes successives, différentes bien que connexes. Elles présentent toutes deux cette singularité d'avoir eu l'apparence de la prospérité qui, du reste, aurait pu en résulter réellement si les particularités du caractère des Hoedicais ne les avaient rendus incapables d'en tirer parti pour le redressement de leur situation économique.

Lors de la déclaration de guerre en 1914, presque tous les hommes d'Hoedic appelés sous les drapeaux quittèrent l'île et la pêche dont vivait presque exclusivement la population. Ses moyens d'existence venant brusquement d'être taris, elle fut assistée et c'est évidemment dans ce but que furent instituées les allocations. Mais pour des gens peu habitués à voir de l'argent, ce brusque afflux de numéraire fut un désastre. En effet, au moment de l'ouverture des hostilités, les homards qui étaient presque le seul produit de la pêche à Hoedic se vendaient à un prix très bas : 1,50 franc à 1,75 franc pièce quelle que soit sa taille. Lorsque les subsides de l'État, avec une régularité que n'avaient pas les produits de l'industrie de leurs pères, frères et maris, vinrent remplir les bourses des femmes de l'île, elles y virent une source inépuisable qui devait non seulement suffire à leurs besoins mais encore leur permettre d'accroître leurs dépenses. Aussi eurent-elles recours à toutes les manœuvres possibles pour en augmenter le montant.

« *La loi du 5 août 1914… est devenue pour plusieurs un moyen d'exploitation scandaleuse des deniers publics.* » Le gaspillage fut effréné. « *Les Hoedicais regorgeant d'argent tout d'un coup faisaient au continent de nombreux voyages sous les plus futiles prétextes.* » Bien entendu, ces voyages étaient l'occasion d'achats divers et nombreux provoqués par la tentation des magasins et de leurs étalages. Malheureusement la plupart de ces achats étaient non pas même luxe, mais fantaisie au détriment des matières de première nécessité. Le cycle infernal était amorcé. Plus on touchait de l'argent, plus on en demandait et, sous divers prétextes, on faisait augmenter grâce à des complaisances administratives ou politiques, le montant des allocations sans aucune raison qui puisse le justifier.

Munies d'argent, les femmes d'Hoedic jugèrent préférable d'acheter au continent tout ce dont elles avaient besoin et peu à peu ne produisirent plus rien. La culture dont elles avaient toujours eu seules la charge fut complètement abandonnée. Le moulin ne fonctionna plus et le four ne fut plus allumé. On fit venir du continent tout le pain nécessaire, courant ainsi le risque de voir l'île ne posséder littéralement rien à manger si quelque tempête empêchait les bateaux de faire la traversée. Bien que cela se soit produit plusieurs fois, les Hoedicais ne se résignèrent pas à reprendre les cultures nécessaires à leurs besoins. Du reste, plus les jours passaient, plus il devenait difficile de rétablir la situation. On avait laissé tomber en ruine le four et le moulin. On s'était débarrassé des chevaux nécessaires à la culture. Les potagers eux-mêmes étaient retournés en friche. En constatant ces faits, on est obligé de souscrire à cette appréciation : « *Ces allocations, justes et*

nécessaires, ont dégénéré en pillage de l'argent de la France ; elles ont grandement favorisé le développement de la fainéantise. »

La guerre finie, les allocations disparurent et avec elles la principale ressource des Hoedicais car elles avaient entraîné l'habitude de vivre comme si on ne devait jamais en voir la fin et, partant, on avait perdu l'habitude du travail. « *Depuis la guerre, nos gens ont été assez heureux du fait des allocations militaires. Comme partout, le luxe a gagné du terrain et les femmes ont perdu l'amour du travail. Le travail de la soude, assez pénible mais rémunérateur, laissait quelques ressources dans les familles, d'autant plus que le gain de la pêche, très aléatoire, ne suffisait pas. Les allocations ayant comblé le vide, le travail de la soude fut délaissé pendant la guerre* ». Et cela d'autant plus que le prix des crustacés, principale pêche de l'île, avait monté à un taux énorme. Du prix ridiculement bas de 1,50 franc la pièce, en moyenne, payé avant la guerre, le homard était passé à plus de 30 francs le kilo, accroissant ainsi l'afflux d'argent dans l'île, incitant les habitants à tout acheter au dehors et à ne plus rien produire eux-mêmes. Cependant, malgré cette élévation des cours, la suppression des allocations causa un sérieux déficit dans le budget de gens qui n'avaient jamais su mettre un sou de côté et dépensaient leurs gains au fur et à mesure. Des récriminations ne tardèrent pas à se faire entendre et les pouvoirs publics crurent remédier à cet état de choses en facilitant aux pêcheurs l'achat de barques modernes, pourvues de moteurs à essence qui leur permettaient, avec moins de mal, d'augmenter leur pêche. Le Crédit maritime fut largement ouvert aux Hoedicais qui n'hésitèrent pas à en profiter pour rénover leur armement. Malheureusement les résultats, qu'auraient pu prévoir les gens connaissant le caractère et la particularité des Hoedicais, se montrèrent par la suite déplorables car, loin d'avoir aidé les pêcheurs à accroître leur aisance, ces prêts les enfoncèrent dans une misère d'autant plus pénible qu'elle faisait suite à une période de prospérité.

En ouvrant ses caisses aux emprunts des pêcheurs d'Hoedic, le Crédit maritime renouvelait le geste qu'avaient fait plus de cent ans auparavant les recteurs de l'île. Si les pouvoirs publics avaient pris la peine de se renseigner, ils auraient su que les prêts à la grosse faits autrefois par l'Église de l'île avaient dû être abandonnés devant les difficultés que l'on rencontrait à se faire rembourser. Et il faut noter que les recteurs prêtaient sans intérêt alors qu'à la somme avancée par le Crédit maritime, venait s'ajouter un intérêt qui, bien que minime, accroissait le montant à payer au jour de l'échéance. Pour la majorité des Hoedicais, une somme avancée est considérée comme un don, non pas qu'ils aient l'intention de ne pas payer ce qu'ils doivent, mais une fois l'argent dépensé, la dette sort complètement de leur esprit et s'ils ne la renient pas, ils sont sincèrement surpris quand on la leur rappelle. Le règlement de l'île constate avec une certaine tristesse : « *On ne doit prêter de l'argent qu'à ceux de qui on est sûr de le recevoir. On vous en demandera sous mille prétextes mais on ne parlera plus une seule fois de le rendre sans le nier toutefois* ».

Et un recteur ajoute, bien des années plus tard, cette note amère : « *Maintenant, rien de plus commun que de renier ses dettes à moins de preuves irrécusables* ». Il était facile de prévoir qu'aucun des emprunteurs ne serait à même de se libérer au jour de l'échéance. En outre, avec l'insouciance qui les caractérise et n'ayant, pour la plupart, aucune idée des soins nécessaires au moteur, les pêcheurs éprouvèrent des avaries dont la réparation leur coûta fort cher et se servirent en outre de leurs bateaux sans aucune nécessité pour des sorties inutiles comme si la force motrice ne leur coûtait pas plus que lorsque c'était le vent qui la fournissait… L'accroissement du produit de la pêche ne suffit pas à compenser celui des dépenses car si le homard se vendait plus cher de jour en jour, il en était de même de tous les autres produits que les Hoedicais étaient obligés d'acheter puisqu'ils avaient cessé de cultiver. Aussi lors de l'échéance, la plupart des bateaux furent-ils vendus par l'administration, leurs propriétaires n'étant pas en mesure de rembourser les sommes dues. Loin d'avoir amélioré la situation des Hoedicais, cette tentative mal comprise l'avait rendue plus fâcheuse. On aurait pu, sans doute, parer à la crise en revenant aux anciennes coutumes et en produisant un grand nombre de denrées qu'il n'eût pas été nécessaire d'acheter. Le recteur à cette époque tenta de faire reprendre la culture dans l'île. On lui opposa que toute la cavalerie était disparue, ce qui était une mauvaise raison car on pouvait faire venir des chevaux du continent tout aussi bien qu'on faisait venir des vaches que les Hoedicais n'ont jamais cessé d'élever. Le véritable motif était la répugnance à reprendre les habitudes de travail qui étaient définitivement perdues. Tout ce qu'il put obtenir, et encore avec bien du mal, fut de faire planter quelques pommes de terre qu'il avait fait venir du continent. Cet effort ne fut du reste pas soutenu longtemps et d'année en année, la surface cultivée diminua.

Telle est, résumée, l'histoire économique d'Hoedic. Sous l'impulsion des recteurs qui firent preuve d'énergie et d'initiative, cette île était parvenue à se suffire à elle-même. Faisant l'avance des fonds, l'Église avait fourni le matériel et les matières premières nécessaires à la communauté qui n'avait pas les moyens de les acquérir. Pour rentrer dans ses débours, elle avait, en accord avec les habitants, institué un règlement qui lui conférait le monopole de la vente des quelques rares produits qu'on devait faire venir du continent. Les bénéfices de ce monopole étaient d'ailleurs employés au profit de la communauté et il n'y a pas d'exemple qu'ils aient enrichi aucun recteur de l'île. Ce monopole pouvait en théorie paraître choquant comme pouvait aussi le sembler bien des articles du règlement. Mais tous étaient, en fin de compte, dictés par le souci de l'intérêt des habitants dont la mentalité était bien connue de leur pasteur. S'il peut paraître excessif de voir interdire aux jeunes filles d'aller à terre sans le consentement du recteur jusqu'à l'âge de trente ans, il faut penser que le règlement voulait éviter des tentations de toutes sortes à des gens incapables d'y résister. Et on ne peut qu'approuver ces précautions lorsqu'on voit les femmes d'Hoedic céder aux tentations des catalogues des grands magasins qui sont envoyés à profusion dans l'île depuis la guerre. Aussi la plus grande partie de leur argent passe-t-elle dans l'achat de robes d'étoffe légère

et de souliers de daim qui ne peuvent supporter les conditions atmosphériques locales plus que quelques semaines et doivent fréquemment être renouvelés. Il en résulte que les disponibilités étant épuisées par ces dépenses vestimentaires, il n'y a plus un sou pour payer le pain que l'on reste devoir quelquefois pendant plusieurs mois.

Lorsqu'on sait aussi combien les Hoedicais se laissent aller facilement à absorber une quantité de vin, on ne peut qu'approuver le règlement qui, en donnant au recteur le monopole, lui permettait d'en contrôler la distribution. Les débits s'étant multipliés dans l'île, la consommation atteint sept litres par jour et par homme adulte. On se doute qu'un tel régime n'a pas une heureuse influence sur la santé de la population qui, d'autre part, se nourrit très mal. Aussi la tuberculose fait-elle des ravages considérables.

Sous prétexte de liberté et sous couleur d'affranchir les Hoedicais d'une tyrannie qui n'avait jamais existé en réalité, on a par tous les moyens miné l'autorité des recteurs qui, par leur situation, étaient les seuls à connaître le caractère et les besoins de leurs administrés et à pouvoir, par leur état, faire respecter un règlement. On est parvenu à l'ébranler, à la détruire même, tout au moins en ce qui concerne le temporel. Mais on ne l'a remplacée par rien d'autre. On a instauré un régime qui, prétendant être celui de la liberté, est en réalité l'anarchie. Aussi les résultats sont-ils déplorables. L'île ne produit plus rien. La pêche, malgré les prix élevés auxquels sont montés les crustacés, est insuffisante pour permettre aux habitants de vivre. Il a été nécessaire d'accorder des secours et des subventions qui atteignent des sommes considérables. L'île n'est en rien utile ou profitable à l'État. Elle n'est qu'un fardeau qu'il entretient sans que rien puisse le justifier. Car cette situation pourrait être redressée si, avec des modalités quelconques, on retournait à l'ancien état de chose en restaurant une autorité qui obligerait les habitants à tirer parti d'un sol fécond, laissé en friche, ce qui les affranchirait de la misère dans laquelle ils ne feront que sombrer de plus en plus profondément.

Références

- Buttin H., 2003 – *Passeport pour Hoedic*. Paris, Édition des Écrivains, 260 p.
- Delalande J.-M., 1850 – *Hœdic et Houat, histoire, mœurs, productions naturelles de ces deux îles du Morbihan*. Nantes, Librairie Guéraud et Mazeau, 120 p.
- Epstein J., 1934 – *Les recteurs et la sirène*. Réédition 1998. Quimperlé, Édition La Digitale, 136 p.
- Epstein J., 1934 – Misère d'Hœdik. Réédition 2006, *Melvan, La Revue des deux îles*, n° 3, p 159-168.
- Escard F. (abbé), 1882 – *Les pêcheurs d'Hoëdic : étude sur les pêcheurs-agriculteurs de l'île d'Hoedic, histoire, mœurs, situation actuelle*. Dieppe : Imprimerie Paul Leprêtre et Cie. Extrait du bulletin de la Société des études pratiques d'économie sociale (séance du 8 mai 1881). 47 p.
- Escard F. (abbé), 1897 – Paroisses et communes autonomes, Hoëdic et Houat, solutions anciennes de la question sociale. *Revue générale internationale scientifique, littéraire et artistique*. 24 p.

- Lallemand A., Le Montagner A., 2006 – Voyage à l'île d'Hoedic, 1842. *Melvan, La Revue des deux îles* n° 2, p. 37-50
- Le Cam L. (abbé), 1932 – *Houat & Hoëdic, histoire, charte, récits de voyage*. Vannes : Imprimerie Galles, 130 p.

Annexe

Vues d'Hoedic au début des années 1930

Les Péquart ont laissé de leur séjour à Hoedic une importante collection de photographies sur l'île, les insulaires et leurs activités. Nous avons sélectionné les vingt-trois vues qui suivent. (Note de Melvan)

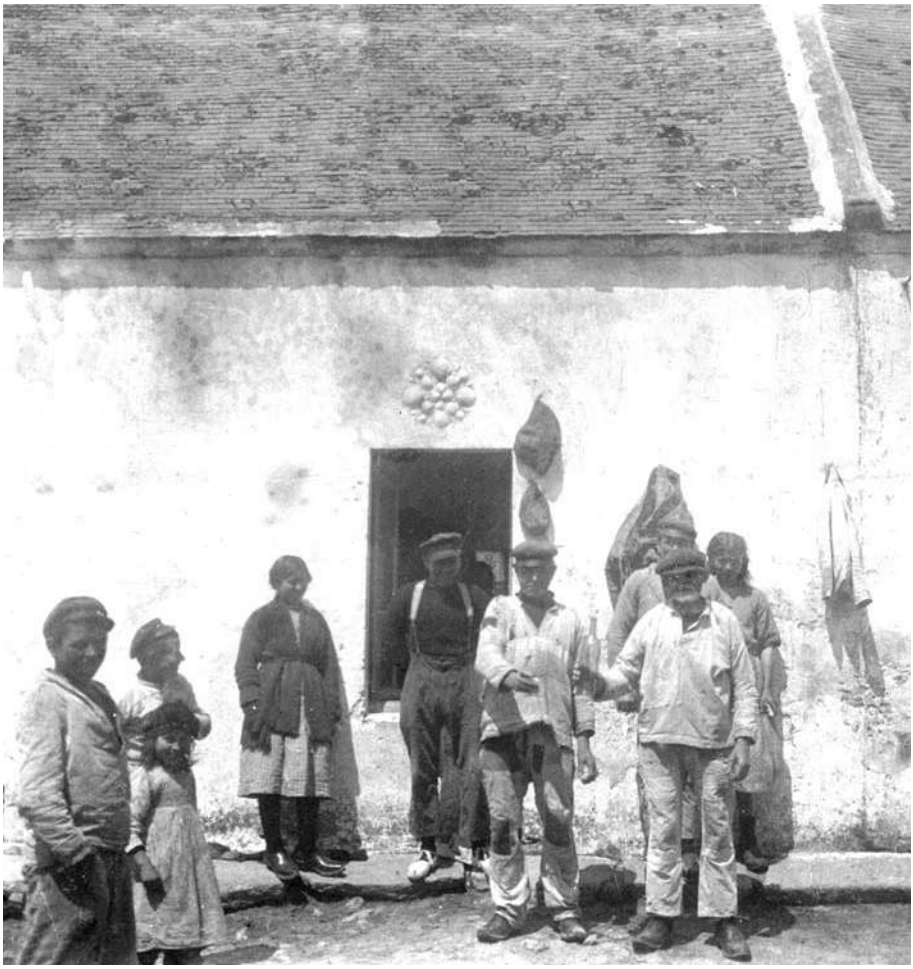

Hoedicais devant une maison à décor de coquillages, Hoedic 1932.

Le village vu du Port La Croix, Hoedic 1932.

Le Paluden, Hoedic 1932.

Ruines, Hoedic 1932.

Ruines, Hoedic 1932.

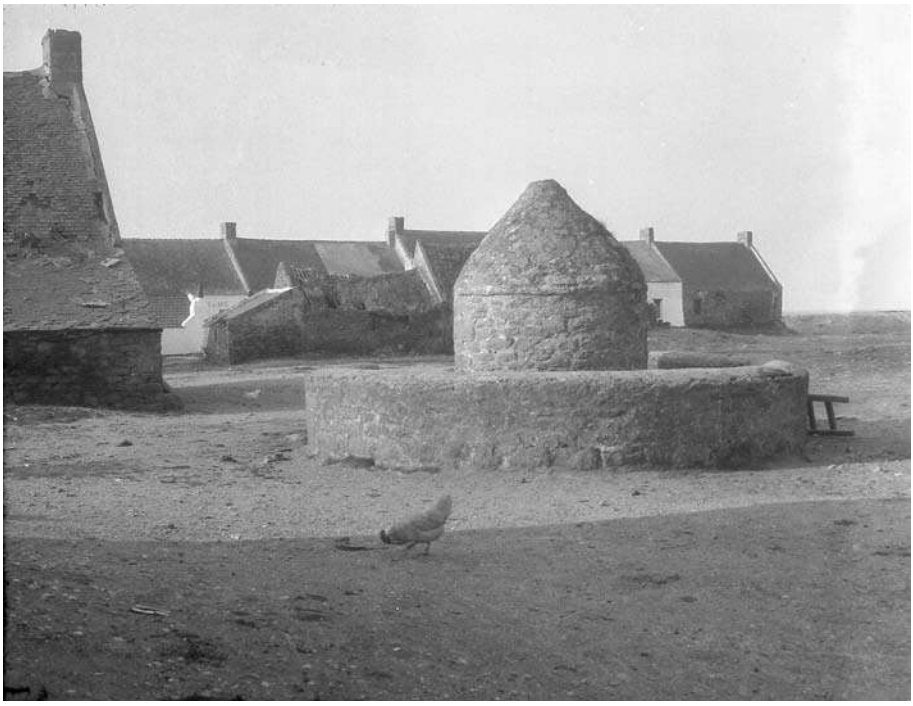

Le puits Targer, Hoedic 1932.

L'ancienne mairie (premier plan à gauche), Hoedic 1932.

Le moulin, Hoedic 1932.

Le four, Hoedic 1932.

Rentrée du goémon séché, rue principale, Hoedic 1932.

Maison sans fenêtre, Hoedic 1932.

Séchage de bouses utilisées comme combustible, Hoedic 1932.

Écurie, Hoedic 1932.

Poulailler près du portail vers le Paluden, Hoedic 1932.

Abattage du veau, Hoedic 1932.

Récolte du foin, Hoedic 1932.

Joueurs de boules, Hoedic 1932.

Jeunes filles, Hoedic 1932.

Jeunes Hoedicais au camp de fouille des Péquart, Hoedic 1932.

Laveuses au douet, Hoedic 1932.

Lavage du linge dans une toile de voile, Hoedic 1932.

Procession de la Fête-Dieu, Hoedic 1932.

Procession de la Fête-Dieu, Hoedic 1932.

Marthe et Saint-Just Péquart : un couple d'archéologues dans les îles du sud de la Bretagne (1923-1934)

Jean-Marc Large

Docteur en Archéologie, chercheur associé à l'UMR 6566 du CNRS de Rennes, La Roche-sur-Yon 85000.

Marthe et Saint-Just Péquart, couple de lorrains fortunés, marquèrent l'archéologie bretonne insulaire d'une empreinte indélébile. Grâce à leurs connaissances accumulées, qu'elles soient livresques ou de terrain, ils surent développer une problématique originale concernant les habitats contemporains des monuments mégalithiques. Paradoxalement, leur recherche les détourna de cet objectif pour aborder la question, inédite à l'époque dans toute la France, des nécropoles tardives du Mésolithique. Leurs découvertes furent si importantes que les chercheurs exploitent encore aujourd'hui leurs travaux et développent les questions que les Péquart ont soulevées : quelle est la nature des sociétés des derniers chasseurs ? Y a-t-il un lien entre ces derniers chasseurs et les premiers producteurs du Néolithique ?...

Après 1934, leurs travaux concernèrent l'impressionnant site du Mas-d'Azil en Ariège. Ils quittèrent la péninsule bretonne à regret même s'ils n'y laissaient pas que des amis. La fin tragique de Saint-Just, fusillé à la Libération en raison de son adhésion à la Milice, mit un terme à leur recherche. Sa femme Marthe passa le reste de sa vie à rédiger et à publier les fouilles qui ne l'avaient été du temps de son mari.

Malgré le saccage de leur maison près de Nancy et la dispersion de certaines des collections archéologiques, nous disposons d'un ensemble d'archives absolument passionnantes. Saint-Just avait développé un intérêt très fort pour les nouvelles technologies de l'image (photographies, films) et nous laissa une iconographie remarquable pour l'époque. Leurs fouilles, de Téviec et d'Hoedic notamment, sont abondamment illustrées et permettent aux chercheurs actuels de disposer de références incontournables. En 2007, avec le recul du temps qui élimine les passions, vient le moment de restituer leur valeur aux documents de fouilles et de percevoir les Péquart comme des archéologues inspirés, malgré les tensions qu'ils ont suscitées.

Le temps de la maturation

La période 1912-1921 fut le temps de la maturation archéologique. Pendant cette dizaine d'année, Marthe et Saint-Just Péquart découvrirent la Préhistoire bretonne. La rencontre avec Zacharie Le Rouzic leur permit d'augmenter le corpus formidable de leur connaissance patrimoniale préhistorique. La Bretagne était une inconnue pour ces bourgeois lorrains. Les rencontres régulières qu'ils organisaient dans leur maison près de Nancy leur avait permis de faire la connaissance de Victor Prouvé, artiste et admirateur des paysages du Morbihan. C'est lui qui incita les Péquart à venir apprécier le charme très rural de la région de Carnac. Une fois sur place, la rencontre avec Zacharie Le Rouzic devenait inévitable et ils le suivirent dans des excursions archéologiques. Très rapidement et malgré la guerre qui éloigna quelque temps Saint-Just, les Péquart participèrent à des actions de terrain dirigées par Zacharie Le Rouzic. Déjà, en 1916, ils étaient présents lors de travaux archéologiques insulaires à l'île Thinic. Puis, en 1921, ils écrivirent leur première publication avec Zacharie (*1921 : Carnac : fouilles faites dans la région : fouilles du tumulus du Limouzin, de l'allée couverte du Net, du dolmen de St-Adrien et du dolmen de Kourégan (Morbihan), en collaboration avec Z. Le Rouzic*). Ils ne cessèrent plus alors de publier leurs travaux de terrain à un rythme régulier et avec très peu de manques par rapport aux actions entreprises.

1923 : Le projet concernant les îles se concrétisa en se centrant sur deux sites remarquables. La collaboration avec Zacharie Le Rouzic permit aux Péquart d'étoffer leurs compétences en matière de travail de terrain. Après la participation de Saint-Just et de Marthe au colloque de Liège au cours duquel ils firent des rencontres prestigieuses, Saint-Just développa une connaissance documentaire très importante. Ajoutée à leurs fouilles, elle apporta aux Péquart des acquis très sûrs, leur permettant d'être autre chose que les élèves de Zacharie. Pourtant, Zacharie n'aura de cesse de les considérer comme tels, au grand dépit du clan Péquart.

En 1923, la collaboration Péquart / Le Rouzic était à son point culminant. Leurs interrogations concernant le double alignement curviligne d'Er Lannic les amenèrent à aborder la question de l'archéologie insulaire dans sa complexité : une bonne partie du site est submergée et est un des témoins spectaculaires de la transgression marine pendant la période de la Préhistoire récente. Pour ce faire, Saint-Just Péquart acquiert un bateau, le *Zou*, ce qui permettra une grande autonomie de déplacement et de transport sur les îles. La publication datée de 1930, parue sous le seul nom de Z. Le Rouzic, avec l'emploi de la première personne du singulier, signa la rupture totale de la relation forte Le Rouzic / Péquart. La dédicace de Z. Le Rouzic au professeur Capitan fut une autre insulte aux Péquart qui ne tenaient pas ce dernier en haute considération. Mais, en 1924, cette rupture n'était pas encore consommée et le désir de reprendre des actions communes sur des sites insulaires était fort, centrées sur une problématique d'habitats contemporains des mégalithes

Fig. 1 : Localisation des fouilles de Marthe et Saint-Just Péquart sur le littoral sud de la Bretagne, entre 1923 et 1934.

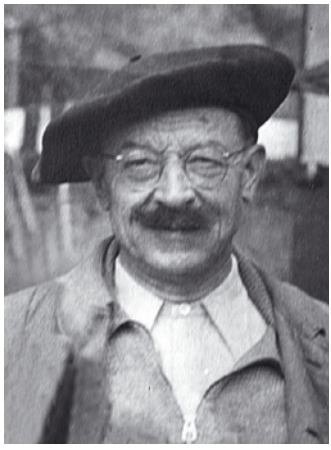

Saint-Just *(circa 1932).*

Marthe *(circa 1932).*

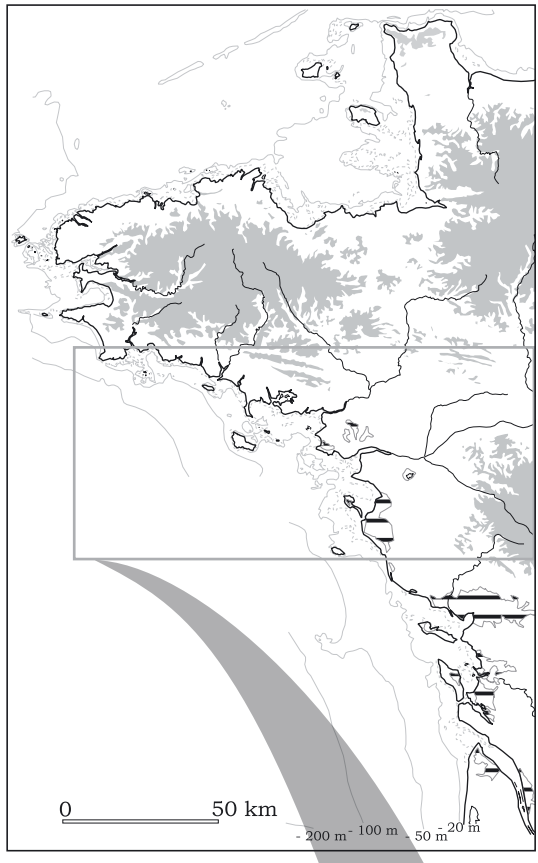

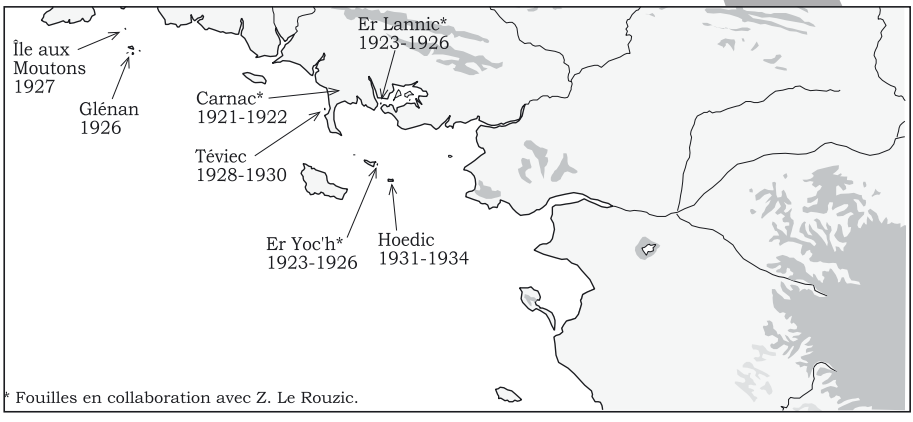

Fig. 2 : Houat et Hoedic : sites archéologiques visités en 1924 par M. et St-J. Péquart avec Z. Le Rouzic.

Deux menhirs couchés, Houat 1924.

Men Guen, menhir couché, Houat 1924.

Menhir du Champ du menhir, Houat 1924.

Stèle à l' entrée du cimetière, Houat 1924.

Menhir de la Vierge, Hoedic 1924.

Menhir de la Vierge, Hoedic 1924.

Fig. 3 : Hoedic : sites archéologiques visités en 1924 par M. et St-J. Péquart avec Z. Le Rouzic.

Pointe du Vieux Château, Hoedic 1924.

Dolmen de Port Louit, Hoedic 1924.

Dolmen de Beg Lagat, Hoedic 1924.

Sondage près du Fort anglais, Hoedic 1924.

Dolmen de la Croix, Hoedic 1924.

Sondage au dolmen de la Croix, Hoedic 1924.

bretons. Ce fut Er Yoc'h, à Houat, sur lequel les Péquart et Z. Le Rouzic jetèrent leur dévolu.

Er Yoc'h

Le site d'Er Yoc'h (Le Mulon) est un îlot situé près de la pointe nord-est de l'île de Houat, entre l'extrémité de la plage de Treac'h er Gouret et la pointe En Tal. Il est relié à Houat par une chaussée actuellement sous les eaux mais qui devait être émergée à l'époque néolithique si l'on considère que le niveau marin était plus bas qu'actuellement.

L'orientation générale de l'îlot est NNE-SSO. D'une longueur maximale de 112 m et d'une largeur maximale à son extrémité nord de 95 m alors que la largeur du plateau central est de 33 m environ, l'îlot présente une surface de 0,35 ha de roche et de couverture végétale. Son altitude est d'environ 22 m NGF.

L'abbé Lavenot, en 1883, y découvre « *un amas considérable de rejets de cuisine* ». Il saisit immédiatement l'importance archéologique du site qui l'impressionne (Lavenot 1885). Il en parlera auprès de la Société polymathique du Morbihan et, sur ses indications, Z. Le Rouzic le visitera une première fois en 1887 et se rendra compte à son tour de la qualité du site en ne reconnaissant pas, toutefois, un âge ancien aux os animaux rencontrés. Mais il faudra attendre 1923 pour que Z. Le Rouzic, accompagné de M. Jacq, son gendre, et du couple Péquart, entreprenne une recherche archéologique sur l'îlot (Le Rouzic 1930). Leur travail consista à creuser des tranchées et des sondages (9 en tout) afin de connaître la stratigraphie des lieux mais aussi d'éventuelles structures permettant une interprétation.

À la lecture des travaux de Z. Le Rouzic, ainsi qu'avec ses plans et dessins de coupes [1], on reste perplexe quant aux interprétations que l'on pouvait en faire et admiratif des synthèses publiées récemment (Guyodo 1997 et ce volume, Hénaff 2002). Si apparaissent, de manière certaine, des occupations dont les plus anciennes remontent au Néolithique récent avec un impact laténien indiscutable ainsi qu'une présence historique, il est bien délicat de proposer des schémas d'implantation éclaircissant l'organisation structurelle des lieux. Des aménagements ont eu lieu, c'est sûr. L'utilisation des reliefs existants comme appui pour des abris est aussi une remarque que l'on peut faire, sans trop savoir toutefois si les foyers de Z. Le Rouzic sont réellement des foyers ou des calages de poteaux en bois. À l'époque principale de l'utilisation des lieux, la permanence de l'habitat sur l'îlot reste à démontrer même si certaines études récentes penchent pour cette hypothèse (Guyodo 1997). Peut-être que la structure 4, qui présente une fermeture de condamnation, est à interpréter comme le lieu de

1. Les relevés de Z. Le Rouzic ne peuvent être comparés qu'à des croquis. Leur petite taille, leur simplification empêchent d'en faire des documents scientifiques. Il s'agit d'un témoignage utile que l'on peut recouper parfois avec le texte mais qui ne permet pas de se faire une idée précise de la fonctionnalité des lieux. Il serait nécessaire de reprendre l'étude de l'ensemble du site : les travaux de terrain de Z. Le Rouzic n'ont pas été très destructeurs (Guyodo 1997).

Fig. 4 : Er Lannic (commune de Larmor Baden), fouillé entre 1923 et 1926 par M. et St-J. Péquart et Z. Le Rouzic.

Menhir désaxé à l'ouest, 1926.

Calage du deuxième menhir immergé, 1924.

Un « cimetière » à poterie, 1924.

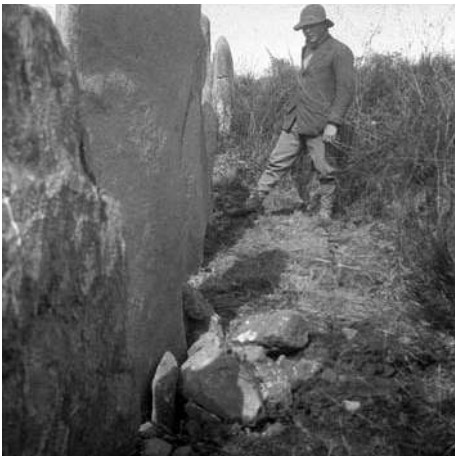

Calage supposé au pied d'un menhir, 1924.

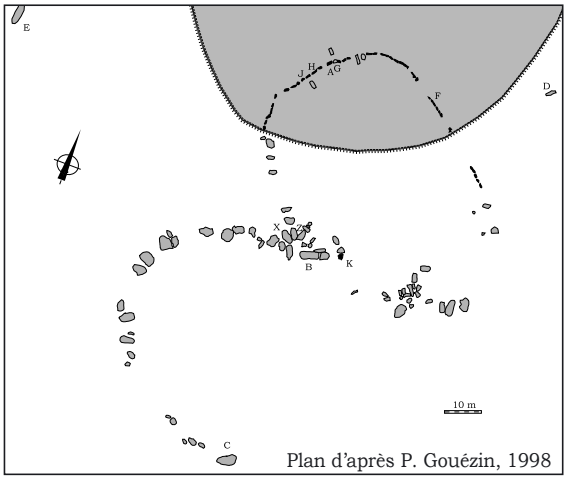

Plan d'après P. Gouézin, 1998

Structure de calage de poteau en bois, et non pas « foyer » comme le pensait Z. Le Rouzic, 1924.

sépulture (secondaire ?) d'un enfant. Sans doute la structure 9, avec son vase presque entier et son remplissage très charbonneux, a-t-elle eu une vocation particulière si l'on y ajoute le muret de fermeture. Tout ceci est bien flou pour ce qui est de l'organisation de l'occupation humaine au Néolithique récent.

Ces fouilles eurent lieu en 1923 et 1924 [2] mais, en 1926, et sans doute en toute discrétion, le couple Péquart, alors en froid avec Z. Le Rouzic, entama une courte campagne de fouilles sur Er Yoc'h. Peu de renseignements nous sont parvenus concernant ces travaux si ce n'est une série de photographies données par leur fils Claude au Muséum national d'histoire naturelle de Paris (et conservées à l'Institut de paléontologie humaine). Il apparaît que les Péquart ont sondé le long de la corniche ouest de l'île, accolée au terre-plein central entre les deux massifs rocheux. Sans doute Saint-Just présageait-il de la découverte d'un habitat structuré le long de ce massif. Les sondages effectués avec Z. Le Rouzic étaient transversaux, courant du sommet du terre-plein vers les zones basses. St-J. Péquart semble avoir choisi une méthode longeant le massif. Les quelques photos ne nous montrent pas grand-chose, si ce n'est la découverte d'une lame de hache polie intacte dans ce qui est appelé un « *fond de cabane* »…

Bien après la période de fouilles, les éléments archéologiques ont servi de référence pour ce qui concerne la fin du Néolithique sur le littoral sud-breton. L'essentiel du matériel céramique attribué au Néolithique récent (deuxième moitié du 4e millénaire av. J.-C.) est formé de vases à fond plat présentant une carène haute et un col concave. Souvent décoré, le col est aussi orné de perforations régulières qui ont servi récemment d'éléments d'analyse (Cf. Guyodo, ce volume). Ces perforations se retrouvent aussi sur des bols. Les éléments décoratifs sont signifiants du groupe de Groh-Collé avec des séries d'incisions horizontales placées aux mêmes endroits sur les céramiques à rupture de pente (Bailloud 1975, Pollès 1985).

Il y a 10 ans, 'industrie lithique a fait l'objet d'un mémoire de recherche (Guyodo 1997). L'inventaire est impressionnant. Lames de haches polies, meules, molettes et broyeurs, percuteurs, nombreux outils sur éclat ou sur lame (perçoirs, grattoirs…), armatures de flèche à pédoncule et ailerons forment l'essentiel de l'outillage lithique. Certains de ces éléments, de petite taille, ont pu servir pour un éventuel travail de matières tendres (peau, os, confection de parures ?). La stratégie d'utilisation des matériaux par les Néolithiques est très opportuniste. Ils ont surtout utilisé les ressources locales (granite, quartz, galets de silex côtiers) mais l'on trouve trace aussi de ressources importées (diorite, silex de la région du Grand-Pressigny). Les Néolithiques d'Er Yoc'h n'étaient donc pas des personnes isolées mais s'approvisionnaient sur le continent en objets qui les intéressaient.

2. Il n'est pas sûr que Z. Le Rouzic et les Péquart aient fait une intervention archéologique sur Er Yoc'h en 1925, malgré l'indication de couverture de la publication de Z. Le Rouzic (1930).

Fig. 5 : Er Yoc'h (commune de Houat), fouillé en 1923 et 1924 par M. et St.-J. Péquart avec Z. Le Rouzic, puis par les Péquart seuls en 1926.

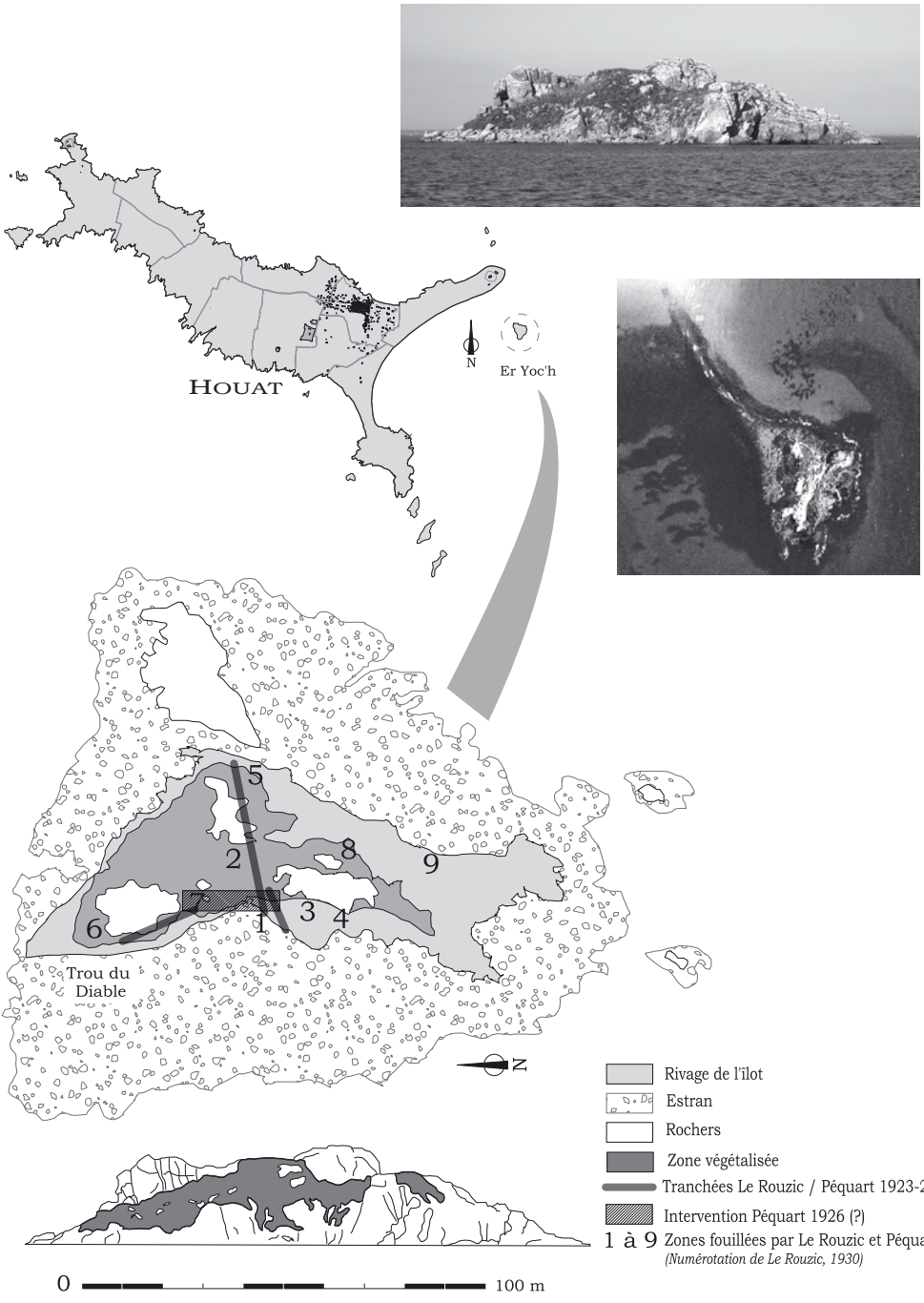

Cette stratégie opportuniste se retrouve dans les parures et les outils confectionnés à partir de coquillages marins dont les milieux naturels de vie se retrouvent à moins de 500 m du site (Dupont 2003). Toutefois, il est bien difficile, à la vue des restes de faune marine collectés par les fouilleurs, de savoir si les outils et les parures ont été réalisés sur place. Moules, vernis, coquilles Saint-Jacques et coques ont servi d'outils mais pour quel usage (travail de la plume, de l'os, de la peau) ? Nasses, bucardes et coquilles Saint-Jacques ont été utilisées comme parure. Toutefois, l'essentiel de la faune marine, dominée par la patelle, la troque et l'huître, était destiné à la consommation.

Un des grands intérêts d'Er Yoc'h est la bonne conservation des ossements d'animaux. Peu de sites bretons le permettent en raison de l'acidité des sols ; la présence de couches à coquillages a permis de neutraliser cette acidité. Les espèces identifiées montrent la présence d'une faune élevée (bovinés, chèvre, porc et mouton) mais aussi sauvage et sans doute chassée (castor, sanglier, lièvre, cheval, lapin, cerf élaphe, phoque, chat sauvage) ou pêchée (vieille, daurade, raie, taupe). De nombreux oiseaux marins mais aussi terrestres sont présents dans les niveaux archéologiques. Si l'accent a été mis récemment sur la chasse aux phoques, espèce qui représente 9 % des restes (Boyle 2002 et 2005), il n'en reste pas moins que la stratégie de consommation est tributaire avant tout d'une faune élevée non pas sur l'îlot mais sur le domaine terrestre.

L'île de Houat pouvait très bien représenter ce domaine sans aller forcément sur le continent. Toutefois, les stratégies pour obtenir des matériaux exogènes, comme le silex pressignien ou la diorite, montrent que les occupants d'Er Yoc'h étaient aussi en contact avec le domaine continental.

Malgré les interrogations actuelles suscitées par les fouilles anciennes, il n'en reste pas moins qu'Er Yoc'h demeure un des sites majeurs de la Bretagne en ce qui concerne les occupations humaines au Néolithique récent. La masse, sans doute considérable, d'informations encore présentes sur l'îlot en fait une réserve archéologique (et naturelle…) de première importance. Reste toutefois à identifier les intrusions postérieures, de l'Âge du fer notamment. Il est certain qu'à Er Yoc'h les Gaulois ont investi le site et y ont effectué des aménagements. Dans quelles mesures ces aménagements ont-ils affecté les niveaux néolithiques ? Est-ce que la documentation recueillie par Z. Le Rouzic et les époux Péquart ne provient pas de mélanges de couches ? Cela sous-entendrait que les études synthétiques actuelles, notamment sur la faune, seraient problématiques. Comme le note J.-N. Guyodo, les données accumulées dans l'Ouest de la France sur l'exploitation halieutique par les insulaires de la Tène finale sont strictement les mêmes qu'à Er Yoc'h…

1924

L'année 1924 fut celle d'excursions prolongées sur l'île d'Hoedic, voisine de Houat. La proximité des deux îles, la position aussi d'Er Yoc'h

Fig. 6 : Er Yoc'h, photos des fouilles. Les deux dernières confirment le retour des Péquart, indépendamment de Z. Le Rouzic, en 1926.

Débarquement à Er Yoc'h, 1924.

Abri sous roche, 1924.

Blocage de la plate-forme, tranchée n° 3, 1924.

Les premiers dépôts vus de l'ouest, 1923.

Fouille de 1926.

Fouille de 1926.

invitèrent les archéologues à se rendre sur l'île dont les sites avaient été déjà publiés par l'abbé Lavenot et où Zacharie Le Rouzic était déjà allé au tout début du siècle. À cette occasion, plusieurs endroits furent revisités et, parfois même, « explorés » c'est-à-dire fouillés à la hâte.

C'est ainsi que les dolmens de Port Louit, du Télégraphe, de Beg Lagad mais aussi des restes de structures, sans doute de l'Âge du fer, près du Fort anglais, furent dégagés sans véritable étude. Des sondages furent effectués au pied de l'alignement de menhirs de la pointe du Vieux Château et le site de Port Neuf fut repéré, ce qui aura de l'importance par la suite (Large 2002 et 2005).

1927

Ce fut une année cruciale dans les choix archéologiques des Péquart, période de la brouille entre Z. Le Rouzic et eux, brouille qui trouva son élément déclenchant lors de la publication commune de l'ouvrage consacré aux signes gravés sur les éléments mégalithiques du Morbihan : *Corpus des signes gravés des monuments mégalithiques du Morbihan* (Péquart *et al.* 1927). Les choix de dédicace pour cet ouvrage étaient différents. Z. Le Rouzic souhaitait le dédier au Dr Capitan, ce qui n'était absolument pas du goût de Saint-Just pour des raisons de difficultés relationnelles avec ce dernier. Au-delà de cet épisode, le sentiment de rester un élève de Z. Le Rouzic était insupportable pour Saint-Just. Depuis la période précédant immédiatement la Première Guerre mondiale, les Péquart avaient su développer leurs compétences archéologiques et leurs connaissances théoriques. Le désir d'émancipation était devenu tel qu'une rupture ne pouvait que favoriser les choix d'une problématique inédite. L'orientation strictement mégalithique de leur maître Z. Le Rouzic, la rupture relationnelle, ont permis de définir un autre axe de recherche, orienté vers le quotidien des hommes préhistoriques, l'habitat, thème qui avait suscité de grands espoirs lors de la fouille d'Er Yoc'h.

Pour ce faire, les Péquart avaient remarqué, lors de leurs prospections dans les îles, l'importance des sites qui avaient conservé l'accumulation des dépôts de la vie quotidienne. La fouille d'Er Yoc'h à Houat, effectuée avec Z. Le Rouzic en 1923 et 1924, avait permis d'évaluer le bien-fondé d'une démarche orientée vers les lieux de vie. Les Péquart avaient en mémoire différents sites insulaires dont les couches archéologiques étaient encore visibles dans les coupes de falaise et les terriers des animaux fouisseurs.

Île aux Moutons

Après Er Yoc'h, ils continuèrent leur démarche sur l'Île aux Moutons, située entre Concarneau et l'archipel des Glénan, dans le sud du Finistère, prospecté en 1926 et territoire suffisamment excentré par rapport aux zones de recherches de Z. Le Rouzic. L'été 1927 connut des conditions climatiques épouvantables ce qui n'empêcha pas les Péquart de commencer le travail de terrain sur cet îlot grand comme deux stades de football. Ils effectuèrent des tranchées de reconnais-

Fig. 7 : L'île aux Moutons (commune de Fouesnant), explorée en 1927 par M. et St-J. Péquart.

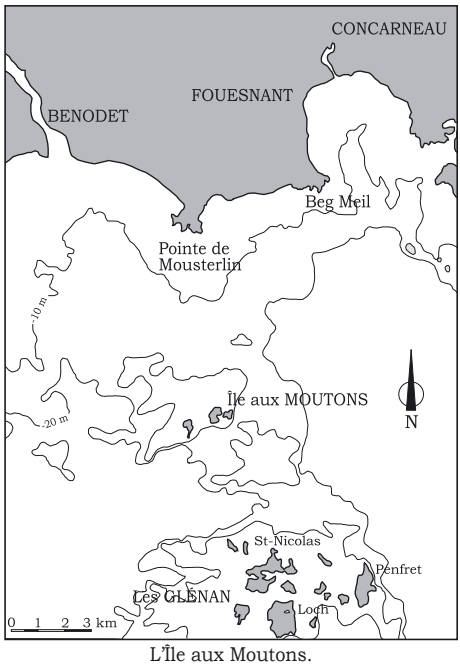

L'Île aux Moutons.

Tranchée n° 6.

Tamisage.

Tranchée n° 7.

Meule et pierre à cupule.

Un espace de combustion (métallurgie ?).

sance et mirent au jour des niveaux datés du Néolithique moyen malheureusement très perturbés par des intrusions postérieures (fin de l'Âge du fer et médiévales). Une présence « énéolithique », c'est-à-dire chalcolithique, était aussi mise en évidence : une hache en cuivre fut découverte dans un « petit coffre » (Large, Gilbert 1989, Briard *et al.* 1989, Daire 1996).

Depuis peu (2002), les recherches animées par G. Hamon et M.-Y. Daire ont repris sur l'Île aux Moutons, dans une perspective pluridisciplinaire. Les trois périodes principales d'occupations (Néolithique moyen 2, Chalcolithique et La Tène) ont été repérées, auxquelles s'ajoutent d'autres présences parfois plus anciennes (Mésolithique final). Les structures du Néolithique sont des zones d'activités effectuées sur un sol ancien avec une structure de combustion. La présence d'une enceinte semi-circulaire laténienne [3] matérialisée par des trous de poteaux correspondrait à un lieu à vocation spirituelle (Hamon *et al.* 2006).

Les conditions de travail, mais surtout l'éloignement des Péquart du territoire prospecté par Z. Le Rouzic que les racontars de l'époque ne manquèrent pas d'amplifier, piquèrent au vif l'orgueil de Saint-Just qui décida, dès l'année suivante, de revenir dans la région de Carnac.

Les époux Péquart gardèrent en tête leur problématique nouvelle, le travail sur les habitats dans les îles du sud de la Bretagne, et entamèrent une série de travaux sur l'îlot de Téviec, connaissant l'importance du dépôt coquillier interprété fort justement comme un endroit de vie des populations préhistoriques. Mais leurs travaux leur permirent de faire la découverte d'un site bien plus ancien que prévu.

Téviec

L'îlot de Téviec se trouve au large et à l'ouest de l'isthme de Penthièvre, à l'entrée de la presqu'île de Quiberon. Comprendre la démarche des Péquart passe inévitablement par cet îlot qui fut l'objet d'une découverte capitale et entraîna leur réflexion archéologique pendant une décennie (Péquart et al. 1937). La reconnaissance du site eut lieu en 1926. Elle était motivée par une prospection effectuée en 1883 par M.-F. Gaillard. Cet auteur avait noté une zone d'une quinzaine de mètres de long remplie de coquillages et d'ossements d'animaux au nord-ouest de l'îlot. En juillet 1928, grâce à leur bateau, les Péquart mirent en œuvre une logistique qui leur permit de réaliser plusieurs campagnes avec pour objectif de fouiller méthodiquement le gisement.

Le premier travail fut de réaliser un décapage progressif de la zone repérée par M.-F. Gaillard sur une cinquantaine de centimètres d'épaisseur. Les Péquart repérèrent de nombreux foyers disposés à même le dépôt coquillier. À proximité, première surprise, pas de poterie mais un bel outillage en silex caractérisé par un nombre important de pièces géométriques de petite taille mais aussi d'outils laminaires, sur

3. De « La Tène », deuxième période de l'Âge du fer.

Fig. 8 : Téviec (commune de St-Pierre-Quiberon) : fouilles réalisées par M. et St-J. Péquart entre 1928 et 1930.

Vue générale, 1929.

Saint-Just Péquart à Téviec, 1929.

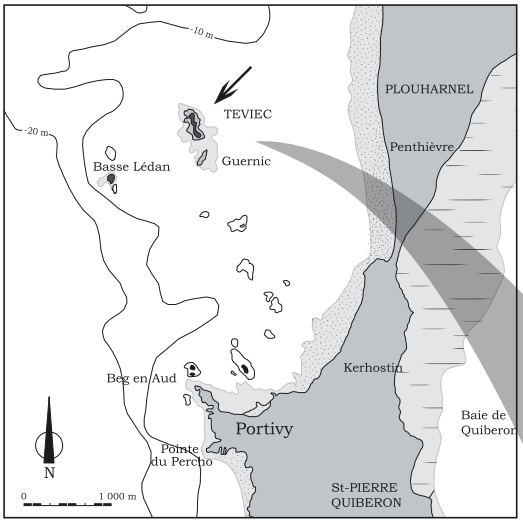

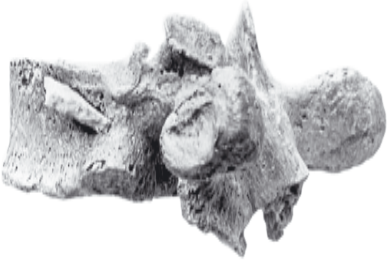

Vertèbre du squelette 6 de la sépulture K, percée d'une flèche.

Sépultures E, H, J, K vues du nord-ouest, 1929.

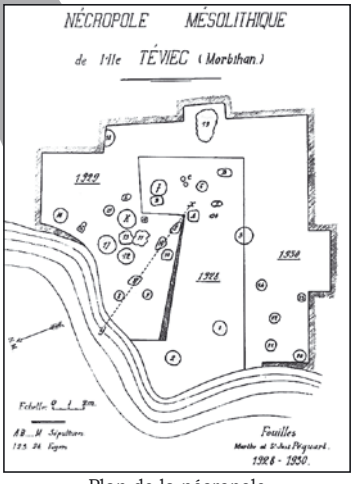

Plan de la nécropole dressé par les Péquart.

éclats, avec la présence de grattoirs, de percuteurs en quartz associés à des galets naturels montrant des traces d'utilisation et de quelques éléments osseux animaux dont des pièces en bois de cerf et une dent de sanglier. Le premier constat des Péquart fut qu'ils ne fouillaient pas une station néolithique contemporaine de la mise en place des mégalithes mais un niveau plus ancien, mésolithique.

Cela n'entama pas leur moral, bien au contraire. Leur curiosité fut attisée par la découverte d'un os de cétacé qui délimitait partiellement un nouveau foyer. La fouille progressive de ce dernier fit apparaître des mâchoires de cerf et de sanglier en bon état. Puis, ce furent des bois de cerf qui étaient engagés partiellement sous une dalle de 0,60 m de long. Une fois cette dalle extraite, les bois de cerf s'enfonçaient et reposaient directement sur un crâne humain !...

La fouille patiente de la structure permit de mettre en évidence non pas un mais deux squelettes humains déposés dans une fosse délimitée par des pierres. Le premier dégagé, déposé sur le côté droit, en position fléchie, portait une parure de coquillages perforés au niveau du crâne et des épaules, une autre au niveau du bassin et un bracelet. Un os appointé se trouvait au niveau de sa poitrine. Le deuxième était lui aussi paré d'un collier de coquillages, dont de gros éléments perforés. Quelques objets en silex l'accompagnaient.

Après cette découverte sensationnelle, d'autres sépultures apparurent. Elles avaient le même mode de présentation sans pour autant que la position des squelettes et leur nombre au sein d'un même sépulcre soit d'une importance déterminante : dalles de couverture, présence de bois de cerf disposés en armature protectrice, sépultures en fosse, squelettes repliés, parés et saupoudrés d'ocre, présence d'outillage en silex et d'objets en os travaillé, foyers disposés à proximité des sépultures ou sur les dalles de couverture.

Mais il y avait plus : la sépulture n° 15 (renommée H lors de la publication finale) qui contenait plusieurs individus en dépôts successifs, montrait des manipulations de squelettes pour inhumer d'autres défunts. Cela nécessitait la réouverture du tombeau qui sera définitivement fermé par une dalle recouvrant un foyer directement aménagé sur la sépulture. Cette situation se retrouvera dans la sépulture 20 (renommée K) qui contenait six sujets déposés successivement dans une fosse recouverte d'un foyer puis d'un massif pierreux d'un diamètre de 1,80 m.

Se posa dès lors la question, encore lancinante aujourd'hui, du lien entre ce type de sépulture et le mégalithisme funéraire qui va se développer dans l'Ouest de la France dès le 5e millénaire av. J.-C. Des éléments sont présents à Téviec : sépultures collectives non simultanées, ce qui suppose la réouverture du caveau, manipulation des corps pour laisser de la place aux suivants, dalle de couverture de la sépulture. Toutefois, il existe encore des différences notables, notamment sur le plan et sur la monumentalité de l'architecture, qui empêchent de faire un lien sûr entre les nécropoles du Mésolithique final et le mégalithisme funéraire du Néolithique.

Fig. 9 : Téviec, fouilles de M. et St-J. Péquart entre 1928 et 1930.

Sépulture M, 1929.

Extraction dans une gangue de plâtre, 1928.

Sépulture D, 1928.

De plus, l'individu situé à la base de la sépulture K avait une armature de flèche fichée dans une vertèbres et un éclat de silex dans une autre. Cette particularité alimente encore le débat sur la violence lors de ces périodes anciennes.

Hoedic

Ce qui est certain, c'est qu'aux yeux des Péquart la suite logique de Téviec était à Hoedic (Péquart, Péquart 1954). En 1924, ils avaient repéré avec Z. Le Rouzic la couche de coquillages qui apparaissait en coupe de falaise à l'ouest de la nouvelle cale de Port-Neuf. Lors de la fouille de Téviec, le souvenir d'une situation similaire à Hoedic s'imposa aux Péquart et la parenté entre les deux sites ne fit aucun doute. Dès leurs premiers pas sur l'île, en 1931, ils repérèrent des silex mésolithiques au sommet de la falaise érodée, à proximité de la zone protégée par la dune. Ils savaient, avant de commencer la fouille, qu'ils étaient en terrain connu…

Toutefois, les choses ne se présentèrent pas aussi vite qu'ils l'auraient souhaité. Ce n'est qu'à la fin de la deuxième année de fouille que la première sépulture s'offrit à leur regard. En effet, le site était enfoui sous une dune épaisse (jusqu'à 2 m) et un niveau néolithique formé de sables bruns scellait les couches anciennes. Il faut d'ailleurs noter que les Péquart ne s'intéressèrent guère à ce niveau malgré quelques découvertes importantes (ancre monolithique, céramiques, silex dont une pointe de flèche…) tant leur certitude de trouver une autre nécropole mésolithique était forte. Enfin, le niveau mésolithique repéré n'avait qu'une faible épaisseur en coupe (0,40 m), ce qui fit douter les Péquart de la capacité du site à livrer des sépultures.

Lors de la deuxième campagne, alors que la fin de l'été s'annonçait, un premier squelette apparut dans une fosse naturelle peu profonde. Il s'agissait d'une femme déposée sur le dos et protégée par un dallage formé de petits blocs disposés à plat. Une mandibule de sanglier accompagnait la défunte. Ce fut l'occasion pour les Péquart d'élargir leur sondage (leur « tranchée » selon le terme de l'époque) afin de déterminer si cette sépulture était isolée ou non. Lors de l'extension, ils découvrirent des dépôts particuliers. Le premier fut une pierre de mouillage de forme ovoïde dont le sommet était brisé au niveau du trou. D'après leur description, elle aurait été découverte dans un contexte probablement néolithique, toutefois l'indication « *trouvé dans le sable blanc* » notée dans un des albums de photographies déposés à l'Institut de paléontologie humaine, nous fait douter de son ancienneté car le sable blanc forme la dune récente. Le deuxième objet était bien dans le contexte mésolithique, inclus dans le niveau coquillier. Il s'agissait d'une vertèbre caudale de cétacé. Ce furent les dernières découvertes de l'année 1932.

Dès l'extension de leurs travaux vers l'est, toute une série de nouvelles sépultures apparurent sous les instruments des archéologues. La première était complexe. Quatre individus étaient déposés dans une faible dénivellation du rocher délimitée par des pierres.

Fig. 10 : Hoedic - Port Neuf, fouilles de M. et St-J. Péquart entre 1931 et 1934.

Jeunes Hoedicais observant Marthe Péquart en fouille, 1934.

Hélène Péquart, 1934.

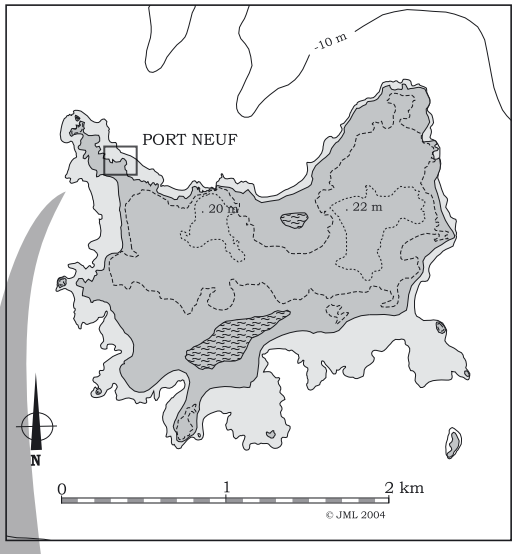

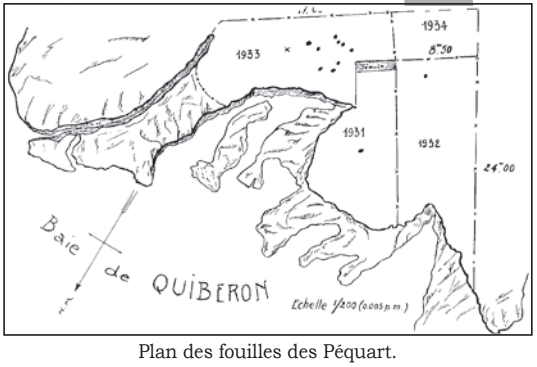

Plan des fouilles des Péquart.

Marthe Péquart, 1933.

Ils étaient recouverts par des dalles de couverture sur lesquelles les Péquart avaient repéré un foyer. Il semble, d'après les fouilleurs, qu'il y ait eu deux moments sépulcraux. Un premier concernait un homme adulte peut-être associé à un enfant en bas âge. Un fragment de bois de cerf et quelques littorines percées les accompagnaient. Dans un deuxième temps, l'inhumation de deux enfants saupoudrés d'ocre et richement parés avait quelque peu bouleversé la sépulture précédente. Puis ce fut la mise au jour de la sépulture d'une femme âgée, déposée seule dans une fosse naturelle de faible profondeur, limitée par des pierres et maintenue par des petites dalles. La présence de sépultures multiples sera confirmée par la suivante qui contenaient deux hommes, l'un étant « déposé » en écartant la cage thoracique de l'autre !... Un bois de cerf était placé le long de son dos. D'autres éléments en bois de cerf surélevaient son crâne. Une autre sépulture en fosse, juxtaposée à la précédente, contenait les restes d'une femme très parée, ocrée, avec les restes de nombreux éléments en bois de cerf. Il est intéressant de constater que ces trois sépultures forment un ensemble qui peut faire penser à une sépulture unique séparée en trois caissons, les deux derniers ayant une couverture commune. La segmentation de l'espace sépulcral est aussi une caractéristique que l'on rencontrera dans les chambres des dolmens.

La sépulture suivante dégagée par les Péquart est très émouvante : il s'agit d'un dépôt simultané d'une femme et d'un enfant, déposés à même le sous-sol et recouverts par une couche de blocs inclus dans une masse de sédiments chargés de coquillages. La femme, déposée à plat sur le dos, est maintenue par des dalles disposées sur son thorax et l'enfant est posé sur sa poitrine. Les mains de l'adulte enserrent les restes du petit. Les jambes de l'adulte semblent avoir été fléchies en position verticale. Les corps sont parés de coquillages et la présence d'aiguilles en os laisse penser à un enveloppement des corps dans une matière périssable. Ils sont encadrés par des bois de cerf formant un caisson.

Ce fut ensuite un homme déposé dans une fosse naturelle assez profonde. La sépulture semble avoir fait l'objet d'une « architecture » formée de trois dalles de grandes dimensions dont l'une était disposée de chant. Cette particularité fait écho chez les chercheurs qui travaillent sur l'émergence du phénomène mégalithique. Avec cette sépulture, dans laquelle le corps est paré et saupoudré d'ocre, encadré de bois de cerf, on a les prémisses d'une organisation de l'espace sépulcral avec adjonction de blocs en granite, parfois disposés de chant.

Les Péquart découvriront deux autres ensembles sépulcraux mais en mauvais état en raison du peu d'épaisseur de la couche archéologique. L'un concerne le squelette d'une femme parée, avec présence d'un bois de cerf, et l'autre n'est pas à proprement parler une sépulture puisqu'aucun reste osseux n'y a été découvert. Seul un ensemble de coquillages percés étaient présents dans un creux de roche.

Fig. 11 : Hoedic - Port Neuf, fouilles de M. et St-J. Péquart entre 1931 et 1934.

Nécropole mésolithique de Port Neuf, Hoedic, 1934.

Sépulture K à bois de cerf, 1933.

Marthe Péquart et Émile Bouillon, 1933.

Si l'on synthétise l'ensemble des données recueillies par les Péquart sur leurs deux fouilles clés du Mésolithique final, une série de renseignements de grande importance est alors disponible. Le comparatif de l'agencement architectural des sépultures nous montre le lien fort existant entre les deux sites :

1- Fosse

- TÉVIEC : Creusée sans orientation préférentielle dans les sédiments. Le sédiment géologique de base est un sable rougeâtre aggloméré contenant un nombre élevé de galets d'origine marine. Les dépôts coquilliers, issus de l'occupation humaine mésolithique, ont aussi été creusés pour l'aménagement des fosses.
- HOEDIC : L'utilisation de fosses naturellement présentes dans le substrat granitique a déterminé la position du corps des défunts. Parfois, les corps ont été déposés à même le substrat, sans qu'il y ait de dépression.

2- Dépôt du cadavre

- TÉVIEC : Déposé assis ou allongé sur le dos sans orientation préférentielle. Les jambes sont en flexion forcée, les bras fléchis légèrement avec les mains au contact du bassin ou croisées sur le ventre. Lorsque le corps est placé sur le dos, la tête est surélevée. Dans le cas de sépulture double simultanée associant un adulte avec un enfant, l'adulte est placé sur le dos et l'enfant se trouve lové dans le bras replié de l'adulte. Les corps sont souvent parés (coquillages, dents de cerfs et pendeloques en pierre) et couverts d'ocre. Des dépôts d'objets (en silex, en os, en bois de cerf) accompagnent les défunts qui peuvent avoir été enveloppés dans un suaire (en peau ?) attaché par une aiguille en os (stylet).
- HOEDIC : Déposé assis ou allongé sur le dos, excepté pour le dépôt simultané de deux enfants dans la sépulture C où leurs corps sont installés sur le côté, en vis-à-vis. Les jambes sont en flexion forcée, les bras fléchis sur le bassin, sur le ventre ou en appui l'un sur l'autre. Pour la sépulture C, les mains des deux enfants sont ramenées sous le menton. Dans le cas de sépulture double simultanée, associant un adulte avec un enfant, l'adulte est placé sur le dos et l'enfant se trouve lové dans le bras replié de l'adulte. Quelquefois, la tête est surélevée et repose sur des fragments de bois de cerf. Les corps sont souvent parés (coquillages, dents de cerfs, boucles de raies) mais pas toujours (femme de la sépulture D), souvent couverts d'ocre. Des dépôts d'objets accompagnent les défunts (objets en silex, en os, en bois de cerf) qui peuvent avoir été recouverts par un suaire (en peau ?) attaché par une aiguille en os (stylet).

3- Agencement des bois de cerf

- TÉVIEC : Enveloppant parfois la totalité du corps, des bois de cerf forment une architecture aérienne (sépultures A et D). Plus simplement, certains défunts étaient accompagnés de bois de cerf placés le long de leur corps (sépultures A et K).

Fig. 12. Matériel trouvé à Hoedic et à Téviec. 1 : collier de coquillages et coquillages percés ; 2 : pointes en os ; 3 : fragment d'os gravé, 4 : bois de chevreuil percé.

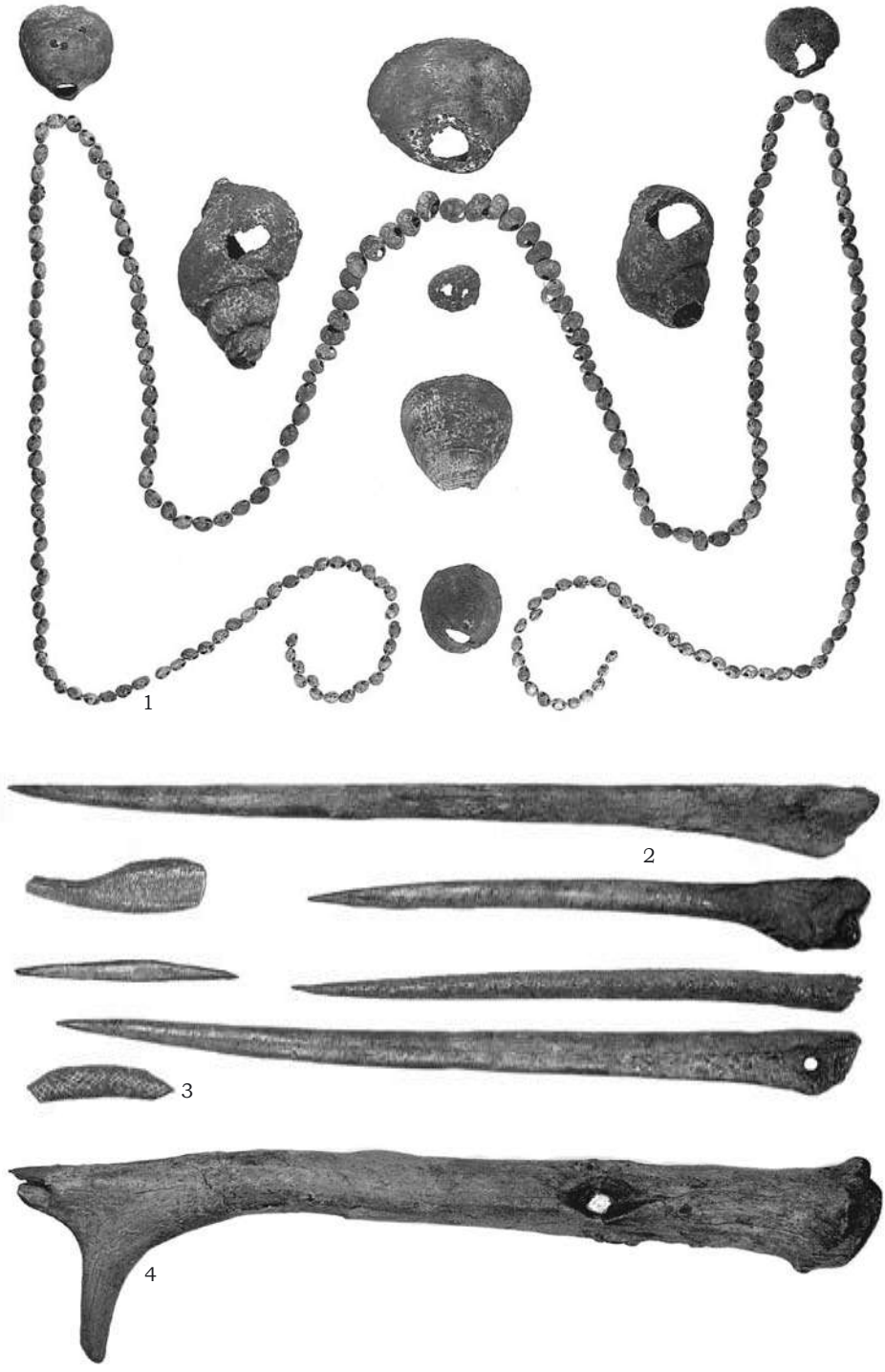

- HOEDIC : Dans certains cas, les bois de cerf forment une armature suspendue au-dessus des corps (sépultures H et K). La présence de bois de cerf disposés en encadrement du corps du défunt est attestée pour un des hommes de la sépulture F, pour les femmes des sépultures H et J, pour l'homme de la sépulture K.

4- Dalles ou pierres de couverture

- TÉVIEC : Le ou les corps sont recouverts par une dalle de granite de dimensions correspondant au corps replié ou bien par deux pierres, l'une placée sur le crâne, l'autre sur le bassin.
- HOEDIC : Le corps est parfois maintenu par des dalles déposées à plat sur le crâne, sur la poitrine, sur le ventre et/ou sur les jambes (sépultures B, D, les enfants de la sépulture C). Pour les sépultures F et H, c'est un lit commun de pierrailles qui condamne l'ensemble. La sépulture K est recouverte d'une grande dalle unique.

5- Entourage de blocs avec pierres verticales

- TÉVIEC : La dalle ou les pierres de couverture sont complètement entourées de blocs verticaux joints (sépulture A).
- HOEDIC : L'ensemble de la fosse sépulcrale peut être entourée de dalles posées à plat (sépultures B, C, D, H), parfois verticales (sépulture F). Dans le cas de la sépulture J, plusieurs blocs de chevet sont disposés verticalement. Une grande dalle de chevet verticale a été placée après enfouissement du corps de la sépulture K. Pour la sépulture F, une pierre aurait été dressée sur le dépôt funéraire.

6- Foyer

- TÉVIEC : Sur surface bien délimitée, un foyer a été aménagé mais il n'a pas servi à la cuisson de denrées. Une partie de l'entourage du foyer est formé par un os de cétacé (sépulture A).
- HOEDIC : Deux cas seulement de foyer sur l'aire de pierres (sépulture C) ou sur la dalle de la sépulture K.

7- Offrandes (culinaires…)

- TÉVIEC : Sur foyer éteint et refroidi, des offrandes ont été déposées (mandibules de cerfs ou de sangliers - sépulture A).
- HOEDIC : Un bois de cerf a été déposé sur les cendres éteintes du foyer lié à la sépulture K.

8- Comblement avec sédiment coquillier

- TÉVIEC : L'ensemble de l'aménagement funéraire est comblé par le sédiment coquillier, présent partout sur la zone d'occupation humaine.
- HOEDIC : L'ensemble de l'aménagement funéraire est comblé par le sédiment coquillier, présent partout sur la zone d'occupation humaine.

Fig. 13. Téviec : armatures en silex. 1 à 6 : triangles ; 7 à 11 : trapèzes.

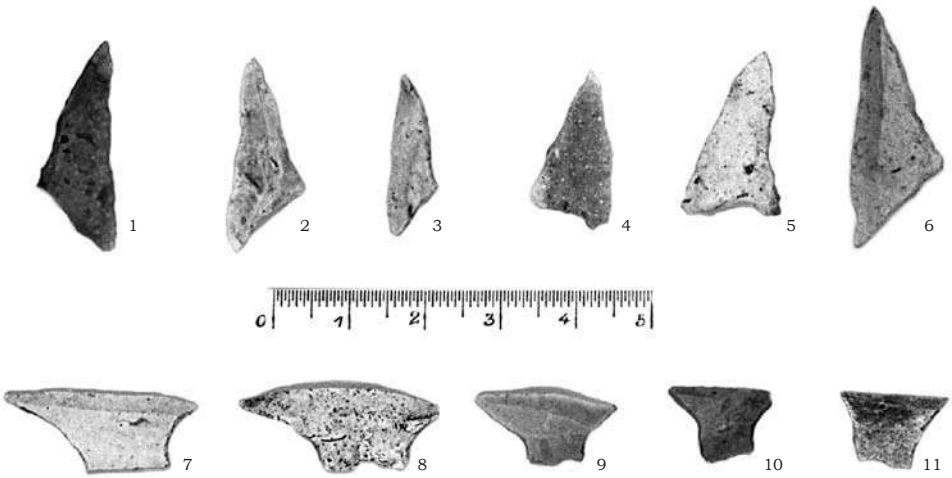

9- Amoncellement de blocs

- TÉVIEC : De grosses pierres sont placées les unes sur les autres, avec soin, de façon à matérialiser l'emplacement de la sépulture aux yeux des vivants. Cette élévation a longtemps été visible puisque dépassant nettement la couche d'occupation formée d'une terre noire, très charbonneuse, remplie d'une grande quantité de déchets organiques (coquillages, carapaces, os, bois de cerf) et minéraux (silex, quartz, schiste, granite…).
- HOEDIC : Contrairement à Téviec, il n'y a pas d'amoncellement de blocs dans la nécropole de Port-Neuf. Les sépultures ne devaient pas être aussi visibles. Toutefois, la présence de sépultures multiples non simultanées indique la permanence de la mémoire du cimetière, peut-être matérialisé par des éléments périssables.

Le renouveau dans la recherche

Malgré le formidable effort de publication de 1954 concernant la nécropole mésolithique d'Hoedic, longtemps après la mort de Saint-Just, les travaux des Péquart laissent une trace ambiguë. Les chercheurs bretons d'après-guerre ont bien conscience de l'importance des découvertes, les signalant dans leurs synthèses, mais il n'y a pas d'appropriation profonde en raison de la personnalité controversée des chercheurs lorrains. Ce ne sera que distance méfiante.

Au début des années 1970, dans le cadre d'un travail de thèse sur la parure des périodes récentes de la Préhistoire, Yvette Taborin s'empare des découvertes des sépultures mésolithiques pour les situer dans un

vaste contexte dia- et synchronique (Taborin 1974). Les éléments principaux qu'elle en tire sont de deux ordres :

- Les sépultures montrent des individus richement parés, parfois au crépuscule du Mésolithique, sans pour autant que l'on perçoive un indicateur social pertinent ;
- Il y aurait une dichotomie d'ordre sexuel. À Hoedic et à Téviec, les hommes portent préférentiellement des coquilles de porcelaines (*Trivia monacha*) tandis que les femmes seraient plus portées sur les littorines (*Littorina obtusa*).

En 1977 paraît sous la plume d'Henri Vallois l'étude anthropologique des individus inhumés à Hoedic. Un point de comparaison est effectué avec les squelettes de Téviec. L'étude est très analytique et centrée exclusivement sur l'aspect physique des personnes. Les études taphonomiques ne sont pas encore développées à cette époque. Henri Vallois affirme que les sujets d'Hoedic constituent une population homogène avec des différences sexuelles très marquées. Il retrouve une ressemblance morphologique avec les individus de Téviec, ce qui lui fait émettre une hypothèse de parenté génétique entre les Mésolithiques d'Hoedic et ceux de Téviec (Vallois 1977). C'était l'hypothèse de Saint-Just Péquart, argumentée par les analogies des architectures et des dépôts funéraires dans les deux nécropoles.

Mais le déclic viendra en 1978 avec la synthèse magistrale, dense, de Jean-Georges Rozoy. L'ouvrage est d'importance : 3 tomes consacrés à une recension de la documentation existante pour l'ensemble du territoire de la France et de la Belgique et à une synthèse des données qui livrera la première organisation chrono-culturelle du Mésolithique (Rozoy 1978). Pour notre propos insulaire du sud de la Bretagne, deux entités sont disponibles pour cette période : le Téviecien et le Retzien. Le premier, comme son nom l'indique, provient de l'identité matérielle lithique du site de Téviec auquel s'ajoutent plusieurs sites limités au sud de la Bretagne. Le second est présent au sud de l'embouchure de la Loire et est caractérisé par une industrie lithique qui fait la part belle à une armature cousine d'autres plus méridionales. La confrontation de ces deux groupes, forcément synchrones, est un sujet de recherche.

C'est alors que, dans les années 1980, Olivier Kayser relance cette étude tombée en léthargie malgré les investissements très ciblés ou très synthétiques des années passées. Ce chercheur pose le cadre dans une série d'articles et son objectif est de mettre en perspective les découvertes des Péquart, à la fois localement avec la reprise de fouilles à Quiberon (Beg er Vil) mais aussi sur un espace beaucoup plus vaste, à l'échelle de l'Europe de l'Ouest. Un de ses questionnements va porter sur l'émergence des grands cimetières de la fin du Mésolithique. Il n'apportera pas de réponses convaincantes, préférant observer les faits plutôt que partir sur des pistes incertaines. Il affinera le cadre chronologique des industries lithiques à bitroncatures symétriques en les plaçant aux termes du Mésolithique, ce que ne faisaient pas ses prédécesseurs (Kayser 1984). Il ouvre un champ de recherche en proposant la notion de « crise » que repren-

dra plus tard à son compte Grégor Marchand. Cette crise écologique, économique et démographique aurait transformé le cadre de vie et serait lisible dans les nécropoles. Les variations du niveau marin qui modifient le trait côtier et réduisent les espaces littoraux, ennoyant les zones basses, la densification du milieu végétal et la surexploitation du gibier amenèrent les groupes humains à se paupériser, à se replier sur eux-mêmes, se fixant durablement sur la frange côtière et réduisant d'autant leurs marges de manœuvre (Marchand 2005).

De nouvelles perspectives

L'intérêt que Grégor Marchand porte à la néolithisation de la Bretagne ne date pas d'hier. Dès les années 1990, par son approche essentiellement lithique, il en fait un thème fort de recherche qu'il développera récemment en croisant l'ensemble des données. Son apport est considérable pour envisager l'ossature culturelle du Mésolithique final et le passage au Néolithique. L'angle d'attaque est l'industrie lithique, point de départ de la différenciation du Téviecien par rapport à d'autres industries contemporaines mais de faciès bien différents. Le Téviecien est caractérisé par la présence de bitroncatures symétriques avec, pour Téviec, Hoedic et Melvan, la présence de triangles scalènes et de pointes à base concave, issus d'une tradition ancrée dans le Mésolithique moyen. En d'autres termes, le Téviecien se caractérise par un conservatisme technologique qui peut être en relation avec un conservatisme social par rapport aux nouvelles sociétés émergentes du Néolithique. L'industrie lithique est l'indicateur commun pour identifier les sites de cette époque.

Mais Grégor Marchand va plus loin pour caractériser le Téviecien. Il le situe dans le temps et dans l'espace social, envisageant des modes de fonctionnement globaux, intégrant l'ensemble des données disponibles, qu'elles soient technologiques ou simples vestiges de consommation. Grâce à l'étude fine de l'industrie lithique, les sites sont appréciés dans leur subtilité. Le Téviecien n'est pas une entité homogène. Au moins deux faciès (Hoedic et Beg er Vil) semblent se distinguer et signifieraient un décalage chronologique (le faciès Hoedic serait plus ancien de 200 à 300 ans que le faciès Beg er Vil, ce qui situe les tout derniers chasseurs à l'aube du 5^{e} millénaire av. J.-C.).

Tout cet investissement lui a permis d'approcher de la manière la plus complète possible, en fonction des données du moment, l'occupation du littoral au Mésolithique final (Marchand 2005). Pour la question du trait côtier, les chercheurs sont d'accord pour estimer le niveau moyen d'alors autour de - 10 m par rapport à l'actuel. Ceci a comme conséquence de constater la séparation des grandes îles bretonnes du continent. L'ensemble Houat-Hoedic avait une superficie bien supérieure à ce que l'on peut voir maintenant (de 4 à 6 fois plus), les deux îles actuelles ne formant qu'un ensemble relié par une basse dépression mais bien séparé de la presqu'île de Quiberon. Le passage de la Teignouse était suffisamment profond pour créer cette séparation. Assez rapidement (passage de l'isobathe - 10 m à - 5 m), ce ter-

ritoire insulaire va se rétrécir et la conséquence, selon Grégor Marchand, sera un état de crise environnementale avec une réduction de la mobilité humaine à Hoedic, constatée par l'exclusivité nutritionnelle que représentent les produits marins. De même, ce que l'on connaît des poissons pêchés ne justifie pas des déplacements à longue distance : toutes les espèces sont accessibles lors de pêches côtières avec des filets et des palangres installés à l'aide de pirogues - ? - qui servaient au moins à atteindre les îles. Toutefois, il faudra bien expliquer la présence d'ossements d'animaux terrestres sur Hoedic, notamment le cerf et le sanglier.

Le travail de Rick Schulting, de l'Université du Pays de Galles à Cardiff, est engagé depuis plusieurs années autour du thème de la fin des sociétés de chasseurs et du début des producteurs dans l'Ouest de la France. Pour cela, il a développé plusieurs axes qui concernent à la fois le cadre chronologique des sépultures de Téviec et d'Hoedic, dont on sait qu'elles concernent la dernière période de l'homme-chasseur, mais aussi son organisation sociale pendant cette période.

- Le cadre chronologique

Situer les sépultures de Téviec et d'Hoedic dans la dernière période du Mésolithique était déjà acquis dès la première moitié du XX^{e} siècle. La question était de savoir précisément quand car est en jeu une problématique encore actuelle qui concerne la cohabitation éventuelle des derniers chasseurs avec les premiers producteurs en Bretagne. En d'autres termes, est-ce que les Néolithiques ont succédé aux Mésolithiques ou y a-t-il eu contact entre deux cultures opposées ?

Toujours dans les années 1990, de jeunes chercheurs réactivent la question de la succession chasseurs-producteurs. En Bretagne, le terrain est favorable : le Néolithique est fortement présent par les architectures mégalithiques et la voie du Mésolithique finissant est ouverte depuis les travaux des Péquart, avec des résultas remarquables et rares pour cette époque. La seule date disponible avait été obtenue sur un charbon de bois à la demande de Y. Rollando, Conservateur du musée Gaillard à Vannes, lors d'une intervention de terrain qu'il aurait faite sur le site de Port-Neuf en 1962. La date obtenue (Gif 227 : 6575 ± 350 BP) a une marge d'incertitude bien trop importante. Calibrée, elle situe la nécropole entre 6115 et 4770 av. J.-C., soit 1 345 ans d'écart ! De plus, d'où venait précisément ce charbon ? Quel lien avait-il avec les sépultures ? Il fallait reprendre la question en l'élargissant aux ensembles de Téviec et d'Hoedic. Une première série de quatorze datations (8 pour Téviec, 6 pour Hoedic) réalisées sur les os des squelettes par accélérateur de particules (AMS) est parue en 1999 (Schulting 1999). Elles ont confirmé l'ancrage des sépultures dans le Mésolithique final mais plusieurs interrogations sont alors apparues qui révélaient des problèmes de méthode :

- Quelle calibration utiliser ? Simultanément, d'autres études initiées par R. Schulting indiquaient l'importance de l'alimentation en ressources marines (analyse des isotopes stables du carbone). Or ce type d'alimentation empêche une lecture simple des datations brutes : le carbone

Tableau 1: Datations radiocarbone des nécropoles de Téviec et d'Hoedic effectuées en 1999. Les sépultures H (Téviec) et B (Hoedic) ont été ré-analysées en 2005. La calibration 1 est une proposition de datations rajeunies en fonction de l'importance des apports nutritionnels d'origine marine (absorption de carbone marin). La calibration 2 concerne les datations calibrées à partir des données brutes (dates BP).

Site	Sépulture	Date analyse	N° Squelette	N° Laboratoire	Dates BP	Calibration 1 av. J.-C. (± 2σ)	Calibration 2 av. J.-C. (± 2σ)	Consommation marine
Téviec	M	1999	13 ?	OxA-6665	6740 ± 60		5740 - 5540	
	H	1999	15	OxA-6702	6530 ± 65 6530 ± 60	5320 - 5070	5620 - 5360 5620 - 5360	49 %
	L	1999	20	OxA-6704	6515 ± 65		5620 - 5340	
	K	1999	10 ?	OxA-6664	6510 ± 50		5610 - 5360	
	K	1999	16	OxA-6703	6500 ± 65		5610 - 5320	
	K	1999	8	OxA-6663	6440 ± 55		5530 - 5300	
	H	1999	14	OxA-6701	6000 ± 60	4780 - 4500	5040 - 4720	49 %
		2005	14	OxA-10963	6515 ± 45	5360 - 5100	5560 - 5370	58 %
Hoedic	B	1999	2	OxA-6662	5680 ± 50		4690 - 4370	
	A	1999	12	OxA-6708	7165 ± 60	5940 - 5630	6220 - 5910	
	F	1999	5	OxA-6709	6645 ± 60	5380 - 5200	5660 - 5480	
	C	1999	2	OxA-6706	6280 ± 60	5100 - 4770	5380 - 5050	
	H	1999	8	OxA-6707	6080 ± 60	4930 - 4560	5210 - 4840	
	K	1999	9	OxA-6710	5755 ± 55	4440 - 4180	4720 - 4460	
	B	1999	1	OxA-6705	5080 ± 55	3700 - 3390	3980 - 3710	76 %
		2005	1	OxA-11776	5750 ± 35	4450 - 4230	4690 - 4500	70 %

marin se mêlant au carbone des ossements vieillit outrageusement les restes osseux (jusqu'à 400 ans), ce qui entraîne une argumentation difficile lorsque l'on travaille sur des périodes de transition ;

- Si les dates de Téviec semblent cohérentes (encore qu'un même individu présente deux dates avec une différence de 500 ans !), celles d'Hoedic sont disparates avec plus de 2000 ans d'écart entre les dates extrêmes !

Rick Shulting n'aura de cesse d'éliminer les indicateurs douteux apportés par ces dates, appuyé en cela par l'analyse critique et raisonnée formulée par Serge Cassen en 2000 (Cassen 2000). En 2005, il fera paraître l'état de sa réflexion actualisée lors d'un colloque dirigé par Grégor Marchand et Anne Tresset. Deux nouvelles dates affineront

les résultats aberrants de quelques dates AMS publiées en 1999. De plus, la variation provoquée par l'absorption de carbone marin sera estimée et permettra une valeur d'âge réel convaincante. Toutefois, il reste encore quelques zones d'ombre notamment pour un individu d'Hoedic qui a un âge très récent (entre 3900 et 3500 av. J.-C.) et pour deux autres individus de Téviec et d'Hoedic dont l'âge du décès ne remonterait guère au-delà de 4300 av. J.-C. Or, on estime l'installation des premières communautés agrico-pastorales (Néolithique) dans la première moitié du 5e millénaire av. J.-C. (entre 5000 et 4500 av. J.-C.). Cela sous-entendrait un voisinage entre deux communautés fortement différenciées sur le plan culturel sans qu'aucun élément de la vie matérielle ne pénètre dans l'une ou dans l'autre. C'est un problème irrésolu et incompréhensible pour qui travaille sur des communautés contemporaines sur un même territoire. Nous verrons que les choses ne sont pas simples et permettent d'envisager un lien…

- Les apports culturels du quotidien

Une des questions posées par les datations concerne l'évaluation du vieillissement de certaines dates lorsque l'on consomme du carbone marin. Il est alors possible d'approcher la question de la nourriture sous l'angle isotopique et d'en déduire des stratégies d'approvisionnement pour l'obtenir. Il en ressort qu'à Hoedic, les protéines d'origine marine composaient 75 % des protéines consommées et qu'à Téviec, cela se situait autour de 50 %. Les Mésolithiques de Téviec et surtout d'Hoedic étaient de grands consommateurs de produits marins. Mais les restes fauniques, si on enlève coquillages et crustacés de faible rendement culinaire, concernent majoritairement des mammifères terrestres et des oiseaux. Il y a là une contradiction apparente que d'autres collègues résoudront.

Cela a une conséquence et pas des moindres. Contrairement à ce que pensait H. Vallois, les gens de Téviec n'étaient pas les gens d'Hoedic. La différence de 25 % dans la consommation de produits marins implique que les gens de Téviec avaient un régime alimentaire équilibré entre ressources marines et terrestres.

Plus surprenante est une autre observation : les femmes des deux sites semblent avoir moins consommé les ressources marines. Deux hypothèses sont entrevues par Rick Shulting. La première est que la consommation des hommes et des femmes de la côte était soumise à un tabou alimentaire. La deuxième nous entraîne encore plus loin : les femmes venaient d'ailleurs, d'un territoire plus continental. Cela suppose une exogamie patrilocale (les femmes viennent d'ailleurs, les hommes restent chez eux, sur la côte) (Shulting 2003 et 2005).

Téviec et Hoedic à l'origine du mégalithisme ?

Si l'on s'en tient à l'observation des faits, des points communs peuvent être dégagés quant à un lien éventuel entre les sépultures de Téviec et d'Hoedic et le développement du mégalithisme funéraire à partir du milieu du 5e millénaire av. J.-C. : sépultures collectives,

simultanées ou successives, manipulation des ossements des défunts, mise en contact avec le substrat rocheux que l'on peut mettre en analogie avec le dallage des chambres des dolmens, aménagement des sépultures par l'apport de pierres délimitant l'espace funéraire, parfois disposées verticalement, édification d'un « cairn » pour matérialiser la tombe aux yeux des vivants (Téviec). Toutefois, des différences notables subsistent et le lien n'est donc pas si évident que cela : absence de couloir d'accès au sépulcre, « cairn » (quand il existe) limité à l'emplacement de la tombe, abondante parure des défunts saupoudrés d'ocre, mise en place « hors-sol » des dolmens, positionnement des dolmens dans le paysage, monumentalité funéraire.

Autant les ressemblances que les différences ont été notées par les auteurs, alimentant le débat sans le clore. Déjà, dès 1933, Z. Le Rouzic avait noté le lien éventuel entre les sépultures mésolithiques découvertes par les Péquart et les structures enveloppantes et ouvertes des dolmens bretons. Cette idée sera reprise par J. Hawkes dans les années 1940 puis tombera progressivement dans l'oubli, sans doute lié en partie à la relative disgrâce des travaux des Péquart après guerre. À tel point que J. L'Helgouac'h, en 1966, dans sa thèse magistrale sur les sépultures mégalithiques d'Armorique n'en fera pas du tout mention (L'Helgouac'h 1966) [4]. En 1979 paraît une synthèse de la Préhistoire bretonne et, à cette occasion, l'origine du phénomène dolménique en Bretagne est revisitée : « *À côté de caractères archaïques - saupoudrage d'ocre sur les cadavres, parures de coquillages, ramures de cervidés au-dessus des tombes masculines (…) - des techniques et rites nouveaux apparaissent ; les gens de Téviec et Hoedic inhumaient plusieurs individus - jusqu'à six ou sept - dans un même tombeau et construisaient de petits mausolées en pierre sèche au-dessus de ces tombes. Certains archéologues ont cru y trouver l'idée naissante de la tombe collective qui devait ensuite conduire au mégalithisme* » (Giot *et al.* 1979).

Les années suivantes verront les chercheurs faire référence aux travaux des Péquart sur le Mésolithique, tout en restant prudents sur cette question des origines du mégalithisme funéraire. C'est ainsi que R. Joussaume, qui a toujours développé l'idée de l'ancienneté du mégalithisme funéraire dans l'ouest de la France, revient sur l'origine : « *On a voulu voir dans les sépultures de Téviec et Hoedic le point de départ de l'idée mégalithique en Armorique* » puis « *Nous ne savons toujours pas précisément où l'idée de telles constructions (les dolmens) prit naissance et il se pourrait que l'ouest de la France soit le berceau de ces architectures. Nous avons évoqué à ce sujet les sépultures d'Hoedic et de Téviec, puis les coffres de St-Martin-la-Rivière mais ce ne sont là que des hypothèses et l'idée d'une origine ibérique du mégalithisme atlantique est tout aussi plausible* » (Joussaume 1981). Dans la période qui va suivre et jusqu'en 1990, la tentation des chercheurs bretons sera de mettre à l'écart la question des origines qui, à

4. Dès 1961, G. Bailloud note la présence de céramique Cerny dans les tertres armoricains. L'idée sera relayée très provisoirement par J. L'Helgouac'h qui ne la signalera qu'à cette occasion (L'Helgouac'h 1971). Cette hypothèse aura pourtant des conséquences importantes pour la suite des évènements.

leurs yeux, va devenir un faux problème. Toutefois, parmi cette tentative d'oubli, quelques voix discordantes se font entendre dont celle de C. Boujot qui, dès 1982, annonce en travaillant sur les inhumations proprement dites : « *Les rites très particuliers observés dans ces deux nécropoles (Téviec et Hoedic) ont souvent été considérés comme les premiers balbutiements de cette idéologie religieuse qui motivera plus tard la construction d'imposants dolmens* », puis « *Outre la présence de petits "cairns" qu'il est tentant d'assimiler aux embryons des imposants tumulus caractéristiques des périodes suivantes, certaines sépultures (sépulture K de Téviec, sépulture C d'Hoedic) renferment enfin des inhumations successives, rite particulier, dont on sait qu'il représente un des arguments principaux de la définition des « sépultures mégalithiques* ». Mais l'auteur nuance : « *En fait, si certaines tombes de Téviec et Hoedic renferment effectivement des inhumations déposées successivement, aucune structure d'accès n'y est attestée* » (Boujot 1982). En fait, à cette époque, tous les chercheurs sont parfaitement conscients du hiatus chronologique qui sépare le Mésolithique final des premiers dolmens même si, l'année suivante, R. Joussaume, toujours tenant de l'ancienneté des premiers dolmens de l'ouest de la France [5], perpétue le lien entre les nécropoles mésolithiques bretonnes et les dolmens : « *Des sépultures collectives, somme celles de Téviec dans le Morbihan, pourraient être à l'origine du mégalithisme de la France* ». L'auteur, à cette occasion, s'interroge sur l'abandon des thèses diffusionnistes pour porter un regard critique sur les théories de la multiplicité des lieux d'invention avec, notamment, un obstacle délicat : « *Jamais nous n'avons la preuve du passage de la sépulture fermée à la sépulture collective ouverte dans quelque région que ce soit* ». De plus, il envisage un diffusionnisme à l'échelle régionale en posant la question du lien éventuel entre mégalithisme ibérique, breton et, plus tardivement, britannique et du nord de l'Europe (Joussaume 1985). Puis, ce fut la fermeture du débat par les chercheurs bretons. C.-T. Le Roux écarte l'idée d'un lien entre les sépultures de Téviec et d'Hoedic et les dolmens : « *Quand, sur un même site, on a une phase ancienne d'un certain type puis autre chose qui devient, au bout d'un certain temps, mégalithique : là on a une impression d'évolution qui me paraît bien plus crédible que l'hypothèse des "protodolmens" de Téviec* ». P.-R. Giot clôt (provisoirement) le débat : « *Sur les problèmes qui ont si longtemps un peu excessivement accaparé l'attention, à savoir les origines et la chronologie, est-ce que, désormais, on n'est pas en train de courir après de faux problèmes ou des non-problèmes ? Les origines sont toujours des choses un petit peu dispersées, on ne les verra jamais. On ne trouvera jamais les proto-mégalithes, quelles que soient les envies qu'on en ait eues* » (*in* Joussaume 1990). Pourtant, P.-R. Giot ancre toujours sa compréhension du phénomène mégalithique dans le Mésolithique local : « *Le mégalithisme atlantique dérive probablement de deux courants synchrones de la néolithisation perçue par la voie danubienne et la voie méditerranéenne, courants enrichis par leur conjonction avec les*

5. Alimenté en cela par quelques dates radiocarbone anciennes, notamment à Bougon F0 et E.

groupes préexistants du Mésolithique armoricains » (Giot en 1990, cité par Cassen 2000).

Puis le débat se déplace vers l'est par l'entremise des sépultures sous dalle du centre de la France et les fabuleuses nécropoles de Passy… et revient par une révision totale du phénomène mégalithique à la lumière de nouvelles découvertes qui vont réalimenter le questionnement des origines. Le colloque de 1990 à Vannes va être l'évènement déclenchant de la remise à plat orchestrée par S. Cassen et C. Boujot. Pour cela, les découvertes de nécropoles monumentales néolithiques dans l'est de la France (Passy, Richebourg, Balloy) mais aussi l'apparition de grandes structures funéraires en Normandie [6] (Rots et Fleury) (Chancerel *et al.* 1992), phénomènes liés au complexe culturel Cerny (mise en évidence, au contact des grands tertres du Morbihan, de céramiques Cerny par G. Bailloud), vont permettre de relancer le débat. C. Boujot et S. Cassen proposent une chronologie évolutive des dolmens et interposent les phénomènes des grands tumulus carnacéens et des tertres entre Téviec/Hoedic et les premiers dolmens à couloir. La séquence devient cohérente et dynamique !… « *L'usage de ces tombes (en fosses…) est encore attesté sur les célèbres nécropoles de Téviec et Hoedic, où des sépultures pouvant regrouper plusieurs individus se présentent sous la forme de fosses généralement brutes, mais parfois aménagées et s'apparentant dans ce cas, suivant leur mode de fonctionnement, à des cistes ou à des coffres. En outre, en raison de la singularité de certaines d'entre elles, recouvertes en surface d'un dispositif évoquant une sorte de petit cairn, les tombes de Téviec et d'Hoedic ont été jusqu'alors considérées somme seules représentatives des premières manifestations du mégalithisme atlantique* » (Boujot *et al.* 1998). Les auteurs nuancent cette approche en introduisant les tertres tumulaires et les tumulus carnacéens dans le processus évolutif et dynamique qui mènera aux tombes dolméniques à couloir. La présence d'éléments Cerny en lien avec les plus anciens (Mané Ty Ec, Le Castellic, Mané Hui, Kerlescan) attesterait de cette ancienneté en ajoutant un élément d'architecture : la monumentalité. La conséquence en est le développement d'un axe de recherche qui est toujours bien vivant à l'heure actuelle : les tertres et les tumulus carnacéens sont au centre d'une activité scientifique qui s'est développée en étoile avec le souci d'identifier le plus grand nombre d'éléments de compréhension du passage prédation/production, c'est-à-dire l'émergence du Néolithique.

Les synthèses qui paraissent par la suite accréditent cette remise à plat. C. Masset intègre l'origine du mégalithisme dans un cadre européen. Les sépultures de Téviec et d'Hoedic sont deux des sites qui permettent de discuter de l'émergence des sépultures collectives dolméniques. D'autres choix sont possibles : la grotte Margaux de Freyr (Belgique) ou celle d'Ofnet en Bavière mais elles sont bien loin du lieu d'émergence du mégalithisme atlantique… Cet aspect des choses apporte plutôt de la confusion que des éclaircissements, d'autant que la comparaison formelle développée par l'auteur entre Téviec et

6. Donc bien plus près de la Bretagne.

Hoedic d'une part et les « coffres de type Chamblandes » en Suisse d'autre part, enrichit cette confusion et permet à l'auteur… de ne pas conclure, voire même de déceler un piège dans la logique architecturale (Masset 1993).

Par la suite, le débat se complexifie et ne se centre pas exclusivement sur l'origine du mégalithisme mais enveloppe l'ensemble de la transition Mésolithique – Néolithique. Ainsi est mis l'accent sur la sédentarité des derniers chasseurs de Téviec et d'Hoedic (peut-être de Beg er Vil) qui est certes perçue par l'immense dépôt culinaire coquillier mais aussi par le réinvestissement de certaines sépultures et le développement des nécropoles avec, sans doute, l'isolement insulaire du moins à Hoedic : « *En résumé, le processus de néolithisation de la façade atlantique est décelable, ce n'est pas une surprise, parmi les groupes humains probablement sédentaires du Mésolithique (cf. l'organisation des tombes en nécropoles)* » (Cassen 1993).

En 1994, au colloque de Poitiers, nouvelle inflexion : on assiste à l'émergence d'un lien synchrone fort entre tertres funéraires et mise en place de files de menhirs, décalant la problématique de l'origine des sépultures dolméniques à couloir pour se centrer sur l'origine de la mise en place des stèles verticales (Boujot *et al.* 1998). Les nécropoles de Téviec et d'Hoedic auront toujours leur mot à dire, notamment celle d'Hoedic où un autre lien formel apparaît à l'analyse : les sépultures J et K ont manifestement des pierres verticalisées en lien avec les morts. Les Mésolithiques savaient donc disposer des blocs verticalement, pour marquer un évènement social. La découverte d'un bloc érigé puis abattu dans un contexte du Néolithique ancien (Villeneuve-St-Germain) au Haut-Mée en Ille-et-Vilaine (Cassen *et al.* 1998 ; Cassen, Vaquero Lastres 2003) devient le repère chronologique manquant entre le Mésolithique et le Néolithique moyen, période de pleine expansion du phénomène mégalithique des lignes de menhirs puis du phénomène dolménique.

Et il y a plus : les ormeaux placés sur les épaules de la défunte de la sépulture J d'Hoedic prolongent l'analyse en développant le chromatisme irisant que l'on retrouvera avec les cristaux de quartz hyalin dans les sépultures des tertres funéraires. De plus, certains bois de cerf des sépultures J, H et K sont des outils ou des éléments d'outils à percussion lancée : ne préfigurent-ils pas la hache néolithique ?… (Cassen 2000). Enfin, et pour terminer (très provisoirement…), il est fait référence à l'aire dallée trouvée à Hoedic, dans la nécropole mésolithique, et interprétée comme une « aire de palabres » par les Péquart. À la lumière des travaux récents concernant l'habitat le plus ancien du Néolithique, cette aire circulaire devient un des éléments d'analyse pour expliquer la forme des habitats des Ouchettes à Plassay en Charente-Maritime (Laporte, Marchand 2004). On pourrait ajouter qu'avec la présence Cerny décelée au pied de l'alignement du Douet à Hoedic, nous avons des communautés humaines qui savent indéniablement extraire le granite du substrat avec une haute technicité puisque l'on retrouve deux faces d'arrachement sur certains blocs érigés (blocs de type 4 du remontage mental de l'affleurement nucléus, selon E. Mens)

(Mens 2006). Or, les Cerny du continent, en dehors de la Bretagne méridionale et centrale, n'érigent des blocs que de manière exceptionnelle. Il a bien fallu que quelqu'un leur apprenne cette technologie. Pourquoi pas les derniers chasseurs ?...

Comme on peut s'en rendre compte, les découvertes des Péquart, notamment celles de Téviec et d'Hoedic mais aussi, dans une mesure différente, celles d'Er Yoc'h et de l'Île aux Moutons, n'ont pas fini d'alimenter le débat actuel en archéologie de la Préhistoire récente. Quelle magnifique consécration posthume : Péquart 1934 et Péquart 1954 sont toujours et encore des références incontournables, actuelles, suscitant énormément d'interrogations, permettant de revisiter leurs fouilles grâce à leur excellente documentation photographique.

Bibliographie

- Bailloud G., 1975 – La céramique « cannelée » du Néolithique morbihannais. *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 72, études et travaux, p. 343-367.
- Boujot C., 1982 – *Les sépultures non-mégalithiques du Centre-Ouest de la France (du Néolithique au Chalcolithique) ou les espaces funéraires sans accès structurés*. Paris : Mémoire de maîtrise, 112 p.
- Boujot C., Cassen S., 1992 – Le développement des premières architectures funéraires monumentales en France occidentale. *Paysans et bâtisseurs : l'émergence du Néolithique atlantique et les origines du mégalithisme*. Actes du 17e colloque interrégional sur le Néolithique, Vannes, 1990. Rennes : Revue archéologique de l'Ouest, supplément n° 5, 1992, p. 195-211.
- Boujot C., Cassen S., Audren C., Anderson P., Marchand G. et Gouézin P., 1998 – Prélude à l'étude des tertres funéraires néolithiques d'Armorique-sud : Note sur le monument de Lannec er Gadouer (Erdeven, Morbihan). *In* Gutherz J. et Joussaume R. (dir.) - *Le Néolithique du Centre-Ouest de la France*. Actes du XXI colloque interrégional sur le Néolithique. Poitiers 14-16 octobre 1994. Chauvigny : Mémoire XIV de l'Association des publications chauvinoises, p. 149-167.
- Boyle K., 2002 – Late Neolithic seal hunting in Southern Brittany : a zooarchaeological study of the site of Er Yoh (Morbihan). *In* Monks G. (dir.) - *The exploitation and cultural importance of sea mammals*. 9e conférence ICAZ, Durham, p. 77-94.
- Boyle K., 2005 – Chasse au phoque à la fin du Néolithique à Er Yoch (Houat, Morbihan). *Melvan, la Revue des deux îles*, n° 2, p. 9-25.
- Briard J., Gueguen M. et Le Roux C.-T., 1989 – L'Âge du bronze aux îles Glénan, Fouesnant, Finistère. *Bulletin de l'Amarai*, n° 2, p. 47-54.
- Cassen S., 1993 – Le Néolithique le plus ancien de la façade atlantique de la France. *Munibie*, n° 45, p. 119-129.
- Cassen S. (dir.), 2000 – *Eléments d'architecture : Exploration d'un tertre funéraire à Lannec er Gadouer (Erdeven, Morbihan) : Constructions et reconstructions dans le Néolithique morbihannais : Propositions pour une lecture symbolique*. Chauvigny : Mémoire XIX de l'Association des publications chauvinoises, 814 p.
- Cassen S., Vequero Lastres J., 2003 – Le désir médusé. *In* Guilaine J. (dir.) - *Arts et symboles du Néolithique à la Protohistoire*. Paris : éditions Errance, p. 91-118.
- Cassen S., Audren C., Hinguant S., Lannuzel G., Marchand G., 1998 – L'habitat Villeneuve-Saint-Germain du Haut-Mée (Saint-Etienne-en-Coglès, Ille-et-Vilaine). *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 95, n° 1, p. 41-75.
- Chancerel A., Desloges J., Dron J.-L., San Juan G., 1992 – Les débuts du Néolithique en Basse-Normandie. *Paysans et bâtisseurs : l'émergence du Néolithique atlantique et les origines du mégalithisme*. Actes du 17e colloque interrégional sur le Néolithique,

Vannes, 1990. Rennes : Revue archéologique de l'Ouest, supplément n° 5, 1992, p. 153-173.
- Daire M.-Y., 1996 – Les documents de la famille Péquart sur l'Ile aux Moutons (archipel des Glénan, Finistère). *Bulletin de l'Amarai*, n° 9, p. 53-54.
- Duday H., 1976 – Les sépultures des hommes du Mésolithique. *In* Lumley H. de (dir.) - *La Préhistoire française*. Paris : éditions du CNRS, p. 734-737.
- Dupont C., 2003 – *La malacofaune de sites mésolithiques et néolithiques de la façade atlantique de la France*. Thèse de doctorat de l'Université de Paris I, 542 p.
- Giot P.-R., 1994 – Chronique de Préhistoire et de Protohistoire finistériennes et des archéosciences pour 1993. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. 123, p. 11-52.
- Giot P.-R., L'Helgouac'h J., Monnier J.-L., 1979 – *Préhistoire de Bretagne*. Rennes : Editions Ouest-France, 444 p.
- Gouézin P., 1998 – *Le site mégalithique d'Er Lannic*. Association Douar Mor, 16 p.
- Guyodo J.-N., 1997 – *L'industrie lithique du site d'Er Yoh (Ile de Houat, Morbihan)*. Paris : Mémoire de DEA, Université de Paris I Panthéon-Sorbonne, 49 p.
- Guyodo J.-N., 2001 – *Les assemblages lithiques des groupes néolithiques sur le Massif armoricain et ses marges*. Rennes : Thèse de l'Université de Rennes I.
- Guyodo J.-N., 2005 – Les assemblages lithiques de la fin du Néolithique ancien et du Néolithique moyen sur le Massif armoricain et ses marges. *In* Marchand G. et Tresset A. (dir.) - *Unité et diversité des processus de néolithisation sur la façade atlantique de l'Europe (6e - 4e millénaire avant J.-C.)*. Table ronde de Nantes 26-27 avril 2002. Mémoire XXXVI de la Société préhistorique française, p. 213-224.
- Hamon G., Daire M.-Y., Baron A., Baudry A., Defaix J., Desse J., Dupont C., Guyodo J.-N. et Vissac C., 2006 – Peuplements préhistoriques et protohistoriques de l'île aux Moutons (Fouesnant, Finistère). *Journée «Civilisations atlantiques et archéosciences»*, Rennes, 8 avril 2006, p. 26-27.
- Hawkes J., 1940 – *The prehistoric fondations of Europe : to the Mycenaean age*. London.
- Henaff X., 2002 – *Les habitats au Néolithique en Bretagne*. Préhistoire et archéologie de Bretagne, 2002, 95 p.
- Joussaume R., 1981 – *Le Néolithique de l'Aunis et du Poitou occidental dans son cadre atlantique*. Rennes : Travaux du laboratoire d'anthropologie - préhistoire - protohistoire et quaternaire armoricains, équipe de recherche du CNRS n° 27, Université de Rennes I, 625 p.
- Joussaume R., 1985 – *Des dolmens pour les morts : les mégalithismes à travers le monde*. Paris : éditions Hachette, 400 p.
- Joussaume R. (dir.), 1990 – *Mégalithisme et société*. Table ronde du CNRS, Les Sables-d'Olonne, 1987. La Roche-sur-Yon : UPR 403 du CNRS, Laboratoire d'anthropologie de l'Université de Rennes I, Groupe vendéen d'études préhistoriques, 1990, 235 p.
- Joussaume R., 2003 – *Les charpentiers de la pierre : Monuments mégalithiques dans le monde*. Editions La maison des Roches, 2003, 126 p.
- Kayser O., 1984 – Autour du Mésolithique en Bretagne. *Revue archéologique de l'Ouest*, n° 1, p. 7-13.
- Kayser O., 1988 – Nouveaux objets décorés du Mésolithique armoricains. *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 85, n° 2, p. 45-47.
- Laporte L., 2005 – Néolithisations de la façade atlantique du Centre-Ouest et de l'Ouest de la France. *In* Marchand G. et Tresset A. (dir.) - *Unité et diversité des processus de néolithisation sur la façade atlantique de l'Europe (6e - 4e millénaire avant J.-C.)*. Table ronde de Nantes 26-27 avril 2002. Mémoire XXXVI de la Société préhistorique française, 2005, p. 99-125.
- Laporte L. et Marchand G., 2004 – Une structure d'habitat circulaire dans le Néolithique ancien du Centre-Ouest de la France. *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 101, n° 1, p. 55-73.

- Large J.-M., 2002 – Une archéologie de l'Île d'Hoedic (Morbihan) : Inventaire des sites pré et protohistoriques. *Bulletin de l'Amarai,* n° 15, p. 5-46.
- Large J.-M., 2004 – Deux dolmens de l'île d'Hoedic (Morbihan) : Redécouvertes et surprises. *Revue archéologique de l'Ouest*, 21, p. 35-54.
- Large J.-M., Gilbert J.-M., 1989 – Le Néolithique de l'Ile aux Moutons (Fouesnant, Finistère). *Bulletin de l'Amarai*, n° 2, p. 39-46.
- Lavenot P.-M., 1886 – Iles d'Hoedic et d'Houat et la Presqu'île de Quiberon : Etude géographique et archéologique. Vannes : Imprimerie Galles, 1886, 15 p.
- Le Rouzic Z., 1930 – Les cromlechs de Er Lannic, commune d'Arzon, de 1923 à 1926. Imprimerie Lafolye et J. de Lamarzelle, 37 p., 20 pl.
- Le Rouzic Z., 1930 – *Carnac : Fouilles faites dans la région : Ilot d'Er-Yoh (Le Mulon, commune de Houat*. Vannes : Imprimerie Lafolye et J. de Lamarzelle, 15 p.
- Le Rouzic Z., 1933 – Morphologie et chronologie des sépultures préhistoriques du Morbihan. *L'Anthropologie*, t. 43, p. 225-257.
- L'Helgouac'h J., 1965 – *Les sépultures mégalithiques en Armorique*. Faculté des sciences de l'Université de Rennes, 330 p.
- L'Helgouac'h J., 1971 – Les débuts du Néolithique en Armorique au quatrième millénaire et son développement au commencement du troisième millénaire. *In* Lüning J. (dir.) - *Die anfänce des Neolithikums vom Orient bis Nordeuropa*. Vienne - Cologne : Editions Böhlau Verlag, t. VI, p. 178-200.
- L'Helgouac'h J., 1989 – Le mégalithisme breton. *Le temps de la Préhistoire*. Paris : éditions Fatton, p. 194-199.
- Marchand G., 2005 – Le Mésolithique final en Bretagne : une combinaison des faits archéologiques. *In* Marchand G. et Tresset A. (dir.) - *Unité et diversité des processus de néolithisation sur la façade atlantique de l'Europe (6e - 4e millénaire avant J.-C.)*. Table ronde de Nantes 26-27 avril 2002. Mémoire XXXVI de la Société préhistorique française, 2005, p. 67-86.
- Masset C., 1993 – *Les dolmens : Sociétés néolithiques, pratiques funéraires*. Paris : éditions Errance, 180 p.
- May F., 1986 – *Les sépultures préhistoriques : étude critique*. Paris : Editions du CNRS, 264 p.
- Mens E., 2006 – Technologie des mégalithes dans l'Ouest de la France : Remontage mental de l'affleurement et chronologie technique du débitage. *Bulletins et mémoires du Morbihan*, Société polymathique du Morbihan, tome CXXXII, p. 7-18.
- Pensec M., 1971 – Le complexe préhistorique houatais. Bulletin de la Société lorientaise d'archéologie, p. 1-4
- Péquart M., 1931 – Sur une vertèbre humaine mésolithique percée d'une flèche. *Association française pour l'avancement des sciences*, Congrès de Nancy 20-25 juillet 1931, p. 321-324.
- Péquart M. et St-J., 1928 – *Technique de fouilles préhistoriques*. Dijon : Revue des musées et collections archéologiques, 19 p.
- Péquart M. et St-J., 1935 – *Un gisement mésolithique en Bretagne : la nécropole mésolithique de Téviec (Morbihan)*. Nancy : Société d'impressions typographiques, 42 p.
- Péquart M. et St-J., 1935 – Retouchoir à silex (?) énéolithique d'Er-Yoh. *L'Anthropologie*, t. 45, n° 3-4, p. 369-375.
- Péquart M. et St-J., 1954 – *Hoedic, deuxième station-nécropole du Mésolithique côtier armoricain*. Anvers : éditions De Sikkel, 92 p.
- Péquart M. et St-J. et Le Rouzic Z., 1927 – *Corpus des signes gravés des monuments mégalithiques du Morbihan*. Paris : éditions Picard, 108 p. et 138 pl.
- Péquart M. et St-J., Boule M., Valois H., 1937 – *Téviec : Station-nécropole mésolithique du Morbihan*. Archives de l'Institut de paléontologie humaine, mémoire 18. Paris : éditions Masson, 227 p.
- Polles R., 1985 – Les vases à bord perforé du Néolithique final armoricain. *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 82, n° 7, p. 216-224.

- Reverdin L., 1932 – Sur la faune du kjokkenmodding morbihannais, Er Yoh, et ses rapports avec celle des stations néolithiques lacustres de la Suisse. *Archives suisses d'anthropologie générale*, t. VI, n° 1, p. 79-86.
- Rozoy J.-G., 1978 – *Les derniers chasseurs*. Bulletin de la Société archéologique champenoise, n° spécial, 3 tomes.
- Schulting R., 1996 – Antlers, bone pins and flint blades : the mesolithic cemeteries of Téviec and Hoedic, Brittany. *Antiquity,* t. 70, p. 335-350.
- Schulting R., 1999 – Nouvelles dates AMS à Téviec et Hoedic (Quiberon, Morbihan). *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 96, n° 2, p. 203-207.
- Schulting R., 2003 – The marrying kind : evidence for a patrilocal postmarial residence pattern in the Mesolithic of Southern Brittany ? *In* Larsson L. (dir.) - *Mesolithic on the move*. Oxbow Books, p. 431-441.
- Schulting R., 2005 – Comme la mer qui se retire : les changements dans l'exploitation des ressources marines du Mésolithique au Néolithique en Bretagne. *In* Marchand G. et Tresset A. (dir.) - *Unité et diversité des processus de néolithisation sur la façade atlantique de l'Europe (6e - 4e millénaire avant J.-C.)*. Table ronde de Nantes 26-27 avril 2002. Mémoire XXXVI de la Société préhistorique française, 2005, p. 163-171.
- Schulting R. et Richards M., 2001 – Dating women and becoming farmers : new palaeodietary and AMS dating evidence from the breton mesolithic cemeteries of Téviec and Hoedic. *Journal of anthropological archaeology*, t. 20, p. 314-344.
- Schulting R., Tresset A., Dupont C., 2004 – From harvesting the sea to stock rearing along the atlantic façade of north-west Europe. *Environmental archaeology*, n° 9, p. 143-154.
- Taborin Y., 1974 – La parure en coquillage de l'Epipaléolithique au Bronze ancien en France. *Gallia préhistoire*, tome 17, 1, p. 101-179.
- Vallois H.-V., 1977 – Les hommes mésolithiques d'Hoedic (Morbihan) *In* : Vallois H.-V., Félice S. de : *Les Mésolithiques de France*. Paris : éditions Masson, Mémoire 37, p. 1-51.

Annexe :

Les Péquart : des archéologues novateurs

Grâce à leurs nombreuses investigations archéologiques dans les îles du sud de la Bretagne, les Péquart acquirent une solide expérience de terrain. Ils savaient aborder les sites dans les meilleures conditions et, pour l'époque, surent développer des stratégies qui sont toujours valables aujourd'hui dans leurs grandes lignes.

En 1928, ils firent paraître dans la *Revue des Musées et Collections archéologiques* de Dijon un grand article sur la « Technique de fouilles préhistoriques » dans lequel ils s'élevaient contre les erreurs commises par leurs prédécesseurs en matière de recherche de terrain. Ils y notaient quatre erreurs de base :

- La recherche de l'objet « pour l'objet » ;
- Le fait d'utiliser des ouvriers sans participer soi-même à la fouille ;
- Le désir d'aller vite en besogne ;
- L'ignorance de la technique devant une action de terrain.

Pour répondre au besoin d'une recherche méthodique et rigoureuse, ils proposèrent un certain nombre de consignes absolument incontournables :

1- Apprendre : L'apprentissage des techniques de fouille ne doit rien au hasard. Il y a nécessité d'un véritable enseignement et l'idée d'en faire une discipline universitaire s'impose encore plus fortement pour Saint-Just, après la parution de la loi du 27 septembre 1941 sur la réglementation des fouilles archéologiques, seule loi de Vichy qui est restée après la Libération. Les dispositions législatives ne paraissent pas suffisantes à Saint-Just et il propose que l'on fasse de l'archéologie une véritable discipline universitaire et que l'on nomme un corps d'inspecteurs pour permettre le bon déroulé du travail de terrain. De plus, son souhait de créer une « École pratique de fouilles préhistoriques » est guidé par la nécessité d'une formation continue. Enfin, la décision d'un chantier de fouille ne doit pas être laissée à un seul homme mais à une Commission sous l'autorité de l'Etat.

2- S'outiller : Le matériel de fouille doit être adapté à la recherche de terrain. La profession des Péquart (quincailliers) leur a permis de réfléchir aux outils indispensables : de la pelle à la pioche, en passant par les tamis et les petits outils pour un travail précis ainsi que les outils de relèvement (boussole, décamètre, etc.), tout un matériel qui est indispensable à la bonne conduite du chantier.

3- La technique : Une des innovations les plus fortes des Péquart concerne la technique proprement dite du travail de terrain. Ils déconseillent la fouille, classique alors, en tranchée étroite et proposent de travailler par couches horizontales en contrôlant les niveaux afin de bien suivre les zones d'occupations anciennes. Ils proposent même de respecter toutes les pierres afin d'avoir une lecture des structures les plus délicates. De même, s'il s'agit d'une construction fragile, la conso-

lidation est le moyen de l'étudier sans la détruire. La vigilance doit être de mise lorsque l'on travaille sur des sépultures et le dégagement de la totalité du squelette, voire de la nécropole, dans son espace sépulcral doit être respecté.

4- Le prélèvement : La collecte de tous les objets, même les plus insignifiants, doit être la règle et l'étiquetage doit être soigné. Un tamisage systématique des sédiments doit être effecué afin de ne pas laisser échapper le moindre fragment. Les Péquart vont même jusqu'à prôner le lavage des résidus…

Les plans, les croquis, les photos ainsi que le journal de fouille doivent être systématisés. On sait l'intérêt que porte Saint-Just aux nouvelles technologies de l'image. Il n'aura de cesse de moderniser ses appareils de photos et ses caméras, laissant pour l'avenir une somme considérable de documents.

5- Laisser un témoin : Afin de toujours pouvoir faire des vérifications sur le terrain, même après plusieurs décennies, il est nécessaire de laisser des zones non fouillées en témoin du travail effectué.

6- Restaurer : Quand le monument le permet, le travail de restauration doit se faire après la lecture attentive du terrain. Laisser un monument visible, en bon état, bien préservé est, pour les Péquart, indispensable.

Il y a là tous les ingrédients des fouilles modernes. Les Péquart voulaient qu'une fouille soit un acte rigoureux et responsable. Leur objectif était de s'ancrer dans une discipline qu'ils veulent scientifique, laissant le moins de place possible au hasard et au vagabondage de l'imagination comme chez certains chercheurs de l'époque. La plupart de leurs recommandations valent encore aujourd'hui. Si les techniques ont bien évolué, les principes d'actions sur le terrain sont encore ceux des Péquart…

Bibliographie :

- Péquart M. et Péquart St-J., 1928 – Technique de fouilles préhistoriques. *Revue des Musées et collections archéologiques*, Dijon, 19 p.
- Péquart St-J., 1942 – À propos de la Loi du 27 septembre 1941 portant réglementation des fouilles archéologiques. *Bulletin de la Société préhistorique française*, n° 3-4, p. 1-2.

Et maintenant, qu'est-ce qu'on fait ? Le Mésolithique de l'Ouest, 80 ans après M. et St-J. Péquart

Grégor Marchand

Chercheur au CNRS – UMR 6566 – Université de Rennes 1 – 35042 Rennes.

« *C'est le 17 juillet 1928 que, choisissant à dessein le point précis de la côte ouest prospecté hâtivement par Gaillard, nous avons entrepris l'exploration archéologique de la station de Téviec* ».

M. et St-J. Péquart, 1937

L'archéologue crée des images du passé à destination de ses contemporains. Il est tributaire à la fois des images que lui-même a reçues de la société dans laquelle il vit et des découvertes archéologiques qui donnent corps et substance à ses représentations mentales. Ces matériaux bruts ne sont lisibles et interprétables qu'à travers le prisme des connaissances dont il dispose, ce qui autorise d'autres chercheurs à reconstruire de nouvelles images à partir des mêmes données archéologiques. M. et St-J. Péquart ont eu la chance de découvrir deux sites mésolithiques essentiels pour la compréhension des derniers chasseurs-cueilleurs d'Europe occidentale, l'un à Téviec, l'autre à Hoedic ; ils ont eu l'intelligence de les fouiller correctement et de les publier. Les aléas de l'histoire et leur discrédit après des engagements politiques des plus discutables n'ont pas permis la transmission totale de leurs informations de terrain mais ce qui reste est amplement suffisant pour nous autoriser à rêver et à bâtir, encore. Dans ce court texte, je souhaite évoquer les perspectives de connaissance des derniers chasseurs-cueilleurs de l'ouest de la France, renvoyant le lecteur aux contributions de J.-M. Large et C. Dupont dans ce volume, ou à la bibliographie ci-jointe, s'il souhaite davantage de précisions sur les travaux antérieurs.

Construction des connaissances sur le Mésolithique : ainsi va le balancier...

Lorsque M. et St-J. Péquart lancent leurs travaux sur l'îlot de Téviec, un niveau coquillier du Mésolithique a déjà été fouillé à Beg-an-Dorchenn (ou la Torche) à Plomeur (Finistère) par P. du Châtellier en 1880, puis par le Cdt Bénard Le Pontois au début du siècle suivant. L'image misérabiliste proposée alors pour rendre compte du mode de vie de ces hommes de la Préhistoire est conforme aux visions de l'époque. Une poignée d'hommes condamnée à dévorer des berniques, alors que le

monde glaciaire disparaissait dans un déluge… Les travaux réalisés par les époux Péquart dans le Morbihan vont changer la donne, ne serait-ce que parce que les données sont trop importantes pour coller à cette vision d'un âge désespérément farouche. Par le soin apporté aux morts, par la complexité des rites et croyances, par la perspective de sépultures lignagères, ces nécropoles témoignaient d'une humanité debout et non plus d'êtres informes ou larvaires. Outre leur aspect documentaire, le grand mérite de ces travaux aura été leur point de vue ethnographique : M. et St-J. Péquart nous parlent d'une tribu vivant au bord de l'océan et non de silex et d'os. La Seconde Guerre mondiale marque une véritable césure dans la manière d'appréhender cette période. Lorsque les archéologues intéressés par le Mésolithique (très peu en fait…) sortent de leur torpeur, leur objectif est de donner un cadre chronologique précis à la période comprise entre la fin de la glaciation et l'apparition des sociétés agricoles, à la manière de ce que les spécialistes du Paléolithique réalisaient alors. Adieu donc au village de chasseurs et de pêcheurs, bonjour aux typologies des outils en pierre ! La présentation de cette période dans les musées n'allait pas s'en trouver égayée.

Au début des années 1970, P. Gouletquer entreprend une série de sondages archéologiques sur des sites du Morbihan (Kerjouanno à Arzon) et du Finistère (Kergalan, Kervouyen et Ty-Lann à Plovan). Il définit également une industrie lithique particulière, dite de type Bertheaume, attribuable au stade moyen du Mésolithique et distribuée uniquement en Finistère (fig. 1). Les travaux de M. Tessier à l'embouchure de la Loire (Pays de Retz) et de R. Joussaume en Vendée vont à leur tour permettre de décrire les caractères typologiques et techniques du Mésolithique au-delà de la Loire, hélas sans datations ni ossements pour donner de la consistance à ces ensembles typologiques. Quelques années après cette période de collectage des données, J.-G. Rozoy rafle la mise : il étudie toutes ces collections, dont Téviec et Hoedic, organise la chronologie et donne des noms à ces groupes culturels. Il crée notamment le Téviecien qui se caractérise notamment par l'usage de pointes de flèche trapézoïdales (ou trapèzes) et définit le trapèze de Téviec [1] (fig. 2). Au milieu des années 1980, O. Kayser entreprend de donner un cadre renouvelé au Mésolithique breton, à partir de la fouille de deux niveaux coquilliers : Beg-an-Dorchenn et Beg-er-Vil à Quiberon. P. Gouletquer reprend alors le flambeau, mais décide de mettre à mal le prétendu « Mésolithique côtier breton » en prospectant loin du littoral. Le résultat dépasse ses espérances puisque, avec son équipe de prospecteurs amateurs et d'étudiants en archéologie, il identifie en surface des champs plus de 1 300 sites à silex sur le département du Finistère, dont 200 attribués au Méso-

1. Le trapèze de Téviec est une lamelle, plus rarement un éclat, sectionné par deux troncatures obliques, non sécantes, concaves. Une des troncatures est nettement plus longue que l'autre, ce qui en fait un trapèze nettement asymétrique. Sa petite base n'est pas réduite, il ne porte pas de retouches inverses rasantes. Sa distribution dépasse largement la répartition spatiale du Téviecien mais, dans ce groupe culturel, c'est le trapèze dominant.

Fig. 1. Carte des sites mésolithiques fouillés en Bretagne et en Loire-Atlantique. 1 : Kerdunvel ; 2 : Kerliézoc 3 : La Presqu'île ; 4 : La Trinité Goarem Lann ; 5 : La Villeneuve ; 6 : Le Bilou ; 7 : Lannuel ; 8 : Ty Nancien ; 9 : Kergalan ; 10 : Kervouyen ; 11 : Beg-an-Dorchenn ; 12 : Toul-an-Naouc'h ; 13 ; Pont-Glaz ; 14 : Quillien ; 15 : Kervilien ; 16 : Kerhillio ; 17 : Lannec-er-Gadouer ; 18 : La Croix-Audran ; 19 : Téviec ; 20 : Beg-er-Vil ; 21 : Malvant ; 22 : Port-Neuf, Hoedic ; 23 : Kerjouanno ; 24 : Port-Nabé ; 25 : L'Organais ; 26 : La Fillauderie ; 27 : Saint-Gildas ; 28 : La Gilardière ; 29 : Le Porteau-ouest ; 30 : Le Porteau-est-II ; 31 : Les Garennes.

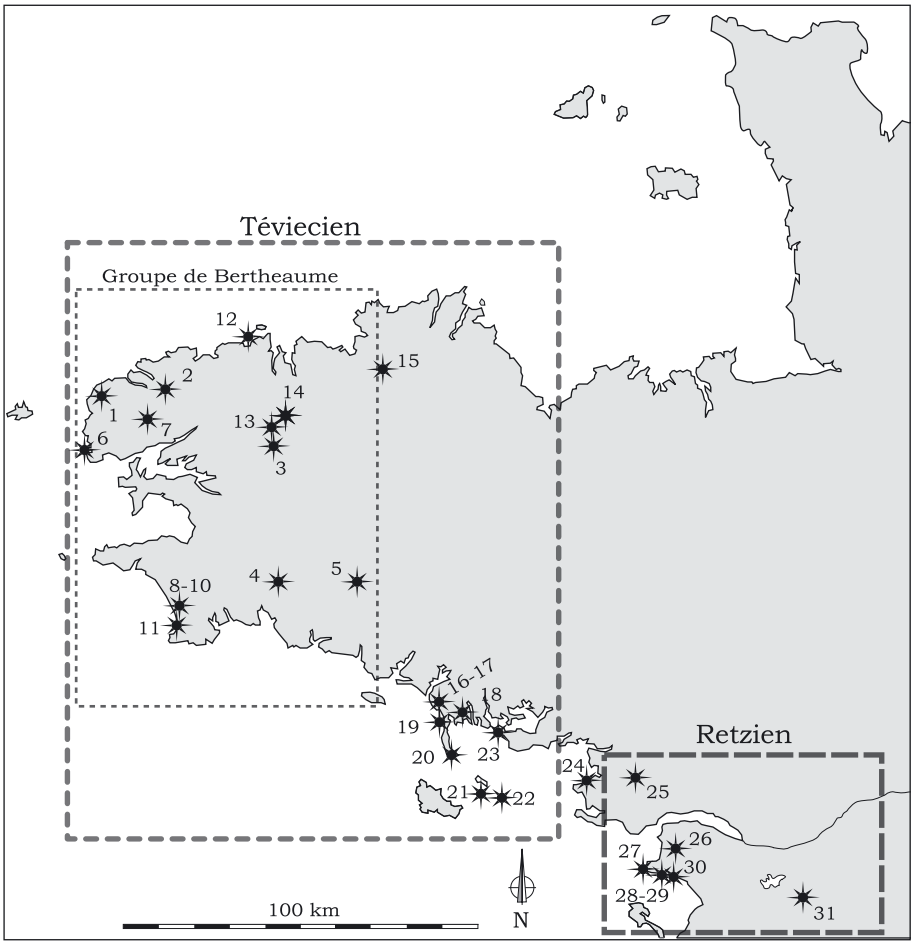

lithique par les types d'outils ramassés (fig. 3 et 4). La diversité des roches taillées par les hommes s'étale alors devant les yeux éblouis des archéologues. Connaissant leur origine géologique, il est dès lors possible de tracer des territoires de diffusion des matériaux et, par extension, de réfléchir aux espaces parcourus par les hommes.

La dernière étape des recherches prend place au début de ce millénaire. Elle peut être qualifiée de synthétique, voire d'œcuménique. Rompant la traditionnelle solitude du mésolithicien breton, divers spécialistes ont mis en commun leurs travaux pour bâtir des modèles

Fig. 2. Téviecien et Retzien. 1 et 2 : lames à troncature oblique ; 3, 4 et 9 : triangles scalènes ; 5, 6 et 10 : trapèzes de Téviec ; 7, 8, 11 et 12 : trapèzes symétriques (provenant de Port-Neuf à Hoedic, d'après Péquart et Péquart, 1954) ; 13 à 15 : armatures du Châtelet ; 16 à 18 : armatures à éperon (provenant de L'Aiguillon à Coëx - Vendée, d'après Joussaume 1981).

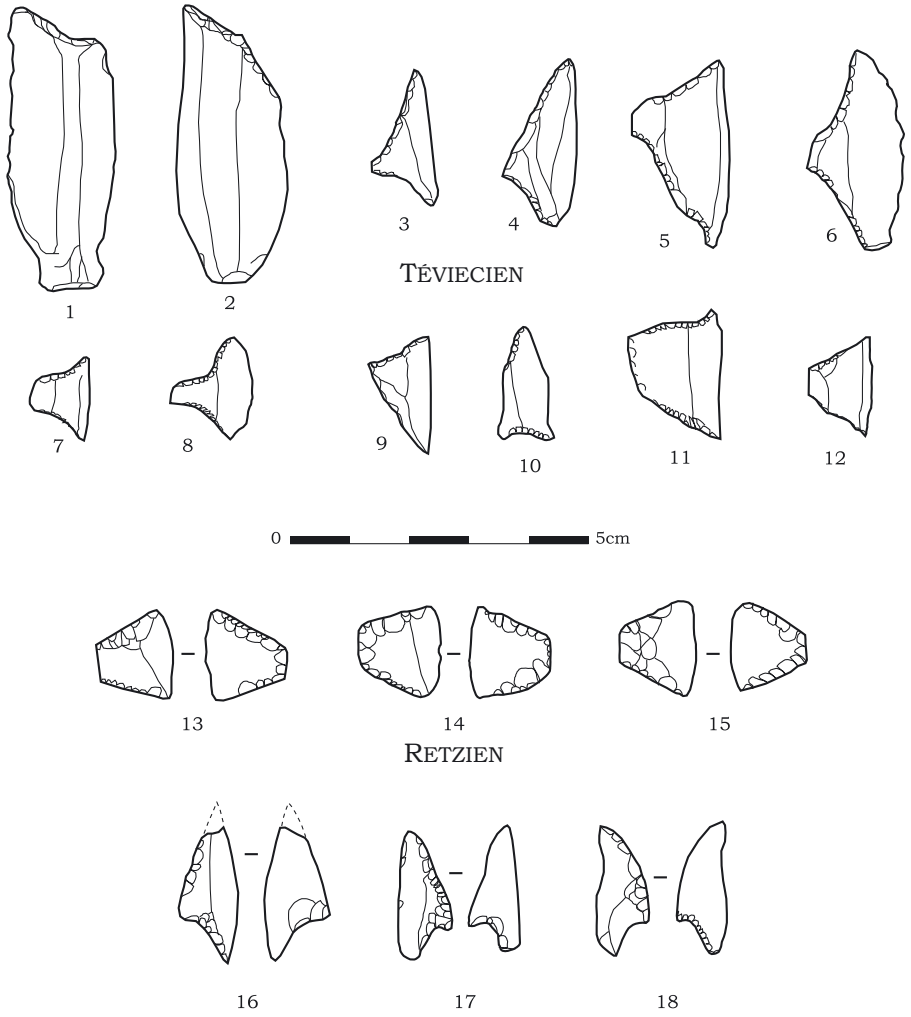

plus complexes et mieux documentés : C. Dupont (coquilles), Y. Gruet (crabes et balanes), N. Desse-Berset (poissons), A. Tresset (mammifères et oiseaux), R. Schulting (alimentation, datations), L. Gaudin et D. Marguerie (charbons et pollens). À force de rencontres et de programmes de recherche communs, leurs apports se sont mêlés à ceux des docteurs *ès* cailloux (J. Josselin, G. Marchand, Y. Pailler, R. Tsobgou-Ahoupe et E. Yven) et autres spécialistes de trous dans le

Fig. 3 : Carte des sites à silex du département du Finistère, après les travaux de P. Gouletquer et son équipe.

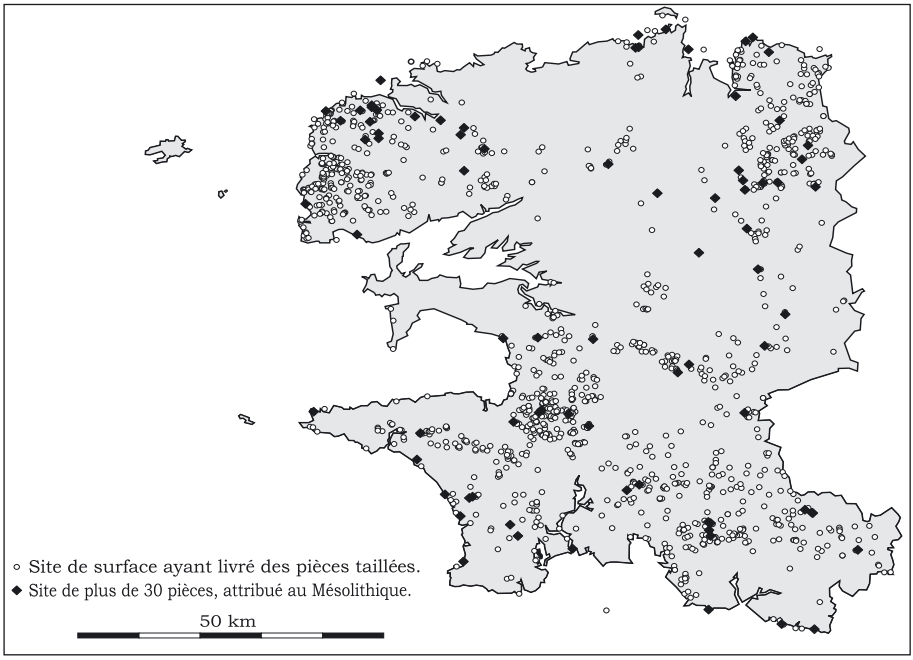

Fig. 4 : Les prospections pédestres menées sur les terres laissées à nu de l'intérieur du Finistère ont livré plus de 1300 sites à silex. Parmi eux, environ 200 sont d'âge mésolithique. Le site mésolithique final de Creac'h Mine Vihan (Saint-Thurien, Finistère) est installé à proximité d'un gisement d'ultramylonite de Tréméven, une roche intensément exploitée à cet endroit et qui se substitue localement au silex.

G. Marchand

sol. Dans cette phase de fusion, où le fonctionnement de la société est devenu l'objet central des recherches, les données extraites de la terre par les époux Péquart ont trouvé une place fondamentale.

Et maintenant, qu'est-ce qu'on fait ? En examinant le mouvement général des recherches, une oscillation entre phase d'accumulation et phase de synthèse apparaît clairement. Très logiquement, nous entrons dans une nouvelle phase d'exhumation de données. Il peut être intéressant de laisser aller notre imagination vers des chemins sur lesquels déjà nos pieds se hasardent…

Le contrôle du temps

Une brassée de datations, qu'elles soient obtenues par la méthode du radiocarbone ou en comparant les objets découverts sur un site à d'autres mieux datés (datation typologique par analogie), vaudra toujours mieux qu'un flot de supputations. En effet, c'est la durée d'un phénomène qui lui donne sa véritable consistance historique. Et c'est sa position par rapport aux autres qui va nous autoriser à parler de filiation ou de rupture entre groupes culturels, jusqu'à envisager des invasions ou des réseaux d'influences. Bref, il nous faut des dates ! Pour cela, il faut saisir des évènements brefs suivant l'échelle de temps de l'archéologue : il s'agira par exemple d'un squelette, d'un petit dépôt de coquilles de noisettes brûlées, d'un foyer ou d'une couche peu occupée dans un abri-sous-roche. Avant que R. Schulting ne fasse dater tous les squelettes humains disponibles à Téviec et Hoedic, les datations par le radiocarbone disponibles provenaient de charbons ou de coquillages prélevés dans des couches d'amas coquilliers. Las, cette méthode n'est pas forcément la plus adaptée aux matériaux d'origine marine, car l'océan a un âge ! La circulation océanique est relativement lente et fait remonter des fonds marins des eaux « anciennes ». À l'échelle de la planète, ce vieillissement est estimé à 400 ans. Pour complexifier le problème, il faut savoir que cette prise d'âge n'est pas la même sur tous les rivages et qu'elle n'est pas fixée de la même manière par les différentes espèces de mollusques… Puisque les habitants de cette frange côtière ont consommé énormément de produits marins (respectivement 50 et 80 % de protéines d'origine marine à Téviec et à Hoedic), leurs ossements nous semblent plus anciens qu'ils ne l'étaient en réalité mais dans une mesure difficile à estimer. On comprendra donc que les datations multiples obtenues à Téviec et à Hoedic doivent être utilisées avec précaution. Quoiqu'il en soit, les archéologues disposent d'autres moyens pour évaluer l'âge d'un site. Le style des objets, globalement semblable à l'échelle de l'Europe de l'Ouest, permet de pallier les carences et d'obtenir, de proche en proche, des cadres chronologiques valides. Les fouilles à entreprendre désormais se concentrent donc sur les abris-sous-roche, par exemple en Finistère ou en Mayenne, pour détecter des couches en place et les dater.

La compilation des datations par la méthode du radiocarbone permet de distinguer deux pics d'occupation pour la Bretagne, l'un dans l'intervalle 8500-7500 av. J.-C., l'autre dans l'intervalle 5500-5000

av. J.-C. Pour le premier, il s'agit du groupe de Bertheaume, dont on connaît bien les techniques de débitage et les outils, basé sur la production d'armatures de très faibles dimensions (10 mm de long pour 2 à 3 mm de large). Plus à l'est, les outils découverts en Morbihan évoquent déjà les traditions du Centre-Ouest. Ces données lithiques restent insuffisantes pour dresser un tableau plus complet du mode de vie de ces hommes. Evoluant dans des forêts où le noisetier abondait (périodes dites du Préboréal et du Boréal), les hommes ont consommé une grande quantité de ces fruits : on admettra qu'il ne s'agit pas d'une information essentielle ! Pour le reste, ils nous sont inconnus. La seconde période correspond aux occupations des célèbres niveaux coquilliers du sud de la Bretagne : Beg-an-Dorchenn, Beg-er-Vil, Téviec et Hoedic. Cette fois, il devient plus aisé de rendre compte de ces communautés humaines. Nous évoquerons successivement leurs industries de pierre, leurs territoires et leurs adaptations à l'environnement.

Faire parler les pierres

L'outillage de pierre et ses déchets de fabrication restent incontournables pour appréhender nos ancêtres sur le territoire de la Bretagne puisque l'acidité des sols a eu raison, la plupart du temps, des vestiges organiques. Trois niveaux successifs d'information peuvent être extraits des industries lithiques.

Les données typologiques sont basées sur la notion de tradition, à savoir qu'une communauté humaine produit des outils suivant des normes strictes que nous identifierons plusieurs milliers d'années après. De ce fait, le classement des outils suivant leur forme et suivant la manière dont ils ont été taillés (orientation et succession des différents aménagements) forme une signature que l'on cartographiera pour esquisser les contours d'un territoire préhistorique. À ce niveau d'analyse, il est d'ailleurs difficile de préciser ce que signifie le patatoïde ainsi dessiné : il s'agit d'un mélange de déplacements des groupes humains, d'affiliations entre communautés et d'échanges. Pour la période contemporaine de Téviec et Hoedic, la gamme d'outils de pierre est assez limitée si on les compare à ce qu'il y a eu avant ou après. Lames à troncature oblique (ou couteaux), grattoirs, éclats denticulés, trapèzes et triangles composent l'essentiel de l'outillage taillé, complété par des galets utilisés bruts (percuteurs et broyeurs) ou sommairement aménagés (choppers). Les outils en os et en bois de cerf découverts par M. et St-J. Péquart montrent que beaucoup de fonctions étaient assumées par les outils en matières animales (et le bois ? et les fibres végétales ?). Suivant la méthode cartographique exposée plus haut, on a constaté que les types observés dans le Morbihan s'étendaient plus largement en Bretagne (fig. 1), jusqu'à la Vilaine, l'ensemble formant le Téviecien. Un autre ensemble de types d'outils - une autre signature si l'on préfère - s'étend de la Vilaine au Marais poitevin, le Retzien (fig. 2). Au sein du vaste ensemble téviecien, il est également possible de distinguer trois faciès (Nord-Finistère, Sud-Finistère et Morbihan) suivant la forme et le type d'aménagement des trapèzes : il s'agirait alors

de la marque de communautés différentes en interaction au sein d'un plus vaste ensemble. Hier comme aujourd'hui, l'identité d'un individu résulte de l'emboîtement de plusieurs affiliations (familiale, clanique, villageoise, etc…). Avec ses cartes et ses types d'outil, l'archéologue n'a accès qu'à un mélange bien compacté de tout ça…

Second niveau d'information, les données technologiques sont plus diverses et vont nous permettre de mieux cerner les « territoires stylistiques » identifiés par la typologie. Il s'agit, par ces travaux, de comprendre toute la vie d'un outil, de l'acquisition de la matière première jusqu'à l'abandon de l'objet dans un habitat après usage. Toutes les étapes sont donc décrites dans ce que l'on nomme « chaîne opératoire », c'est-à-dire l'enchaînement logique des actions techniques efficaces, tel qu'il a été codifié par les hommes. Le tailleur de pierre va en permanence adapter ses normes, ses manières de faire, aux matériaux dont il dispose. Il peut choisir de faire venir de loin de très bons silex si sa communauté dispose des réseaux et des contacts suffisants. Il peut à l'inverse choisir de se satisfaire des roches locales et, dans ce cas, adapter ses méthodes de taille. Les besoins en outils seront variables suivant les gibiers disponibles, suivant la saison ou suivant les déplacements du groupe. Là encore, le tailleur va faire des choix et adapter ses méthodes pour répondre à la demande. Lorsque l'habitat préhistorique est abandonné, les différences de proportions entre tous ces vestiges – que ce soient les restes de taille (les copeaux de pierre) ou les outils – seront indicatives des activités qui s'y sont déroulées. La typologie nous a permis de dessiner des territoires, la technologie leur confère un certain dynamisme, voir un semblant de vie ! Heureux préhistoriens, qui font bouger les cailloux…

Le troisième niveau d'information, l'identification géologique des roches taillées, part du principe que les roches ne sont pas uniformément distribuées sur le territoire et qu'il existe une signature minéralogique pour certaines d'entre-elles. Sur le Massif armoricain, l'absence de silex sur les terres émergées a pu être compensée par une collecte intensive de galets de silex sur les plages. Les recherches récentes ont montré également un usage de roches autochtones, dites roches complémentaires ou roches de substitution suivant leur importance et leur statut : l'homme du Mésolithique connaît à l'évidence toutes les roches taillables de son environnement. La couverture arborée est parfois un obstacle (on connaît aujourd'hui, grâce aux ravages sur les sols de l'agriculture intensive, des gisements de matières taillables non exploités) mais l'accès au sous-sol est possible pour les hommes de la Préhistoire dans le lit des ruisseaux, dans les falaises ou plus épisodiquement sous les souches d'arbres renversés lors des tempêtes. Ce volet des recherches a été largement ouvert ces dernières années avec l'identification de différentes roches propres au Massif armoricain : ultramylonite de Mikaël au sud de Morlaix, phtanite à Callac, ultramylonite de Tréméven entre Quimperlé et Languidic, micro-quartzite à la Forest-Landerneau, grès éocène (ou grès lustré) un peu partout… La dispersion des roches à partir du ou des gisements est caractéristique des territoires contrôlés par certains groupes. Leur usage augmente

nettement à la fin du Mésolithique, ce qui nous permet de les utiliser comme traceurs des mouvements humains.

Faire parler les pierres est donc un exercice rentable qui instruit sur plusieurs aspects des identités préhistoriques et sur les réseaux économiques comme on le verra dans le paragraphe suivant. En affinant nos descriptions et nos analyses et à condition de disposer des précieuses datations, nous entendons bien entrer plus avant dans les sociétés du Mésolithique.

Espaces parcourus, espaces sociaux, espaces culturels à la fin du Mésolithique

Les travaux de P. Gouletquer avaient montré l'existence de grands sites mésolithiques à une vingtaine de kilomètres de la côte et de semblables sites le long de la vallée de l'Aulne (fig. 5). Dans l'organisation du territoire, ils pourraient correspondre aux sites à niveaux coquilliers installés sur le littoral, qui comprennent également une forte densité de vestiges et de lourdes structures de pierre. On connaît encore mal les sites dits « logistiques », occupés ponctuellement lors d'expédition ciblant des ressources particulières, mais il reste à fouiller en Bretagne ces sites de sommet de falaise ou les abris-sous-roche qui n'ont pu protéger qu'une partie restreinte du groupe. Nous avons pu en revanche fouiller une telle station au sud de la Loire, La Gilardière à Pornic. Ce petit habitat, dominant à l'époque le large estuaire de la rivière de Pornic, a été occupé pour fabriquer de manière préférentielle des pointes de flèche, que l'on retrouve en abondance ainsi que les déchets spécifiques de cette fabrication, alors que le reste de l'outillage était moins bien représenté que dans les camps de base.

Comment les communautés se sont-elles appropriées ces espaces ? Quel était le fonctionnement de leur économie ? Le mouvement des groupes humains est lié aux ressources. Lorsque celles-ci reviennent périodiquement, comme les saumons ou les noisettes, les hommes sont amenés à se déplacer ou à développer le stockage (cette dernière option n'est pas attestée dans l'Ouest). Lorsque les ressources sont permanentes, on peut chercher les traces d'une occupation sédentaire. Prenant en compte l'abondance des vestiges et des structures, M. et St-J. Péquart proposaient une hypothèse d'occupation à l'année du site de Téviec. Les travaux récents de C. Dupont sur la saisonnalité à partir des palourdes ont montré que Beg-er-Vil à Quiberon aurait été occupé en début de croissance de ces coquillages, soit à l'orée du printemps, puis au début de l'automne. Les hommes seraient présents au moins la première moitié de l'année à Beg-an-Dorchenn. On sait par ailleurs que certains bivalves, comme les moules, sont trop maigres après la période de reproduction : l'été n'est pas une saison très favorable pour leur consommation. La période d'occupation serait l'hiver à Téviec, avec une chasse des canards siffleurs, mais c'est une approximation discutable puisque le reste de la faune a pu être chassé tout au long de l'année. Bref, si la possibilité de la sédentarité sur une base annuelle est tout à fait envisageable dans le Morbihan au Mésolithique, elle ne sera jamais totalement démontrable. Le littoral

était une zone riche et attractive, que ce soit pour la collecte des galets de silex ou pour le sel – récolté dans des mares asséchées ou par des tiges végétales trempées dans des eaux salées. Cependant, il serait prématuré de conclure à une migration régulière des groupes mésolithiques de l'intérieur vers la côte. En effet par les cartes de dispersion, on constate que les roches de l'intérieur atteignent rarement le littoral, alors que les galets de silex récoltés sur les plages sont distribués en grande quantité jusqu'au cœur de la péninsule. Si les hommes avaient oscillé entre côte et intérieur, nous trouverions davantage de roches autochtones alors qu'elles sont en proportion anecdotique : l'ensemble fait davantage penser à un réseau d'échange ou à des raids d'une partie du groupe sans installation durable (la mer n'est jamais éloignée de plus d'une cinquantaine de kilomètres). On entre dans le domaine des relations entre groupes voisins, qu'un rapide survol de l'histoire humaine ne permet pas de qualifier de paisibles. Quelle était l'aire de déplacement usuelle des hommes de la fin du Mésolithique ? Les réseaux de diffusion des matières premières perdent toute compétence au-delà de soixante kilomètres. Ils sont déjà très affaiblis à environ trente kilomètres de la carrière. Les contacts entre le nord et le sud de la Bretagne semblent nuls. En tous cas rien ne laisse penser à un territoire de migration à cette échelle. Rappelons par ailleurs l'existence de types différents de trapèze sur trois zones d'une soixantaine de kilomètres de diamètre, qui incitent à voir des traditions subtilement différentes entre communautés, sur l'air de « *chez nous, on fait comme ça* ». Enfin, les études isotopiques menées sous la houlette de R. Schulting nous montrent une inféodation forte des hommes aux espaces côtiers qui sont les principaux pourvoyeurs de nourriture.

Tous ces indicateurs de mouvement désignent des mondes cloisonnés, avec des échanges fréquents, plutôt que de vastes espaces de nomadisation entre la côte et l'intérieur. Il ne faudrait pourtant pas se tromper dans l'image que l'on entend donner de ces communautés : nous parlons de territoires usuels, ceux d'une communauté qui nomadise probablement sur des espaces restreints, bien moins étendus qu'au Mésolithique moyen d'ailleurs. Les hommes reviennent périodiquement sur des habitats consacrés par la tradition, des pivots de l'espace social : les niveaux coquilliers de Téviec et Hoedic sont en effet des aires de déchets mais aussi des nécropoles et des aires d'activités quotidiennes. Il en était peut-être de même sur les grands sites de l'intérieur mais la dissolution des vestiges organiques nous prive de toutes informations autres que les informations techniques. Cette concentration de fonctions confère à ces sites un statut tout particulier dans l'univers social mais des ouvertures dans ces espaces restreints existent à n'en pas douter, qui expliquent l'homogénéité du Téviecien à l'échelle de la Bretagne tout comme les liens forts avec les régions voisines. R. Schulting, le premier, a évoqué des pratiques exogamiques pour expliquer le plus faible apport de protéines d'origine marine dans la nutrition des jeunes femmes, qui viendraient donc de communautés de l'intérieur. Il semble évident également que d'autres types de mouvements ont également existé, sinon l'enclavement des communautés aurait conduit à une plus grande diversité technique.

Fig. 5 : Le croisement des données permet de structurer le Mésolithique final du Finistère. Les étoiles désignent les grands habitats, les points noirs signalent les autres sites dont la taille et la fonction restent difficiles à apprécier. Les roches locales sont exportées principalement vers l'intérieur de la péninsule (aires cernées de traits tiretés), de même que les galets de silex ramassés sur les plages. Dans ces réseaux d'échange, La Presqu'île, à Brennilis, apparaît comme un habitat très singulier où convergent toutes les roches taillables de l'ouest armoricain.

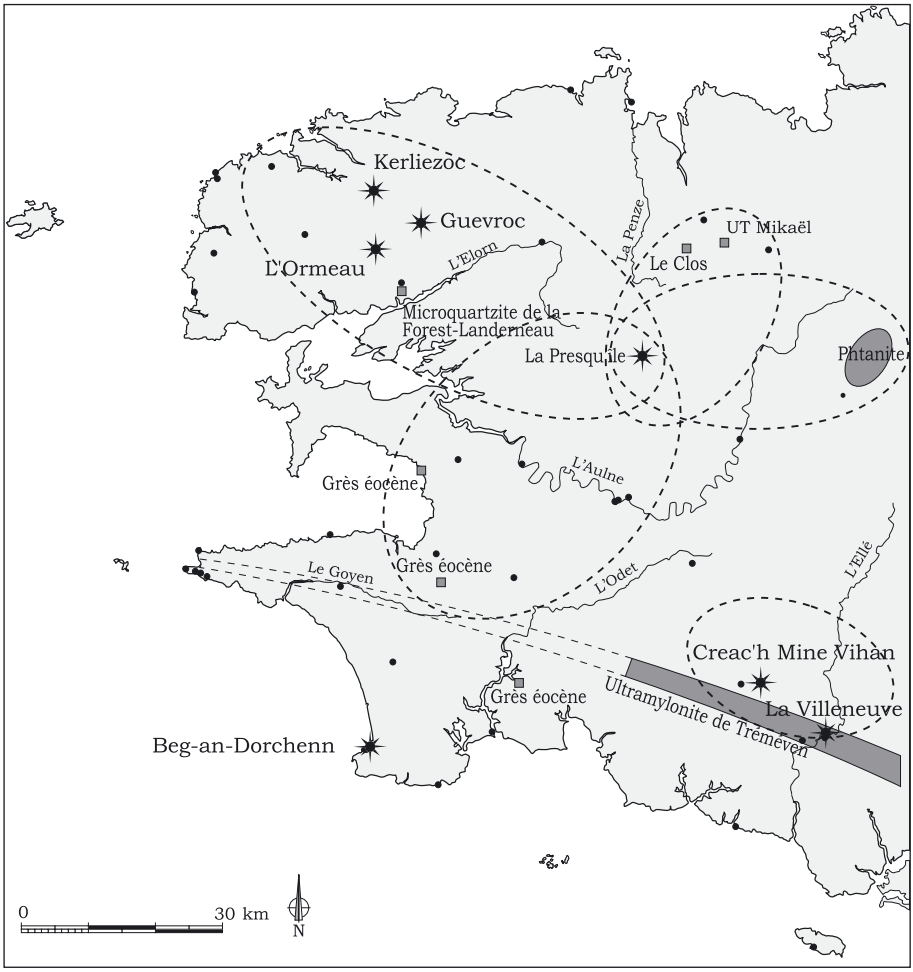

Homme et environnement : de l'aliment au symbole

Peut-être aurait-il fallu commencer par planter le décor ? Les analyses polliniques évoquent sans conteste des forêts profondes, dominées par le pin et le bouleau au 10e millénaire, puis se chargeant en feuillus avec l'amélioration climatique. Nous peinons encore à comprendre les véritables interactions entre les hommes et l'environnement, même lorsque les mutations naturelles ont été majeures. Ainsi, la remontée des eaux après la glaciation est évaluée à une soixantaine de mètres pour les cinq millénaires du Mésolithique, avec une nette inflexion de

la courbe au début du 6e millénaire et une remontée beaucoup plus lente à partir de ce moment là. Les hommes de Téviec et Hoedic ont connu un niveau de la mer inférieur d'une dizaine de mètres à l'actuel. Cette hausse du niveau de l'océan a ennoyé les habitats de la côte, ce qui nous prive de toute information concernant l'économie mésolithique antérieure au 6e millénaire. Mais comment les hommes ont-ils réagi lorsque leurs villages côtiers furent rongés par l'océan ? Comment ont-ils organisé leurs déplacements lorsque certains espaces se sont transformés en îles ? Nulle trace de ces exodes dans les vestiges archéologiques ! La conscience du changement a dû pourtant être vive, notamment entre 10 000 et 6 000 : quels mythes furent alors élaborés pour expliquer le monde ? Faire naître les légendes de l'Atlantide ou de la Cité d'Ys de cette submersion ne nous consolera pas de cette perte. La légende de l'Aïse des Birvideaux, cette île submergée à l'ouest de Quiberon d'où émergeraient périodiquement les hommes engloutis, marque-t-elle une autre de ces réminiscences ? Ces hommes, se nourrissant sous la mer de moules bleues et de patelles grises, reviennent avec des manteaux rouges qu'ils jettent dans des brasiers allumés par les gens de la terre. Difficile de ne pas évoquer alors les rituels mésolithiques, avec les corps des défunts enduits d'ocre rouge et les foyers allumés sur les tombes… Mais l'archéologue s'égare, il doit reprendre pied dans les restes qui seuls lui sont dévolus.

Les « coups de froid », qualifiés aussi de « petits âges glaciaires » forment un autre exemple de mutations dont on ne mesure pas l'impact sur les communautés humaines. Le principal intervient entre 6400 et 6000 avant J.-C. (*Climatic event* 8200 cal B.P. [2]) et affecte les pays bordant l'Atlantique nord, avec une baisse de la température comprise de 1 à 2° pour la zone qui nous intéresse. L'impact de cet évènement climatique sur la végétation et sur la faune de nos aires d'étude n'a pour l'instant jamais été mentionné et le principal changement technique, l'apparition des trapèzes, intervient avant ce refroidissement si l'on en croit les données obtenues à la Pointe Saint-Gildas (6600-6400 av. J.-C.). Le 6e millénaire connaît également des fluctuations climatiques, bien suivies par les prélèvements des climatologues dans les calottes glaciaires ou les travaux des géomorphologues dans l'est de la France :

- entre 5600 et 5400 av. J.-C., le climat est plus sec, les feux naturels sont nombreux entraînant la formation de clairières naturelles ;
- entre 5400 et 5200 av. J.-C., une péjoration climatique est manifeste, qui se traduit notamment par une augmentation du volume de pluie ;
- entre 5200 et 4800 av. J.-C., intervient à nouveau une phase plus sèche.

On notera que les périodes d'amélioration pourraient correspondre à l'expansion des groupes d'agriculteurs, la première pour le Néolithique ancien centre atlantique, en provenance du Languedoc. La seconde

2. Il s'agit d'une date calibrée (cal veut dire calibrée et B.P. «*before present*», datation conventionnelle établie à partir de 1950 et en remontant dans le temps).

pour le Néolithique ancien en provenance du Bassin parisien. En effet, certains archéologues pensent que l'ouverture de la forêt a favorisé la progression de ces colons à la recherche de terres agricoles, tandis que leurs semences étaient davantage adaptées à un climat sec. Mais comment ont réagi les hommes de Téviec et Hoedic ? Les vestiges disponibles ne nous parlent ni de chaud, ni de froid, ni de pluie, ni de sécheresse.

Les hommes de Téviec et Hoedic étaient des chasseurs-cueilleurs. Aucune preuve de domestication animale ne peut être décelée dans les faunes réexaminées. Bien au contraire, les restes osseux disponibles évoquent sans ambiguïté une économie de prédation intensive. Pour les mammifères, les cerfs, les chevreuils et les sangliers sont une des bases de l'alimentation ; l'aurochs est présent en plus faible quantité. On connaît également à Téviec et à Hoedic des ossements de cétacés, interprétés comme des victimes d'échouage. Les restes de martre, de castor et de chat sauvage peuvent laisser penser à une chasse pour les peaux, de même peut-être que les nombreux renards. Une patte de loup dans une tombe pourrait indiquer que le défunt portait une cape. Le seul animal domestique est le chien : un compagnon de chasse ou un animal de boucherie ? La liste des oiseaux est longue, avec en tête les canards et de nombreux oiseaux marins, comme les pingouins. Tous ces volatiles ont-ils été réellement chassés ou s'agit-il parfois de morts naturelles sur un habitat déserté par les hommes ? Des traces de découpe attestent des activités de boucherie. Cette chasse semble négliger les goélands et les cormorans, qui seront en revanche important au Néolithique. Les coquilles, elles, ne sont pas venues mourir sur le site ! Suivant la nature des fonds proches, ce sont des patelles, des moules, des palourdes ou des coques qui sont récoltées. Les huîtres ou les scrobiculaires sont diversement représentées suivant les substrats à proximité, les coquilles Saint-Jacques sont plus rares. Les cyprées et les littorines sont abondamment utilisées en parure mortuaire dans des bracelets et des colliers qui comprennent chacun des milliers d'éléments. Les crabes font l'objet d'une collecte intensive sur l'estran. À Beg-er-Vil par exemple, c'est le tourteau qui domine. La pêche est moins bien documentée, à cause de la fragilité des restes : il y avait au menu des daurades, des seiches, des labres ou vieilles, des raies et du requin hâ. Toutes ces espèces sont accessibles lors d'une pêche côtière. Notons cependant que la navigation est une évidence, ne serait-ce que parce que les types d'outils d'Hoedic ou de Groix sont les mêmes que ceux du continent.

Le fait de disposer sur la tête des défunts de Téviec et Hoedic des ramures de cerf revient à les transformer métaphoriquement en animaux et peut-être ainsi à équilibrer les prélèvements que l'homme a réalisés dans l'environnement en restituant des individus au « maître des animaux ». M. et St-J. Péquart privilégiaient quant à eux l'hypothèse d'un cerf-totem, dont on confiait les attributs au mort pour le sanctifier. Le dépôt d'une mandibule de cerf ou de sanglier sur les foyers surmontant les sépultures de Téviec ou directement sur la tête de l'inhumé est un cérémonial plus complexe à interpréter, mais dont

la récurrence marque un symbole fort, porté par un mythe. L'irruption de l'animal dans la tombe concerne également les carnivores, comme on l'a vu pour la peau de loup ou les serres de pygargue à queue blanche (un aigle marin) découverts dans des sépultures. L'homme préhistorique victime des éléments, tel que le décrivait le Commandant Bénard le Pontois, a disparu avec la fouille de la nécropole de Téviec qui autorisait les époux Péquart à affirmer en 1937 : « *en ce qui concerne la métaphysique des Primitifs, il semble qu'à Téviec l'état social des populations mésolithiques devait avoir pour base une véritable religion dont les pratiques funéraires que nous avons observées ne sont qu'une des manifestations* ».

La fin des hommes anciens

Pourquoi les hommes et les femmes de Téviec et Hoedic ont-ils abandonné leurs pratiques ancestrales ? Les scénarios sont nombreux mais les données restent ambigües. On peut évoquer les massacres, les épidémies, la séduction des nouveaux modes de vie néolithique, la restriction des territoires de chasse qui entraîne la disette… De fait, on voit de plus en plus, vers 4900-4800 av. J.-C., l'emprise des groupes du Néolithique dans la péninsule, des gens qui développent des réseaux d'échanges à longue distance pour acquérir des lames d'un excellent silex ou des anneaux de schiste, des gens qui construisent de longues maisons rectangulaires de terre et de bois, des gens qui déforestent, qui cultivent la terre et élèvent des animaux. Tout ce que l'on peut dire avec quelque certitude, c'est que les traditions techniques du Mésolithique ne se retrouvent pas dans le Néolithique ultérieur, ni même l'organisation économique. Dans ces sociétés agricoles de Bretagne, les échanges vont d'emblée se caractériser par l'acquisition à longues distances tandis que, dans la première moitié du 5^{e} millénaire, les indices de hiérarchie sociale deviennent évidents : haches en jadéite en provenance des Alpes ou tombeaux monumentaux comme le tumulus Saint-Michel à Carnac ne sont pas destinés à tous. La valorisation de l'image du bovin dans les manifestations symboliques du début du Néolithique pourrait prolonger la valorisation du cerf au Mésolithique, le symbole changeant seulement de support. Si de tels cas de substitution sont bien attestés dans des cultes chamaniques de Sibérie lors de l'acquisition de l'élevage, la démonstration à partir de vestiges archéologiques se fait sans filet : autant dire que l'on échappe au domaine qui est le nôtre pour entrer dans un monde de supputations par analogies.

Téviec et Hoedic ou l'obsession des mésolithiciens

Depuis les travaux de M. et St-J. Péquart, la connaissance du Mésolithique de l'Ouest a gagné en complexité, notamment pour ce qui concerne l'occupation de l'intérieur de la péninsule ou la chronologie. Au travers de quelques thèmes de travail qui nous occupent aujourd'hui, j'ai tenté d'esquisser une image de ces communautés humaines du passé, pour montrer à chaque fois les manques dans nos connaissances et les moyens que nous avons de les combler. Les

recherches portent d'une part sur des analyses de plus en plus précises des échantillons déjà recueillis : analyses isotopiques des ossements, analyses physico-chimiques des roches, saisonnalité appréciée à partir d'autres espèces de mollusques que les palourdes, typologie affinée, un jour peut-être recherche de l'ADN… D'autre part, nous tentons l'exploration de nouveaux contextes archéologiques pour lesquels la fouille prendra davantage en compte les conditions sédimentaires de dépôt et l'érosion, des contextes mieux contrôlés. Mais ces mots ne doivent pas dissimuler l'essentiel : depuis 70 ans, personne n'a fouillé en France de sites mésolithiques aussi importants que Téviec et Hoedic ! Nous pouvons encore conclure comme M. et St-J. Péquart à la fin du volume relatant leurs travaux à Téviec : « *De toutes les stations de notre pays, elle est jusqu'ici la seule qui ait fourni une quantité aussi abondante de renseignements relatifs à la faune, à la flore, aux industries, os, pierre et coquille réunis ; la seule d'où l'on ait exhumé un nombre aussi élevé de squelettes humains dont l'ensemble constitue une abondante documentation pour l'étude des caractères anthropologiques et raciaux d'un important groupement ethnique préhistorique ; la seule, enfin, qui ait donné lieu à de nombreuses observations concernant les mœurs, le genre de vie, les croyances, les rites funéraires et les modes d'ensevelissement des défunts.* » Il faut aller au Portugal ou en Scandinavie pour trouver des habitats préhistoriques comparables. Il faut aller en Europe du Nord, où certaines tourbières ont même livré les outils en bois et en fibres végétales, pour dépasser la gamme d'informations recueillies par ces archéologues des années 1930. Mais nous serions alors bien éloignés de nos interrogations sur ces hommes qui ont vécu dans ces espaces insulaires qui nous sont chers. Toutes nos questions, tous nos scénarios nous ramènent alors à Téviec et à Hoedic. L'archéologue crée des images pour ses contemporains. M. et St-J. Péquart ont aussi exhumé des données obsédantes pour leurs successeurs !

Bibliographie

- Dupont C., 2004 – L'exploitation de la malacofaune marine dans l'économie de subsistance des populations mésolithiques et néolithiques de la façade atlantique française : une activité secondaire ? I*n* Brugal J.-P., Desse J. (dir.), Actes des XXIV^{e} rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes « *Petits animaux et sociétés humaines : du complément alimentaire aux ressources utilitaires* », Antibes, 2004, Antibes, éditions APDCA, p. 15-27.
- Dupont C., 2005 – Les coquillages alimentaires des dépôts et amas coquilliers du Mésolithique récent / final de la façade atlantique de la France : de la fouille à un modèle d'organisation logistique du territoire. *Préhistoire, anthropologie méditerranéennes*, 2003, 12, p. 221-238.
- Dupont C., Gruet Y., 2005 – Malacofaune et crustacés marins des amas coquilliers mésolithiques de Beg-an-Dorchenn (Plomeur, Finistère) et de Beg-er-Vil (Quiberon, Morbihan). *In* Marchand G., Tresset A., (dir.), Unité et diversité des processus de néolithisation sur la façade atlantique de l'Europe (6^{e}-4^{e} millénaires av. J.-C.), Table ronde de Nantes 26-27 avril 2002, *Mémoire de la Société préhistorique française*, t. 36, p. 139-161.

- Gouletquer P., Kayser O., Le Goffic M., Léopold P., Marchand G. et Moullec J.-M., 1996 – Où sont passés les Mésolithiques côtiers bretons ? Bilan 1985-1995 des prospections de surface dans le Finistère. *Revue archéologique de l'Ouest*, n° 13, p. 5-30.
- Joussaume R., 1986 – La néolithisation du Centre-Ouest. *In* Demoule J.-P. et Guilaine J. (dir.), *Le Néolithique de la France*, Paris : Picard, p. 161-79.
- Kayser O., 1985 – À propos de la fin du Mésolithique en Bretagne : l'amas coquillier de Beg-an-Dorchenn (Finistère). Note préliminaire. *Travaux de l'Institut d'art préhistorique,* Université de Toulouse-Le Mirail, p. 80-92.
- Kayser O., 1992 – Les industries lithiques de la fin du Mésolithique en Armorique. *In* Le Roux C.T. (dir.), Paysans et bâtisseurs. L'émergence du Néolithique atlantique et les origines du Mégalithisme, Actes du 17e colloque interrégional sur le Néolithique, Vannes 29-31 octobre 1990, *Revue archéologique de l'Ouest,* supplément n° 5, p. 117-124.
- Marchand G., 2001 – Il y a 7 000 ans, les derniers chasseurs-cueilleurs en Bretagne. *Penn-ar-Bed*, n° 182, p. 27-36.
- Marchand G., 2005 – Les occupations mésolithiques à l'intérieur du Finistère. Bilan archéographique et méthodologique (2001-2003). *Revue archéologique de l'Ouest*, 22, p. 25-84.
- Marchand G. et Tresset A. (dir.), 2005 – Unité et diversité des processus de néolithisation sur la façade atlantique de l'Europe (7-4e millénaires av. J.-C.), Nantes, 26 avril 2002, Réunion de la Société préhistorique française. *Bulletin de la Société préhistorique française*, Mémoire 36.
- Marchand G. et Tresset A., 2005 – *Derniers chasseurs-cueilleurs et premiers agriculteurs sur la façade atlantique de l'Europe. In* Guilaine J. (ed.). Aux marges des grands foyers du Néolithique. Périphéries débitrices ou créatrices ? Séminaires du Collège de France. Editions Errance, Paris. p. 255-280.
- Rozoy J.-G., 1978 – Les derniers chasseurs. L'Epipaléolithique en France et en Belgique. *Bulletin de la Société archéologique champenoise*, n° spécial juin 1978, 3 tomes.
- Schulting R. et Richards M. P., 2001 – Dating women and becoming farmers : new palaeodietary and AMS dating evidence from the breton mesolithic cemeteries of Téviec and Hoëdic. *Journal of Anthropological Archaeology*, p. 1-31.
- Tessier M., 1984 – Les industries préhistoriques à microlithes du Pays de Retz. *In* : Collectif, *Les sites à microlithes entre Vilaine et Marais Poitevin.* Études préhistoriques et protohistoriques des Pays de la Loire, vol. 7, p. 73-132.
- Testart A. 1982 – *Les chasseurs-cueilleurs ou l'origine des inégalités*. Société d'ethnographie. Paris, 254 p.

Installations néolithiques et gauloises à Er Yoc'h (Houat, Morbihan) : état de la question

Jean-Noël GUYODO

Université de Nantes, Nantes Atlantique Universités, Laboratoire de Préhistoire et de Protohistoire de l'ouest de la France, UMR 6566, CNRS, Nantes, 44312.

L'île de Houat (Morbihan), plateau rocheux à falaises encaissées émergeant de l'Océan Atlantique, se situe dans le prolongement de la presqu'île de Quiberon à laquelle elle est rattachée par les chaussées du Béniguet et de la Teignouse. Dans ce secteur, les fonds marins actuels dépassent vite les vingt mètres de profondeur (fig. 1).

L'îlot d'Er Yoc'h se trouve à environ 200 m au sud-est de l'île de Houat, à laquelle il est encore relié par une chaussée basse formée de gros galets et de sable qui ne se découvre, de nos jours, qu'au moment des basses mers.

D'une longueur maximale de 112 m et d'une largeur maximale, à son extrémité nord, de 95 m alors que la largeur du plateau central est de 33 m environ, l'îlot a une surface de 0,35 ha de roche et de couverture végétale. Son altitude est environ de 22 m NGF (relevés orthoplan J.-M. Large). Son sommet est formé de deux blocs rocheux, sur lesquels il n'y a aucune trace de végétation. En contre-bas, entre ces deux éminences naturelles, se trouve une sorte de « *plate-forme recouverte d'une couche de terre sablonneuse qui descend en pente rapide de chaque côté* » (Le Rouzic 1930).

La toponymie du site semble fournir quelques renseignements. Si pour certains le nom du site correspondrait au « Mulon » (Le Rouzic 1930), d'autres, Bretons plus littéraires, proposent plutôt l'idée « d'amas » ou de « grande quantité » comme le soumettrait la traduction littérale du terme « Ioh » en dialecte vannetais (Guillevic, Le Goff 1924).

Contexte géographique

L'île de Houat, ainsi que l'îlot d'Er Yoc'h, sont constitués de leucogranites à muscovite et biotite qui appartiennent à la lignée des granites à deux micas sud-armoricains mis en place au cours de la tectogénèse varisque entre 340 et 300 millions d'années. Ce leucogranite est susceptible de fournir des moellons de qualité, utilisés sur place pour la construction de certaines structures en élévation.

Les formations sédimentaires et volcaniques du groupe de Belle-Île-en-Mer sont en contact faillé au nord avec les leucogranites de Breta-

gne méridionale qui constituent une longue échine rocheuse, de direction NO/SE, soulignée par un chapelet d'îles parmi lesquelles Houat et Hoedic sont les plus vastes. Ces granites se prolongent à terre dans la presqu'île de Quiberon. À part quelques lambeaux de micaschistes, les falaises de l'île sont uniquement constituées de granites et leucogranites de faciès variés : à biotite, porphyroïde blanchâtre, à deux micas, rose, rougeâtre, etc. Il s'avère difficile sinon impossible, d'un point de vue cartographique, de séparer les types de granites. Le quartz apparaît en plages globuleuses poly- ou monocristallines, à extinction onduleuse fréquente (fig. 1).

Des formations dunaires, qui ne sont plus alimentées de nos jours, occupent également deux zones de l'île de Houat. À l'ouest, elles sont présentes à une altitude de 25 m NGF. À l'est, elles sont largement visibles au-dessus des plages de Tréac'h Salus et de Tréac'h er Goured, cette dernière adjacente à la chaussée reliant Er Yoc'h.

Le long du littoral subsistent des témoins des transgressions marines pléistocènes sous forme de cordons de galets fossiles – ou *plages fossiles* – datant, sans plus de précision, de l'ère tertiaire. Ces cordons se retrouvent notamment au nord de l'actuel village de Houat, ainsi que sur la partie nord-ouest de la presqu'île de Quiberon notamment sur l'îlot de Téviec où la plage fossile perchée s'étend à 8 m d'altitude NGF.

Les études de M.-T. Morzadec-Kerfourn sur les variations du niveau marin du littoral atlantique font apparaître, à l'aube du Néolithique,

Fig. 1 : Bathymétrie et géologie simplifiée de l'archipel de Houat.

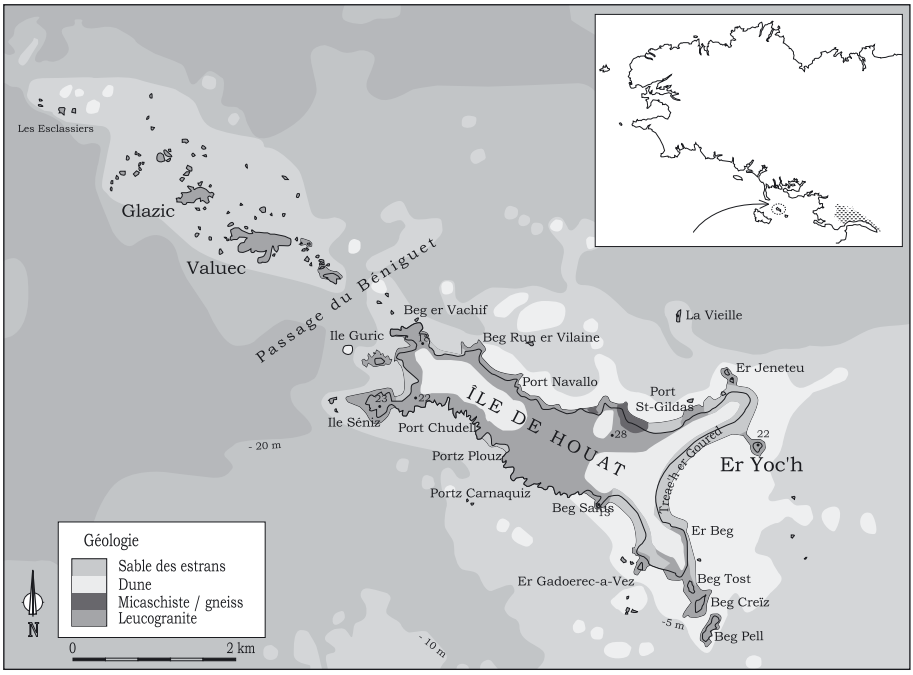

Fig. 2 : Er Yoc'h : plan et coupe d'après Z. Le Rouzic, 1930.

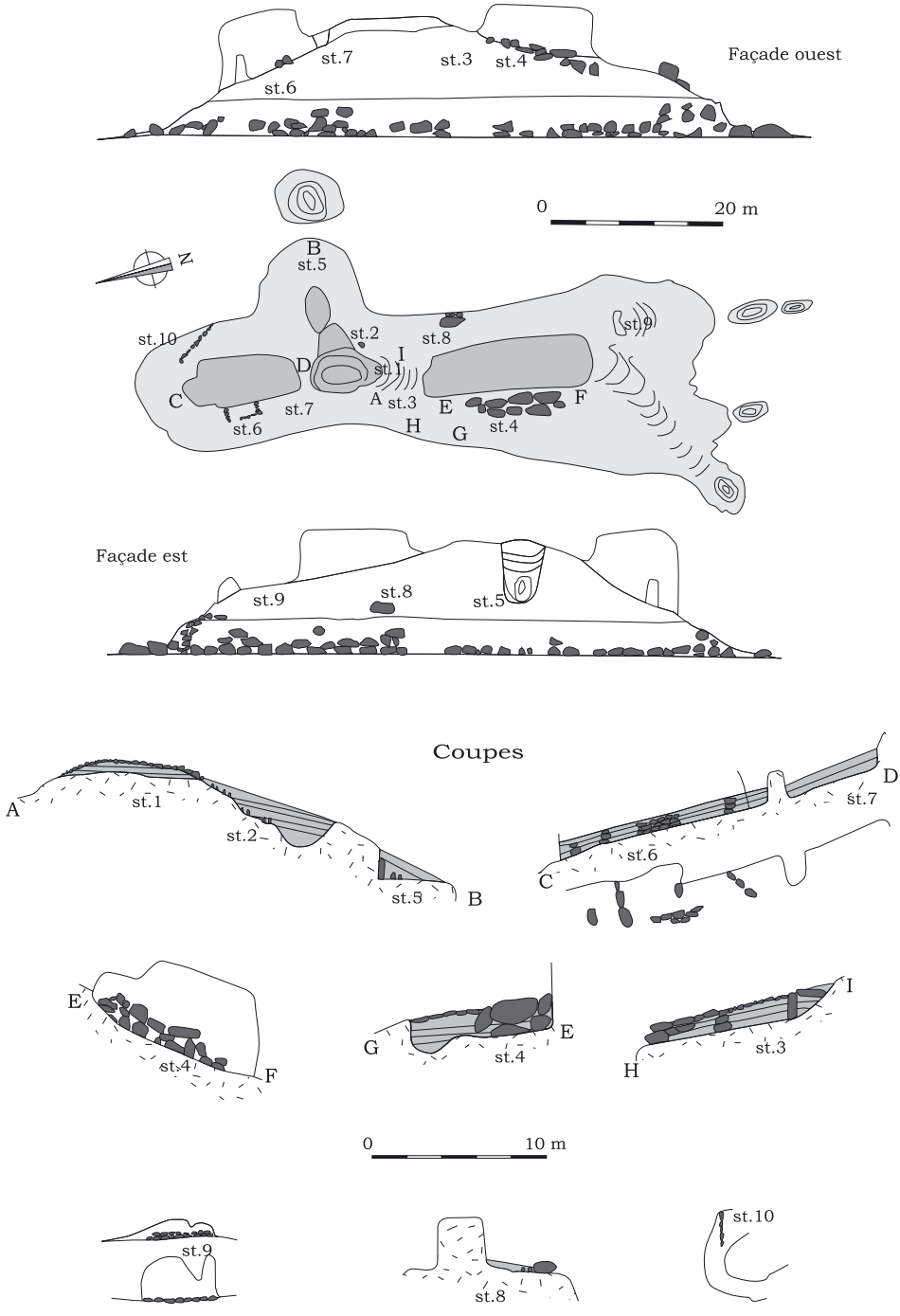

un niveau moyen se situant autour de -7 à -10 m. Ces cotes repousseraient les limites du continent au -5 m des cartes marines actuelles (Morzadec-Kerfourn 1974). L'îlot d'Er Yoc'h, séparé de Houat par moins de cinq mètres de fond, devait donc très certainement y être rattaché mais l'ensemble devait déjà former une vaste île, au-delà des vingt mètres NGF, éloignée du continent proche mais visible, comme il l'est encore aujourd'hui. Le niveau marin est donc remonté pour former l'actuelle baie de Quiberon, séparant ainsi Houat du continent, à la fin du Paléolithique ou durant le Mésolithique, mais faut-il estimer que ce sont ces populations « piégées » qui auraient « muté », devenant un beau jour néolithiques ? Bien évidemment non. Dès lors les contacts maritimes entre les îles de Houat, Hoedic, Belle-Île-en-Mer et les sites continentaux devaient être fréquents, confirmés par la présence de matières premières lithiques continentales.

La remontée des eaux se poursuit, plus lente et par à-coups, pour se stabiliser aux abords du niveau actuel vers le début de notre ère. En outre, cette remontée s'est accompagnée d'une érosion, parfois très importante, des terrains meubles et d'une sédimentation dans les zones abritées, de sorte que la carte des fonds marins actuels ne donne qu'une image bien trompeuse du modelé des basses terres autrefois émergées.

Historique des recherches

L'abbé Lavenot, recteur de l'île de Houat, avait reconnu en mai 1883 la présence sur l'îlot du Mulon de coquillages, de débris d'os, de poteries et d'éclats de silex (Lavenot 1885). Suivant ses indications, Z. Le Rouzic visita le site en 1887, ramassant « *presqu'à la surface du sol, quelques débris de poterie grossière, des éclats de silex percutés et des débris d'os d'animaux* [...] *en bon état* » (Le Rouzic 1930). Un nouveau passage sur le site en juin 1923 poussa Z. Le Rouzic, aidé de son gendre M. Jacq et des époux M. et St-J. Péquart, à entreprendre « *l'exploration méthodique et rationnelle du gisement* » de 1923 à 1924 (*ibid*).

Le matériel archéologique réunies lors des fouilles a été déposé au Musée de Préhistoire de Carnac. Plusieurs chercheurs ont étudié les séries lithiques (Guyodo 1997) et surtout céramiques de ce site, dans le dernier quart du XX^{e} siècle (Bailloud 1975, Pollès 1986).

Deux seules - et très brèves - analyses fonctionnelles du site d'Er Yoc'h sont développées dans la littérature archéologique, à savoir essentiellement dans l'ouvrage collectif régional sur la Préhistoire de la Bretagne (Giot *et al.* 1979) et une récente réactualisation (Monnier 1991). Er Yoc'h y est décrit comme un site « *plus ou moins défensif, à l'abri de grands rochers, avec parfois des aménagements sommaires sous forme d'empierrements et de murettes* » (*ibid.*), avec « *de nombreux foyers construits, zones pavées, creux de rochers aménagés et protégés par des éléments de murettes, certains ayant jusqu'à 4 m de long* » (Giot *et al.* 1979). Le site est jugé temporaire, « *gîte saisonnier littoral [où l'] on s'est réfugié auprès des grands rochers littoraux, offrant des multiplicités d'abris* » (*ibid*).

Environnement archéologique

L'insularité de Houat et du Mulon implique un isolement relatif des populations îliennes. Les sites archéologiques néolithiques reconnus sur ces îles, bien que pour la plupart non réellement datés, ont été répertoriés par Z. Le Rouzic, dans le cadre de son inventaire des monuments mégalithiques de la région de Carnac, publié tardivement (Le Rouzic 1965), complété récemment par des prospections de surface systématiques. À l'époque, seuls dix sites ont été reconnus sur Houat – pour la plupart découverts par l'abbé Lavenot – des menhirs sur trois sites, quatre tombes à couloir, l'habitat d'Er Yoc'h, et deux « tertres tumulaires ». Les recherches actuelles de J.-M. Large et de son équipe offrent une vision renouvelée de la présence néolithique à Houat et Hoëdic (Large 2006).

Les céramiques recueillies par Z. Le Rouzic sur le site d'Er Yoc'h l'ont conduit très tôt à caler chronologiquement le gisement à la fin du Néolithique, rapprochant certains fragments décorés de traits et de hachures avec ceux précédemment découverts à Groh-Collé (Le Rouzic 1913) ou Conguel sur la presqu'île de Quiberon (Le Rouzic 1930 ; L'Helgouac'h 1962). Les sites continentaux datés des mêmes IV^{e} et III^{e} millénaires av. J.-C. les plus proches sont concentrés sur la presqu'île de Quiberon, tels le dolmen de Conguel (Quiberon) sur la pointe sud et surtout l'éperon barré de Groh-Collé (Kervihan, Saint-Pierre-Quiberon), tous deux sites éponymes du Néolithique récent. D'autres habitats sont à signaler comme Beg er Goalennec (Quiberon) ainsi que la pointe du Percho et Guernic (Saint-Pierre-Quiberon), tous sur la côte occidentale de la presqu'île (Guyodo 2000). Les autres îles sud-morbihannaises, à l'image de Groix et de Belle-Île, livrent également des indices de sites d'habitats (Pen Men à Groix par exemple) ainsi que des constructions mégalithiques dont la plupart à vocation funéraire.

D'autres sites de la même période, plus éloignés de la presqu'île de Quiberon, ont également été reconnus, voire fouillés, anciennement tel Le Lizo sur la commune de Carnac, ou plus récemment tels les sites des Prises à Machecoul et de Gâtineaux à Saint-Michel-Chef-Chef (Loire-Atlantique) ou de Beaumont à Saint-Laurent-sur-Oust (Morbihan) (Tinevez 1992).

Stratigraphie

L'ancienneté de la fouille implique certaines lacunes dans la documentation de terrain. Néanmoins, l'exploration du gisement n'a été que partielle, ménageant ainsi un vaste secteur en réserve archéologique. Z. Le Rouzic réalisa deux tranchées longitudinales axées nord-sud et ouest-est. Quelques structures repérées en dehors de ces dernières ont également été étudiées. La précision des relevés de terrain fait grandement défaut dans le rapport publié (Le Rouzic 1930, fig. 2), ce qui est le principal frein pour établir la provenance précise du mobilier archéologique. Bien que provenant de diverses structures, tous les éléments céramiques, lithiques, osseux, etc., ont été conservés en un seul et même lot.

Le fouilleur a reconnu certains ensembles stratigraphiques isolés géographiquement ou, pour être plus précis, certaines structures ou ensembles de structures (*ibid.*) :

- n° 1 : plate-forme centrale ;
- n° 2 : ensemble de trous de poteaux et de niveaux stratifiés reconnus au sud-est de la plate-forme centrale ;
- n° 3 : blocs de pierre architecturés (murets et couverture) orientés nord-sud, sur le versant occidental de l'îlot ;
- n° 4 : ensemble de blocs de pierre adossé au côté occidental du sommet rocheux sud ;
- n° 5 : trou(s) de poteau(x) et bloc de champ, sur une petite plate-forme, sur le versant est de la plate-forme ;
- n° 6 : restes de « *grosses murailles* » ;
- n° 7 : légère couche de rejets culinaires stratifiés ;
- n° 8 : trou(s) de poteau(x) près d'un gros bloc de pierre, sur le versant est, près de l'estran ;
- n° 9 : creux de roche aménagé par l'homme ;
- n° 10 : « *muraille* ».

Certaines de ces unités présentent quant à elles des niveaux stratifiés. Des continuités stratigraphiques ont même été observées en différents points du site. Dans la tranchée du versant ouest, Z. Le Rouzic reconnaît « *des couches de terre sablonneuse* [...] *plus ou moins épaisses selon la profondeur des creux de roche* [...] *recouvertes de pierres plates et de galets, formant un pavage assez régulier qui semblait être fait pour niveler le sommet de la plate-forme et sur lequel étaient établies les habitations, autour desquelles étaient jetés les restes de cuisine* » (*ibid.*). Dans la tranchée opposée, « *sur le versant est de la plate forme centrale, nous avons découvert exactement les mêmes couches, formées de terres sablonneuses mélangées d'une quantité de coquillages* [...] *ainsi que de débris d'os de toutes les espèces d'animaux domestiques et sauvages* » (*ibid.*).

L'accès principal au site semble, selon Le Rouzic, se situer sur le côté nord-ouest de l'îlot, accès en pente raide, par où Er Yoc'h est relié à Houat. Ce côté était d'ailleurs « *recouvert d'une couche assez épaisse de sable gris, sous laquelle* [...]*, près et à la base des gros blocs* [structure 7]*, une légère couche de rejets de cuisine composés de coquillages et de débris d'os d'animaux* [se trouvait] » (*ibid.*).

Près du Trou du Diable (*Toul en Diaul*), sur le versant occidental de l'îlot, ont été « *découvert*[es] *deux couches superposées de terre noire mélangée de coquillages, d'os d'animaux, de mâchoires et d'arêtes de poissons et surtout des masses d'os d'oiseaux. Dans la couche supérieure, nous avons trouvé un crâne humain en assez bon état* [...] *la moitié de sa mâchoire inférieure, un tibia et une côte humaine mélangés à des os d'animaux* » (*ibid.*). En ce seul endroit de l'îlot, le matériel semble être plus récent : « *cette couche supérieure était moins homogène que les couches du fond* [...], *nous y avons trouvé des éclats de silex,*

Tab. 1 : Localisation par structure du mobilier archéologique.

	N° de structure									
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Outillage osseux		X	X				X			
Oiseaux					X	X				
Poissons		X			X	X				
Débris d'os		X	X		X	X	X			
Os humains				X		X				
Coquillages		X	X		X	X	X			
Bois de cerf		X					X			
Hache			X							
Lithique		X	X		X				X	
Outillage lithique		X	X		X					
Armatures à pédoncule et ailerons		4	8		3					
Perçoirs		X								
Silex « du Grand-Pressigny »					X					
Meules / Molettes / Broyeurs			X							
Pesons / Poids		X								
Percuteurs		X								
Céramique (forme)		X							X	
Céramique (décor)					X					
Céramique (débris)			X	X	X					

X : Présence 0 : Nombre

quelques outils en os et des débris de poterie absolument semblables à ceux découverts dans les couches inférieures, mais nous y avons aussi trouvé quelques tessons de poterie noire lustrée de la Tène III et un fragment d'amphore romaine » (*ibid.*).

Le mobilier recueilli

• Le mobilier associé aux structures

Comme dans la plupart des rapports de fouille de Z. Le Rouzic, le mobilier, caractéristique à ses yeux, retrouvé dans tel secteur ou telle structure y est notifié. Pour Er Yoc'h, il faut noter la présence de :

- n° 1 : mobilier non décrit dans le rapport ;
- n° 2 : « *des masses de percuteurs et d'outils formés de galets de quartz et de quartzite* [...] *; des quantités de débris de poterie à fond plat* [...] *; quelques outils en os, c'est-à-dire des fragments d'os d'ani-*

maux, portant des traces d'usure et des poinçons ; des débris d'os, d'arêtes de poissons et des coquillages ; 2 poids de filets formés de galets en granit roulés par la mer, ayant des rainures pour recevoir le lien ; 2 petits galets percés naturellement, mais dont les trous ont été manifestement arrondis ; quelques fragments de bois de cerf ayant servi de manche d'outil ; un bout d'andouiller de cerf ayant servi de gaine à des haches polies ; des masses d'éclats [...]*, 4 pointes de flèches à ailerons et à pédoncule, des grattoirs et des quantités de petites pointes retouchées sur 2 côtés, genre de perçoirs, quelques-uns très fins, d'autres au contraire très grossiers ; 2 coquilles de cardr* [sic] *et 1 coquille Saint-Jacques très usées sur leur bord et percées pour recevoir un manche de bois »* (*ibid.*) ;

- n° 3 : « *coquillages, débris d'os d'animaux, masse de débris de poterie grossière, outils divers en quartz et en quartzite, des quantités de nucléi et d'éclats de silex percutés, huit pointes de flèches à ailerons et pédoncule, des grattoirs, des petites pointes, des lames, trois haches polies en dolérite, quelques fragments de haches polies, beaucoup de fragments d'os ayant servi d'outils, six poinçons très effilés, quatre meules primitives, deux molettes ou broyeur en granit »* (*ibid.*) ;
- n° 4 : « *quelques os longs humains d'un enfant, trois éclats de silex sans caractère et deux fragments de poterie grossière »* (*ibid.*) ;
- n° 5 : « *coquillages de toutes les espèces, débris d'os de toutes les espèces d'animaux domestiques et sauvages, de phoques et de castors, des quantités de mâchoires et d'arêtes de poissons et d'os d'oiseaux,* [...] *des masses de débris de poterie grossière, dont certaines parties de vases ornés de traits et de hachures, des masses de nucléi et d'éclats de silex local, une pointe en silex jaune du Grand-Pressigny, trois pointes de flèche à ailerons et à pédoncule, des fragments de pointes, des grattoirs, des lames, des petites pointes retouchées, des outils en quartz et quartzite »* (*ibid.*) ;
- n° 6 : « *coquillages, débris d'os d'animaux, de mâchoires et d'arêtes de poissons et surtout des masses d'oiseaux. Dans la couche supérieure, nous avons trouvé un crâne humain* [...] *à deux mètres plus au sud nous avons trouvé la moitié de sa mâchoire inférieure, un tibia et une côte humaine mélangés à des os d'animaux »* (*ibid.*) ;
- n° 7 : « *coquillages, débris d'os d'animaux, outils en os, deux fragments de bois de cerf travaillés et ayant servi de gaine de hache »* (*ibid.*) ;
- n° 8 : mobilier non décrit dans le rapport ;
- n° 9 : « *un vase à fond plat, à peu près intact, sept éclats de silex sans caractère »* (*ibid.*) ;
- n° 10 : « *nous n'y avons rien découvert »* (*ibid.*).

Le tableau n° 1 récapitule ces observations.

La représentativité du mobilier est très inégale selon les structures abordées. Certaines d'entre elles regroupent des assemblages diversifiés (structures 2, 3 et 5) alors que d'autres semblent plutôt axées sur une activité, sans doute économique, privilégiée.

Fig. 3 : Production céramique d' Er Yoc'h (Houat), d'après Pollès 1983.

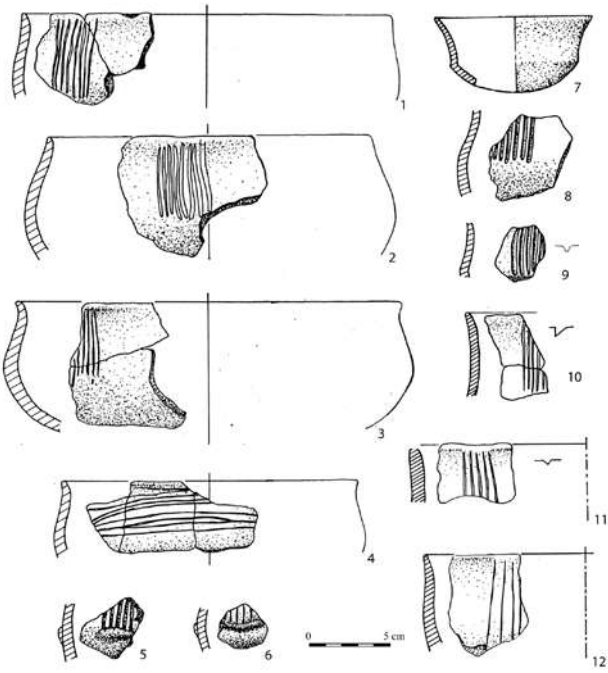

D'après fig. 14 de Pollès.

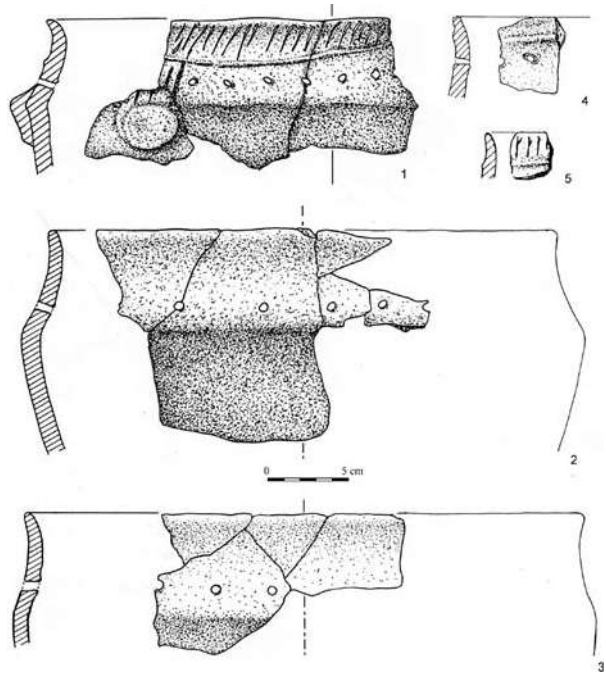

D'après fig. 16 de Pollès.

Les structures 6 et 7 ne contiennent, à titre d'exemple, que des coquillages et des débris osseux de toutes espèces, oiseaux, poissons, etc., ce qui ne facilite pas la datation précise de ces ensembles. D'autres structures ne fournissent en revanche que peu, voire très peu, d'artefacts (structures 4, 9). Enfin, le contenu des dernières (structures 1, 8) n'est pas indiqué, ce qui sous la plume de l'auteur soumet d'ordinaire l'absence de pièces archéologiques.

• La production céramique

Les éléments céramiques, dont quelques-uns à fond plat, proviennent des structures 2, 3 et 5, ainsi qu'en moindre mesure de la structure 4 (*deux fragments*). Ces vases sont « *plus larges que hauts, à carène mousse ou à panse régulièrement renflée, non ornés, ou ornés entre rebord et carène de lignes horizontales ou de panneaux de traits verticaux alternant avec des zones non décorées* » (Bailloud 1975, fig. 3 en haut). De rares fragments de bord à ligne unique de perforation, sans barrette verticale, sont également présents (fig. 3 en bas). Ces formes et décors renvoient à la seule ambiance Groh-Collé, soit du Néolithique récent.

• L'assemblage lithique

L'assemblage lithique recueilli et étudié par Z. Le Rouzic est décrit plus longuement (*ibid.*), avec la présence de :

- « *4 haches en diorite polie ;*
- *1 hache en silex poli ;*
- *4 fragments de haches ;*
- *5 poids faits de petits galets en granit avec encoches et rainures assez profondes pour recevoir le lien ; un de ces poids, fort bien fait, est en outre creusé, en son milieu, d'un commencement de trou conique ;*
- *une centaine de percuteurs ou outils à détacher les bernicles des roches ;*
- *une vingtaine de grossiers outils en quartz brut ;*
- *une centaine de galets longs, plats ou arrondis en roches schisteuses, dont une extrémité, quelquefois les deux, est arrondie par l'usage, quelques-uns sont taillés en biseau, des masses de percuteurs (plusieurs centaines) ordinaires en quartz et en quartzite ;*
- *des quantités de nucléi et d'éclats de mauvais silex local, plus de 3000 pièces, provenant de galets de silex pris sur notre rivage et dont 20 % environ portent des traces d'usage ;*
- *1 pointe de flèche double très curieuse ;*
- *1 pointe de flèche en forme d'amande ;*
- *16 pointes de flèche à ailerons et à pédoncule ;*
- *1 pointe en silex jaune du Grand-Pressigny ;*
- *293 petites pointes retouchées sur deux côtés, sortes de perçoirs, très aptes à vider les bigorneaux ;*
- *157 grattoirs bien caractérisés ;*

- *4 fragments de superbes pointes en silex pyromaque, finement retouchées, provenant certainement des autres régions ;*
- *1 galet en quartz rouge avec embrien* [sic] *de trou en tronc de cône de chaque côté ;*
- *1 galet percé naturellement, mais arrondi intentionnellement ;*
- *1 grain de collier en quartz blanc ;*
- *1 fragment de pyroxide de fer (sanguine) plat et très usé ;*
- *133 outils différents. »*

Outre cette liste exhaustive, une rapide étude « technologique » – bien que le terme puisse sembler bien fort – a également été entreprise. « *Tous ces outils en silex sont petits, presque tous portent une partie de la croûte du galet d'où ils ont été percutés, ce qui leur donne l'aspect d'instruments pauvres et rudimentaires, quelques-uns seulement sont admirablement retouchés, appartiennent à des silex étrangers au pays et sont le produit de l'importation.* » (*ibid.*).

Ces données peuvent paraître superflues et bien peu développées, mais leur intérêt est évident en raison de leur ancienneté et de leur originalité pour la recherche du début du XX^{e} siècle dans l'ouest de la France.

Un réexamen de la série offre des données complémentaires (Guyodo 1997). La matière première locale (silex majoritaire, quartz, quartzite), reconnue sous forme de petits galets côtiers provenant de plages fossiles proches ou glanés sur l'estran, est très majoritairement employée. Elle est débitée par percussion directe dure (5 % des supports) et surtout par percussion posée sur enclume (95 % des supports), afin d'obtenir des éclats très souvent corticaux et plus sporadiquement des supports laminaires. Cette technique n'est pas inédite puisqu'elle a déjà été remarquée en contexte mésolithique final dans l'ouest de la France (Rault 1992), mais est plus fréquemment rencontrée au Néolithique, notamment aux IV^{e} et III^{e} millénaires av. J.-C., non pas en raison d'une simplification des choix techniques mais bien en rapport avec les types d'outils produits ainsi que leurs modalités d'emmanchement (Guyodo, Marchand 2005).

Alors que les lames en silex local sont surtout utilisées brutes ou peu retouchées, les éclats de tous types sont transformés en outils au sein de schémas opératoires simples, rapides, en somme adaptés au matériau. Sont ainsi réalisées des quantités de perçoirs (367) et de pièces esquillées (113), de nombreux grattoirs (48), et plus rarement des racloirs (11), couteaux (4) – parfois à dos – et burins (6). Alors que plusieurs outils doubles, essentiellement des grattoirs, sont identifiables, la totale absence d'outil composite est à noter. Le reste de l'outillage, réalisé au terme de schémas opératoires plus longs et d'un investissement technique plus poussé, tels les poignards (9 fragments) et armatures de flèches (21 dont 17 à pédoncule et ailerons), est le plus souvent importé à l'état fini, bien que les tailleurs d'Er Yoc'h aient tenté d'imiter quelques-uns de ces produits, essentiellement les armatures de flèches perçantes à pédoncule et ailerons (fig. 4).

Les armatures de projectile de ce type provenant du site éponyme de Groh-Collé (Saint-Pierre-Quiberon) comportent les mêmes méplats centraux sur une face, voire deux, et possèdent le même type d'ailerons peu ou pas récurrents. Leurs caractéristiques – méplat et faible récurrence des ailerons – suggéreraient alors une relative ancienneté de ce type d'armatures déjà bien présent à la fin du Néolithique récent dans le nord-ouest de la France (Groh-Collé à Saint-Pierre-Quiberon, La Chevêtelière à Saint-Mathurin, Vendée) (Guyodo 2001). Ici, les 17 armatures à pédoncule et ailerons sont associées à 3 armatures foliacées, ce qui est un nouvel indice fort d'ancienneté de ces armatures de projectile.

Le matériel de mouture (meules, molettes et broyon) est signalé au sein de la structure 3, témoignage indirect de la transformation des produits agricoles. Enfin, des fragments de lames de hache polie en métadolérite de type A de Plussulien (structure 3) ainsi que des galets biseautés en très grand nombre sont également mentionnés.

La présence de très grandes quantités d'ossements animaux travaillés, parfois sous forme d'outils, doublée de la rareté des burins et des racloirs, pourrait laisser envisager l'utilisation des nombreuses pièces esquillées durant les phases de préparation et de fabrication. Cette hypothèse pourrait être confirmée par l'esquillement du tranchant de ces pièces qui serait soit un indice de frottement, soit une altération due aux chocs répétés dans le cas d'usage comme pièces intermédiaires entre un percuteur et un os (Chauchat et al. 1985). En l'absence d'analyse tracéologique sur cette collection, ces spéculations ne sont bien évidemment pas totalement assurées.

Le site semble ainsi probablement être doublé d'un atelier spécialisé permettant une production peut-être industrielle d'outils peu variés (perçoirs, pièces esquillées, grattoirs), production qui justifierait, du moins en partie, la présence de ces nombreuses pièces lithiques importées (lames de poignards, armatures de flèche et couteaux à dos en silex exogène) de provenances continentales multidirectionnelles.

- Matériel osseux

En 1930, l'archéozoologue suisse L. Reverdin effectua l'analyse de la faune du site d'Er Yoc'h, la rapprochant de ses études sur les restes fauniques des sites néolithiques suisses.

Outre les ossements d'oiseaux et ceux de phoques qui ont été laissés de côté, faute d'avoir alors la possibilité de faire des comparaisons, l'estimation du nombre des individus, au vu des restes des espèces, est élevée (Reverdin 1930).

L'auteur de l'étude émet toutefois quelques doutes au sujet des ossements de chat qui semblent avoir une « *patine plus claire que celle des autres ossements, aussi pourraient-ils bien être plus récents* ». Il juge également la faune d'Er Yoc'h peu variée aux vues de celles étudiées en Suisse, notamment par l'absence totale des chèvres et des chiens, le chien étant censé à l'époque apparaître dès le début du Néolithique suisse. Son absence s'expliquerait « *par le régime insulaire* » des habi-

Fig. 4 : Assemblage lithique d'Er Yoc'h (Houat), planche synthétique (d'après Guyodo 1997). 1-3 : nucléus ; 4-8 : grattoirs ; 9-16 : perçoirs ; 17-19 : pièces esquillées ; 20-23 : armatures de flèches ; 24-26 : fragments de poignards.

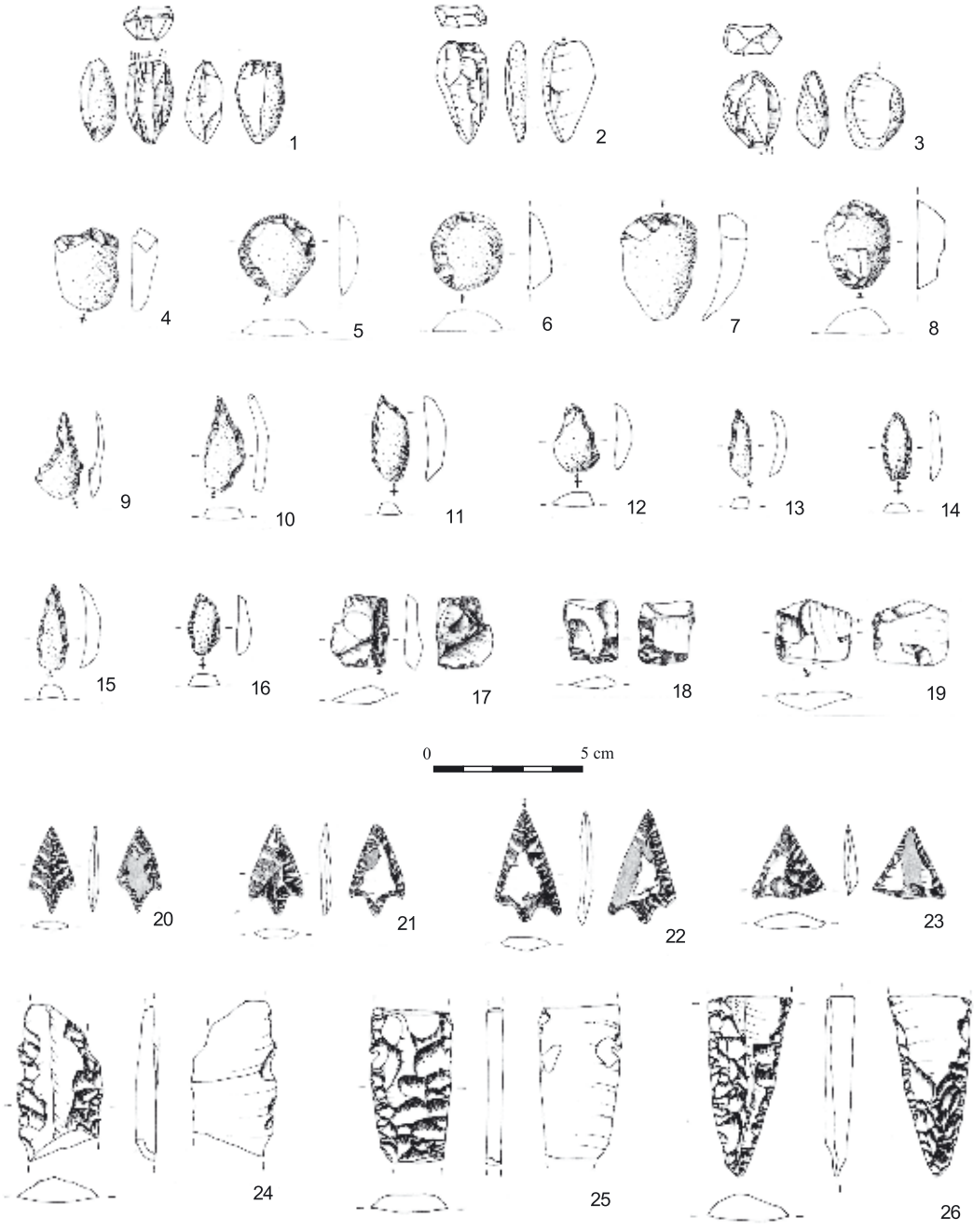

tants d'Er Yoc'h (*ibid.*). L'escarpement du gisement ainsi que sa faible superficie utile ne plaident tout de même pas en faveur d'un élevage (moutons, bovidés, porcs) sur Er Yoc'h. Aucune analyse de la gestion de ces animaux et de leur état d'arrivée n'ayant été réalisée, certaines données essentielles font ici défaut pour comprendre les pratiques alimentaires et d'élevage.

Ces données sont donc à utiliser avec la plus grande prudence puisque cette étude est relativement ancienne et qu'un réexamen de la série osseuse – en cours – permet d'exclure la présence de certaines espèces, notamment le lièvre et le chat. De plus, l'analyse est ici totalement décontextualisée, le tout étant pris comme faisant partie d'un lot unique forcément contemporain. Enfin, les restes de cervidés identifiés par Z. Le Rouzic – dont d'après ses dires des andouillers ayant servis de gaines de haches polies – dans les structures 2 et 7 ainsi que les six poinçons en os de la structure 3 ne sont pas mentionnés au terme de cette première étude archéozoologique. Les récents travaux de K. Boyle offrent un spectre faunique bien différent et plus complet (Boyle 2005).

- Restes malacologiques et ichtyofaune

Les restes de poissons sont principalement concentrés conjointement dans trois structures (2, 5 et 6). Dans la structure 2, ils sont associés à des poids de pêche en granite rainurés – éléments plus fréquents durant La Tène qu'au Néolithique – et dans la structure 6 à des fragments de céramiques gauloises de la fin de l'Indépendance (La Tène) associés à un fragment d'amphore romaine. Il y a ainsi de fortes probabilités que ces restes malacofauniques et ichtyologiques soient en relation avec une étape récente de l'occupation du site, très concentrée de surcroît, à la fin de l'Âge du fer soit au cours des derniers siècles av. J.-C. Ce phénomène est également identifié sur d'autres gisements insulaires comme l'Île aux Moutons par exemple (Fouesnant, Finistère ; Hamon 2005).

- Attribution chronologique

La production céramique préhistorique renvoie au Néolithique récent proche du style de Groh-Collé, d'aucuns y voyant même une phase finale de ce dernier (Bailloud 1975). Les décors d'incisions multiples horizontales alternant parfois avec des panneaux d'incisions parallèles verticales sont ici associés à des céramiques à fond plat et paroi épaisse, à ligne unique de perforation sous le bord, phénomène déjà évoqué pour d'autres sites contemporains.

Les caractères de l'assemblage lithique concordent avec cette attribution, tant part les stratégies d'approvisionnement en matières premières (Guyodo 2003) que par les schémas techniques engagés, avec notamment un déclin marqué de la production laminaire compensé par l'intérêt porté à une technique spécifique : la percussion posée sur enclume, souvent plus fréquemment engagée que la percussion directe dure (Guyodo et Marchand 2005). D'autres techniques peuvent être ponctuellement observées (pierre tendre, percussion indi-

Tab. 2 : Nombre d'ossements et estimation du nombre d'individus par espèce.

Espèce(s)	Nombre d'ossements	Nombre d'individus esquissé
Mouton	327	26
Petit bœuf	256	10
Grand bœuf	18	2
Porc	31	4
Cheval	2	1
Lièvre	3	1
Lapin de garenne	2	1
Chat	3	1 ?
Cerf	-	rare
Castor	-	très rare
Phoque	-	abondant

recte) mais elles ne concernent que les produits finis importés. À côté d'une production d'éclats très majoritaire, les supports laminaires sont peu représentés. Ils sont tirés par percussion directe dure au cours de séquences peu développées qui s'intègrent à la chaîne de production d'éclats. Les lames et éclats laminaires sont rarement transformés en outils mais peuvent en revanche être utilisés bruts (bords micro-esquillés) ou repris par retouches.

Les classes d'outil les plus fournies sont invariablement celles des grattoirs, des perçoirs et/ou des pièces esquillées, en proportions variables selon le type de production engagée, parfois très fortement représentées sur les premiers ateliers de débitage littoraux datés de cette époque (Guernic à Saint-Pierre-Quiberon, Morbihan). L'apparition sporadique d'armatures de flèche à pédoncule et ailerons absents ou naissants – reprises par retouches semi-abruptes n'envahissant pas le méplat central du support – est une autre constante des assemblages de la fin du Néolithique récent sur le Massif armoricain (Groh-Collé à Saint-Pierre-Quiberon, Bilgroix à Arzon, Morbihan ; Gâtineaux à Saint-Michel-Chef-Chef, Loire-Atlantique ; La Chevêtelière à Saint-Mathurin, Vendée). Ce ne sont néanmoins pas les seules pointes de projectile puisque les armatures foliacées (3 exemplaires à Er Yoc'h) ou de type Sublaines (pour le Centre-Ouest et le sud du Massif armoricain) (Nouel et al. 1965, Massaud 1967, Jauneau 1972) sont fréquemment rencontrées. Elles sont accompagnées de rares fragments de lames de poignards en silex turonien de la région du Grand-Pressigny (Indre-et-Loire) ainsi que de lames de hache polie en métadolérite de type A provenant des ateliers de Sélédin à Plussulien (Côtes-d'Armor) (Le Roux 1999).

• Occupations insulaires néolithiques et gauloises

Le mobilier néolithique, tant céramique que lithique, laisse présager d'une très grande homogénéité du site, avec de la céramique exclusivement du type Groh-Collé et du lithique sans artefact caractéristique d'une quelconque autre période. Outre ces éléments habituellement rencontrés, d'autres artefacts sont présents, à savoir coquillages, restes de poissons, ossements d'animaux et d'oiseaux, dont certains sous forme d'outils (poinçons, etc.). La position côtière du site et le type de sédiment (sable coquillier) ont permis ce bon état général de conservation. Les indices d'une forte occupation gauloise sont tout de même à rappeler (cf. *infra*), installation dont la portée n'avait à ce jour pas été véritablement évoquée dans la littérature archéologique, ce qui est un oubli notoire !

Le site n'a pas été très endommagé par la campagne de fouille effectuée par Z. Le Rouzic – ni le passage ponctuel des Péquart en 1926 – qui n'y a effectué que des tranchées exploratoires et des compléments d'études sur certaines structures isolées de l'îlot. Sauf peut-être en certains points assaillis régulièrement par l'océan, le site reste sans doute en partie exploitable, du moins dans le cadre d'éventuels sondages afin de vérifier la stratigraphie, voire de récupérer les artefacts « oubliés » lors des opérations de Z. Le Rouzic.

Il est possible de livrer quelques interprétations techno-fonctionnelles et chronologiques sur la base des descriptions des structures et du mobilier associé.

- Structure n° 1 : non décrite, sauf sous forme de plate-forme centrale habitée. Sa taille n'est pas non plus évoquée. D'après les plans il faut sans doute y voir un espace d'environ cinq mètres sur deux ;
- Structure n° 2 : d'après la coupe de la tranchée ouest-est (coupe AB, fig. 2), l'on semble pouvoir reconnaître les trous de poteaux, avec leurs calages de pierre, que Le Rouzic avait l'habitude de dessiner de cette façon (voir les autres rapports de fouilles de l'époque, Er Lannic à Arzon et Le Manio à Carnac, par exemple). D'après l'échelle, ces petites structures (au nombre de quatre en coupe) mesurent environ 0,50 à 0,60 m de longueur, calage compris. Les calages sont situés sur un versant de l'île présentant une forte pente. Beaucoup d'artefacts ont été découverts par le fouilleur à cet endroit, dont de nombreux éléments en lien avec une occupation gauloise tardive (céramique noire, fragment d'amphore romaine) ;
- Structure n° 3 : des niveaux stratifiés, contenant essentiellement des coquillages, des débris d'os, de poterie, d'artefacts lithiques, « *sont recouverts de petites pierres plates et de galets, formant un pavage régulier* » (Le Rouzic 1930), s'appuyant contre un muret au nord-est d'une pierre d'une part et une pierre dressée et calée d'autre part. Un autre muret, en avant du premier, semble aussi discernable sur le plan (coupe HI, fig. 2), avec peut-être une couverture de blocs plus imposants que ceux du « pavage ». Si l'interprétation de ces superstructures architecturées semble des plus ardues, Z. Le Rouzic y voyait « *un pavage assez régulier [...] pour niveler le sommet de la*

plate-forme et sur lequel étaient établies les habitations, autour desquelles étaient jetés les restes de cuisine » (*ibid.*), hypothèse somme toute incohérente puisque les restes dits de cuisine ont été retrouvés sous le pavage ;

- Structure n° 4 : il s'agit d'un agencement de gros blocs, parallèle à une éminence rocheuse, et ne paraissant pas réellement en marge des structures centrales. Une couverture de pierre semble sceller des niveaux stratifiés (coupe EG, fig. 2), conservés dans un creux de roche au pied d'une éminence rocheuse. Au sein de la structure, « *quelques os longs humains d'un enfant* » (*ibid.*) ainsi que quelques silex et fragments de poterie ont été retrouvés. Bien que s'agissant d'un ensemble clos par des blocs rocheux et une couverture de pierres, peut-on envisager une sépulture – secondaire (os longs) ou remaniée ? – située à proximité de l'habitat ? Le mobilier associé ne renseignant guère, la question reste ouverte ;
- Structure n° 5 : à l'image de la structure 2, il semble que l'on ait affaire à des calages de poteaux - un est nettement visible sur la coupe AB (fig. 2) - mais cette fois-ci sur un méplat, derrière un gros bloc rocheux (à l'abri ?). Ce calage de poteau est de dimensions équivalentes à ceux de la structure 2 ;
- Structure n° 6 : deux niveaux d'occupation bien distincts semblent pouvoir être différenciés dans le Trou du Diable, à savoir (fig. 2) : a) deux couches inférieures « *homogènes* » de terre noire (*ibid.*), en relation avec un ensemble de gros blocs (« *muraille* »), où furent recueillis coquillages, ossements de toutes espèces (oiseaux, animaux), et arêtes de poissons ; b) une couche supérieure plus « mélangée », avec des fragments de poterie datant du second Âge du fer (« *Tène III* », *ibid.*) associés à un fragment d'amphore et des ossements humains (tête d'un homme hyperdolichocrâne et à face élevée, tibia, etc.). Ces ossements, étudiés par divers anthropologues depuis Sir A. Keith, ont été attribués à un homme qualifié alors de type méditerranéen, sans doute un « *méditerranéen robuste* » (ou « *atlanto-méditerranéen* »), idée très souvent reprise dans la littérature régionale (Giot *et al.* 1979). L'origine de ces trouvailles est pourtant bien peu sûre, d'autant plus que tous ces artefacts ont été retrouvés au creux du Trou du Diable, zone sans doute fréquemment tourmentée par les déferlantes s'y engouffrant et par le flux et le reflux des marées ;
- Structure n° 7 : d'après les illustrations de Z. Le Rouzic (coupe CD, fig. 2) et d'après les interprétations de fouille, la structure 7 ne semble être qu'une succession de couches de rejets (« *de cuisine* » ; *ibid.*), rejets de coquillages et de débris d'os d'animaux, sans qu'aucune architecture n'y soit reconnue ;
- Structure n° 8 : d'après le plan (fig. 2), on semble pouvoir reconnaître un nouveau trou de poteau, avec son calage de pierre, situé près d'un gros bloc rocheux. Le texte est loin d'être plus loquace ;
- Structure n° 9 : cette structure est très isolée des autres, à l'extrémité sud-sud-est de l'île. Son originalité a frappé Z. Le Rouzic qui la décrit comme un « *creux de roche* [...] *dont l'entrée mesure 2,90 m de*

longueur, sur une élévation moyenne de 0,50 m à 0,60 m. Sa profondeur moyenne est de 2,40 m, son entrée était fermée par une maçonnerie de pierres plates ». Si une partie de la structure semble naturelle, « *creusée par les eaux »*, l'autre est bel et bien architecturée, côté sud. À l'intérieur, « *près de l'entrée intérieurement et à gauche* [a été] *découvert un espace, mesurant 1,30 m de longueur sur 0,60 m de largeur, couvert d'une couche de terre noire brûlée, mélangée de charbon de bois. Dans son milieu et au fond de la cavité* [a été] *découvert un vase à fond plat, à peu près intact en terre brune assez fine »*. Les tamisages à sec puis à l'eau ont livré « *7 éclats de silex »* (*ibid.*). Un creux de roche a donc été aménagé tout d'abord par l'élévation d'un muret de pierre, obturant l'ouverture naturelle, puis intérieurement, par l'apport de matières périssables (bois ?). L'hypothèse d'un foyer ou de vidange de foyer est exclue par la forme rectangulaire reconnue, d'autant plus que le vase aurait sans doute subi quelques dommages. La faible quantité d'artefacts ne plaide pas non plus en faveur d'un agencement architectural lié à une quelconque activité de production ;

- Structure n° 10 : gros blocs détachés du rocher, agencés en « muraille », sorte de mur orienté NO/SE (fig. 2). Aucun mobilier n'y a été retrouvé, ce qui n'empêche pas un quelconque usage fonctionnel.

Les niveaux stratifiés de la structure 2 ont livré la plus forte concentration de coquillages, de restes de poissons et d'oiseaux ainsi que des fragments de céramiques gauloises et d'amphore romaine et des poids de pêche rainurés en granite. Faut-il pour autant rattacher à ces niveaux du second Âge du fer les calages de poteaux identifiés à la base de cette stratigraphie ? Sans doute pas car d'autres calages de poteaux, similaires en terme de dimensions, possèdent du mobilier exclusivement néolithique (structure 5), voire sont indatables faute d'élément probant (structure 8). Les sols néolithiques, avec calages de poteaux associés, ont ainsi été vraisemblablement très perturbés par l'occupation la plus récente de l'îlot.

En revanche, les aménagements massifs en blocs de pierre agencés en murets (« *murailles* ») de 0,60 à 0,70 m en élévation, reconnus lors de la fouille (structures 6 et 10) positionnés sur le versant occidental – le plus exposé de l'îlot – sont bien à rattacher à la même époque gauloise. Fait révélateur, la structure 6 est également une zone de forte concentration de restes malacofauniques et ichtyologiques et il en va de même pour la structure 7, interprétée par le fouilleur comme étant une « *zone de rejet de cuisine* ». Dès lors, les niveaux stratifiés identifiés en différents points de l'îlot (structures 2, 6, 7, 8, 10) et les structures massives en pierre sèche reconnues en élévation pourraient être rattachés à La Tène finale. Cette présence gauloise tardive en contexte îlien n'est pas si étrange puisque de telles installations stratégiques insulaires le long des axes maritimes de circulation ont déjà été identifiées, tant sur les grandes îles actuelles (Groix, Belle-Île, Ouessant, etc.) que sur les plus petites (archipel des Ebihens, archipel de Glénan, Île aux Moutons, etc.). Dans ces derniers cas, des amas

de coquillages et de restes de poissons ont été soulignés, témoignages d'une forte exploitation des ressources halieutiques (Hamon 2005).

Trois structures sont dépourvues de mobilier probant tant néolithique que gaulois (structures 1, 4, 9). Seule une construction en élévation pourrait être rattachée à l'ambiance néolithique : le muret de pierre orienté nord-sud, identifié sur le versant occidental de l'îlot (structure 3, avec mobilier associé). Sa fonction reste difficile à appréhender avec les seules données du rapport de 1930 (enceinte délimitant l'espace occupé ?). La délimitation des habitats néolithiques contemporains par des systèmes de talus parfois construits en pierre sèche et surmontés d'une palissade, a déjà été évoquée, que ce soit sur des sites armoricains insulaires (Pen Men à Groix) ou continentaux (Beaumont à Saint-Laurent-sur-Oust, Le Lizo à Carnac, Groh-Collé à Saint-Pierre-Quiberon) (Tinevez 1992 ; Mens 1995).

Pour l'occupation néolithique d'Er Yoc'h, le réexamen des structures, de leurs interprétations et attributions chronologiques, ainsi que de la répartition du mobilier en rapport avec elles, fournit quelques pistes quant à la fonction du site, sa périodicité, sa fréquentation, voire « l'économie de production » qui a pu y être développée. Les témoignages assurant une installation domestique sont nombreux (architectures en bois et pierre, débitage du silex sur place, activités de mouture, restes alimentaires, etc.). Néanmoins, la durée d'occupation du site est toujours controversée, les uns pensant que les Néolithiques y vivaient de façon permanente, survivant par l'exploitation des ressources halieutiques et par la chasse (Le Rouzic 1930), les autres penchant plutôt pour un site d'appoint temporaire, voire un site de marginaux rejetés sur un îlot (Giot *et al.* 1979). L'hypothèse de la sépulture d'enfant (structure 4, non datée) ne permet pas pour autant d'asseoir l'idée de permanence du site, tout comme les quantités très importantes de restes osseux recueillis – quelques trois mètres cubes d'après estimation –, d'autant que ces derniers sont à rapprocher essentiellement du contexte gaulois, tout comme la majeure partie du lot de coquillages et de restes de vertébrés marins. Le contexte difficile – côte battue par les vents, distance importante de sources d'eau douce, terrain rocheux escarpé – ne plaide pas beaucoup en faveur d'une installation permanente. Faut-il y dès lors y voir une occupation saisonnière à périodicité annuelle, un habitat semi-permanent, un lieu de repli ? Difficile de trancher. En tous cas, la production d'outils très nombreux et peu variés (367 perçoirs, 113 pièces esquillées), au terme de chaînes opératoires simplifiées, évoque indéniablement une production industrieuse spécialisée et orientée, ici en contexte domestique, phénomène qui tend à se développer dès le Néolithique récent (développement des ateliers littoraux) et perdurera au Néolithique final.

Que pouvait-on donc produire à Er Yoc'h ? La confection de parures en coquillages ne semble pas exclue, bien que seuls de très rares individus (patelles essentiellement) soient perforés. La présence de grandes quantités de coquillages au sein des structures néolithiques n° 3 et 5 pourrait le suggérer. La récente fouille du site néolithique final artenacien de Ponthezières sur l'île d'Oléron (Charente-Maritime) a permis

de constater que les déchets de ce type d'industrie sont des plus difficiles à remarquer, surtout en l'absence de tamisage (perles de quelques millimètres de diamètre, résidus microscopiques, etc.) (Laporte *et al.* 1998). L'assemblage lithique y est composé principalement de perçoirs de faibles dimensions (mèches de forets), de nombreuses pièces esquillées et de grattoirs, dont la production en grand nombre est censée assurer les besoins de plusieurs postes de travail spécialisés dans la confection de perles en coquillages. À Er Yoc'h, le travail de peaux et/ou de plumes (nombreux vestiges de volatiles marins) pourrait aussi expliquer la quantité de vestiges osseux recueillis même dans les niveaux néolithiques.

Les deux dates radiocarbone obtenues récemment sur les ossements humains complètent un peu la vision de l'occupation multiple de ce site. Ces datations sont tout de même à prendre avec précaution d'après l'auteur, en raison des fortes valeurs isotopiques sans doutes liées à des pratiques alimentaires les faussant partiellement (Schulting 2005).

La plus ancienne, 4240 +/- 55 (OxA-10843 – HS2) soit 2890-2600 av. J.-C., renvoie au début du Néolithique final, dates proches mais récentes de quelques siècles que celles envisagées par les analyses céramologiques et lithiques.

La plus récente, 3130 +/- 40 (OxA-10810 – HS4) soit 1410-1160 av. J.-C., renvoie à un contexte du Bronze moyen. Elle concerne les ossements longs, dits d'enfant, de la structure 4. Même si l'on valide un jour l'hypothèse d'une sépulture, elle serait assurément déconnectée du contexte principal d'habitat néolithique. Il faut ici rappeler la présence de quelques fragments céramiques – photographiés d'ailleurs – épais, à fort dégraissant, à cordons digités et digitations sous le bord, preuves d'une autre occupation très peu marquée.

Bibliographie

- Bailloud G., 1975 – Les céramiques « cannelées » du Néolithique morbihannais. *Bulletin de la Société préhistorique française*, V. 72, Etudes et travaux, p. 343-367.
- Boyle, K., 2005 - Chasse au phoque à la fin du Néolithique à Er Yoc'h (Houat, Morbihan). *Melvan, la Revue des deux îles*, n° 2, p. 9-25.
- Chauchat C., Normand C., Raynal J.-P., Santa-Maria R., 1985 – Le retour de la pièce esquillée ! *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 82/2, p. 35-41.
- Giot P.-R., L'Helgouac'h J., Monnier J.-L., 1979 – *Préhistoire de la Bretagne.* Rennes, Ouest-France.
- Guillevic A., Le Goff P., 1924 – *Vocabulaire Breton-Français et Français-Breton du dialecte de Vannes.* 2e édition. Vannes, Lafolye et Frères.
- Guyodo J.-N., 1997 – *L'industrie lithique du site d'Er Yoc'h (Ile de Houat, Morbihan).* Mémoire de DEA multigraphié, Université de Paris I Panthéon – Sorbonne, 1 vol., 49 p., 16 pl.
- Guyodo J.-N., 2000 – L'atelier de débitage de Guernic *(Saint-Pierre-Quiberon, Morbihan)* : résultats des campagnes 1998-1999. *Bulletin de l'Amarai*, n° 13, p. 43-64.
- Guyodo J.-N., 2001 – *Les assemblages lithiques des groupes néolithiques sur le Massif armoricain et ses marges.* Thèse de doctorat multigraphiée, Université de Rennes I-Beaulieu, 1 vol., 466 p., 61 fig., 69 pl.

- Guyodo J.-N., 2003 – Acquisition et circulation des matières premières au Néolithique dans l'Ouest de la France. *In* : Les Matières lithiques en Préhistoire, actes de la Table ronde internationale d'Aurillac 2002. *Préhistoire du Sud-Ouest*, suppl. n° 5, p. 185-198.
- Guyodo J.-N., Marchand G., 2005 – Entre déterminisme naturel et tradition technique : le « débitage côtier » dans l'Ouest de la France. *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 102, n° 3, p. 539-549.
- Hamon G., 2005 – *Ile aux Moutons (Fouesnant, 29).* Document final de synthèse de fouille programmée pluriannuelle. Service régional de l'archéologie, Rennes, 1 vol.
- Jauneau J.-M., 1972 – Aperçu de la technique Sublaines en Vendée. *L'Anthropologie*, 76, p. 631-644.
- Laporte L., Desse-Berset N., Gruet Y., Tresset A., 1998 – Un lieu de fabrication de parure au Néolithique final et son économie de subsistance. Le site de Ponthezières à Saint-Georges-d'Oléron *(Charente-Maritime). In* : Gutherz X., Joussaume R. (dir.), *Le Néolithique du Centre-Ouest de la France, Actes du 21e colloque interrégional sur le Néolithique, Poitiers, 1994*, Mémoires de l'Association des publications chauvinoises, XIV, p. 237-255.
- Large J.-M., 2006 – Une archéologie de l'île de Houat (Morbihan). Inventaire des sites pré et protohistoriques. *Bulletin de l'Amarai*, n° 19, p. 5-40.
- Lavenot, 1885 – Les îles d'Hoedic et d'Houat et la presqu'île de Quiberon. Etude géographique et archéologique. *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan*, Vannes, p. 97-111.
- Le Roux C.-T., 1999 – *L'outillage de pierre polie en métadolérite du type A. Les ateliers de Plussulien (Côtes-d'Armor). Production et diffusion au Néolithique dans la France de l'Ouest et au-delà.* Travaux du laboratoire d'anthropologie – Préhistoire – Protohistoire et quaternaire armoricains, Université de Rennes I, n° 43, 1 vol., 244 p., 70 fig.
- Le Rouzic Z., 1913 – Croh Collé. *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan*, Vannes.
- Le Rouzic Z., 1930 – *Carnac, fouilles faites dans la région : îlot de Er Yoc'h Le Mulon, commune de Houat, 1924-1925.* Vannes, Lafolye & de Lamarzelle.
- Le Rouzic Z., 1965 – Inventaire des monuments mégalithiques de la région de Carnac, l'arrondissement de Lorient. Extraits du *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan*, Vannes.
- L'Helgouac'h J., 1962 – Le dolmen de Conguel en Quiberon *(Morbihan). Bulletin de la Société préhistorique française*, t. LIX/5-6, p. 371-381.
- Massaud J., 1967 – Extension de la technique Sublaines dans le Centre-Ouest de la France. *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 64, p. CXLIII – CXLV, 1 fig.
- Mens E., 1995 – *Le mobilier céramique du Lizo à Carnac (Morbihan).* Mémoire de maîtrise, Université de Paris I-Panthéon-Sorbonne, 1 vol.
- Monnier J.-L., 1991 – *La Préhistoire de Bretagne et d'Armorique.* Les Universels, 2, Gisserot.
- Morzadec-Kerfourn M.-T., 1974 – Variations de la ligne de rivage armoricaine au Quaternaire. Analyses polliniques de dépôts organiques littoraux. *Mémoires de la Société géologique et minéralogique de Bretagne*, 17.
- Nouel A., Dauvois M., Bailloud G., Riquet R., Poulain T., Planchais N., Horemans P., 1965 – L'ossuaire néolithique d'Éteauville, commune de Lutz-en-Dunois *(Eure-et-Loir). Bulletin de la Société préhistorique française,* t. 62, p. 576-648.
- Pollès R., 1983 – *Contribution à l'étude de la céramique du Néolithique final de la Bretagne.* Mémoire de maîtrise multigraphié, Université de Paris I Panthéon-Sorbonne, 2 vol., 123 p., 83 fig.
- Pollès R., 1986 – Le style de Conguel : nouveaux éléments. *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 83, p. 452-469.

- RAULT O., 1992 – *L'économie du débitage sur le site mésolithique récent/final de Beg-an-Dorchenn Plomeur, Finistère*, Mémoire de maîtrise multigraphié, Université de Paris I - Panthéon – Sorbonne, 1 vol.
- REVERDIN L., 1930 – Sur la faune du kjokkenmodding morbihannais, Er Yoc'h, et ses rapports avec celle des stations néolithiques lacustres de la Suisse. *Extraits des Archives suisses d'anthropologie générale*, t. VI, n° 1, 1930-1931, p.79-86.
- SCHULTING R., 2005 – Comme la mer qui se retire : les changements dans l'exploitation des ressources marines du Mésolithique au Néolithique en Bretagne. *In :* Marchand G., Tresset A. (dir.), *Unité et diversité des processus de néolithisation sur la façade atlantique de l'Europe (VI^e – IV^e millénaires avant J.-C.).* Actes de la table-ronde de Nantes, 26-27 avril 2002. Société préhistorique française, mémoire n° 36, p. 163-172.
- TINEVEZ J.-Y.,1992 – Structures d'habitat du Néolithique et de l'Âge du Bronze décelées récemment en Bretagne. *In :* C.-T. Le Roux (dir.) - *Paysans et bâtisseurs : L'émergence du Néolithique atlantique et les origines du Mégalithisme.* Actes du 17^e colloque interrégional sur le Néolithique, Vannes, 29-31 octobre 1991. Rennes, *Revue archéologique de l'Ouest*, suppl. 5, 1992, p. 71-78.

Les amas coquilliers mésolithiques de Téviec et d'Hoedic et le dépôt coquillier néolithique d'Er Yoc'h : de la ressource alimentaire à l'utilisation des coquilles vides

Catherine Dupont

Docteur de l'Université de Paris I, collaboratrice de l'U.M.R. 6566 C.N.R.S.- Université de Rennes 1 et de l'U.M.R. 5197 C.N.R.S.- Muséum national d'histoire naturelle.

Les coquillages trouvés dans les différents amas et dépôts coquilliers de Bretagne restent une mine d'informations pour notre connaissance des activités exercées par les populations préhistoriques côtières de cette région. Ils ont permis d'une part, en agissant sur l'acidité du sol, la conservation partielle d'autres vestiges fauniques qu'ils soient des déchets culinaires ou des sépultures et sont d'autre part des témoins directs de l'exploitation du littoral par ces populations préhistoriques. Le fort intérêt archéologique représenté par ces habitats et nécropoles est intimement lié aux variations du niveau de la mer. En effet, les quelques vestiges qui restent de ces sites sont aujourd'hui menacés par l'assaut des marées et sont en fait les premiers témoins chronologiques fouillés des régimes alimentaires des populations côtières de Bretagne et, à plus grande échelle, du littoral atlantique français. Les variations du niveau de la mer et les multiples phénomènes qui les ont accompagnées font que les dépôts antérieurs sont immergés, ensevelis sous des sédiments ou détruits.

La révision des coquilles des collections Péquart a été initiée par une synthèse sur l'exploitation des coquillages au Mésolithique et Néolithique, que ce soit pour son apport alimentaire ou pour l'utilisation de la coquille seule comme parure ou comme outil (Dupont 2006). Elle s'intègre dans des synthèses d'ordre international qui visent à mieux comprendre comment l'arrivée de l'élevage au Néolithique a eu un impact sur, entre autres, l'exploitation des ressources « sauvages » (Tresset 2002, Schulting *et al.* 2004, Dupont *et al.* sous presse-1). Ainsi, alors que les coquillages utilisés comme ornement et leur relation avec les sépultures avaient dans un premier temps été étudiés par Y. Taborin (1971, 1974), ceux qui participaient au régime alimentaire sont aussi venus au centre des préoccupations des archéologues (Dupont 2004, 2006). Cette nouvelle optique de recherche a conduit à s'interroger sur la façon dont les coquillages ont été collectés sur l'estran. Les diffé-

rents modes d'exploitation des mollusques ont également été comparés suivant l'utilisation qui en a été faite.

Téviec et Hoedic : des sites archéologiques majeurs dans la connaissance de l'exploitation des ressources marines au Mésolithique le long de la façade atlantique française

L'utilisation de certaines coquilles comme outils ne peut pas être exclue. Cependant, l'état de surface de certains grands bivalves n'a pas permis d'observer d'éventuelles traces d'une telle utilisation.

- Les coquilles qui composent la parure

Comme nous l'avons signalé plus haut, l'utilisation des coquilles comme parure a largement été étudiée par le passé (Taborin 1971, 1974). Le degré de conservation de la surface des coquilles et la difficulté de regrouper tous les éléments de parure de chaque sépulture ne nous permettent pas d'aller plus loin dans l'analyse de ces restes coquilliers.

Tab. 1 : Composition de la parure en coquillages d'Hoedic selon les sources d'information.

Nom vernaculaire (appellations régionales)	Espèces	Échantillon de Carnac	Planche de photo VIII (Péquart 1954)	Liste (Taborin 1971, 1974)	Croisement des données
Patelle (bernique, brennig)	*Patella* sp.	5	3	11	11
Littorine obtuse	*Littorina obtusata*	>741	10	4391	4391
	Fusus sp. ?	0	0	1?	1 ?
Cyprée (grain de café)	*Trivia sp.*	>268	6	616	616
Ormeau	*Haliotis tuberculata*	2	0	2	2
Murex	*Ocenebra erinaceus*	1	2	0	2
Pétoncle (vanneau)	*Chlamys varia*	1	1	2	2
Huître plate	*Ostrea edulis*	1	0	0	1
Bigorneau noir	*Littorina littorea*	0	0	4	4
Nasse	*Nassarius reticulatus*	6	4	8	8
Bucarde à papilles	*Acanthocardia echinata*	8	1	0	8
Amande de mer	*Glycymeris glycymeris*	1	1	1	1
	Laevicardium crassum	1	1	3	3
Coquille Saint-Jacques	*Pecten maximus*	2	0	3	3
Dentale	*Dentalium* sp.	1	0	>1	1
Coque	*Cerastoderma edule*			12	12
Natice	*Euspira sp.*	2	0	0	2

La systématique des noms latins des coquillages évolue constamment. D'autre part, quelques incohérences dans la composition de ces éléments de parure ont pu être notées selon les différentes sources d'information auxquelles nous avons eu accès : les listes d'Y. Taborin de 1971, les coquilles conservées au musée de Carnac et celles qui sont photographiées dans l'ouvrage de Marthe et Saint-Just Péquart de 1954. Les tableaux 1 et 2 présentent une liste des noms latins actualisés et les nombres de coquillages des différentes espèces qui composaient potentiellement l'ensemble de la parure des sites de Téviec et d'Hoedic (Clemam 2005, Dupont 2006).

Plusieurs éléments observés à Téviec et Hoedic semblent caractéristiques des parures en coquillages du Mésolithique. Deux coquilles de petite dimension dominent à elles seules ces assemblages à plus de 95 % la littorine obtuse *Littorina obtusata* et la cyprée *Trivia* sp. (Péquart *et al.* 1937, Taborin 1974). D'autre part, le seul façonnage qui y a été appliqué est le percement de la coquille sans que sa forme d'origine ait été modifiée. Pour les littorines obtuses, une seule perforation a été effectuée, pour les cyprées deux perforations sont présentes. Ces deux gastéropodes, percés de la même façon, ont été trouvés dans les amas coquilliers de Beg-an-Dorchenn (Plomeur, Finistère) et de Beg-er-Vil (Quiberon, Morbihan) (Dupont 2006). Ils correspondent sans doute à

Tab. 2 : Composition de la parure en coquillages de Téviec selon les sources d'information.

Nom vernaculaire (appellations régionales)	Espèces	Échantillon de Carnac	Liste (Taborin 1971)	Croisement des données
Patelle (bernique, brennig)	*Patella* sp.	4	21	21
Littorine obtuse	*Littorina obtusata*	419	2934	2934
Pourpre	*Nucella lapillus*	4	35	35
Cyprée (grain de café)	*Trivia monacha*	280	3839	3839
Murex	*Ocenebra erinaceus*		2	2
Nasse	*Nassarius reticulatus*		126	126
Bucarde à papilles	*Acanthocardia echinata*	1		1
	Laevicardium crassum	3	10 *Cardium*	10
Coquille Saint-Jacques	*Pecten maximus*	2	4	4
Dentale	*Dentalium* sp.		9	9
Buccin (bulot)	*Buccinum undatum*	1	3	3
Natice	*Euspira catena*	3		3

des éléments perdus par les Mésolithiques qui fréquentaient ces deux autres dépôts coquilliers dans lesquelles aucune sépulture n'a été trouvée. Ces points communs peuvent également être rapprochés des coquillages trouvés dans la nécropole mésolithique de La Grande Pièce (La Vergne, Charente-Maritime) fouillée en 1995 (Duday *et al.* 1996, Dupont 2006). Les deux espèces majoritaires (*Nassarius reticulatus, Dentalium* sp.) y sont de petites dimensions et leur forme d'origine n'a pas été modifiée (Dupont et Gruet à paraître). La fouille des sépultures de La Grande Pièce a apporté une nouvelle approche de terrain avec l'enregistrement de tous les coquillages en trois dimensions. Elle a permis des observations qui ne peuvent malheureusement pas être faites pour Téviec et Hoedic mais qu'il peut être important de garder à l'esprit. En effet, les petites coquilles issues des deux nécropoles bretonnes sont souvent présentées au public suspendues les unes après les autres sur un lien. Or, l'étude des sépultures de La Grande Pièce a montré que ces coquilles n'étaient pas seulement enfilées le long d'un unique lien. Certaines étaient également cousues sur des vêtements ou des objets (Dupont et Laporte à paraître). Des systèmes de doubles liens ont également été mis en évidence (Dupont et Laporte à paraître). Ces systèmes de port de la parure ont pu exister chez les populations humaines de Téviec et Hoedic qui se seraient décorées de ces coquillages de leur vivant (Taborin 1971).

Ces parures intéressent également les archéologues car elles peuvent être des marqueurs sociaux ou les témoins d'une hiérarchisation sociale. Y. Taborin a noté des différences dans les proportions des deux espèces majoritaires et la façon dont les coquilles ont été portées selon le sexe attribué aux squelettes (1974).

- Les ressources marines : témoins des régimes alimentaires des Mésolithiques

Les deux amas coquilliers de Téviec et Hoedic ont été décrits pour le premier, d'une épaisseur comprise entre 0,6 et 1 m, et pour le second, entre 0,25 et 0,5 m (Péquart *et al.* 1937, Péquart et Péquart 1954). Les seules éléments qui nous donnent accès à la composition générale de ces dépôts sont les publications des fouilles Péquart. Ainsi, les amas de Téviec sont composés « *en majeure partie de coquillages marins, avec quelques escargots et une faible proportion de faune terrestre* » (Péquart et Péquart 1930) auxquels peuvent être ajoutés quelques restes de poissons, de crustacés, d'oiseaux marins et de mammifères marins (phoques, cétacés) (Giot *et al.* 1998). La zone de rejet d'Hoedic, majoritairement composée de coquilles, possède aussi quelques restes de poissons, de crustacés et de faune mammalogique (Péquart et Péquart 1954). Toutes ces faunes ont été revues depuis (Desse et Desse 1976, Schulting *et al.* 2004, Tresset 2002, 2005, Dupont 2006, Dupont *et al.* à paraître) et nous nous attarderons ici à reprendre les informations issues des coquillages marins.

Comme pour la parure, des tableaux récapitulatifs permettent de faire le bilan des différentes espèces de coquillages associées aux dépotoirs alimentaires dans lesquels se trouvaient les sépultures

(tab. 3 et 4, Dupont 2006). Ces données sont très lacunaires du fait de l'absence de prélèvements sédimentaires au sein de l'amas. Elles ne permettent pas un accès direct aux proportions de ces différents coquillages. Ces deux tableaux tiennent compte, dans la mesure du possible, des erreurs de détermination que nous avons pu repérer (Dupont 2006). En effet, l'huître portugaise *Gryphaea angulata* avait été notée comme présente (Péquart 1954). Cependant, les petites dents caractéristiques de l'huître plate *Ostrea edulis* ont été trouvées sur chacune des charnières observées. De plus, M. et St-J. Péquart notent « *l'opinion généralement admise d'une accumulation récente de l'huître portugaise sur nos côtes* » (Péquart 1954). Celle-ci aurait été introduite à l'embouchure de la Gironde en 1857 après le rejet d'une cargaison en provenance du Portugal (Welsch 1917).

Tab. 3 : Composition des coquillages composant l'amas coquillier d'Hoedic selon les sources d'information : présence / + ; absence / -.

Nom vernaculaire (appellations régionales)	Espèces	Échantillon de Carnac	Prélèvement 2001	Sources biblio. (Péquart 1934, 1954)
Patelle (bernique, brennig)	*Patella* sp.	+	+	+
Monodonte (troche)	*Osilinus lineatus*	+	+	+
Gibbule ombiliquée	*Gibbula umbilicalis*	+	-	-
	Lacuna sp.	-	+	-
Pourpre (brelin blanc)	*Nucella lapillus*	+	-	-
Ormeau	*Haliotis tuberculata*	+	-	-
Murex	*Ocenebra erinaceus*	+	-	-
Pétoncle (vanneau)	*Chlamys varia*	+	+	+
Huître plate	*Ostrea edulis*	+	+	+
Moule	*Mytilus edulis*	+	+	+
Bigorneau noir	*Littorina littorea*	+	+	+
Pholade	*Pholas* sp.	-	+	-
Nasse	*Nassarius reticulatus*	+	-	-
Spisule	*Spisula* sp.	-	+	-
	Laevicardium crassum	-	-	+
Coquille Saint-Jacques	*Pecten maximus*	+	-	+
Lutraire	*Lutraria* sp.	+	-	+
Mye (bec-de-jard)	*Mya* sp.	-	+	-
Coque	*Cerastoderma edule*	-	+	+
Palourde	*Ruditapes decussatus*	+	+	-

Tab. 4 : Composition des coquillages de l'amas coquillier de Téviec selon les sources d'information : présence / + ; absence / -.

Nom vernaculaire (appellations régionales)	Espèces	Échantillon de Carnac	Sources biblio. (Péquart *et al.* 1937)
Patelle (bernique, brennig)	*Patella vulgata*	+	+
	P. intermedia	+	-
	P. ulyssiponensis	+	-
Monodonte (troche)	*Osilinus lineatus*	+	+
Pourpre (brelin blanc)	*Nucella lapillus*	+	+
Murex	*Ocenebra erinaceus*	+	+
Huître plate	*Ostrea edulis*	+	+
Moule	*Mytilus edulis*	+	+
Bigorneau noir	*Littorina littorea*	+	+
Nasse	*Nassarius reticulatus*	+	-
	Laevicardium crassum	+	-
Coquille Saint-Jacques	*Pecten maximus*	+	-
Lutraire	*Lutraria lutraria*	+	-
Coque	*Cerastoderma edule*	+	+
Palourde	*Ruditapes decussatus*	+	-
Troche	*Trochus magus*	+	-

Malgré les limites de quantification des coquillages composant les amas coquilliers de Téviec et d'Hoedic, plusieurs caractéristiques méritent d'être soulignées. Comme dans tous dépotoirs, quelques coquillages de petite taille (*Gibbula umbilicalis, Lacuna* sp., *Ocenebra erinaceus* et *Nassarius reticulatus*) ont sans doute été transportés sur ces deux sites de façon involontaire, fixés à d'autres coquillages ou à des algues.

À Hoedic, les espèces qui semblent majoritaires dans le dépotoir sont l'huître plate, la moule, la patelle et la monodonte (Dupont 2006). À Téviec, la moule, la coque, le bigorneau noir, la patelle, l'huître, la monodonte et le pourpre sont les espèces qui ont pu être consommées et qui ont été citées comme présentes dans le dépotoir (Péquart *et al.* 1937).

Dans ces deux amas, les coquillages consommés proviennent en majorité de côtes rocheuses. Cette exploitation semble avoir été complétée par la collecte de coquillages qui vivent enfouis dans le sable à Téviec. La reconstitution du paléoenvironnement montre que ces caractéristiques correspondent aux milieux marins accessibles pour

les habitants de ces deux sites et ce dans un rayon de moins d'un kilomètre lors du fonctionnement des sites (Dupont 2004, 2006). Cette collecte de fruits de mer ne présentait pas de danger dans la mesure où seuls les coquillages qui sont accessibles à marée basse quasi-quotidiennement ont été exploités.

- L'approvisionnement des Mésolithiques en coquillages : parure et nourriture, deux activités bien distinctes

Les coquillages qui ont participé à l'élaboration de la parure ne sont pas les mêmes que ceux qui sont entrés dans les régimes alimentaires des populations qui ont fréquenté les sites de Téviec et Hoedic. Cette observation montre que les coquilles des mollusques consommés n'ont pas ensuite été recyclées pour être utilisées comme parure. D'autre part, des espèces subtidales, qui sont constamment immergées, ont participé à la composition de la parure. De nombreux stigmates d'usure et de cassure montrent que certaines de ces coquilles avaient été rejetées sur la côte avant d'être utilisées comme parure. Ainsi, le ramassage des coquilles destinées à être portées se distingue nettement de l'activité qui consiste à collecter les ressources marines consommées. Ces deux activités bien distinctes montrent que ces populations se sont adaptées à l'environnement marin. Cette adaptation se traduit par les quantités et la diversité des ressources exploitées (coquillages, crabes, poissons, oiseaux de mer, cétacés, silex…) (Dupont 2006, Dupont *et al.* à paraître). Ce fait est confirmé par les analyses isotopiques réalisées sur les squelettes humains. Elles montrent la domination des ressources marines vis-à-vis de celles d'origine terrestre dans les régimes alimentaires des populations humaines de Téviec et d'Hoedic (Schulting et Richards 2001).

- La place des sites archéologiques de Téviec et d'Hoedic dans notre connaissance de la gestion du territoire par les populations côtières du Mésolithique

L'exploitation de toute la diversité des ressources offertes par l'environnement proche des sites de Téviec et d'Hoedic, entrevue par l'analyse malacofaunique, se confirme pour les autres sources de nourriture (Dupont *et al.* à paraître). Cette caractéristique, par opposition à des dépôts coquilliers peu diversifiés comme ceux de Saint-Gildas (Préfailles, Loire-Atlantique), a permis le rapprochement des sites de Téviec et d'Hoedic avec les dépôts coquilliers mésolithiques de Beg-er-Vil et de Beg-an-Dorchenn (Dupont 2005, fig. 1).

Ce n'est pas le seul point commun de ces quatre amas coquilliers. Ils ont un volume bien supérieur à ceux du promontoire de Saint-Gildas (Dupont 2005). Plusieurs structures (foyers culinaires, aire dallée, muret) peuvent témoigner d'une fréquentation, sans doute longue ou répétée de ces amas (Marchand 1999), ce qui n'a pas été observé pour les sites de Saint-Gildas (Dupont *et al.* à paraître). Pour Téviec et Hoedic, les sépultures collectives sont placées dans l'habitat (Péquart *et al.* 1937, Péquart et Péquart 1954). Elles témoignent

également de retours successifs sur ces sites sur des durées qui restent difficiles à préciser. La compilation des accès potentiels aux ressources alimentaires à différents moments d'une année montre que ces populations mésolithiques ont pu vivre pendant plus d'une saison dans ces habitats (Dupont 2006, Dupont *et al.* à paraître). Ces données contrastent avec l'image traditionnelle de Mésolithiques nomades.

Le modèle de la figure 1 concorde avec ce qui est observé pour l'industrie lithique. Il oppose des camps de base, avec des outils témoignant d'activités diversifiées, à des « *stations littorales légères* » qui présentent un seul type d'outil (Marchand 2000).

Ces amas coquilliers, au mode de résidence potentiellement prolongé et aux activités diversifiées, pouvaient donc être complémentaires de stations plus légères et ponctuelles dans le temps, comme celles associées à des campagnes de chasse par exemple.

Fig. 1 : Organisation logistique du territoire proposée à partir de l'analyse de l'industrie lithique au nord-ouest de la façade atlantique française.

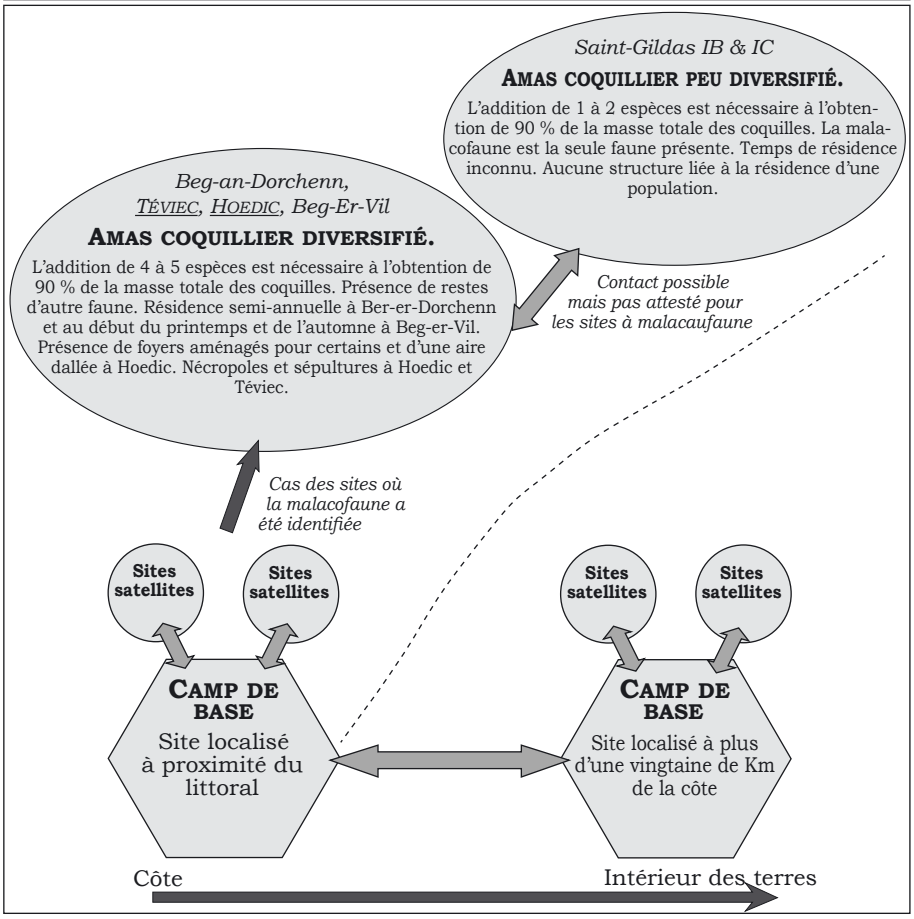

Ainsi, les fouilles des sites de Téviec et d'Hoedic sont des éléments moteurs de la mise en place de ce schéma théorique de l'organisation du territoire côtier au Mésolithique. Il sera sans doute modifié dans le futur par de nouvelles découvertes archéologiques mais c'est actuellement une base de réflexion pour les archéologues qui travaillent sur le mode de vie de ces populations mésolithiques côtières de Bretagne.

Le dépôt coquillier d'Er Yoc'h : témoin des activités liées à l'environnement côtier au Néolithique final

- Un dépotoir alimentaire : pas seulement !

La majorité des coquillages d'Er Yoc'h provient d'une couche de terre sablonneuse où étaient présents des restes de mammifères terrestres et marins, d'oiseaux de mer, de crabes, de poissons, interprétés comme des restes de cuisine (Le Rouzic 1930). Ceux que nous avons pu étudier correspondent au matériel déposé par Z. Le Rouzic au musée de Carnac. Le tableau 5 présente les déterminations actualisées des coquilles observées au musée de Carnac ainsi que celles présentes dans la liste de P. Dautzenberg et P.-H. Fischer publiée en 1926 (Péquart et Péquart 1926, Clemam 2005).

Selon les publications consultées, les espèces jugées abondantes dans le dépôt coquillier varient : la patelle *Patella* sp. et la monodonte *Osilinus lineatus* (Péquart et Péquart, 1926) ou la patelle, les moules *Mytilus edulis* et les palourdes *Ruditapes decussatus* (Le Rouzic, 1930). L'échantillon déposé au musée de Carnac ne permet pas, quant à lui, d'étude quantitative des coquillages représentant la couche coquillière d'Er Yoc'h.

Les 5 kg de tests observés dans ce musée posent beaucoup de questions quant à la nature même du dépôt. La localisation potentielle des espèces déterminées montre, par rapport à ce qui est couramment observé dans des déchets alimentaires, une forte proportion de coquillages inféodés à la zone subtidale c'est-à-dire à la zone qui est constamment immergée et inaccessible à pied sec (fig. 2). Des stigmates ont permis d'identifier des parures et des coquilles utilisées comme outils. Le reste du matériel est composé d'une part, par des coquillages qui ont potentiellement pu être destinés à être consommés et d'autre part, d'une quantité non négligeable de tests ne présentant aucune trace directe d'utilisation mais dont la collecte à l'état mort a été identifiée (Dupont 2006).

La question d'une possible accumulation naturelle venant se rajouter au dépôt anthropique mérite d'être posée. La position altitudinale du site permet de rejeter l'accumulation marine de type « laisses de haute mer ». D'autre part, un dépôt d'origine animale reste difficile à expliquer. Ce type de rejet est connu pour des oiseaux comme les goélands ou les huîtriers (Cocaign 1989)... Ces volatiles apportent souvent des coquillages frais pour les casser sur les rochers à l'aide de leur bec dans le but d'en consommer la chair. De même, les pelotes de réjection des goélands correspondent à de petites accumulations de fragments de tests. Or, ici, les coquillages ne présentent pas de cassures systématiques et ils n'ont pu être collectés vivants. Les oiseaux

Tab. 5 : Inventaire des coquillages composant le dépôt coquillier d'Er Yoc'h selon les sources d'information.

Nom vernaculaire (appellations régionales)	Espèces	Liste (Péquart 1926)	Échantillon de Carnac
Bucarde à papilles	*Acanthocardia echinata*	+ (*Cardium echinatum*)	+
Buccin (bulot)	*Buccinum undatum*	+	+
Vernis	*Callista chione*	+ (*Meretrix chione*)	+
Coque	*Cerastoderma edule*	-	+
Cyprée (grain de café)	*Trivia monacha*	-	+
Amande de mer	*Glycymeris glycymeris*	-	+
Ormeau	*Haliotis tuberculata*	-	+
	Hiatella sp.	-	+
Nasse	*Nassarius reticulatus*	-	+
Hydrobie	*Hydrobia* sp.	-	+
	Laevicardium crassum	+ (*Cardium crassum*)	+
Bigorneau noir	*Littorina littorea*	-	+
Lutraire	*Lutraria lutraria*	-	+
Mactre	*Mactra glauca*	+	-
Monodonte (troche)	*Osilinus lineatus*	+ (*Trochocochlea lineata*)	+
Moule	*Mytilus edulis*	+	+
Pourpre	*Nucella lapillus*	+ (*Purpura lapillus*)	+
Huître plate	*Ostrea edulis*	+	+
Patelle (bernique, brennig)	*Patella* sp.	+ (*Patella* et *P. depressa*)	+
Coquille Saint-Jacques	*Pecten maximus*	-	+
Turritelle	*Turritella communis*	-	+
Palourde	*Ruditapes decussatus*	+ (*Tapes decussatus*)	+
Praire	*Venus verrucosa*	+	+

auraient aussi pu transporter des tests pour confectionner leurs nids. Or la présence de gros gastéropodes comme le buccin permet difficilement de conforter cette hypothèse.

En l'état actuel des recherches, la présence d'indices liés à une spécialisation des activités (nombreux perçoirs en silex, industrie osseuse abondante) amènent à considérer ces tests ramassés échoués comme de la matière première potentielle pour les Néolithiques d'Er Yoc'h.

Fig. 2 : Localisation potentielle des espèces déterminées à Er Yoc'h (N.G.F. : Nivellement géographique de la France : niveau zéro des cartes terrestres).

Les espèces	Intertidale			Subtidale
	Haut estran	Moyen estran	Bas estran	
Hydrobia ulvae	■	■		
Osilinus lineatus	■	■		
Patella sp.	■	■	■	
Nucella lapillus		■	■	
Littorina littorea	■	■	■	■
Nassarius reticulatus		■	■	■
Cerastoderma edule		■	■	■
Hiatella sp.		■	■	■
Mytilus edulis		■	■	■
Tapes decussatus		■	■	■
Ostrea edulis		■	■	■
Buccinum undatum			■	■
Haliotis tuberculata			■	■
Trivia monacha			■	■
Callista chione			■	■
Lutraria sp.			■	■
Venus verrucosa			■	■
Turritella sp.			■	■
Acanthocardia echinata				■
Glycymeris glycymeris				■
Laevicardium crassum				■
Pecten maximus				■

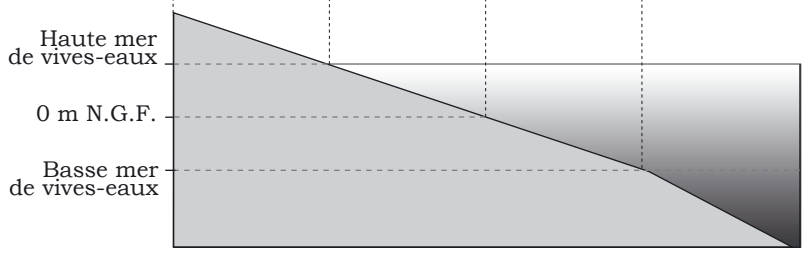

- Bilan des utilisations anthropiques attestées des coquillages marins

Les observations faites sur les coquilles déposées au musée de Carnac, bien que très fragmentaires complètent les données publiées. Z. Le Rouzic cite en 1930 deux coquilles de *Cardium* et une de Saint-Jacques « *très usées sur leur bord et percées* » (Le Rouzic, 1930). L'observation des stigmates d'utilisation permet d'ajouter à ces coquilles

potentiellement utilisées comme outils, la moule *Mytilus edulis* et le vernis *Callista chione* (Dupont 2006).

Plusieurs coquilles percées auraient pu directement être utilisées comme parure à Er Yoc'h : la coquille Saint-Jacques *Pecten maximus*, la bucarde à papilles *Acanthocardia echinata*, la coque *Cerastoderma edule* et la nasse *Nassarius reticulatus*. Cependant, ces données doivent être prises avec précaution car plusieurs perforations présentent un contour irrégulier au niveau du crochet près de la charnière des valves et sont associées à des stigmates liés à un échouage. Ils ne permettent pas d'exclure une collecte de tests déjà percés par le ressac de la mer. De même, parmi les gastéropodes turbinés, deux nasses sont percées au niveau de leur dernier tour de spire. Aucun stigmate n'a permis d'observer un port prolongé de ces coquillages en suspension et ne permet donc d'attester de leur utilisation en tant qu'élément de parure (Dupont 2006).

Enfin, les espèces que nous avons identifiées comme des coquillages potentiellement consommés sont celles qui ne présentent pas de stigmates liés à un ramassage à l'état mort ou à l'utilisation comme parure ou comme outil. La lutraire, le bigorneau noir, l'huître plate, l'ormeau et le pourpre (Dupont 2006) peuvent être ajoutés aux espèces recensées par les fouilleurs (Péquart et Péquart 1926, Le Rouzic 1930).

La reconstitution du paléoenvironnement montre que les coquillages potentiellement ramassés vivants ont pu l'être à moins de 500 m du site lors de son fonctionnement (Dupont 2006).

- Er Yoc'h et les sites insulaires du Néolithique final

Quelques indices montrent que l'occupation d'Er Yoc'h, milieu insulaire, n'est peut-être pas liée au hasard. La présence de perçoirs fusiformes a été également notée sur des sites du Néolithique final sur l'île d'Oléron (La Perroche et Ponthezières, Laporte 1994, Laporte *et al.* 1998) et sur l'île de Molène (Beg-ar-Loued, Pailler *et al.* 2004). Ceux-ci ont été utilisés dans le cadre d'une activité spécialisée à Oléron : la confection de petites perles plates et circulaires en coquillages (Laporte 1994). Bien que ténus, des indices de cette même activité ont été trouvés à Beg-ar-Loued et demandent à être confirmés. Cette dernière opération de fouille est en cours et les indices restent rares malgré le tamisage de la totalité du sédiment du dépotoir de ce site. En l'absence de tamisage à Er Yoc'h, cette activité ne peut être catégoriquement écartée.

La position en milieu insulaire de ces sites aux activités spécialisées pourrait être liée à un contrôle des produits finis vers le continent (Dupont 2006). Cette hypothèse demandera à être davantage étayée par de nouvelles opérations archéologiques.

Conclusion

Le matériel archéologique issu des fouilles de Marthe et Saint-Just Péquart reste d'actualité. Il est en effet régulièrement revisité par les archéologues qui développent sur ce matériel de nouvelles méthodes d'analyse et problématiques de recherche.

Les amas coquilliers mésolithiques de Téviec et d'Hoedic sont internationalement connus pour leurs nécropoles. Ces dépotoirs alimentaires, sur lesquels ont vécu les populations, nous informent aussi sur la perception de l'environnement marin par ces Mésolithiques. Ils sont également un des jalons majeurs de notre connaissance des régimes alimentaires des dernières populations côtières de chasseurs-pêcheurs-cueilleurs le long du littoral atlantique de la France. Le mode de résidence des habitants de ces sites pose encore beaucoup de questions. Mais, il semble que, potentiellement et contrairement à d'anciennes idées reçues, les hommes ont pu fréquenter ces sites sur plus d'une saison.

Quant au site néolithique d'Er Yoc'h, bien que lacunaire, il représente un maillon important pour notre connaissance de l'organisation du territoire côtier par les populations préhistoriques de Bretagne, tout comme le sont les sites de Téviec et de Hoedic.

Enfin, ces sites archéologiques sont d'un intérêt capital pour notre connaissance des espèces animales qui y ont vécu dans le passé. Ils sont aussi le reflet de l'évolution de l'environnement marin.

Remerciements aux conservatrices A.-E. Riskine (†) et E. Vigier qui nous ont facilité l'accès aux collections du musée de Carnac.

Références bibliographiques

- Clemam, 2005 – *Check List of European Marine Mollusca*, www.mnhn.fr/base/malaco, 05/12/2005.
- Cocaign J.-Y., 1989 – Diversité des dépôts coquilliers : l'exemple de la côte nord-est de la Bretagne, *Bulletin de l'Amarai,* n° 2, p. 47-59.
- Desse G., Desse J., 1976 – La pêche, *In : de Lumley H. (dir)., La Préhistoire française, Civilisations paléolithiques et mésolithiques,* I.1, Paris, CNRS, p. 697-702.
- Duday H., Courtaud P., Robin K., Dujardin V., Gruet Y., Gouraud G., Martin H., San Juan-Foucher C., 1998 – La Vergne : La Grande Pièce (Déviation de Saint-Jean-d'Angély, Charente-Maritime), *Bulletin de la Société préhistorique française*, n° 95-3, p. 423-435.
- Dupont C., 2004 – L'exploitation de la malacofaune marine dans l'économie de subsistance des populations mésolithiques et néolithiques de la façade atlantique française : une activité secondaire ? *In : Actes des XXIV^e rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes : « Petits animaux et sociétés humaines : du complément alimentaire aux ressources utilitaires ».* 23-25 octobre 2003, Juan-les-Pins – France, éditeur : APDCA, p. 15-27.
- Dupont C., 2005 – Les coquillages alimentaires des dépôts et amas coquilliers du Mésolithique récent / final de la façade atlantique de la France : de la fouille à un modèle d'organisation logistique du territoire, *Préhistoire, anthropologie méditerranéennes*, 2003-12, 2005, p. 221-238.
- Dupont C., 2006 – La malacofaune de sites mésolithiques et néolithiques de la façade atlantique : Contribution à l'économie et à l'identité culturelle des groupes concernés, *British Archaeological Reports,* S1571.
- Dupont C., Gruet Y., à paraître – Étude de la malacofaune marine, *In : Monographie des sépultures de la « Grande Pièce » (La Vergne, Charente Maritime).*
- Dupont C., Laporte L., à paraître – Études des perforations et des usures de la parure en coquillages. Répartition spatiale de la parure, *In : Monographie des sépultures de la « Grande Pièce » (La Vergne, Charente Maritime).*
- Dupont C., Marchand G., Gruet Y., Tessier M., à paraître – La Pointe Saint-Gildas (Préfailles, Loire-Atlantique) : lieu témoin des passages de populations humaines du Mésolithique et de modifications environnementales, *Gallia Préhistoire,* n° 49.

- Dupont C., Schulting R., Tresset A., à paraître – Prehistoric shellmiddens along the French Atlantic façade : the use of marine and terrestrial resources in the diets of coastal human populations, *in : Milner N. (ed.), Proceedings of the workshop held at York in September 2005,* Oxbow, Oxford, Chapter 12.
- Dupont C., Tresset A., Desse-Berset N., Gruet Y., Marchand G., Schulting R., à paraître – Harvesting the seashores in the Late Mesolithic of north-western Europe. A view from Brittany ? *Journal of World Prehistory.*
- Giot P.R., Monnier J.-L., L'Helgouac'h J., 1988 – *Préhistoire de la Bretagne*, Rennes, Éditions Ouest-France.
- Laporte L., 1994 – *Parures et centres de production dans le Centre-Ouest de la France au Néolithique final*, Thèse de doctorat, Université de Paris I.
- Laporte L., Cros J.-P., Fontugne M., Gebhardt A., Gruet Y., Marguerie D., Oberlin C., 1988 – Les occupations néolithiques de la côte occidentale de l'île d'Oléron., *In :* Camps G. (dir.), *L'homme préhistorique et la mer*, Actes du 120e congrès des Sociétés savantes, Aix en Provence, 23-26 oct. 1995, Paris, Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, p. 195-238.
- Le Rouzic Z., 1930 – *Carnac, fouilles faites dans la région de l'îlot d'Er-Yoc'h (Le Mulon). Commune de Houat 1924-1925,* Vannes, imprimerie Lafolye & J. de Lamarzelle.
- Marchand G., 1999 – La néolithisation de l'ouest de la France : caractérisation des industries lithiques, *British Archaeological Reports, International Series* 748, 1999.
- Marchand G., 2000 – La néolithisation de l'ouest de la France : aires culturelles et transferts techniques dans l'industrie lithique, *Bulletin de la Société préhistorique française*, n° 97-3, p. 377-403.
- Pailler Y., Sparfel Y., Tresset A., Dupont C., Giovannacci S., Hallegouët B., Josselin J., Balasse M., 2004 – Fouille d'un dépotoir du Néolithique final à Beg ar Loued (Île Molène, Finistère) : premiers résultats, *Bulletin de la Société préhistorique française,* n° 101-4, p. 877-896.
- Péquart M, Péquart S.-J., 1926 – Un kjökkenmödding morbihannais : Er Yoc'h, premier outillage en os découvert dans le Morbihan, *Revue anthropologique*, n° 4-6, p. 1-6.
- Péquart M., Péquart S.-J., 1930 – La nécropole mésolithique de Téviec, *Bulletin de l'Association lorraine d'études anthropologiques,* I, p. 35-46.
- Péquart M., Péquart S.-J., 1934 – La nécropole mésolithique de l'île d'Hoedic, *L'Anthropologie* (Paris), n° 44-1-2, 20 p.
- Péquart M., Péquart S.-J., 1954 – *Hoedic, deuxième station-nécropole du Mésolithique côtier Armoricain,* Anvers, De Sikkel.
- Péquart M., Péquart S.-J., Boule M., Vallois H., 1937 – Téviec : station nécropole mésolithique du Morbihan, *Archives de l'Institut de paléontologie humaine*, Paris, Masson, n° 18.
- Schulting R.J., Richards M.P., 2001 – Dating women becoming farmers : new paleodietary and AMS dating evidence from the breton mesolithic cemeteries of Téviec and Hoedic, *Journal of Anthropological Archaeology,* p. 1-31.
- Schulting R.J., Tresset A., Dupont C., 2004 – From Harvesting the Sea to Stock Rearing Along the Atlantic Façade of North-Western Europe, *Environmental Archaeology,* 9, p. 143-154.
- Taborin Y., 1971 – *La parure en coquillage de l'Epipaléolithique au Bronze ancien de France*, Thèse de 3e cycle, Université de Paris I.
- Taborin Y., 1974 – La parure en coquillage de l'Epipaléolithique au **B**ronze ancien en France, Paris, CNRS, *Gallia préhistoire*, n° 17.1 et 17.2.
- Tresset A., 2002 – De la mer au bétail en domaine atlantique : unité et diversité des processus d'apparition de l'élevage à la marge nord-ouest de l'Europe, *Anthropozoologica,* n° 36, p. 13-35.
- Tresset A. , 2005 – L'avifaune des sites mésolithiques et néolithiques de Bretagne (5500 à 2500 av. J.-C.) : implications ethnologiques et biogéographiques, *in* : Desse J., Desse-Berset N., Méniel P., Studer J. (eds.) : Hommage à Louis Chaix. *Revue de Paléobiologie,* volume spécial 10, p. 584-594.
- Welsch J., 1917 - Les ressources de la zone de balancement des marées dans le Centre-Ouest de la France, Librairie Armand Colin, *Annales de géographie*, n° XXVI-143, p. 344-352.

Le phoque dans les eaux néolithiques de Bretagne

Katie Boyle

McDonald Institute for Archaeological Research, Cambridge, Royaume-Uni.

Le travail des époux Péquart et de Zacharie Le Rouzic sur le site d'Er Yoc'h joue un rôle important dans notre compréhension de la vie des communautés du Néolithique récent sur les côtes européennes de l'Atlantique. L'assemblage archéozoologique de ce site est sans équivalent dans la région. En effet, la Bretagne est une région où l'humidité et l'acidité des sols ne sont pas favorables à la conservation des ossements (Henaff 2002) et seuls quelques sites néolithiques ont conservé des traces de faune. Dans son compte-rendu concernant Hoedic, J.-M. Large fait peu de références à la faune (Large 2003), ce qui met en relief l'importance du site d'Er Yoc'h puisqu'il est relativement proche d'Hoedic et pourrait bien être le reflet des assemblages fauniques qui auraient pu subsister si les conditions géologiques avaient été différentes.

Er Yoc'h est également important car peu d'autres sites – s'il en existe – ont laissé des traces de phoque, sujet de cette étude, dont on peut maintenant définitivement attester qu'il a existé au Néolithique récent et qu'il a été exploité plus au sud de l'Europe que ce que nous pensions auparavant. La présence significative de phoques (environ 9 % du nombre de spécimens identifiés) est une des caractéristiques les plus intéressantes de cette faune. La réunion de plusieurs individus de la même espèce de phoque à Er Yoc'h – identifiée comme le phoque gris, *Halichoerus grypus,* grâce aux caractéristiques particulières de leurs humérus, radius et cubitus (Boyle 2005) – ne prouve pas qu'une colonie capable de se reproduire était présente dans la région, mais il s'agit d'un ensemble suffisamment important pour suggérer que quelque chose d'intéressant s'y déroulait, peut-être un site de repos et pourquoi pas une colonie reproductrice. Une autre question est de savoir si les animaux étaient autochtones ou s'il s'agissait de visiteurs issus d'autres zones de population.

L'environnement marin néolithique

Er Yoc'h est situé au nord du Golfe de Gascogne, au large de la côte du Morbihan et proche de l'île de Houat, à l'endroit où le plateau continental mesure plus de 140 km de largeur et connaît une très douce inclinaison (OSPAR Commission 2000 [1]). Le revêtement de ce plateau

1. OSlo-PARis : convention pour la protection du milieu marin de l'Atlantique du nord-est. (Note de Melvan)

Phoque gris
Halichoerus grypus

est composé principalement d'un mélange de terre, sable et limon avec cependant une zone de cailloux et de graviers à l'ouest de Houat. Entre Belle-Île et Noirmoutier, la zone est relativement bien protégée par un ensemble d'îles, dont Houat, et par des bancs de boue à 30 m de profondeur ou moins.

L'examen des variations de la côte sur Oléron à l'Holocène, donne quelques indications sur l'environnement marin du nord du golfe de Gascogne. Pour B. Clavé, l'étude du marais de la Perroche, sur la côte sud-ouest d'Oléron, montre, qu'entre 4780 et 4040 av. J.-C. le niveau de la mer avait monté ou que la pluviosité avait augmenté (Clavé *et al.* 2001). L'accumulation de tourbe entre 4230 et 3640 av. J.-C. suggère une légère baisse du niveau de la mer ou tout au moins une diminution de la communication entre la mer et le marais de la Perroche. Le fait que cette tourbière soit aujourd'hui visible sur la plage permet d'estimer que la mer se trouvait alors plus vers le sud-ouest et par conséquent probablement plus basse. Les niveaux marins ou la pluviosité ont augmenté de nouveau entre 3700 et 1400 av. J.-C. (Clavé *et al.* 2001), période pendant laquelle Er Yoc'h était occupée d'après les dates radiocarbone publiées par R. Schulting en 2005 (2890 à 1410 av. J.-C.) .

Avec les fluctuations du niveau de la mer, l'environnement marin se modifiait (Henaff 2002). Des sites tels qu'Er Lannic, partiellement inondés aujourd'hui, montrent que le niveau de la mer était probablement plus bas à l'époque de leur occupation. Houat était déjà une île à l'époque de l'occupation d'Er Yoch (Tresset 2002) mais il est possible que ce rocher, au lieu d'être un petit îlot isolé, ait été un éperon en protubérance d'une zone de terre et de sable plus importante que l'actuelle Treac'h er Goured, la plus grande plage de l'île de Houat.

Le phoque gris dans les eaux de Bretagne au Néolithique : biologie et comportement

Le phoque gris est la principale espèce qui ne fut pas prise en compte par L. Reverdin dans son étude préliminaire de la faune du site d'Er Yoc'h (Reverdin 1930-31). Il s'agit d'une espèce assez rare dans les eaux bretonnes de nos jours mais tout de même considérée comme résidente dans cette région, de même que le phoque commun (*Phoca vitulina*) (Ridoux *et al.* 2000).

Selon Natura 2000 [2], les observations actuelles les plus méridionales du phoque gris se situent dans la zone englobant le Pertuis charentais, l'île de Ré et l'île d'Oléron. Toutefois, il ne s'agit pas d'une zone de

2. Cf. natura2000.environnement.gouv.fr.

reproduction. Dans les périodes historiques antérieures, les observations de phoques étaient très rares et leur présence n'est attestée qu'à partir du 18e siècle (Vincent *et al.* 1994). F. de Beaulieu précise que le phoque n'appartient pas au folklore traditionnel breton (Beaulieu *et al.* 1994). Il n'apparaît pas non plus dans les contes de Bretagne comme il l'est dans les contes écossais (Thomson 1996). La seule mention indique que tous les cent ans les phoques retournent à l'endroit où ils avaient l'habitude de vivre. Ceci montre bien à quel point ils étaient rares dans l'histoire bretonne. Il n'est fait mention des phoques que dans le *Journal des Jeunes Filles* où ils représentent « des âmes en peine » : les Chrétiens qui meurent sans être en état de grâce deviennent des phoques et le restent jusqu'au jour du Jugement Dernier.

Le phoque gris *(Halichoerus grypus)* est le plus grand carnivore répertorié, à ce jour, dans le Morbihan au Néolithique. La présence de ce prédateur marin au sommet de la chaîne alimentaire (fig.1) est un indicateur de la grande abondance, de la diversité et de la productivité marines. Les mâles pèsent en moyenne environ 240 kg pour une taille de 2,50 m, avec un maximum de 3,30 m. Les femelles font environ 150 kg pour une taille de 1,80 m environ, avec un maximum de 2,50 m. Leur alimentation est composée de poissons, généralement des espèces locales de la côte : différentes variétés de poissons plats, tels que la raie, la vieille, des céphalopodes ou des crustacés, abondants à Er Yoc'h. Les poissons et coquillages recensés dans les eaux d'Er Yoch laissent penser que cette zone convenait bien au phoque gris.

Fig. 1 : Chaîne alimentaire simplifiée dans les eaux morbihannaises, selon l'assemblage faunique d'Er Y'oc'h.

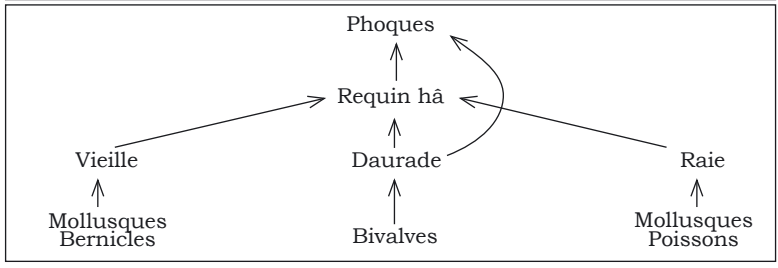

Toutefois, la principale espèce de poisson que l'on rencontre à Er Yoc'h est la daurade (*Sparus aurata*). La présence de nombreuses parties de têtes (certaines portant des incisions) témoigne de l'action prédatrice soit de l'homme, soit du phoque près de ce site. La daurade est une espèce du littoral, fréquentant les fonds marins sableux et les eaux saumâtres, que l'on trouve fréquemment dans les sites archéologiques méditerranéens et le long de la côte Atlantique de l'Europe (Desse et Desse-Berset 1996). Son aire de répartition s'étend aujourd'hui vers le nord jusqu'aux Îles britanniques.

Les phoques gris forment des colonies reproductrices polygames, la taille et la répartition par sexe étant fonction de la nature

de l'habitat. Les sites d'accès ouvert, tel que pouvait être Er Yoc'h, ont un ratio mâle/femelle de 1 pour 2. La période de reproduction varie de nos jours en fonction de la géographie : elle a lieu en septembre-octobre dans le sud de la Grande-Bretagne, en octobre-novembre dans l'ouest et le nord de l'Écosse et en novembre-décembre sur les îles Farne et May (estuaire de Firth of Forth). Dans la mer Baltique, la reproduction peut tarder jusqu'en mars. En Bretagne, les deux petites colonies reproductrices (nombre d'individus compris entre 40 et 60) des archipels de Molène et des Sept-Iles se trouvent à l'extrême sud de leur zone de répartition actuelle en Atlantique du nord-est. La période de reproduction va de septembre à décembre et culmine entre octobre et novembre. Cependant, beaucoup de phoques quittent la région avant la saison hivernale de reproduction [3]. Les bébés phoques naissent généralement sur les plages près ou sous des falaises à pic. On y constate une mortalité importante des jeunes pendant les tempêtes mais ils sont protégés de leurs prédateurs, parmi lesquels il faut compter les hommes.

Le phoque gris est observable sur tous habitats côtiers à un moment ou à un autre de son cycle de vie mais la reproduction se déroule généralement sur des côtes rocheuses exposées ou sur des îles inhabitées en pleine mer (Anderson 1988). La localisation d'Er Yoc'h, sa nature d'îlot ou de piton rocheux émergeant d'une longue et large plage, font de ce lieu un site idéal de reproduction. Ces animaux recherchent généralement des rochers exposés au ressac sur un îlot ou le long de la côte. Dans certains cas, ils montrent une préférence pour les sommets enherbés. Quelquefois, on les observe sur les banquettes rocheuses et les plages de galets et de sable. Il s'agit au total d'une description qui correspond presque parfaitement à l'environnement d'Er Yoc'h et de Houat et que l'on retrouve aussi sur une grande partie de la côte sud de la Bretagne. Cette situation est sans doute celle que l'on devait rencontrer au Néolithique récent.

L'analyse des ossements de phoque trouvés sur Er Yoc'h peut-elle permettre de déterminer s'il s'agissait d'un site de reproduction ? Il nous faut pour cela déterminer la proportion de très jeunes spécimens et donc considérer les données caractéristiques de l'âge. L'examen montre que 42,6 % des os ont un cartilage de conjugaison soudé et seulement 11,7 % sont non-soudés. Cependant, la plupart des os de phoque fusionnent relativement tard (Stora, communication personnelle). La présence d'os longs non-soudés ne signifie pas nécessairement que les os soient ceux de juvéniles. Bien qu'un nombre significatif de radius aient les deux extrémités non soudées, la fusion tardive (vieil adulte) de l'épiphyse distale (Stora 2001, 2002) ne permet pas d'écarter l'hypothèse que l'on soit en présence d'une population majoritairement adulte. Néanmoins, la présence de phalanges, scapulaires, métatarses et humérus non-fusionnés suggère qu'un certain nombre d'os pouraient venir d'animaux relativement

3. Satellites, balises et petits chercheurs : suivi-animal.u-strasbg.fr.

immatures. De petits humérus aux deux épiphyses non-fusionnées peuvent aussi signifier que quelques os proviennent de très jeunes individus. Dans leur étude du phoque de Cnoc Coig (Oronsay, Scotland), Grigson et Mellars suggèrent que de tels individus pouvaient être âgés d'à peine 4 ou 5 semaines (Grigson et Mellars 1987). La présence d'aussi jeunes phoques à Er Yoc'h signifierait que certains animaux ont été tués peu après leur naissance. Toutefois, on ne trouve pas à Er Yoc'h la « texture rugueuse » que Stora assimile aux épiphyses de très jeunes phoques, peut-être pour des raisons de taphonomie (Stora 2001).

Les sites de repos ne sont pas des sites de reproduction. Ils sont plutôt utilisés pour se détendre, par exemple entre des périodes de recherche de nourriture et lors de la mue. Le nombre de phoques repérés sur ces sites est alors plus important qu'à n'importe quelle autre période de l'année (Vincent *et al.* 2005). Ces sites sont localisés le plus souvent sur des côtes éloignées, dans des zones exposées à marée basse (Mitchell-Jones *et al.* 1999), sur des rochers isolés, des récifs, ou encore sur des berges de sable ou bien des corniches rocheuses surmontées par des falaises abruptes. Bien que les phoques puissent tolérer un fort ressac et des vents violents, lorsque la mer est agitée ils préfèrent les endroits où les vagues se brisent avant d'atteindre la côte (Renner 2005). La situation exposée de la côte houataise suggère peut-être qu'Er Yoc'h serait plus un site de repos que de reproduction. En règle générale, les phoques ne sortent pas tous de l'eau en même temps. Il est fréquent d'en trouver un certain nombre près des rochers, en train de se reposer ou de dormir dans la mer en attendant la marée basse pour sortir (Vincent *et al.* 2005). Un phoque peut sortir en premier et attirer les autres, un autre le fait à côté ou un peu plus loin. Les autres suivent alors « au premier arrivé ». Le groupe s'accroît et devient très visible pour les prédateurs. Lorsque le niveau sonore des échanges entre phoques augmentait, les occupants d'Er Yoc'h pouvaient être avertis de la présence de possibles proies et se préparer pour la chasse.

Les sites de repos et de reproduction peuvent être éloignés de plusieurs centaines de kilomètres. Mais souvent les îles situées à proximité des sites de repos sont utilisées pour la reproduction (Renner 2005). Les phoques se mettaient-ils au sec pour se reposer sur la plage de Treac'h er Goured alors qu'Er Yoc'h était utilisé comme site de reproduction ?

Les phoques passent environ 4 jours en mer à se nourrir puis retournent aux sites de repos. La plupart des déplacements pour rechercher de la nourriture ont lieu dans un rayon de 40 km autour des sites de repos et, en moyenne, les phoques plongent pour se nourrir jusqu'à 25 m, souvent jusqu'au fond de la mer. Les eaux autour des îles de Houat et Er Yoc'h étaient idéales pour la recherche de leur nourriture puisque la mer y est peu profonde. Une grande partie de la côte sud de la Bretagne est en fait particulièrement bien adaptée à la nourriture, à la reproduction et au repos du phoque.

Er Yoc'h, le phoque moderne et préhistorique dans les eaux bretonnes

La quasi-totalité des observations actuelles de phoques dans les eaux bretonnes concerne le phoque gris (Brien et Prieur 1973). Entre 1973 et 1998, plus de 85 % concernaient le phoque gris et seulement 15 % le phoque commun (Ridoux *et al.* 2000). Les observations dépendent de la façon dont les phoques utilisent l'espace et les ressources et de la présence des observateurs (les biologistes aujourd'hui, les chasseurs au Néolithique). La nature des ressources océaniques n'est pas homogène et elles ne sont pas reparties de façon uniforme dans le temps et l'espace. La topographie sous-marine, les courants marins, les marées et la météorologie sont autant de facteurs qui agissent sur la disponibilité des ressources et par conséquent sur la présence et l'abondance des phoques. Le sud de la Bretagne présente un environnement marin qui peut avoir une incidence importante sur la répartition du phoque gris. En-dessous de la thermocline [4], il y a un « coussin d'eau froide » centré au-delà de l'isobathe des 100 m et qui s'étend de la Bretagne jusqu'à l'embouchure de la Garonne : ces eaux froides à basse salinité traversent le plateau continental surtout pendant l'hiver (OSPAR Commission 2000). À cette saison, les eaux de rivière qui rejoignent l'océan (dont celles de la Vilaine) sont aussi plus froides que la mer. La présence de ces eaux froides, probablement similaire il y a 4 000 ans, peut expliquer pourquoi cette zone semble être l'extrême-sud de la diffusion principale du phoque gris.

La disponibilité de sites favorables à la reproduction détermine ou limite également les niveaux de population. Si les conditions se dégradent, les phoques sont dans l'obligation de se déplacer vers des sites potentiellement moins favorables. Quand les niveaux marins changeaient pendant le Néolithique, la disponibilité de bons sites de reproduction a pu se réduire en entraînant le déclin du phoque breton préhistorique. Leur disparition, ou leur déplacement vers un monde marin plus hospitalier, faisait qu'ils n'étaient plus disponibles pour l'exploitation par l'homme ou par les carnivores marins.

Il reste à déterminer la parenté de ces phoques bretons néolithiques avec la population des phoques gris des côtes d'Irlande, du Pays de Galles et du sud-ouest de l'Angleterre. Tant que nous n'aurons pas trouvé et analysé plus de traces de phoques préhistoriques en Bretagne, il sera difficile de savoir s'il était un résident permanent et abondant des eaux de cette région. Les phoques actuels de Bretagne ne constituent pas une micro-population génétiquement isolée. Une étude de l'ADN des phoques nord-européens a montré qu'ils sont proche de ceux de Cornouailles et du Pays de Galles (Ridoux *et al.* 2000). S'il était possible d'extraire l'ADN des phoques d'Er Yoc'h, il serait intéressant d'en étudier les relations et les comparaisons avec le phoque gris moderne et/ou de populations d'autres zones.

4. Thermocline : Limite entre les eaux profondes, froides, et les eaux de surface plus chaudes où l'on observe un changement rapide de température. (Note de Melvan)

Fig. 2 : Zones de chasse au phoque représentées par Clark (1946) et sites détectés plus récemment en Europe du nord et de l'ouest. Er Yoc'h est un des sites les plus méridionaux.

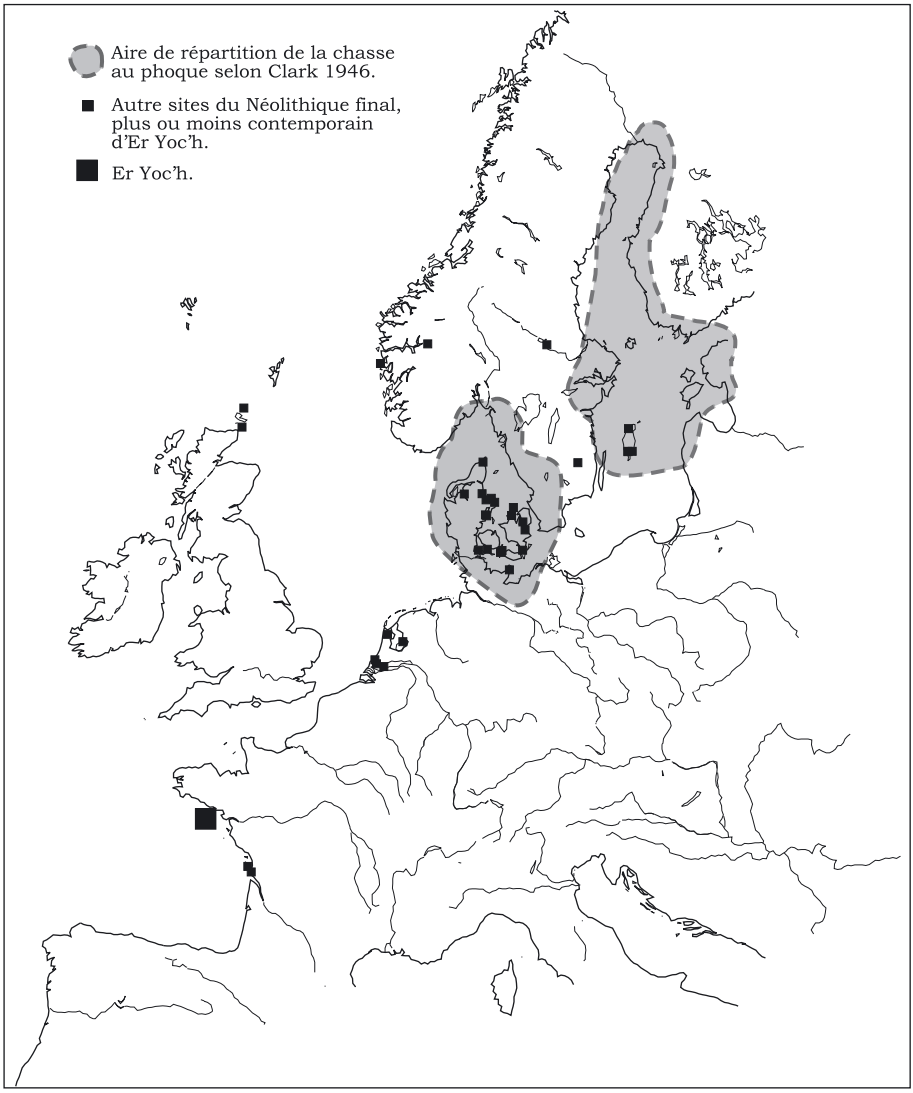

Conclusion

La présence du phoque gris à Er Yoc'h nous apprend plusieurs choses. Elle nous indique que l'espèce existait dans la région, probablement en nombre. Elle suggère que la limite de la zone d'activité du phoque gris était plus au sud pendant le Néolithique récent qu'elle ne l'est aujourd'hui. Si Er Yoc'h était effectivement à la limite sud de sa zone, l'espèce devait exister seulement en petit nombre. La figure 2 montre les anciennes régions de chasse au phoque telles que détermi-

nées par Clark en 1946 et les découvertes plus récentes en Europe du nord et de l'ouest. Er Yoc'h est un des sites les plus méridionaux de la répartition du phoques gris en Europe Occidentale.

La présence du phoque sur un site archéologique – à la différence des sites paléontologiques ou naturels – implique qu'il y a eu interaction entre l'homme et le phoque. La localisation d'Er Yoc'h y a certainement contribué. Ce site a pu être un lieu de reproduction ou de repos pour cet animal pendant le Néolithique, même s'il ne s'agissait pas alors d'une île *stricto sensu*. Er Yoc'h est un des nombreux sites du Néolithique récent de la région mais l'un des très rares produisant un assemblage faunique intéressant.

Si l'on considère les incisions sur les os montrant que ces animaux étaient exploités par les humains (Boyle 2004) et le fait que jusqu'à 15 % du régime alimentaire breton au Néolithique venait de la mer (Schulting 2005), deux scénarios peuvent être envisagés pour expliquer la présence du phoque à Er Yoc'h.

1) Les phoques ont pu être l'objet d'une chasse spécifique. Comme nous l'avons suggéré ci-dessus, quand le niveau sonore de la colonie de phoques augmentait, les chasseurs les repéraient et se préparaient pour la chasse. La période de reproduction est le bon moment pour tuer le phoque, les sujets adultes sont grands et pleins de graisse pouvant être transformée en huile et les jeunes exhibent des manteaux de peau qui ont pu susciter des envies. De grandes colonies se forment au large et s'y installent pour un certain temps. Les jeunes sujets tètent au moins deux semaines (Kiely et Myers 1998). Ensuite, les bébés phoques déjà sevrés restent à terre quelques jours après que les femelles soient parties, ce qui les rend vulnérables et les expose au danger pendant une période d'environ 2 à 3 semaines. N'importe quelle période de repos peut aussi être une opportunité pour la chasse. Mais alors les petits ne seront plus visés de façon spécifique car ils seront plus à même d'éviter le danger en rejoignant la mer.

2) Le second scénario est celui de l'opportunisme charognard. Sachant que les phoques (jeunes et vieux) peuvent mourir de causes naturelles sur les lieux de reproduction ou de repos, on peut penser que leurs carcasses étaient récupérées, c'est-à-dire que la population humaine locale ne tuait pas le phoque mais se servait des parties qu'elle pouvait récupérer des animaux déjà morts. Les carcasses trouvées sur la plage pouvaient être découpées, les os servant de matière première, la graisse étant fondue et les peaux dépecées pour être traitées, même la viande pouvait être consommée. Selon l'état à sa découverte, tout ce qui pouvait être obtenu d'une carcasse de phoque abattu pouvait l'être de celle d'un cadavre.

Le phoque ne représentait qu'une partie de l'économie de subsistance locale. La présence d'une grande variété d'espèces domestiques sur le site (Boyle 2004), ainsi que celle des autres ressources obtenues d'un environnement marin riche et varié, montre que le système économique était diversifié, exploitant en même temps des ressources sauvages et domestiques. La grande variété d'espèces élevées rencontrées à Er Yoc'h montre qu'au moins quelques petites îles côtières de

l'Atlantique nord pouvaient accueillir des communautés agro-pastorales pendant le Néolithique récent (Tresset 2002). Bien que le chasseur du Paléolithique et du Mésolithique ait été remplacé par des éleveurs -agriculteurs, la tradition de chasse et la prise en compte de l'environnement sauvage et des ressources marines comme terrestres, restent fortes en Bretagne-sud. Cette situation pouvait être supposée mais pas fermement démontrée par les faits si nous n'avions pas bénéficié du travail des époux Péquart et de Z. Le Rouzic sur le site d'Er Yoc'h.

Remerciements à Marie-Thérèse Buttin pour la traduction.

Bibliographie

- Anderson S., 1988 – *The Grey Seal*. Aylesbury : Editions Shire Publications Limited.
- Beaulieu F. de, Hussenot E. et Ridoux V., 1994 – *Mammifères marins de nos côtes*. Douarnenez : Éditions Chasse-Marée/Ar Men.
- Bonner N., 1999 – *Seals and Sea lions of the World*. London : Éditions Blandford.
- Boyle K.V., 2004 – Late Neolithic seal hunting in Southern Brittany : a zooarchaeological study of the site of Er Yoh (Morbihan), *in* G. Monks (ed.) - *The Exploitation and Cultural Importance of Sea Mammals*. Oxford : Éditions Oxbow Books, p.77-94.
- Boyle K.V., 2005 – Chasse au phoque à la fin du Néolithique à Er Yoch (Houat, Morbihan). *Melvan, La Revue des Deux Îles*, n° 2, p. 9-25.
- Brien Y. et Prieur D., 1973 – Les phoques de Bretagne. *Penn ar Bed*, n° 74, p. 175-184.
- Clark G., 1946 – Seal hunting in the Stone Age of north-western Europe : a study in economic prehistory. *Proceedings of the Prehistoric Society*, n° 12, p. 12-48.
- Clavé B., Massé L., Carbonel P. et Taste J.-P., 2001 – Holocene coastal changes and infilling of the La Perroche marsh (French Atlantic coast). *Oceanologica Acta*, n° 24, p. 377-389.
- Desse J. et Desse-Berset N., 1996 – *Ostéométrie et archéologie de la daurade royale* (Sparus aurata, *Linné 1758*). Juan-les-Pins : Éditions APDCA.
- Grigson C. et Mellars P., 1987 – The mammalian remains from the middens, *in* P. Mellars (ed.) - *Excavations on Oronsay. Prehistoric Human Ecology on a Small Island*. Edinburgh : Éditions Edinburgh University Press, p. 243-289.
- Henaff X. 2002 – *Les habitats au Néolithique en Bretagne*. Patrimoine Archéologique de Bretagne. Rennes : Éditions Institut culturel de Bretagne, Université de Rennes 1.
- Kiely O. et Myers A.A., 1998 – Grey seal (*Halichoerus grypus*) pup production at the Inishkea island group, Co. Mayo, and Blasket Islands, Co. Kerry. *Biology and Environment : Proceedings of the Royal Irish Academy*, n° 98B (2), p. 113-122.
- Large J.-M., 2003 – *Une Préhistoire de l'Ile d'Hoedic : Inventaire des sites archéologiques sur Hoedic*. Hoedic : Éditions Melvan.
- Mitchell-Jones A.J., Amori G., Bogdanowicz W., Kryštufek B., Reijnders P.J.H., Spitzenberger F., Stubbe M., Thissen J.B.M., Vohralík V. et Zima J., 1999 – *The Atlas of European Mammals*. London : Éditions Academic Press.
- Natura 2000 – (natura 2000.environnement.gouv.fr).
- OSPAR Commission 2000 – *Quality Status Report: Region IV – Bay of Biscay and Iberian Coast*. London : OSPAR Commission (www.ospar.org).
- Renner S.C., 2005 – *An analysis of harbour seal (*Phoca vitulina*) and gray seal (*Halichoerus grypus*) haul-out patterns, behaviour budgets, and aggressive interactions on Mount Desert Rock, Maine*. Unpublished M.Sc. dissertation, University of Maine.

- Reverdin L., 1930-1931 – Sur la faune du kjokkenmodding morbihannais, Er Yoh, et ses rapports avec celles des stations néolithiques lacustres de la Suisse. *Archives suisses d'Anthropologie générale*, n ° 6, p. 70-86
- Ridoux V., Liret C., Creton P. et Hassani S., 2000 – *Etudes et Conservation des mammifères marins de Bretagne*. Collection les Cahiers naturalistes de Bretagne. Laboratoire d'Etude des Mammifères marins, Océanopolis. Meze : Éditions Biotope.
- Schulting R., 2005 – Comme la mer qui se retire : les changements dans l'exploitation des ressources marines du Mésolithique au Néolithique en Bretagne, *in* Marchand G. et Tresset A. (dir) - *Unité et diversité des processus de néolithisation sur la façade atlantique de l'Europe (6e-4e millénaires avant J.-C.)*. Paris : Société préhistorique française, 163-72.
- Stora J., 2001 – *Reading Bones : Stone Age Hunters and Seals in the Baltic*. Stockholm : Editions Stockholm Studies n Archaeology 21.
- Stora J., 2002 – Neolithic seal exploitation on the Åland Islands in the Baltic Sea on the basis of epiphyseal fusion data and metric studies. *International Journal of Osteoarchaeology*, n° 12, p. 49-64
- Thomson D., 1996 – *The People of the Sea. Celtic Tales of the Seal-Folk*. Edinburgh : Éditions Canongate Classics.
- Tresset A., 2002 – De la mer au bétail en Europe atlantique : unité et diversité des processus d'apparition de l'élevage à la marge nord-ouest de l'Europe. *Anthropozoologica* n° 36, p. 13-36.
- Vincent C., Fedak M.A., McConnell B.J., Meynier L., Saint-Jean C. et Ridoux V., 2005 – Status and conservation of the grey seal, *Halichœrus grypus*, in France. *Biological Conservation*, n° 126 (1), p. 62-73.

L'apport des Péquart au musée de Carnac - De la dispersion du matériel de Téviec et d'Hoedic

Emmanuelle Vigier

Directrice du Musée de Préhistoire de Carnac, attachée de conservation du patrimoine.

« (Les) *Péquart eux fouillent pour rien et sans souci d'intérêt personnel puisqu'ils versent intégralement le produit de leurs fouilles aux musées, ne réclamant pour eux que la joie de servir la Science*[1]. » C'est en ces termes que Saint-Just Péquart s'adresse à Marcellin Boule[2] en 1928, au moment où Zacharie Le Rouzic s'inquiète de voir le matériel de Téviec quitter la Bretagne. Sept ans plus tard, en 1935, alors que l'administration s'émeut du devenir des collections d'Hoedic et rappelle la réglementation en vigueur, Saint-Just Péquart proclame haut et fort cette ambition profonde qui a toujours animé leurs recherches : « *consacrer notre temps, nos forces et notre argent à des fouilles dont nous avons toujours versé intégralement le produit aux musées nationaux et régionaux de notre pays, sans même nous constituer de collection personnelle, comme ce serait cependant notre droit*[3]. »

Il est vrai que les musées français ont largement bénéficié des recherches de Marthe et Saint-Just Péquart, et le musée de Carnac en premier lieu. Malgré la brouille qui oppose les Péquart à Z. Le Rouzic à partir de 1927, le couple nancéien contribuera de manière déterminante à l'enrichissement du musée Miln-Le Rouzic. Leur concours ne s'arrête d'ailleurs pas à un soutien financier mais intègre des préoccupations de pure muséographie, comme on le verra pour Téviec.

Rappelons tout d'abord qu'avant la rupture de 1927, c'est la fouille de treize sites qui bénéficie « *de l'aide de Mme et Mr Péquart* » comme le mentionne Maurice Jacq, gendre de Z. Le Rouzic dans le catalogue du musée en 1940. En 1916, c'est tout d'abord un coffre de l'Âge du fer sur l'île Thinic qui retient l'attention du trio. En 1919, c'est au tour de la nécropole du Haut Moyen Âge de Saint-Clément (Quiberon), puis des dolmens de Lann Peudrec (Crac'h) et de Roch er Penher (Ploemeur). En 1921 suivront les dolmens de Saint-Adrien (Ploemeur), de Kourégan (Ploemeur), le tumulus à enceinte circulaire et coffre du Limouzen (Quiberon) ainsi que l'allée couverte de Er-bé, Le Net (Saint-Gildas-de-Rhuys). En 1922, sont fouillés le tumulus de Crucuny (Carnac), le tertre tumulaire du Manio (Carnac), les « fonds de cabane » et le tertre tumulaire du Castellic

1. Archives de la Fondation de l'Institut de paléontologie humaine (IPH). Lettre à Marcellin Boule, 2/11/1928.

2. Directeur de l'IPH, Professeur de paléontologie du Muséum d'histoire naturelle de Paris et membre de la Commission des Monuments historiques/Section Préhistoire.

3. Archives de la Fondation de l'IPH. Lettre à M. Boule, 2/11/1935.

(Lann Vras). Puis, en guise d'apothéose, en 1923-24, la double enceinte d'Er Lannic (Arzon) et le site d'Er Yoc'h (Houat).

Les Péquart participent également à l'enrichissement des collections par l'acquisition de découvertes isolées. Lorsque les finances du musée de Carnac sont insuffisantes, Z. Le Rouzic n'hésite pas à solliciter ses généreux mécènes. C'est le cas pour le bel ensemble de Kerham (Ploemeur), onze lames de haches polies dont certaines « de prestige », en roche verte, perforées et surpolies, pour lesquelles les Péquart déboursent, en 1919, 1 200 F (équivalent de 1 300 € actuels)[4]. Ce dépôt constitue aujourd'hui encore un ensemble phare du musée de Carnac, illustrant les échanges à longue distance, notamment avec les Alpes italiennes (jadéite), et les phénomènes d'affirmation de statuts « inégalitaires » au début du Néolithique.

Après 1927 et la prise de distance par rapport au musée de Carnac, la dévolution des collections se complique. L'exemple de la répartition du matériel de Téviec illustre bien l'état d'esprit des Péquart envers les musées français et leur souci, précoce, d'une mise en valeur muséographique de leurs découvertes. Ils prennent contact avec l'Institut de paléontologie humaine (IPH) dès 1928, en la personne de Marcellin Boule, chargé de l'étude anthropologique et faunique de Téviec. Dès 1930, soit un an après la fin des fouilles de Téviec, les contacts sont également noués avec la direction du Musée des antiquités nationales de Saint-Germain-en Laye (MAN). Quant aux donations aux autres musées – musée de Carnac, Muséums d'histoire naturelle de Lyon et de Toulouse – elles auront lieu en 1937, quelques mois après la publication. Le chemin de la fouille aux musées était alors plus court qu'aujourd'hui !

Certes, on peut regretter la dispersion du matériel « aux quatre coins de l'Hexagone », ce qui ne facilite guère les recherches actuelles. Et cela d'autant plus que la répartition était initialement prévue entre l'IPH et trois musées bretons. *« Pour la question des documents ostéologiques, nous sommes tout à fait d'avis que leur place est à l'IPH. »* Quant au matériel, *« il est entendu que le produit des fouilles sera réparti dans les musées de Vannes, Carnac et Quimper »*, écrivait Marthe Péquart en 1929[5].

Les Péquart semblent s'être éloignés de cette idée de départ pour plusieurs raisons. Sans doute la volonté de donner une diffusion nationale à des découvertes uniques a-t-elle primé. Il faut dire qu'un vent de suspicion avait accompagné la mise au jour du site de Téviec, survenue cinq ans après l'affaire de Glozel[6]... Dans son édition du 20 août 1929, *Le Rappel du Morbihan* écrit : *« La nouvelle qui circule de la découverte d'un*

4. Ces haches avaient été découvertes en 1861 par un agriculteur « *partie tranchante en terre et le bout pointu en l'air* », à proximité d'une « *table en pierre ayant environ un mètre de côté* ». Archives du Musée de Préhistoire de Carnac.

5. Archives de la Fondation de l'IPH. Lettres du 25 août et du 14 août 1929 à M. Boule.

6. Le matériel archéologique découvert par les Fradin à Glozel (près de Vichy) en 1927 était tout à fait exceptionnel... et invraisemblable. Il comprenait, entre autres pièces originales, des tablettes avec des symboles ressemblant à une forme d'écriture associées à des gravures de rennes. Or le renne a disparu il y a 12 000 ans et les plus anciennes traces d'écriture, datées d'environ 3 300 ans av. J.-C., proviennent du Moyen-Orient... L'authenticité de ces vestiges fut pourtant à l'origine d'une vive controverse qui divisa longtemps la communauté scientifique. Ce n'est que récemment, en 1995, que le Ministère de la Culture a clos le débat en rendant public un rapport dont les auteurs estiment

gisement mésolithique dans une île bretonne a déjà fait sourire bien des sceptiques. (…) Voilà qui va mettre en mouvement la petite armée de nos savants archéologues et déjà M. Salomon Reinach[7]*, qui s'étonne de ne connaître cette nouvelle que par la presse, annonce son intention d'étudier sans tarder cette affaire de près. »* Cette polémique, ce *« sabotage en règle »* selon les mots de Marthe Péquart, eut *« pour résultat d'empêcher les archéologues de venir voir nos travaux*[8] ». Le couple n'aura de cesse, par la suite, de se rapprocher des musées et institutions nationales afin d'assurer à leurs recherches une notoriété digne de leur intérêt.

Assez vite, les Péquart manifestent aussi des préoccupations muséographiques. Ils auront à cœur de reconstituer dans les musées les sépultures de Téviec, squelettes et mobilier réunis. Or, les musées bretons n'étaient pas en mesure, pour des questions d'espace, d'assurer la présentation de la totalité de la nécropole.

Pour toutes ces raisons, la dispersion entre cinq lieux a finalement été retenue. Le choix de la répartition des sépultures par musée est instructif. Si aujourd'hui les inventaires des musées sont peu clairs – la triple numérotation des sépultures, des squelettes et des squelettes par sépulture ayant semé une certaine confusion (cf. tableau) – la lecture des relations épistolaires en amont des donations permet toutefois de clarifier les lieux de conservation et par là-même le choix des Péquart au moment de la répartition du mobilier.

En tant que grand musée de synthèse national, le MAN est évidemment privilégié. L'article du *Rappel du Morbihan* évoqué plus haut faisait notamment référence à un curieux *« squelette de femme inhumée avec son enfant dans une impressionnante attitude »*. C'est justement cette sépulture (D) que Saint-Just Péquart propose à Salomon Reinach de reconstituer. *« Je suis heureux de penser que cette pièce unique sera sous la sauvegarde de votre beau musée. »* lui écrit-il en 1930[9]. Notons qu'à cette époque Hoedic n'est pas encore fouillé ; seules deux sépultures sous bois de cerf sont alors connues (sépultures A et D). Le MAN bénéficiera également du don des deux fameuses vertèbres dans chacune desquelles est fichée une armature de silex (squelette K6/n° 16), preuves flagrantes d'un meurtre préhistorique !

Marcellin Boule contrariera toutefois les plans des Péquart en insistant pour conserver à l'IPH le squelette féminin de la sépulture D. Ces derniers sont amenés alors à déposer au MAN un autre squelette féminin en échange : le cinquième squelette de la sépulture K à six personnages (K5/n° 6). C'est sans doute la raison pour laquelle aucune reconstitution de Téviec ne verra finalement le jour à Saint-Germain-en-Laye, malgré l'abondance de documents, relevés et photographies communiqués au chef des ateliers du MAN, Benoît Champion.

L'autre sépulture sous bois de cerf de Téviec (sépulture double A) sera donnée au Muséum de Toulouse et reconstituée peu de temps après la donation. Elle est toujours présentée dans le parcours des collections permanentes du musée (fig. 1).

---

que le site ne recèle rien d'ancien et « *a probablement été enrichi par des contrefaçons dont l'auteur demeure inconnu* ». (Note de Melvan)

7. Directeur du Musée des antiquités nationales (MAN) de Saint-Germain-en-Laye.
8. Archives de la Fondation de l'IPH. Lettre du 1er septembre 1929 à M. Boule.
9. Archives du MAN. Lettre du 24 septembre 1930.

À Lyon, les prétentions de Marcellin Boule sur certains squelettes interféreront également avec les choix des Péquart. Ces derniers destinaient au Muséum la sépulture E (n° 13) d'un homme et d'un enfant en bas âge. Mais *« c'est ce squelette d'homme que M. Boule n'a pas voulu lâcher parce qu'il figure dans notre mémoire d'Archives de Paléontologie humaine. Nous avons donc dû substituer à ce sujet le squelette n° 7* (n.d.a. : plus exactement le squelette de la sépulture n° 7 (B) comme le confirment la suite du courrier et les inventaires du Muséum de Lyon) *»*, écrivent-ils au directeur du Muséum, M. Gaillard [10].

Les Péquart proposent alors à ce dernier deux alternatives : *« Ou bien vous reconstituez la sépulture n° 7 avec son mode de sépulture qui n'a rien d'extraordinaire* (n.d.a. : sépulture à un personnage) *et vous exposez ailleurs l'enfant en surnombre. Ou bien, avec une légère entorse à la vérité, vous reconstituez la sépulture 13 en substituant au vrai squelette le sujet n° 7 et en lui mettant l'enfant dans les bras. Evidemment il y aurait là un peu de fantaisie, mais à notre avis l'intérêt ne réside pas tant dans l'authenticité absolue du squelette (qui tout de même est un squelette de Téviec) que dans la reconstitution exacte et extrêmement intéressante d'une sépulture inédite en Préhistoire, donc unique au monde : celle d'un homme mésolithique enterré avec un enfant dans les bras. »* Cette dernière option sera retenue par M. Gaillard. Le mobilier des sépultures B (n° 7) et E (n° 13) est également cédé. La reconstitution de la sépulture E (fig. 1) est inaugurée en grande pompe le 27 juillet 1939 en présence d'Edouard Herriot.

Au musée de Carnac, dix ans après la rupture, le ton entre les anciens compagnons de fouilles est des plus courtois. Saint-Just semble relativement bien disposé et les correspondances de l'époque témoignent de son souci de donner du matériel de qualité à Le Rouzic – dans l'intérêt bien compris de chacun. À l'origine, les Péquart destinaient au musée de Carnac le squelette K6 (n°16) en raison de son bon état de conservation et de sa destinée peu commune. Mais Saint-Just informe bien vite le conservateur que le squelette est entre les mains de Marcellin Boule qui prétend le conserver à l'IPH. Le 1er novembre 1937, il écrit à Z. Le Rouzic : *« Si vous pouviez obtenir de M. Boule qu'il abandonne votre squelette tout en se réservant le crâne qui est la partie qui l'intéresse le plus, on pourrait refaire la sépulture avec le squelette K6-16 et le crâne H3-15. Néanmoins si vous rencontrez, comme je le crains, des difficultés à faire adopter cette solution par M. Boule (…) je suis tout disposé à vous faire parvenir le crâne H3-15 et son squelette qui pourraient tout de même constituer une sépulture convenable bien qu'il soit moins complet que K6-16. Peut-être aussi, au lieu de reconstituer la sépulture K6-16 pourrait-on refaire la sépulture H* (n.d.a. : à trois individus) *en entier et je vous adresserais dans ce cas tout le matériel de cette sépulture* [11]. » C'est l'alternative retenue par Zacharie Le Rouzic qui fera ainsi le choix de la cohérence d'une sépulture entière.

« Pour compenser le préjudice éprouvé par le musée de Carnac et que nous sommes les premiers à regretter », poursuit Saint-Just, *« nous avons l'intention d'augmenter, à votre profit, le nombre des objets pro-*

10. Archives du Muséum d'histoire naturelle de Lyon. Lettre de M. Péquart non datée (avant la donation intervenue en juin 1937).

11. Archives Musée de Préhistoire de Carnac.

Lieu de conservation des squelettes de Téviec (* : IPH, Institut de paléontologie humaine, Paris ; ** : MAN : Musée d'archéologie nationale de Saint-Germain-en-Laye).

Sépulture	Squelette	Sexe	Age	N°	Lieu de conservation
Sép. A – n° 4 (sous bois de cerf)	Sq. 1	F	20 à 25 ans	3	Muséum d'histoire naturelle de Toulouse
	Sq. 2	H	20 à 25 ans	4	
Sép. B – n° 7	.....	H	20 à 30 ans	2	Muséum d'histoire naturelle de Lyon
Sép. C	.....		Nouveau-né Vestiges de deux enfants très jeunes	21	Nancy, maison des Péquart (détruite par un incendie)
Sép. D – n° 10 (sous bois de cerf)	Sq. 1	F	20 à 25 ans	1	I.P.H.*
	Sq. 2		Enfant de 2 mois	5	M.A.N.**
Sép. E – n° 13	Sq. 1	H	20 à 30 ans	11	I.P.H.*
	Sq. 2		Enfant de 2 ans ½	12	Muséum d'histoire naturelle de Lyon
Sép. H – n° 15	Sq. 1	F	20 à 25 ans	14	Musée de Préhistoire de Carnac
	Sq. 2		Enfant de 3 à 5 ans	17	
	Sq. 3	F	20 à 25 ans	15	
Sép. J – n° 16	Sq. 1	F	20 à 30 ans	18	Nancy, maison des Péquart (détruite par un incendie)
	Sq. 2		Nouveau-né ou fœtus à terme	19	
Sép. K – n° 20	Sq. 1	H	20 à 30 ans	8	I.P.H.*
	Sq. 2	H	35 à 47 ans	7	I.P.H.*
	Sq. 3	F	25 à 35 ans	9	I.P.H.*
	Sq. 4	F	14 à 16 ans	10	I.P.H.*
	Sq. 5	F	20 à 30 ans	6	M.A.N.** (sauf crâne)
	Sq. 6	H	20 à 30 ans	16	I.P.H.* (sauf 2 vertèbres avec armature, M.A.N.**)
Sép. L – n° 21	.....		Enfant de 1 à 2 mois	20	I.P.H.*
Sép. M – n° 24	.....	H	20 à 30 ans	13	I.P.H.*

venant d'autres sépultures et qui ne vous étaient primitivement pas destinés ». Outre les trois squelettes et le mobilier de la sépulture H, le musée carnacois recevra les objets accompagnant le squelette 6 de la sépulture K, le mobilier de la sépulture L, une série d'outils en pierre trouvés dans le *kjökkenmödding* et *« quelques outils en schiste, les plus beaux, du reste ».* Comme pour les autres musées, les Péquart accompagnent leur don d'une documentation iconographique abon-

Fig. 1 : Reconstitution en musées de sépultures de Téviec.

Sépulture double A,
Muséum d'histoire naturelle de Toulouse (photo AMP, Toulouse).

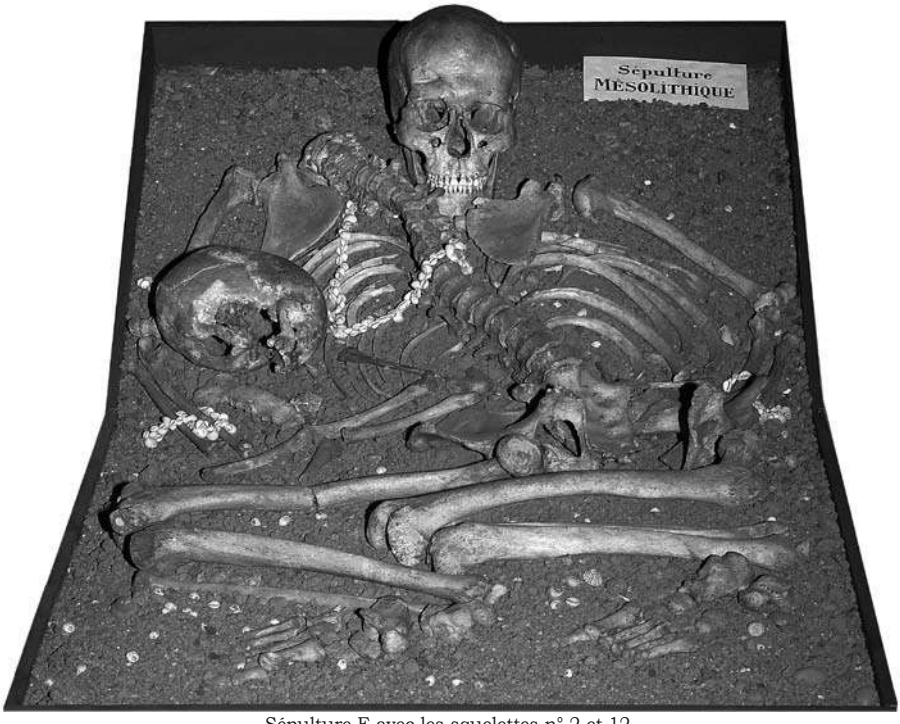

Sépulture E avec les squelettes n° 2 et 12,
Muséum d'histoire naturelle de Lyon (photo P. Ageneau).

Fig. 2 : Reconstitution des sépultures de Téviec au musée de Carnac.

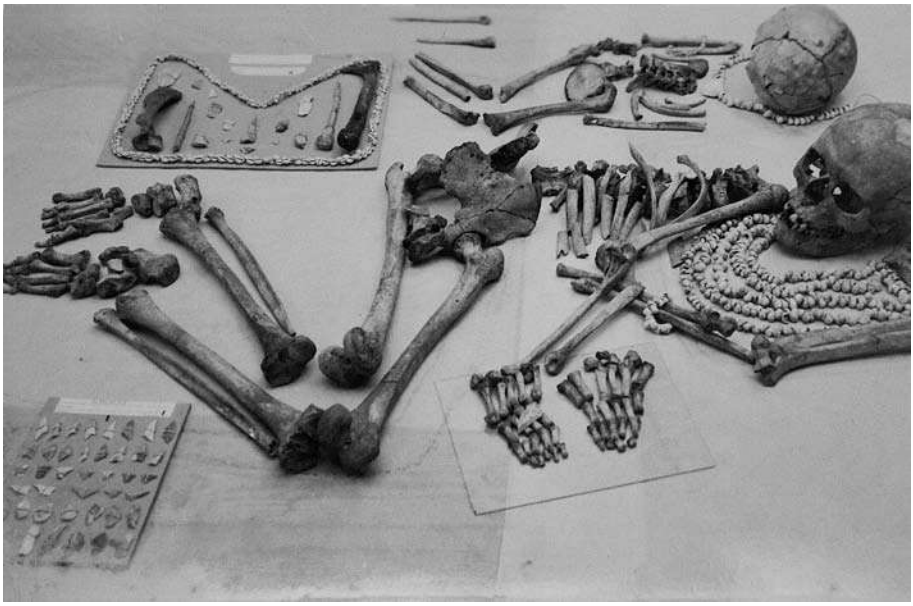

Planche de mobilier et reconstitution de deux squelettes de la sépulture H (femme et enfant), en 1937-38
Musée de Préhistoire de Carnac (photo Z. Le Rouzic).

Reconstitution d'une sépulture du Mésolithique final, en 1985-2004
Musée de Préhistoire de Carnac (photo É. Vigier)

dante – relevés, agrandissements photographiques – destinée à être exposée dans les vitrines et à guider la reconstitution.

Pour le musée de Carnac, ils poussent le souci de la présentation jusqu'aux moindres détails : les planches du mobilier seront confectionnées par leurs soins (fig. 2). Marthe prépare les planches d'objets en os. Saint-Just celles des objets en silex. Ce dernier fait part de ses nombreux soucis d'accrochage à Le Rouzic : *« Après avoir collé les silex sur les cartons afin d'avoir une présentation agréable à l'œil, je me suis aperçu qu'ils se détachaient avec une trop grande facilité. J'ai donc dû recommencer tout le travail – d'où le retard apporté à cette expédition (…) – et me résoudre à fixer les pièces au moyen de caoutchouc*[12]. » Suivent des recommandations très précises sur la disposition des planches dans les vitrines : *« Etant donnée la valeur scientifique de ces pièces et pour éviter qu'elles ne s'égarent, je vous serais obligé de placer les planches à plat ou très légèrement inclinées.(…) je sais par expérience combien il est difficile d'éviter le glissement des objets lorsque les planches sont verticales. »*

Dès 1937, au moment des tractations relatives au matériel de Téviec, Zacharie le Rouzic réclame une partie du matériel d'Hoedic. Il aura gain de cause, bien après sa mort : en août 1961, Marthe Péquart fait don *« de tout le matériel des fouilles de 1931 à 1934, exception faite des squelettes trouvés dans la nécropole qui ont été déposés et étudiés à l'IPH*[13]*. »*[14]

Aujourd'hui, les collections de Téviec et d'Hoedic ouvrent le parcours des collections permanentes du musée et constituent un support essentiel au discours sur la néolithisation. Notons que la reconstitution de sépulture actuellement présentée – réalisée en 1985 et remaniée en 2004 [15] – n'est plus celle de la sépulture H à trois personnages : mêlant un squelette de Téviec, des bois de cerf d'Hoedic et du mobilier des deux sites, elle se veut une *« représentation type d'une sépulture du Mésolithique final, il y a 6 600 ans*[16] *»* (fig. 2).

Non loin, au rez-de-chaussée du musée de Carnac, les portraits de Marthe et Saint-Just Péquart trônent face à celui de Zacharie Le Rouzic. Gravés en lettres d'or sur le marbre blanc, leurs noms s'unissent aux bienfaiteurs du musée : Breuil, Keller… et Capitan, en une réconciliation post-mortem.

Remerciements : H. Chew et C. Schwab (Musée d'archéologie nationale de Saint-Germain-en-Laye), A. Hurel (Institut de paléontologie humaine) et C. Bodet (Muséum d'histoire naturelle de Lyon).

12. Archives Musée de Préhistoire de Carnac. Lettre du 17 décembre 1937.

13. Archives Musée de Préhistoire de Carnac. Extrait de l'acte de donation.

14. D. Grimaud-Hervé nous a communiqué l'inventaire du matériel hoedicais déposé à l'IPH : « *2014 pièces osseuses humaines, 43 pièces osseuses animales, 140 coquilles gastéropodes, 3 à 4 fragments de silex, 10 squelettes identifiés* ». Seuls 10 squelettes sont identifiés sur les 14, les 4 autres doivent cependant aussi y être, mélangés.

15. Respectivement par A.-E. Riskine puis sous la direction de S. Braguier, Musée de Préhistoire de Carnac.

16. En fait, la date admise actuellement se rapproche de la fourchette 5500-5000 av. J.-C, soit il y a 7 500 à 7 000 ans. (Note de Melvan)

Saint-Just Péquart
Dessin de Victor Prouvé, 1915.

Remerciements

Le comité éditorial de La Revue des deux îles tient à remercier pour la réalisation de cet ouvrage :

- Odette Péquart qui, après la mort de son époux Claude Péquart, a mis à notre disposition les archives archéologiques et familiales de la famille Péquart.

- Denis Vialou de l'Institut de paléontologie humaine (IPH), dépositaire du fonds Péquart conservé à l'IPH par le Muséum national d'histoire naturelle, qui nous a soutenu sans réserve dans notre projet.

- Henri Buttin, résident hoedicais, historien des deux îles et président de Melvan, pour les liens tissés de longue date tissés à l'occasion de ses recherches sur le passé des deux îles, d'une part avec Claude et Odette Péquart et d'autre part avec Denis Vialou, pour constituer l'important fonds documentaire de Melvan.

- Les auteurs archéologues pour leur contribution, l'actualisation des travaux insulaires des Péquart et leur mise en perspective.

- Les membres de l'association, collaborateurs efficaces et bénévoles du « projet Péquart » dans ses différentes phases, en particulier pour l'important travail de numérisation des documents du fonds Péquart déposé à l'IPH. Ces collections très complètes de photographies sur les différentes phases des fouilles ont permis d'illustrer les articles de la revue et se sont aussi révélé être d'une surprenante richesse pour les archéologues actuels.

Melvan remercie tout particulièrement ses partenaires dont l'aide financière a été indispensable pour la réalisation de cette publication et de l'exposition qui se tiendra dans le fort du Conservatoire du littoral à Hoedic durant l'été 2007 puis au Musée de préhistoire de Carnac en 2008 :

- Conseil régional de Bretagne,
- Conseil général du Morbihan,
- Ville et Musée de Préhistoire de Carnac,
- Mairie d'Hoedic,
- Direction régionale des affaires culturelles de Bretagne.

Le Comité éditorial

Crédit photographique :
© Odette Péquart et Muséum national d'histoire naturelle
pour tous les documents reproduits dans cet ouvrage sauf autre mention.

Melvan

Association sans but lucratif dont l'objectif est l'étude, la promotion et la protection du patrimoine historique et naturel des îles de Houat et d'Hoedic.

Un territoire fini et isolé fait d'une île une singularité historique, sociologique et naturaliste dont il est tentant d'aborder toutes les facettes. Hoedic et Houat sont deux îles sœurs, mais aussi deux singularités : chacune a son âme et son atmosphère. Elles ont néanmoins une longue histoire commune et une population de même origine. La connaissance de l'une bénéficie à la compréhension de l'autre aussi bien dans dans leurs différences que dans l'identité de leur destin.

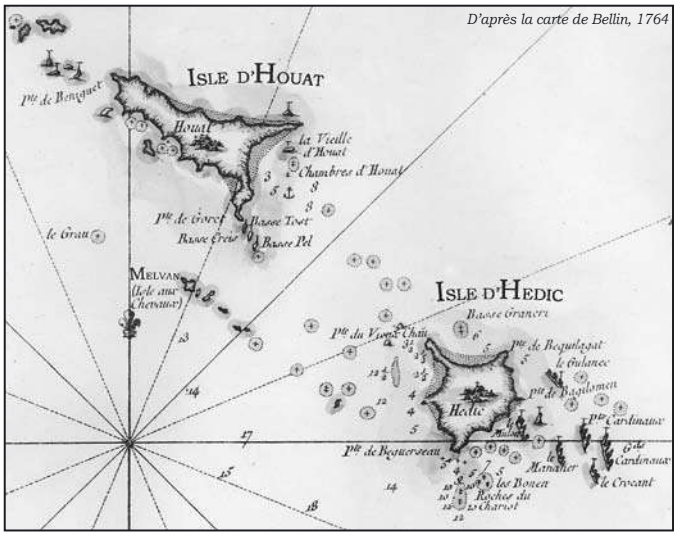

Melvan est l'ancien nom de l'île aux Chevaux, dans le passage des Sœurs, entre Houat et Hoedic. Cet îlot était autrefois consacré aux chevaux : les Hoedicais y récoltaient les foins et les Houatais y acclimataient leurs jeunes poulains. Melvan, île trait d'union, est le nom de notre association ; le cheval de mer ailé symbolise la terre, le ciel et l'océan.

PUBLICATIONS

S'adresser à Melvan, 56170 Île-d'Hoedic

Melvan, La Revue des deux îles

ISSN : 1768-5834

2004 – n° 1 : ■ Du galet au dolmen, premiers résultats de la prospection thématique effectuée à Hoedic. *J.-M. Large.* ■ *Le Chariot*, naufragé en 1676, est retrouvé au large d'Hoedic. *P. Buttin, J.-M. Kéroullé.* ■ Île de Houat : une histoire de la propriété. *J. Le Roux.* ■ Hoedic et Houat, an VII de la République : pêches au feu et inquiétudes républicaines. *V. Bolo, P. Buttin.* ■ Les liaisons maritimes des îles de Houat et d'Hoedic avec le continent. *H. Buttin.* ■ Surnoms hoedicais. *A. Guémas.* ■ Étymologie et orthographe d'Hoedic et de Houat. *G. Hatchiss.* ■ Marché foncier et immobilier sur Houat et Hoedic entre 1995 et 2001. *C. Buhot.* ■ Quelques plantes de valeur patrimoniale des îles de Houat et Hoedic. *G. Rivière.* ■ L'île d'Hoedic, un site privilégié pour l'observation de l'avifaune. *B. Iliou.* ■ « *Le naufrage du Monte-Christo* », roman de Jean Mistler. C. Harteman. ■ « *L'Île des Pingouins* », roman d'Anatole France. J. Pricoupenko. (100 p.)

2005 – n° 2 : ■ Chasse au phoque à la fin du Néolithique à Er Yoch (Houat, Morbihan). *K. Boyle.* ■ L'Île aux Chevaux, entre Houat et Hoedic. *P.-Y. Jourda.* ■ Voyage à l'île d'Hoedic – 1842. *A. Lallemand, A. Lemontagner.* ■ Chaude alerte à Houat – 15 mars 1944. *J. le Hyaric.* ■ Le canot de sauvetage d'Hoedic. *G. Janin.* ■ Chants latin à l'église d'Hoedic. *O. Favre.* ■ Dératisation de l'Île aux Chevaux. *L. Dutouquet, M. Fortin.* ■ Fougères et plantes alliées de Houat et d'Hoedic. *G. Rivière.* ■ Observations ornithologiques à Hoedic de juillet 2002 à juillet 2003. *A. Le Nevé, Y. Kayser, B. Iliou.* ■ " *Île* ", une nouvelle de Jean Merrien. *C. Hartemann.* (150 p.)

2006 – n° 3 : ■ Chronologie d'Hoedic et de Houat. *Gaspard Hatchiss.* ■ Tourbière et marécage à Hoedic, histoire du paysage depuis 6 000 ans. *Lionel Visset, Claire Delalande, Camille Joly.* ■ L'*Abel-Alain*, dundee de pêche, et ses deux recteurs-armateurs. *Henri Buttin, Marie-Paule Buttin-Stagnara.* ■ L'*Abel-Alain*, dernier passage, Houat : 14, 15 et 16 décembre 1944. *Hélène Le Friec-Pauchard.* ■ Survol de la flore mycologique de l'archipel Houat – Hoedic. *Jean-Paul Priou.* ■ Deux grands monarques à Hoedic : hypothèses sur leur origine. *Arnaud Le Nevé.* ■ Fortune d'Hoedic, histoire et mémoire de *L'Or des mers* (Jean Epstein, 1932). *Vincent Guigueno.* ■ *L'Or des mers*, photogrammes. *Jean Epstein.* ■ Misère d'Hœdik. *Jean Epstein.* ■ Le trésor d'Hœdic. *Roger Le Grand.* ■ Auguste Brizeux (1803 – 1858), Hoedic idéalisée. *Christine Hartemann.* (192 p.)

Voyage d'un naturaliste dans les îles d'Houat et d'Hédic, 1825-1826.

Jean-Marie Bachelot de la Pylaie

Présenté par Pierre Buttin, préface de Gérard Aymonin

ISBN : 2-9520979-0-9 2004 – **18 €**

■ Monographie inédite donnant une description détaillée de la vie quotidienne et des activités insulaires au début du XIX^e^ siècle. Suivie d'une section naturaliste comportant une description des poissons pêchés autour de l'île, la première liste floristique de Houat, et diverses anecdotes telle que la chasse de nuit aux cormorans. Bachelot de la Pylaie est un naturaliste breton, botaniste de formation, qui s'intéressa progressivement à de nombreuses disciplines dont l'ichtyologie, l'archéologie et l'ethnologie, comme en témoigne cet essai. (176 p.)

Melvan

La Revue des Deux Îles

N° 4 – 2007

Prix : 18 €

Publication annuelle de l'association Melvan
(régie par la loi du 1er juillet 1901)

Directeur de la publication : Pierre Buttin
COMITÉ ÉDITORIAL : Patrice Birocheau, Virginie Bolo, Henri Buttin, Gilles Janin, Jean-Marc Large, Denise Leurette.

Les opinions exprimées dans cette revue n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

La reproduction partielle ou intégrale des textes ou illustrations est soumise à un accord préalable.

Pour toute correspondance :
Melvan, Le bourg, 56170 Île-d'Hoedic
melvan@melvan.org

Actualité conçernant Melvan :
www.melvan.org

ISSN : 1768-5834
ISBN : 978-2-9520979-1-8
Avril 2007

Conception et réalisation Melvan
Imprimerie de la Manutention
Mayenne, France
N° : xx-xx